

## Société « SANIMED »



Société Anonyme au capital de **8 640 000 Dinars** divisé en 8 640 000 actions de nominal 1\* dinar entièrement libérées

Registre de Commerce : B149791998

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax - Tunisie

Tél: +216 74 658 777 / Fax : +216 74 658 822

Site web : [www.sanimed.com.tn](http://www.sanimed.com.tn)

### Document de référence « SANIMED 2016 »

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le **18 NOV. 2016** sous le n° **16-006 /** donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public de l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

#### Responsable chargé de l'information

Monsieur Nizar REZGUI

Directeur Contrôle de Gestion de la société « SANIMED »

Adresse : Route de Gremda Km 10,5 BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax - Tunisie

Tél : 74 658 777 / Fax : 74 658 822

E-mail : [nizar.rezgui@sanimed.com.tn](mailto:nizar.rezgui@sanimed.com.tn)

#### Intermédiaire en bourse

#### Chargé de l'élaboration du document de référence

ET

#### Listing Sponsor

# AFC

المستشارون الماليون العرب

Intermédiaire en Bourse

#### Arab Financial Consultants AFC

Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges  
du Lac 2-Tunis

Tél : (+216) 70 020 260 – Fax : (+216) 70 020 299

Email : [afc@afc.fin.tn](mailto:afc@afc.fin.tn) – Web : [www.afc.com.tn](http://www.afc.com.tn)



\* L'AGE du 13/05/2016 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à 1 DT.

**Novembre 2016**

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE</b> .....	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES</b> .....	<b>9</b>
<b>1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE</b> .....	<b>9</b>
<b>1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE</b> .....	<b>9</b>
<b>1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES</b> .....	<b>9</b>
<b>1.4. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b> .....	<b>13</b>
<b>1.5. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE</b> .	<b>13</b>
<b>1.6. LISTING SPONSOR</b> .....	<b>14</b>
<b>1.7. ATTESTATION DU LISTING SPONSOR</b> .....	<b>14</b>
<b>1.8. RESPONSABLE DE L'INFORMATION</b> .....	<b>15</b>
<b>CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL</b> .....	<b>16</b>
<b>2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE</b> .....	<b>16</b>
2.1.1. CADRE GENERAL.....	16
2.1.2. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES .....	17
<b>2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE</b> .....	<b>21</b>
<b>2.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL</b> .....	<b>21</b>
<b>2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/07/2016</b> .....	<b>21</b>
2.4.1. ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/07/2016 .....	22
2.4.2. CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/07/2016 .....	22
2.4.3. NOMBRE D'ACTIONNAIRES .....	22
<b>2.5. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ABDENNADHER</b> .....	<b>23</b>
2.5.1. SCHEMA FINANCIER DU GROUPE ABDENNADHER AU 31/12/2015 .....	29
2.5.2. ETAT DES PARTICIPATIONS ENTRE LES DIFFERENTES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2015 .....	30
2.5.3. POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER-SOCIETES DU GROUPE ABDENNADHER .....	31
2.5.4. PRESENTATION SOMMAIRE DU GROUPE AB CORPORATION AU 31/12/2015 .....	31
2.5.4.1. <i>Présentation des sociétés du Groupe AB Corporation au 31/12/2015</i> .....	31
2.5.4.2. <i>Dates clés et faits marquants l'historique du groupe AB Corporation entre le 31/12/2015 et la date d'élaboration du document de référence</i> .....	32
2.5.4.3. <i>Schéma financier du Groupe AB Corporation au 31/12/2015</i> .....	32
2.5.4.4. <i>Etat des participations entre les sociétés du Groupe AB Corporation au 31/12/2015</i> .....	33
2.5.4.5. <i>Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe AB Corporation entre le 31/12/2015 et le 31/07/2016</i> .....	33
2.5.4.6. <i>Chiffres clés des sociétés du groupe AB Corporation au 31/12/2015</i> .....	33
2.5.4.7. <i>Engagements financiers des sociétés du groupe AB Corporation au 31/12/2015</i> .....	34
2.5.5. POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE AB CORPORATION.....	34
2.5.6. RELATIONS DE LA SOCIETE SANIMED AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AB CORPORATION AU 31/12/2015 .....	34
2.5.7. RELATION DE LA SOCIETE SANIMED AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE AB CORPORATION AU 31/12/2015 .....	36
<b>2.6. DIVIDENDES</b> .....	<b>39</b>
<b>2.7. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR</b> .....	<b>39</b>

<b>CHAPITRE 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION.....</b>	<b>40</b>
<b>3.1. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE .....</b>	<b>40</b>
3.1.1. CADRE REGLEMENTAIRE.....	40
3.1.2. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR DES IMCCV.....	41
3.1.3. PRESENTATION DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE DES ARTICLES SANITAIRES EN CERAMIQUE .....	43
3.1.3.1. A l'échelle internationale.....	43
3.1.3.2. En Tunisie.....	46
3.1.3.2.1. Les unités industrielles d'articles sanitaires en Porcelaine Vitriifiée et Grès Fin .....	46
3.1.3.2.2. Les principaux indicateurs du marché tunisien des articles sanitaires en céramiques.....	48
3.1.3.2.3. Les perspectives de développement du secteur des articles sanitaires .....	54
3.1.3.2.4. Le positionnement de SANIMED sur le marché des articles sanitaires en Tunisie .....	56
<b>3.2. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE SANIMED ET DE SON ACTIVITE .....</b>	<b>58</b>
3.2.1. HISTORIQUE DE LA SOCIETE .....	58
3.2.2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE .....	60
3.2.2.1. Processus de fabrication des articles sanitaires en céramique.....	60
3.2.2.2. Equipements industriels actuels de SANIMED.....	62
3.2.2.3. Gamme de produits fabriquée par SANIMED.....	63
3.2.2.4. Politique d'approvisionnement.....	64
3.2.2.5. Circuit de distribution .....	65
3.2.2.6. Recherche et développement .....	65
3.2.3. POLITIQUE DE FIXATION DES PRIX.....	65
<b>3.3. CERTIFICATIONS ET MISE A NIVEAU .....</b>	<b>66</b>
3.3.1. CERTIFICATIONS .....	66
3.3.2. MISE A NIVEAU ET INVESTISSEMENTS A CARACTERE PRIORITAIRE .....	66
<b>3.4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31/12/2015.....</b>	<b>68</b>
3.4.1. EVOLUTION ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION .....	68
3.4.2. EVOLUTION ET COMPOSITION DES REVENUS.....	70
3.4.3. EVOLUTION ET COMPOSITION DES ACHATS CONSOMMES .....	75
3.4.4. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE .....	76
<b>3.5. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30/06/2016.....</b>	<b>76</b>
3.5.1. EVOLUTION ET COMPOSITION DE LA PRODUCTION .....	76
3.5.2. EVOLUTION ET COMPOSITION DES REVENUS.....	76
3.5.3. EVOLUTION ET COMPOSITION DES ACHATS CONSOMMES .....	78
3.5.4. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE .....	78
<b>3.6. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE SANIMED AU 30/09/2016.....</b>	<b>79</b>
<b>3.7. FACTEURS DE RISQUES ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE.....</b>	<b>80</b>
3.7.1. RISQUES AFFERENTS AU SECTEUR.....	80
3.7.2. RISQUES AFFERENTS A L'ACTIVITE .....	81
<b>3.8. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR .....</b>	<b>83</b>
3.8.1. DEPENDANCE A L'EGARD DES CLIENTS.....	83
3.8.2. DEPENDANCE A L'EGARD DES FOURNISSEURS.....	83
<b>3.9. LITIGES ET ARBITRAGES EN COURS.....</b>	<b>83</b>
<b>3.10. MISSIONS DE DUE DILIGENCES .....</b>	<b>84</b>
3.10.1. SUR LE PLAN COMPTABLE .....	84
3.10.2. SUR LE PLAN FINANCIER .....	86
3.10.3. SUR LE PLAN FISCAL ET SOCIAL.....	87
3.10.4. SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL.....	89
3.10.5. SUR LE PLAN JURIDIQUE .....	89

<b>3.11. ORGANISATION DE LA SOCIETE .....</b>	<b>89</b>
3.11.1. GOUVERNANCE ET SYSTEME DE CONTROLE .....	89
3.11.1.1. <i>Organigramme de la société</i> .....	90
3.11.1.2. <i>Audit interne</i> .....	94
3.11.1.3. <i>Contrôle de gestion</i> .....	94
3.11.1.4. <i>Comités spéciaux</i> .....	95
3.11.2. SYSTEME D'INFORMATION.....	95
<b>3.12. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF .....</b>	<b>96</b>
3.12.1. EVOLUTION DE L'EFFECTIF ET REPARTITION PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE .....	96
3.12.2. POLITIQUE DE REMUNERATION ET D'INTERESSEMENT.....	96
3.12.3. POLITIQUE DE FORMATION .....	97
3.12.4. PLAN DE CARRIERE.....	98
<b>3.13. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>98</b>
3.13.1. INVESTISSEMENTS RECENTS OU EN COURS DE REALISATION .....	98
3.13.2. INVESTISSEMENTS FUTURS.....	99
<b>3.14. ANALYSE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES) .....</b>	<b>100</b>
<b>CHAPITRE 4. PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS .....</b>	<b>101</b>
<b>4.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE SANIMED AU 31/12/2015 .....</b>	<b>101</b>
4.1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2015 .....	101
4.1.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2015 .....	102
<b>4.2. PATRIMOINE DE LA SOCIETE SANIMED AU 30/06/2016 .....</b>	<b>103</b>
4.2.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 30/06/2016 .....	103
4.2.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30/06/2016 .....	104
<b>4.3. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2015 .....</b>	<b>105</b>
<b>4.4. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS CONSENTIS AU PROFIT DES BANQUES AU 31/12/2015 .....</b>	<b>106</b>
<b>4.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015.....</b>	<b>109</b>
4.5.1. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE .....	111
4.5.1.1. <i>Bilans comparés au 31 décembre</i> .....	111
4.5.1.2. <i>Etats de résultat comparés au 31 décembre</i> .....	113
4.5.1.3. <i>Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre</i> .....	114
4.5.1.4. <i>Notes aux Etats financiers arrêtés au 31/12/2015</i> .....	115
4.5.1.5. <i>Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015</i> .....	136
4.5.1.6. <i>Rapport général des commissaires aux comptes rectifié au 31/12/2015</i> .....	146
4.5.1.7. <i>Notes explicatives du rapport général des commissaires aux comptes</i> .....	149
4.5.1.8. <i>Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2015</i> .....	150
4.5.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2015 .....	169
4.5.3. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2015 .....	173
4.5.4. SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31 DECEMBRE 2015 .....	174
4.5.5. TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL .....	175
4.5.6. AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES .....	176
4.5.7. EVOLUTION DES DIVIDENDES.....	176
4.5.8. EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION .....	176
4.5.9. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT .....	176
4.5.10. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE.....	176
4.5.10.1. <i>Fonds de roulement</i> .....	176
4.5.10.2. <i>Besoin en fonds de roulement</i> .....	177
4.5.10.3. <i>Trésorerie nette</i> .....	177
4.5.11. INDICATEURS DE GESTION.....	178

4.5.12. RATIOS FINANCIERS.....	179
<b>4.6. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016 .....</b>	<b>180</b>
4.6.1. ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES COMPARES AU 30/06/2016.....	181
4.6.1.1. Bilans comparés au 30/06/2016 : .....	181
4.6.1.2. Etat de résultat comparé au 30/06/2016.....	183
4.6.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 30/06/2016.....	184
4.6.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2016.....	185
4.6.1.5. Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016.....	212
4.6.1.6. Notes explicatives du rapport des commissaires aux comptes .....	215
4.6.1.7. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2016 .....	216
4.6.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30/06/2016 .....	222
4.6.3. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2016 .....	226
4.6.4. SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 30 JUIN 2016 .....	227
4.6.5. EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION .....	228
4.6.6. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT .....	228
4.6.7. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE.....	228
4.6.7.1. Fonds de roulement.....	228
4.6.7.2. Besoin en fonds de roulement.....	229
4.6.7.3. Trésorerie nette .....	229
4.6.8. INDICATEURS DE GESTION.....	229
4.6.9. RATIOS FINANCIERS.....	230
<b>CHAPITRE 5. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....</b>	<b>231</b>
<b>5.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....</b>	<b>231</b>
5.1.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE SANIMED.....	231
5.1.2. FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE SANIMED.....	231
5.1.3. PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....	231
5.1.4. MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES .....	231
5.1.5. FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES SOCIETES QU'ILS REPRESENTENT .....	232
<b>5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2015 .....</b>	<b>232</b>
5.2.1. REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2015.....	232
5.2.2. PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2015 .....	232
<b>5.3. CONTROLE .....</b>	<b>232</b>
<b>5.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL .....</b>	<b>233</b>
<b>CHAPITRE 6. RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR .....</b>	<b>234</b>
<b>6.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....</b>	<b>234</b>
6.1.1. EVOLUTION RECENTE DES ACTIVITES DE SANIMED.....	234
6.1.2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES / STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT .....	234
6.1.3. ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/09/2016 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS DE L'EXERCICE 2016.....	235
<b>6.2. PERSPECTIVES D'AVENIR.....</b>	<b>236</b>
6.2.1. INVESTISSEMENTS RECENTS OU EN COURS DE REALISATION .....	236
6.2.2. INVESTISSEMENTS FUTURS .....	236
<b>6.3. PRINCIPALES HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES.....</b>	<b>237</b>

6.3.1. HYPOTHESES DE L'ETAT DE RESULTAT PREVISIONNEL .....	237
6.3.2. HYPOTHESES DU BILAN PREVISIONNEL .....	243
<b>6.4. ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS.....</b>	<b>247</b>
6.4.1. BILANS PREVISIONNELS .....	247
6.4.2. ETATS DE RESULTAT PREVISIONNELS .....	248
6.4.3. ETATS DES FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNELS.....	249
6.4.4. INDICATEURS DE GESTION.....	250
6.4.5. RATIOS FINANCIERS PREVISIONNELS.....	251
6.4.6. MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT .....	251
6.4.7. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS DE SANIMED 2016-2020.....	252

## PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Créée en 1998, SANIMED est une société industrielle spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles sanitaire en céramique.

SANIMED est une société anonyme au capital de 8,640 MDT ayant son siège social et son usine à Sfax.

Initialement, SANIMED a été créée sous la forme d'une SARL avec un capital social initial de 1,2 MDT, détenu à hauteur de 50% par le groupe ABDENNADHER et d'une participation de 20% revenant aux fondateurs d'un groupe Italien, GSI, leader dans le domaine de l'industrie des articles sanitaire. Ce partenariat était aussi bien financier que technologique puisque les actionnaires italiens ont accompagné la société SANIMED dans son développement jusqu'à décembre 2009, date à laquelle ils ont cédé leur participation dans le capital de la société au profit du groupe ABDENNADHER. Grâce à ce partenariat, SANIMED a acquis un savoir faire dans son domaine d'activité.

SANIMED a été transformée en Société Anonyme en mai 2000.

SANIMED compte parmi les opérateurs de référence dans le domaine de l'industrie des articles sanitaires en porcelaine vitrifiée et grès fin pour les salles de bain et cuisines.

Avec une capacité annuelle de production de 14 000 tonnes soit 630 000 pièces, SANIMED détient en 2015 une part de 24,7% de la capacité totale installée du secteur de l'industrie des articles sanitaire en Tunisie dont la capacité est de 56 730 tonnes.

En termes de chiffre d'affaires, la part de marché de SANIMED dans toute la branche des articles sanitaires en 2015 est de **40,7%**.

L'offre des produits SANIMED est composée d'une vaste gamme d'éléments pour les salles de bain comprenant plusieurs modèles de lavabos (vasques à encastrer, montés sur colonne ou suspendu), des cuvettes (WC), des bidets, des receveurs de douche, des sets décorés, des éviers de cuisines et divers autres produits.

SANIMED s'est engagée dans une démarche qualité et a été certifiée conforme au référentiel ISO 9001-2000 en octobre 2007 par la TÜV Rheinland Cert GmbH membre de TÜV CERT. En novembre 2013, SANIMED a migré vers la version ISO 9001 : 2008 et a obtenu avec succès la certification par l'organisme TÜV Rheinland Cert GmbH, certification valable jusqu'à octobre 2016.

A la date d'élaboration du présent document, SANIMED est en cours de préparation de la migration vers la version ISO 9001:2015

SANIMED a aussi obtenu la certification NF pour une dizaine de ses modèles de receveurs de douche par le CSTB France en mai 2012. Cette certification a été reconduite en décembre 2014 pour une durée de 15 mois expirant en mars 2016.

Au 31/12/2015, le volume de la production de SANIMED a atteint 13 853 tonnes, soit 97% de sa capacité, ce qui correspond à 615 149 pièces. Les revenus totalisent un montant de 28,706 MDT, en progression de 19,6% comparé à ceux de l'exercice 2014 (24,001 MDT). Le résultat net s'établit à 3,014 MDT, en progression de 90,5% comparé à celui de l'exercice 2014 (1,582 MDT). Le taux de la marge nette est de 10,5% contre 6,6% en 2014.

SANIMED a entamé en 2013 la réalisation d'un programme d'investissement de 31,2 MDT pour l'agrandissement et le développement de son usine. Cette dernière disposera de nouvelles chaînes de production qui compteront des équipements pour la préparation de la pâte, le

coulage, le séchage, l'émaillage robotisé, la cuisson. Les nouveaux équipements permettront à SANIMED de:

- monter en niveau de gamme et élargir son offre produits suite à l'introduction de nouvelles technologies pour la production d'articles sanitaires ;
- assurer une meilleure qualité du produit;
- augmenter sa capacité de production d'articles sanitaires qui passera de 630 000 en 2015 à 1 000 000 pièces par an en 2020 ;
- se positionner sur de nouveaux segments de marché et consolider sa position sur ses marchés actuels.

L'entrée effective en production de la nouvelle unité de production a eu lieu en janvier 2016.

Au 30/06/2016, le volume de la production de SANIMED a atteint 9 040 tonnes, ce qui correspond à 414 911 pièces. Les revenus totalisent un montant de 16,58 MDT, en progression de 11,3% par rapport au 30/06/2015 (14,89 MDT).

Au 30/09/2016, les revenus de la société SANIMED totalisent un montant de 24,98 MDT, en progression de 16% par rapport au 30/09/2015 (21,54 MDT).

Dans le cadre du développement de son activité, les actionnaires de la société SANIMED ont décidé d'ouvrir le capital de la société et de l'introduire sur le marché alternatif de la cote de la bourse, dans le but de :

- Compléter le financement du plan d'investissement visant à consolider les activités de la société et améliorer ses procédés de production ;
- Renforcer les fonds propres de la société ;
- Accroître la notoriété de la société auprès de ses clients et de l'ensemble de ses partenaires.

## CHAPITRE 1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### 1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Mouldi Belhaj  
Directeur Général de la société SANIMED

### 1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

Monsieur Mouldi Belhaj  
Directeur Général de Société « SANIMED »



### 1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

#### Etats financiers individuels de la société « SANIMED » arrêtés au 31/12/2013 et au 31/12/2014

- **CRG Audit** : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Madame Chiraz Drira.  
**Adresse** : 42, Avenue Habib Bourguiba C5-5 Bab-Bhar 3000 Sfax  
**Tél** : +216 74 297 709  
**Fax** : +216 74 297 729  
**E-mail** : crg.audit@gnet.tn

#### Etats financiers individuels de la société « SANIMED » arrêtés au 31/12/2015

- **CRG Audit** : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Madame Chiraz Drira.  
**Adresse** : 42, Avenue Habib Bourguiba C5-5 Bab-Bhar 3000 Sfax  
**Tél** : +216 74 297 709  
**Fax** : +216 74 297 729  
**E-mail** : crg.audit@gnet.tn
- **KBH AUDIT & CONSEIL** : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Nizar Barkia  
**Adresse** : Rue Abou Alhassan Lakhmi, Immeuble la Perla II, B53 Sfax  
**Tél** : +216 74 401 252  
**Fax** : +216 74 401 253  
**E-mail** : info@kbh-tunisia.com



## Etats financiers individuels de la société « SANIMED » arrêtés au 30/06/2015

- *CRG Audit* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Madame Chiraz Drira.  
**Adresse** : 42, Avenue Habib Bourguiba C5-5 Bab-Bhar 3000 Sfax  
**Tél** : +216 74 297 709  
**Fax** : +216 74 297 729  
**E-mail** : crg.audit@gnet.tn
- *KBH AUDIT & CONSEIL* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Nizar Barkia  
**Adresse** : Rue Abou Alhassan Lakhmi, Immeuble la Perla II, B53 Sfax  
**Tél** : +216 74 401 252  
**Fax** : +216 74 401 253  
**E-mail** : info@kbh-tunisia.com

### ➤ **Extrait de l'opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société SANIMED arrêtés au 31/12/2013**

Les états financiers de la société « SANIMED » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2013, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet CRG AUDIT représenté par Madame Chiraz Drira selon les Normes Internationales d'Audit et ont été certifiés sous la réserve suivante :

"La société n'a pas procédé à la constatation de provisions sur titre de participation. Sur la base des éléments d'informations fournis par les organes de gestion et sur la base de nos travaux, nous estimons qu'une provision sur titres de participations d'un montant de 1,2 million de dinars aurait été constatée."

### ➤ **Extrait de l'opinion du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société SANIMED arrêtés au 31/12/2014**

Les états financiers de la société « SANIMED » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet CRG AUDIT représenté par Madame Chiraz Drira selon les Normes Internationales d'Audit et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, le commissaire aux comptes a formulé l'observation suivante :

"Nous avons procédé à l'appréciation périodique du système de contrôle interne conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales. Le système de contrôle interne comporte certaines insuffisances. Cependant, nos contrôles effectués par sondage et par référence aux normes internationales d'audit, ne nous ont permis de déceler aucune répercussion significative sur les comptes."

### ➤ **Extrait de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société SANIMED arrêtés au 31/12/2015\***

Les états financiers de la société « SANIMED » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2015, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet CRG AUDIT représenté par Madame Chiraz Drira et par le cabinet KBH AUDIT & CONSEIL représenté par Monsieur Nizar Barkia selon les Normes Internationales d'Audit et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont émis les observations suivantes :

*\* Le format du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société SANIMED arrêtés au 31/12/2015 n'est pas conforme au modèle préconisé par les normes d'audit. Sur demande du CMF, les commissaires aux comptes ont établi un rapport rectifié et qui a été inséré au niveau du chapitre 4 du présent document de référence à la page 146.*

## **Observations :**

1- La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant global de 2 939 804 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 1 600 280 dinars, des productions de moules, de matrices et des charpentes pour un montant de 500 893 dinars, des frais de démarrage de la nouvelle unité de production pour un montant de 733 616 dinars et des frais de participation aux foires pour un montant de 105 015 dinars.

2- La société « SANIMED » détient une participation de 575 000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED » juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

3- Dans la lettre d'affirmation datée du 01<sup>er</sup> février 2016, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « MOBILFLEX » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « MOBILFLEX » à savoir les équipements industriels. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 287 508 dinars.

## **Vérifications spécifiques :**

1- Nous avons procédé à l'appréciation périodique du système de contrôle interne conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales. Le système de contrôle interne comporte certaines insuffisances. Cependant, nos contrôles effectués par sondage et par référence aux normes internationales d'audit, ne nous ont permis de déceler des répercussions significatives sur les comptes.

2- Nous avons procédé aux vérifications prévues par les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 et portant sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

### ➤ **Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires de la société SANIMED arrêtés au 30/06/2016**

Les états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » arrêtés au 30/06/2016, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet CRG AUDIT représenté par Madame Chiraz Drira et par le cabinet KBH Audit & Conseil représenté par Monsieur Nizar Barkia selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

## **Messieurs, les actionnaires,**

1- En exécution du mandat de co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2016.

**2-** Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « SANIMED », comprenant le bilan au 30 juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**3-** La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

**4-** Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

**5-** La société a capitalisé au titre du premier semestre de l'année 2016 un montant global de 865 598 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 253 450 dinars, des productions de plateaux et de matrices pour un montant de 356 995 dinars et des frais de participation aux foires pour un montant de 255 153 dinars.

**6-** La société « SANIMED » détient une participation de 575 000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

En date du 22 Février 2016, la société a eu l'accord auprès de la STEG pour le raccordement au gaz naturel avec un délai de 10 mois à partir de la date de paiement des frais de branchement, et en date du 22 Mars 2016, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED » juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

**7-** Dans la lettre d'affirmation datée du 01<sup>er</sup> février 2016, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « MOBILFLEX » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « MOBILFLEX » à savoir les équipements industriels. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 287 508 dinars.

En sus de la plus value latente sur les immobilisations corporelles, les perspectives d'avenir sont prometteuses. En effet, la société a dégagé un résultat net au 30 juin 2016 de 230 478 dinars contre 32 154 dinars au 30 juin 2015.

8- Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes (5) (6) et (7), nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 1.4. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées».

**CRG Audit**  
Madame Chiraz Drira



**KBH Audit & Conseil**  
Monsieur Nizar Barkia



#### 1.5. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

«Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent document de référence».

**ARAB FINANCIAL CONSULTANTS**  
Le Directeur Général  
Monsieur Ferid Ali Ben Brahim



## 1.6. LISTING SPONSOR

La société AFC, intermédiaire en Bourse a été désignée par la société SANIMED pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins deux ans à partir de son introduction. Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu de transfert de cotation de la société SANIMED sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société SANIMED doit, sans délai, désigner un nouveau Listing Sponsor. Le Conseil du Marché financier doit être informé de toute désignation.

## 1.7. ATTESTATION DU LISTING SPONSOR

« En notre qualité de Listing Sponsor, désigné par la société, nous confirmons avoir procédé à une appréciation de l'évaluation de la société et avoir effectué, en vue de l'opération projetée par ladite société, les diligences professionnelles d'usage.

Ces diligences ont notamment pris la forme de la vérification des documents produits par la société ainsi que d'entretiens avec des membres de sa direction et de son personnel, conformément aux dossiers-types annexés à la décision générale du Conseil du Marché Financier n° 10 relative aux conditions d'exercice de l'activité de Listing Sponsor.

Par ailleurs, nous attestons avoir fourni à la société toute information relative aux obligations légales et réglementaires découlant de son opération d'introduction au marché alternatif de la cote de la Bourse, que la société satisfait aux conditions d'introduction à ce marché et qu'elle a les moyens nécessaires afin de respecter ses obligations d'informations spécifiques et permanentes.

Nous attestons conformément à la réglementation en vigueur que les diligences ainsi accomplies n'ont révélé dans le contenu du prospectus aucune inexactitude ni aucune omission significative de nature à induire l'investisseur en erreur ou à fausser son jugement.

Cette attestation est délivrée sur la base des documents et renseignements qui nous ont été fournis par la société et que nous avons présumés exhaustifs, véridiques et sincères.

Cette attestation ne constitue pas une recommandation de notre part de souscrire aux titres de la société, ni ne saurait se substituer aux autres attestations ou documents délivrés par elle et/ou son commissaire aux comptes. »

**ARAB FINANCIAL CONSULTANTS**  
**Le Directeur Général**  
**Monsieur Ferid Ali Ben Brahim**



## 1.8. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Nizar REZGUI

Directeur Contrôle de Gestion de la société « SANIMED »

Adresse : Route de Gremda Km 10,5 BP 68 Marquez Sahnoun 3012 Sfax - Tunisie

Tél : 74 658 777

Fax : 74 658 822

E-mail : nizar.rezgui@sanimed.com.tn



8 NOV. 2016



## CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

### 2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

#### 2.1.1. Cadre général

<b>Dénomination sociale</b>	SANIMED
<b>Siège social</b>	Route de Gremda Km10.5 - BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax Tunisie
<b>Téléphone</b>	74 658 777
<b>Fax</b>	74 658 822
<b>Site Web</b>	<a href="http://www.sanimed.com.tn">www.sanimed.com.tn</a>
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:info@sanimed.com.tn">info@sanimed.com.tn</a>
<b>Forme juridique et législation particulière applicable</b>	SANIMED est une Société anonyme agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements <sup>1</sup>
<b>Date de constitution</b>	27/04/1998
<b>Durée de vie</b>	99 ans à compter du jour de sa constitution
<b>Objet social</b>	Fabrication des matériaux de construction et principalement les articles sanitaires de tous genres ainsi que toutes opérations commerciales, financières, industrielles, immobilières ou mobilières se rattachant à l'objet social ou pouvant en favoriser son développement, et toutes autres opérations permettant directement ou indirectement à la réalisation de l'objectif de la société ou à son élargissement et son développement.
<b>Registre de commerce</b>	B149791998
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année
<b>Nationalité</b>	Tunisienne
<b>Capital social</b>	Le capital social de SANIMED s'élève à 8 640 000 dinars divisé en 8 640 000 actions ordinaires de nominal un (1) <sup>2</sup> dinar entièrement libérées
<b>Tribunal compétant en cas de litige</b>	Sfax
<b>Matricule fiscale</b>	620514Y/A/M/000
<b>Régime fiscal</b>	Droit commun Avantage fiscal dans le cadre d'une société qui adhère à un Programme de Mise à Niveau : <i>le Décret-loi n° 2011-100 du 21 octobre 2011 a porté sur l'adaptation des avantages fiscaux relatifs au réinvestissement dans le capital risque avec le champ d'intervention des sociétés d'investissement à capital risque SICAR et des fonds communs de placement à risque FCPR, notamment dans le cas de la souscription dans des actions nouvellement émises par des entreprises objet d'opérations de mise à niveau dans le cadre d'un programme de mise à niveau agréé par le comité de pilotage du programme de mise à niveau.</i> C'est le cas de SANIMED qui adhère à son deuxième programme de mise à niveau, le comité de pilotage du programme de mise à niveau COPIL a décidé lors de sa réunion du 29 avril 2016 l'attribution d'une prime de mise à niveau de 975 000 dinars.
<b>Lieux de consultation des documents</b>	Siège de la société « SANIMED » : Route de Gremda Km10.5 - BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax Tunisie
<b>Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la Tunisie Clearing</b>	Monsieur Nizar REZGUI Directeur Contrôle de Gestion de la société « SANIMED » Tél : 74 658 777 Fax : 74 658 822 E-mail : <a href="mailto:nizar.rezgui@sanimed.com.tn">nizar.rezgui@sanimed.com.tn</a>

<sup>1</sup> Les dispositions du code d'incitation aux investissements demeurent applicables jusqu'à l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la nouvelle loi sur l'investissement promulguée le 30 septembre 2016

<sup>2</sup> L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/05/2016 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar

## **2.1.2. Clauses statutaires particulières**

### **Affectation et répartition du résultat (Article 42 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du résultat pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième,
- la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,

Sur ce bénéfice distribuable, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves facultatives, généraux ou spéciaux, ordinaires ou extraordinaires dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

S'il en existe, le solde est réparti entre tous les actionnaires. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

L'action en paiement des dividendes se prescrit par cinq ans à partir de la date de la tenue de l'assemblée générale qui a décidé la distribution.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

La perte, s'il en existe, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, est reportée à nouveau pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

### **Modalités de paiement des dividendes (Article n°42 des statuts)**

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixés par l'assemblée générale, ou à défaut, par le conseil d'administration.

### **Dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires**

#### **Les Assemblées d'Actionnaires (Article n°27 des statuts)**

L'assemblée générale constitue l'organe législatif des actionnaires. Les décisions prises en vertu de la loi et des statuts engagent tous les actionnaires.

Les actions détenues momentanément par la société émettrice ne donnent pas droit au vote. Elles ne sont pas prises en considération dans le calcul des différents quorums.

Deux formes d'assemblées générales pourront être tenues suivant l'objet du projet des résolutions proposées:

- Assemblée Générale Ordinaire ;
- Assemblée Générale Extraordinaire.

## **Convocation des Assemblées Générales**

### **Source de la convocation (Article n°30 parag 1 des statuts)**

Les assemblées générales sont convoquées par le conseil d'administration.

En cas de nécessité elles peuvent être convoquées par :

- 1/ le commissaire aux comptes,
- 2/ un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins cinq pour cent du capital social,
- 3/ le liquidateur

**La société s'engage à conformer l'article 30 des statuts aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 294 du code des sociétés commerciales.**

### **Mode de convocation (Article n°30 parag 2 a et b des statuts)**

Les Assemblées Générales sont convoquées par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un est en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de réunion, ainsi que l'ordre du jour.

### **Bureau des Assemblées Générales (Article n°35 des statuts)**

Les assemblées générales sont présidées par le président du conseil d'administration. A défaut par un administrateur mandaté par le conseil.

Au cas où la convocation est effectuée par le commissaire aux comptes ou par un mandataire de justice ou par un liquidateur, la présidence de l'assemblée revient à celui qui a fait la convocation ou par l'un des présents convoqués.

Le président de l'assemblée est assisté par deux scrutateurs et d'un secrétaire formant le bureau de l'assemblée désignée par les actionnaires présents.

### **Feuille de présence des assemblées générales (Article n°34 des statuts)**

Il sera établi une feuille de présence lors des assemblées des actionnaires contenant les énonciations prévues à l'article 282 du code des sociétés commerciales. Le bureau de l'assemblée peut annexer à la feuille de présence les mandats contenant l'énonciation des noms et prénoms, de leurs domiciles et du nombre des actions leur revenant ainsi que le nombre de voix attachées aux actions.

Les membres du bureau doivent certifier l'exactitude de la feuille de présence signée par les actionnaires eux mêmes ou leurs mandataires.

### **Ordre du Jour des Assemblées (Article n°31 des statuts)**

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation. L'assemblée générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour. Toutefois, l'assemblée générale peut, en toutes circonstances révoquer un ou plusieurs membres du conseil d'administration et procéder à leur remplacement. L'ordre de jour de l'assemblée générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

### **Délais (Article n°30 parag 3 des statuts)**

Le délai entre la date de l'annonce de convocation et la date de réunion de l'assemblée est de quinze jours au moins aussi bien pour la première convocation et éventuellement la deuxième.

### **Droit de siéger aux assemblées générales (Article n°32 des statuts)**

Chaque actionnaire a le droit de participer ou se faire représenter par un autre aux assemblées. Les actionnaires peuvent participer après présentation de leurs identités.

Les actionnaires n'ayant pas totalement libérés leurs participations dans le capital de la société ne sont pas autorisés à assister aux assemblées.

**La société s'engage à conformer l'article 32 de ses statuts aux dispositions de l'article 278 du code des sociétés commerciales.**

### **La représentation d'un actionnaire aux assemblées et vote par correspondance (Article n°33 des statuts)**

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire. L'actionnaire peut voter par correspondance.

L'actionnaire peut représenter d'autres actionnaires sans aucune limite pour les représenter à l'assemblée à moins que la loi exige un nombre maximum de voix que l'actionnaire ou son représentant doit disposer.

La procuration doit être revêtue de la signature du mandant indiquant son nom, prénom et domicile.

A cet effet, le mandataire doit présenter une procuration écrite indiquant les noms et prénoms et domicile du mandant ainsi que le nom et prénom du mandataire choisi. Cette procuration doit être revêtue de la signature du mandant.

Le mandat est donné pour une seule assemblée, sauf accord contraire des parties.

Le mandat est donné pour une seule assemblée. Néanmoins, il peut être donné pour deux assemblées l'une ordinaire et l'autre extraordinaire qui se tiennent le même jour.

Le mandat restera valable au cas où l'assemblée est convoquée de nouveau avec le même ordre du jour.

**La société s'engage à conformer l'article 33 de ses statuts aux dispositions de l'article 278 du code des sociétés commerciales.**

### **Les dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires**

#### **Pouvoir de l'Assemblée (Article n°29 parag 1 des statuts)**

L'assemblée générale ordinaire prend toutes les décisions autres que celles relatives de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire. Elle exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi dont notamment :

- Nommer, révoquer, remplacer les membres du conseil d'administration ou les commissaires aux comptes ;
- Statuer sur le rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions conclues entre la société et ses dirigeants et qui sont autorisées par le conseil d'administration ;
- Compléter le nombre des administrateurs et ratifie la cooptation des administrateurs ;
- Donner quitus aux administrateurs pour leur gestion ;
- Contrôler les actes de gestion de la société ;
- Discuter et approuver ou corriger ou refuser les comptes de l'exercice écoulé ;

- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et de celui du ou des commissaires aux comptes ;
- Fixer le montant des jetons de présence allouer aux membres du conseil d'administration ;

L'assemblée générale ordinaire, doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable.

Après lecture de son rapport, le conseil d'administration doit mettre à la disposition des actionnaires les comptes, l'état de résultat et les états financiers.

Le commissaire aux comptes doit mentionner dans son rapport ses travaux effectués objet de l'article 258 du code des sociétés commerciales et doit signaler à l'assemblée générale les irrégularités et les inexactitudes relevées par lui au cours de l'accomplissement de sa mission.

L'assemblée générale ordinaire peut être convoquée, à titre exceptionnel, pour statuer sur une situation relevant de sa compétence.

#### **Quorum (Article n°29 parag 2 des statuts)**

L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

A défaut du quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

#### **Majorité (Article n°29 parag 2 des statuts)**

L'assemblée générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. Les cartes de vote vides ne sont pas prises en compte dans le calcul du nombre des droits de votes.

#### **Les dispositions communes aux Assemblées Générales Extraordinaires**

##### ***Pouvoirs de l'Assemblée (Article 28 parag 1 des statuts)***

L'assemblée générale extraordinaire est habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts, aussi de décider la fusion de la société avec une autre, la scission ou la participation dans une autre.

##### ***Quorum (Article 28 parag 2 des statuts)***

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants qui ont le droit au vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

##### ***Majorité (Article 28 parag 2 des statuts)***

L'assemblée générale extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou des représentants ayant droit au vote.

## 2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

<b>Capital social</b>	: 8 640 000 DT
<b>Nombre d'actions</b>	: 8 640 000 actions
<b>Nominal</b>	: 1 dinar <sup>1</sup>
<b>Forme des actions</b>	: Nominative
<b>Catégorie</b>	: Ordinaire
<b>Libération</b>	: Intégrale
<b>Jouissance des actions</b>	: 1er janvier 2016

## 2.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Organe de la décision	Date de la décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur Nominale en DT
			Montant en DT	Nbre d'actions/ parts sociales	Montant en DT	Nbre d'actions/ parts sociales	
AGC	12/03/1998	Capital initial	1 200 000	12 000	1 200 000	12 000	100
AGE	03/05/2000	Transformation de la forme juridique de la société de SARL en SA					
AGE	21/11/2000	Augmentation de capital en numéraire	1 440 000	14 400	2 640 000	26 400	100
AGE	10/09/2001	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	10 000	3 640 000	36 400	100
AGE	25/11/2001	Augmentation de capital en numéraire	360 000	3 600	4 000 000	40 000	100
AGE	18/09/2007	Augmentation de capital en numéraire	1 200 000	12 000	5 200 000	52 000	100
AGE	15/12/2009	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	20 000	7 200 000	72 000	100
AGE	13/05/2016	Augmentation de capital par incorporation des réserves	1 440 000	14 400	8 640 000	86 400	100
AGE	13/05/2016	Réduction de la valeur nominale de l'action			8 640 000	8 640 000	1

## 2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/07/2016

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et des droits de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	5 215 200	5 215 200	60,36%
Société ATD SICAR*	Tunisienne	2 400 000	2 400 000	**
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 020 000	***
Anas ABDENNADHER	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
Société AGRIMED	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
Saba ABDENNADHER	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
Yassine LAMOURI	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
<b>Total</b>		<b>8 640 000</b>	<b>8 640 000</b>	<b>100,00%</b>

\* Il s'agit d'une convention de participation au capital de la société SANIMED conclue entre la société ATD SICAR et la société SOMOCER en date du 29/12/2009 portant sur 20 000 actions de 100 dinars chacune (soit 2 000 000 actions après l'opération de réduction de la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar décidée par l'AGE du 13/05/2016), de son avenant en date du 07/01/2016 modifiant les articles 6 et 10 de la convention du 29/12/2009 et d'un protocole d'accord en date du 26/08/2016 modifiant le cessionnaire, soit la société Ab Corporation à la place de la société SOMOCER.

\*\*L'augmentation de capital par attribution d'une (1) action nouvelle pour cinq (5) actions anciennes du 13/05/2016 s'est traduite par la création de 400 000 actions nouvelles pour l'ATD SICAR faisant passer le nombre d'actions détenu par celle-ci de 2 000 000 à 2 400 000 actions.

\*\*\* Dont 573 800 actions nanties au profit de la banque de l'habitat.

<sup>1</sup> L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/05/2016 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 dinars à 1 dinar

### 2.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/07/2016

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et droits de vote	Montant en DT	% de capital et des droits de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	5 215 200	5 215 200	60,36%
Société ATD SICAR	Tunisienne	2 400 000	2 400 000	27,78%
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 020 000	11,81%
<b>TOTAL</b>		<b>8 635 200</b>	<b>8 635 200</b>	<b>99,94%</b>

### 2.4.2. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2016

Actionnaires	Nationalité	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% de capital et de droit de vote
Société Ab-Corporation	Tunisienne	5 215 200	5 215 200	60,36%
Société ATD SICAR	Tunisienne	2 400 000	2 400 000	27,78%
Lotfi ABDENNADHER	Tunisienne	1 020 000	1 020 000	11,81%
Anas ABDENNADHER	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
Société AGRIMED	Tunisienne	1 200	1 200	0,01%
<b>TOTAL</b>		<b>8 637 600</b>	<b>8 637 600</b>	<b>99,97%</b>

### 2.4.3. Nombre d'actionnaires

Au 31/07/2016, le capital de la société SANIMED est réparti entre 7 actionnaires, dont :

- 3 actionnaires personnes morales ;
- 4 actionnaires personnes physiques.

## 2.5. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ABDENNADHER

Le Groupe ABDENNADHER a été créé par M. Lotfi ABDENNADHER. Ce groupe n'a cessé de se développer pour s'étendre à des secteurs stratégiques diversifiés.

Le groupe ABDENNADHER est constitué actuellement de 18 sociétés réalisant un chiffre d'affaires global de 312 414 mDT en 2015 et dont l'effectif avoisine les 2 500 employés.

Le portefeuille d'activité du groupe peut être scindé en 5 pôles répartis comme suit :

- Industrie de la céramique et des articles sanitaires et industrie connexe : 6 sociétés ;
- Industrie agroalimentaire : 3 sociétés ;
- Commerce et distribution : 6 sociétés ;
- Promotion immobilière : 2 sociétés ;
- Société de gestion : 1 société.

Il est à signaler que le groupe ABDENNADHER est un groupe de fait qui ne répond pas aux conditions de la loi n°2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales.

Ci-après une description sommaire des sociétés du groupe ABDENNADHER par pôle d'activité :

### ➤ Industrie de la céramique et des articles sanitaires et industrie connexe

- **SOMOCER** : La Société Moderne de céramique est une société anonyme de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée en 1985. Actuellement, son capital social s'élève à 32 524 800 DT, divisé en 32 524 800 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.

La société est cotée sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis depuis 2002.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 66 499 mDT. Son capital social est réparti comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit(en DT)
Société AB CORPORATION	4 275 068	1	13,1%	4 275 068
Société AGRIMED	3 554 569	1	10,9%	3 554 569
KARIM ABDENNADHER	1 823 993	1	5,6%	1 823 993
LOTFI ABDENNADHER	811 024	1	2,5%	811 024
ABDENNADHER ANAS	720 520	1	2,2%	720 520
ABDENNADHER RIM	660 141	1	2,0%	660 141
Société SANIMED	119 210	1	0,4%	119 210
MAISSA Abdennadher	10 171	1	0,0%	10 171
PUBLIC	20 550 104	1	63,2%	20 550 104
<b>TOTAL</b>	<b>32 524 800</b>		<b>100,0%</b>	<b>32 524 800</b>

- **SANIMED** : La SANIMED est une société anonyme, créée en 1998 par le groupe ABDENNADHER et est entrée en production au cours de l'exercice 2000. La société a pour activité la conception, la fabrication et la commercialisation (en Tunisie et à l'étranger) des articles sanitaires en porcelaine

vitrifiée et grès fin pour les salles de bain et cuisine. L'usine de la société est implantée sur la Route de Gremda km10,5, Markez Sahnoun, gouvernorat de Sfax.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 28 706 mDT. Son capital social s'élève à 7 200 mDT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit(en DT)
Société Ab-Corporation	43 460	100	60,4%	4 346 000
Société ATD SICAR	20 000	100	27,8%	2 000 000
Lotfi ABDENNADHER	8 500	100	11,8%	850 000
Anas ABDENNADHER	10	100	0,0%	1 000
Société AGRIMED	10	100	0,0%	1 000
Saba Abdennadher	10	100	0,0%	1 000
Yassine LAMOURI	10	100	0,0%	1 000
<b>Total</b>	<b>72 000</b>		<b>100,0%</b>	<b>7 200 000</b>

- **SOMOSAN** : Société anonyme créée en 2009. Elle a pour activité la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires. Son usine est située dans la zone industrielle de Metlaoui, gouvernorat de Gafsa. SOMOSAN dispose d'un outil de production doté d'une haute technologie, mais dont l'exploitation est pénalisée par le volet énergétique. Bien que la société disposait d'un engagement de la part des autorités d'un raccordement imminent de la zone industrielle de Metlaoui au réseau de gaz naturel, indispensable à l'exploitation de cette unité, la finalisation de cette connexion n'a toujours pas été réalisée.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 375 mDT. Son capital social s'élève à 12,3 MDT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit (en DT)
ATD SICAR	52 750	100	42,9%	5 275 000
SOMOCER	32 000	100	26,0%	3 200 000
FRDCM SICAR	30 000	100	24,4%	3 000 000
SANIMED	5 750	100	4,7%	575 000
LOTFI ABDENNADHER	1 000	100	0,8%	100 000
SOTEMAIL	500	100	0,4%	50 000
ABC	250	100	0,2%	25 000
SOMOCER NEGOCE	750	100	0,6%	75 000
<b>Total</b>	<b>123 000</b>		<b>100,0%</b>	<b>12 300 000</b>

- **SOTEMAIL** : Société anonyme créée en 2002 et ayant son siège social à Menzel Hayet. La principale activité de SOTEMAIL est la fabrication des émaux des carreaux de céramiques, des carreaux de faïences, du grès et des décorations, ainsi que tous produits et articles sanitaires. L'ensemble de ses unités de production est implanté à la région d'Essouassi.

La société est cotée sur le marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis depuis 2014.

Au 31/12/2015, la SOTEMAIL a réalisé un chiffre d'affaires de 38 889 mDT. Son capital social s'élève à 26 200 000 DT, divisé en 26 200 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit (en DT)
SOMOCER	14 639 532	1	55,9%	14 639 532
ATD SICAR	7 798 700	1	29,8%	7 798 700
AB-CORPORATION	580 480	1	2,2%	580 480
Rym Abdennadher	15 000	1	0,1%	15 000
Lotfi Abdennadher	10	1	0,0%	10
Karim Abdennadher	10	1	0,0%	10
PUBLIC	3 166 268	1	12,1%	3 166 268
<b>Total</b>	<b>26 200 000</b>		<b>100,0%</b>	<b>26 200 000</b>

- **SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)** : est une SARL créée en 1994 et est entrée en production en 1999. Implantée dans la zone industrielle de Thyna à Sfax. La société a pour objet la fabrication de meubles modulaires.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 723 mDT. Son capital social s'élève à 2 000 000 DT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit (en DT)
AB-CORPORATION	139 000	10	69,5%	1 390 000
SANIMED	61 000	10	30,5%	610 000
<b>Total</b>	<b>200 000</b>		<b>100,0%</b>	<b>2 000 000</b>

- **SANITEC** : est une SARL créée en 2014 et est entrée en production en 2015. Située sur la Route de Gremda km 10,5, Markez Sahnoun, gouvernorat de Sfax, la société a pour objet la fabrication d'équipements industriels liés à l'industrie des articles sanitaires en céramique.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 216 mDT. Son capital social s'élève à 20 000 DT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre parts sociales	Valeur nominale	%	Capital Souscrit (en DT)
AB-CORPORATION	1 000	10	50,0%	10 000
SANIMED	900	10	45,0%	9 000
Mouldi Belhaj	100	10	5,0%	1 000
<b>Total</b>	<b>2 000</b>		<b>100,0%</b>	<b>20 000</b>

#### ➤ Industrie de l'agroalimentaire

- **AGRIMED** : Société anonyme créée en 2001 et ayant son siège social à Sfax. La société a pour activité le conditionnement d'huiles d'olives et végétales et ayant comme partenaire le groupe G.R.A.M.M qui est un groupe italien de renommé dans l'agroalimentaire. La société dispose de nombreuses marques notamment, les marques d'huiles Safi et Frit's.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 64 997 mDT. Son capital social s'élève à 5 280 000 DT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit(en DT)
Karim Abdennadher	45 480	100	86,1%	4 548 000
International Sicar	3 913	100	7,4%	391 300
Société Ab Corporation	3 403	100	6,5%	340 300
Yassine Lâamouri	1	100	0,0%	100
Majid Aoudni	1	100	0,0%	100
SOPPEC	1	100	0,0%	100
ALIMPACK	1	100	0,0%	100
<b>TOTAL</b>	<b>52 800</b>		<b>100,0%</b>	<b>5 280 000</b>

- **BELDIMED** : Société anonyme créée en 2003 suite à la reprise des actifs de l'ancienne société BELDI et ayant son siège social à Mannouba. La société est spécialisée dans la production du lait UHT.

Au 31/12/2015, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires vu que l'usine est louée à la société SLD (filiale du groupe S.F.B.T) moyennant 30% des bénéfices net avant impôt et que cette dernière n'a pas réalisé de bénéfices en 2015. Son capital social s'élève à 4 200 000 DT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit (en DT)
SEABG	18 700	100	44,5%	1 870 000
AB-CORPORATION	16 331	100	38,9%	1 633 100
AGRIMED	6 951	100	16,6%	695 100
ANAS ABDENNADHER	10	100	0,0%	1 000
LOTFI ABDENNADHER	6	100	0,0%	600
ABDELMAJID AOUDNI	1	100	0,0%	100
YASSINE LAMOURI	1	100	0,0%	100
<b>Total</b>	<b>42 000</b>		<b>100,0%</b>	<b>4 200 000</b>

- **TUNISIE SUCRE** : est une société anonyme créée en 2007, sise au parc d'activité économique de Bizerte. La société a pour activité le raffinage de sucre. Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 78 141 mDT (37 209 841 USD). Son capital est de 47 272 184 \$ et se répartit comme suit :

Actionnaires	Montant (USD)	% du capital
Société ISI	31 199 676	66,0%
Etat Tunisien	6 580 555	13,9%
AB Corporation	4 708 620	10,0%
Al Karama Holding	3 672 615	7,8%
Carthago Group	1 073 362	2,3%
Karim Abdennadher	18 612	0,0%
Anas Abdennadher	18 612	0,0%
Lotfi Abdennadher	133	0,0%
<b>Total</b>	<b>47 272 184</b>	<b>100,0%</b>

\*(1 USD/ 1 TND) = 2,1

➤ **Commerce et distribution**

- **SOMOCER NEGOCE** : c'est une SARL créée en 2007 et dont le siège social est situé à Menzel Hayet, Monastir. La société a pour objet principal l'exportation et l'importation de marchandises et de produits, ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 11,8 mDT. Son capital social s'élève à 1 150 000 DT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre parts sociales	Valeur nominale	%	Capital Souscrit (en DT)
SOMOCER	11 400	100	99,1%	1 140 000
SOTEMAIL	100	100	0,9%	10 000
<b>Total</b>	<b>11 500</b>		<b>100,0%</b>	<b>1 150 000</b>

- **ABC GROS** : c'est une SARL créée en 1997 et dont le siège social est situé à Tunis. La société a pour objet la vente en gros de produits chimiques.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 10 798 mDT. Son capital social s'élève à 1 010 000 DT et il est détenu à concurrence de 99,99% par la société AB Corporation.

- **SOPPEC** : Société anonyme créée en 1998 et située à Sfax. La société a pour objet le commerce international de tous produits.

Au 31/12/2015, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. Son capital social s'élève à 375 000 DT et il est détenu à concurrence de 96% par la société AB Corporation.

- **SOPPEC INVEST**: SARL créée en 2009 et située à Tunis. La société a pour objet la vente en gros de produits chimiques.

Au 31/12/2015, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires. Son capital social s'élève à 50 000 DT et il est détenu à concurrence de 96% par la société AB Corporation.

- **ABDENNADHER BRICOLAGE CENTER (ABC)** : SARL créée en 1995. La société est spécialisée dans la vente des articles sanitaires, quincailleries et céramiques. ABC exploite 8 points de vente répartis sur la Tunisie cumulant une surface de vente de 12 896 m<sup>2</sup> et constituant ainsi le plus important réseau de distribution spécialisé du pays.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 13 612 mDT. Son capital social s'élève à 8 635 000 DT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit(en DT)
SOMOCER	587 500	10	68,0%	5 875 000
SOTEMAIL	270 000	10	31,3%	2 700 000
LOTFI ABDENNADHER	6 000	10	0,7%	60 000
<b>Total</b>	<b>863 500</b>		<b>100,0%</b>	<b>8 635 000</b>

- **ISIT** : SARL créée en 2008, ayant son siège social à Tunis. La société a pour activité le commerce international, elle est totalement exportatrice. Depuis sa création, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

Son capital social s'élève à 150 000 DT et détenu à raison de 30% par la société Ab Corporation.

➤ **Promotion immobilière**

- **AB-PROMOTION IMMOBILIERE:** SARL créée en 2006, ayant son siège social à Tunis. La société a pour activité la promotion immobilière.

Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 6 817 mDT. Son capital social s'élève à 3 000 000 DT et détenu à 52% par la société AB Corporation.

- **ABRAJ Tunis :** SARL créée en 2009, ayant son siège social à Tunis. La société a pour activité la promotion immobilière.

Au 31/12/2015, la société n'a pas encore réalisé de chiffre d'affaires du fait que le projet de construction d'un complexe résidentiel et commercial est en cours de réalisation. Son capital social s'élève à 150 000 DT et détenu à 10% par la société Ab Corporation.

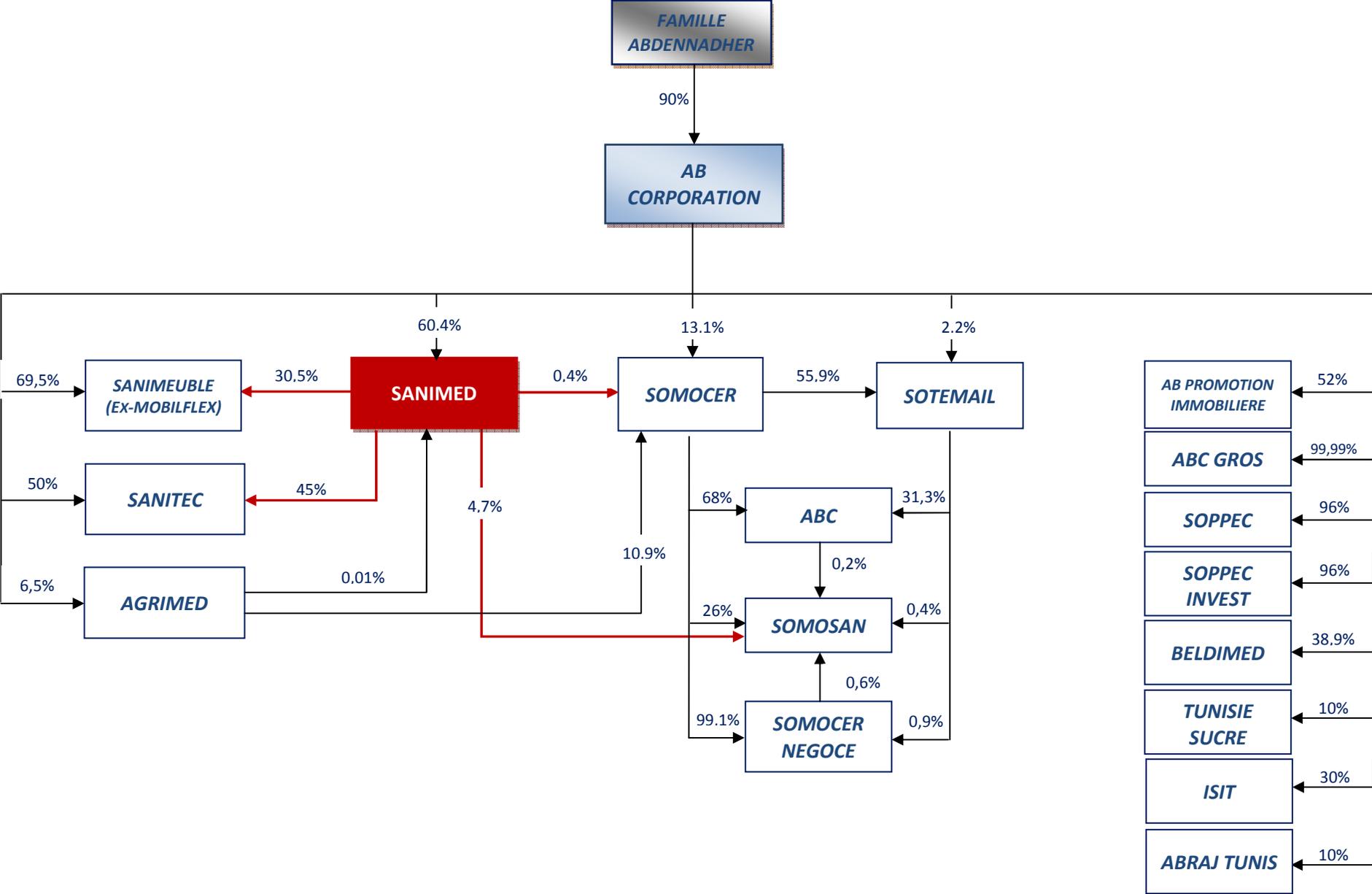
➤ **Société de gestion**

- **AB CORPORATION :** SA créée en 2005, ayant son siège social à Tunis et a pour activité la création, la promotion de sociétés et d'entreprises économiques dans tous le secteur d'activité en Tunisie ou à l'étranger. Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 630 mDT. Son capital social s'élève à 3 000 000 DT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit (en DT)
Lotfi ABDENNADHER	274 200	10	91,4%	2 742 000
Anas ABDENNADHER	200	10	0,1%	2 000
Latifa ABDENNADHER	200	10	0,1%	2 000
Rym ABDENNADHER	200	10	0,1%	2 000
Saba ABDENNADHER	100	10	0,0%	1 000
Maissa ABDENNADHER	100	10	0,0%	1 000
ATD SICAR*	25 000	10	8,3%	250 000
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>			<b>3 000 000</b>

\*Convention de portage

2.5.1. Schéma financier du groupe ABDENNADHER au 31/12/2015



## 2.5.2. Etat des participations entre les différentes sociétés du groupe au 31/12/2015

Société	AB CORPORATION	SANIMED	SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)	SOMOCER	ABC	SOTEMAIL	AGRIMED	SOMOCER NEGOCE	SOMOSAN	AB PROMOTION IMMOBILIERE	TUNISIE SUCRE	SOPPEC INVEST	SOPPEC	ABC GROS	BELDIMED	SANITEC	ISIT	ABRAJ Tunis
AB CORPORATION		60,4%	69,5%	13,1%		2,2%	6,5%			52,0%	10,0%	96,0%	96,0%	99,99%	38,9%	50,0%	30,0%	10,0%
SANIMED			30,5%	0,4%					4,7%							45,0%		
SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)																		
SOMOCER					68,0%	55,9%		99,1%	26,0%									
ABC									0,2%									
SOTEMAIL					31,3%			0,9%	0,4%									
AGRIMED		0,01%		10,9%														
SOMOCER NEGOCE									0,6%									
SOMOSAN																		
AB PROMOTION IMMOBILIERE																		
TUNISIE SUCRE																		
SOPPEC INVEST																		
SOPPEC																		
ABC GROS																		
BELDIMED																		
SANITEC																		
ISIT																		
ABRAJ Tunis																		

### 2.5.3. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe ABDENNADHER

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe ABDENNADHER recourent principalement au leasing et aux concours bancaires. Elles peuvent également émettre des billets de trésorerie et des crédits inter-sociétés.

### 2.5.4. Présentation sommaire du groupe AB Corporation au 31/12/2015

**AB CORPORATION** : SA créée en 2005, ayant son siège social à Tunis et a pour activité la création, la promotion de sociétés et d'entreprises économiques dans tous le secteur d'activité en Tunisie ou à l'étranger. Au 31/12/2015, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 630 mDT.

#### 2.5.4.1. Présentation des sociétés du Groupe AB Corporation au 31/12/2015

Le Groupe AB Corporation a été créé par M. Lotfi ABDENNADHER et est constitué actuellement de 8 sociétés réalisant un chiffre d'affaires global de 49,9 MDT en 2015 et dont l'effectif avoisine les 580 employés.

Le portefeuille d'activité du groupe peut être scindé en 4 pôles répartis comme suit :

- Industrie de la céramique et des articles sanitaires et industrie connexe : 3 sociétés ;
- Commerce et distribution : 3 sociétés ;
- Promotion immobilière : 1 société ;
- Société de gestion : 1 société.

#### Répartition des sociétés du groupe

Sociétés	Forme Juridique	Date de création	Nominal Actuel en DT	Capital social au 31/12/2015 en DT	Capital social actuel en DT	CA au 31/12/2015 en mDT	Objet social
AB CORPORATION	SA	25/04/2005	100	3 000 000	3 000 000	630	Création, promotion de sociétés et d'entreprises économiques
SANIMED	SA	27/04/1998	1*	7 200 000	8 640 000	28 706	Industrie des articles sanitaires
SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)	SARL	12/09/1994	10	2 000 000	2 000 000	2 723	Fabrication de meubles modulaires
AB PROMOTION IMMOBILIERE	SARL	04/04/2006	10	3 000 000	3 000 000	6 817	Promotion immobilière
SOPPEC INVEST	SARL	11/06/2009	10	50 000	50 000	0	Société de vente en gros de produits chimiques
SOPPEC	SARL	04/09/1998	75	375 000	375 000	0	Société de commerce international
ABC GROS	SARL	19/05/1997	10	1 010 000	1 010 000	10 798	Société de vente en gros de produits chimiques
SANITEC	SARL	31/12/2014	10	20 000	20 000	216	Fabrication d'équipements industriels liés à l'industrie des articles sanitaires en céramique.

\* Split de la valeur nominale de l'action de 100 à 1 dinar sur décision de l'AGE du 13/05/2016

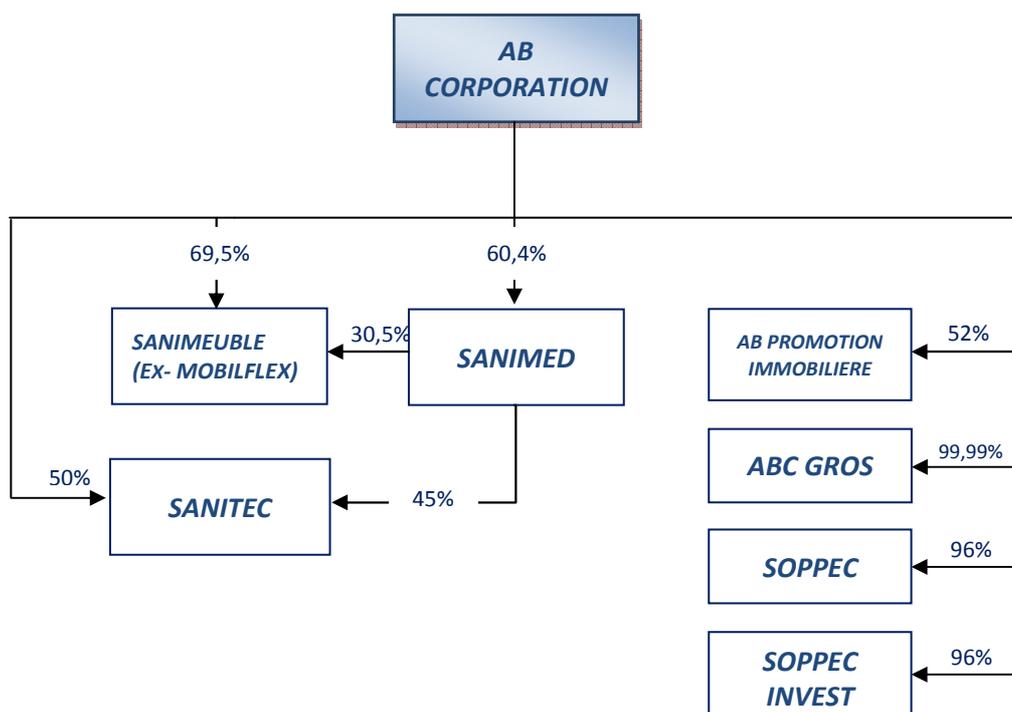
## Régimes/ statuts des sociétés du groupe

Sociétés	Résidence	Nationalité	Régime Fiscal des sociétés
AB CORPORATION	Résidente	Tunisienne	Droit commun
SANIMED	Résidente	Tunisienne	Droit commun
SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)	Résidente	Tunisienne	Droit commun
AB PROMOTION IMMOBILIERE	Résidente	Tunisienne	Droit commun assujettie partiellement à la TVA
SOPPEC INVEST	Résidente	Tunisienne	Droit commun
SOPPEC	Résidente	Tunisienne	Société de commerce international totalement exportatrice
ABC GROS	Résidente	Tunisienne	Droit commun
SANITEC	Résidente	Tunisienne	Droit commun

### 2.5.4.2. Dates clés et faits marquants l'historique du groupe AB Corporation entre le 31/12/2015 et la date d'élaboration du document de référence

Néant

### 2.5.4.3. Schéma financier du Groupe AB Corporation au 31/12/2015



## Présentation de la structure de AB Corporation au 31/12/2015

Le capital social de la société AB Corporation s'élève à 3 000 000 DT et se répartit comme suit :

Nom et Prénom ou Raison sociale	Nombre d'actions	Valeur nominale	%	Capital Souscrit (en DT)
Lotfi ABDENNADHER	274 200	10	91,4%	2 742 000
Anas ABDENNADHER	200	10	0,1%	2 000
Latifa ABDENNADHER	200	10	0,1%	2 000
Rym ABDENNADHER	200	10	0,1%	2 000
Saba ABDENNADHER	100	10	0,0%	1 000
Maïssa ABDENNADHER	100	10	0,0%	1 000
ATD SICAR*	25 000	10	8,3%	250 000
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>			<b>3 000 000</b>

\*Convention de portage

### 2.5.4.4. Etat des participations entre les sociétés du Groupe AB Corporation au 31/12/2015

Société	AB CORPORATION	SANIMED	SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)	AB PROMOTION IMMOBILIERE	SOPPEC INVEST	SOPPEC	ABC GROS	SANITEC
AB CORPORATION		60,4%	69,5%	52,0%	96,0%	96,0%	99,99%	50,0%
SANIMED			30,5%					45,0%
SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)								
AB PROMOTION IMMOBILIERE								
SOPPEC INVEST								
SOPPEC								
ABC GROS								
SANITEC								

### 2.5.4.5. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe AB Corporation entre le 31/12/2015 et le 31/07/2016

Néant.

### 2.5.4.6. Chiffres clés des sociétés du groupe AB Corporation au 31/12/2015

(En DT)

Sociétés	Produits d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Charges Financières nettes	Capitaux propres avant affectation	Total Passifs	Dividendes distribués
AB CORPORATION	630 000	630 000	241 786	-362 357	910 527	-72 172	29 973 404	0
SANIMED	28 814 761	28 705 893	4 426 881	3 014 372	945 823	13 733 360	41 154 061	0
SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)	2 726 294	2 723 286	168 050	97 620	41 955	361 326	1 497 613	0
AB PROMOTION IMMOBILIERE	6 852 568	6 816 718	1 309 523	603 970	693 888	1 895 595	8 919 537	0
SOPPEC INVEST	0	0	-13 926	-316 774	362 298	-1 935 941	2 992 964	0
SOPPEC	0	0	-17 473	-719 965	712 178	-5 032 988	18 879 619	0
ABC GROS	10 800 748	10 798 307	695 549	93 374	559 741	721 497	6 574 127	0
SANITEC	216 347	216 347	1 938	2 357	90	22 357	282 036	0

### 2.5.4.7. Engagements financiers des sociétés du groupe AB Corporation au 31/12/2015

(En DT)

Sociétés	Dettes à Moyen et Long Terme			Dettes à Court Terme		Engagement Total par filiale
	Leasing	Emprunts Bancaires	Autres emprunts	Leasing	Concours bancaires et autres passifs financiers	
AB CORPORATION	0	273 881		0	16 628 847	16 902 728
SANIMED*	1 128 600	15 778 420	7 000 000	0	7 878 003	31 785 023
SANIMEUBLE (Ex- MOBILFLEX)	84 397	0		39 762	166 132	290 291
AB PROMOTION IMMOBILIERE	110 652	0		55 735	522 071	688 458
SOPPEC INVEST	0	1 247 222		0	1 725 095	2 972 317
SOPPEC	0	0		0	14 067 145	14 067 145
ABC GROS		245 676				
SANITEC	0	0		0	2 997	2 997
<b>TOTAL</b>	<b>1 323 649</b>	<b>17 545 199</b>	<b>7 000 000</b>	<b>95 497</b>	<b>40 990 290</b>	<b>66 708 959</b>

\* Les engagements financiers de SANIMED tels qu'ils ressortent dans le tableau ci-dessus ne prennent pas en compte les engagements hors bilan, soit les effets escomptés non échus (3 533 952 dinars) et UNIFACTOR (155 366 dinars)

### 2.5.5. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du Groupe AB Corporation

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe AB Corporation recourent principalement au leasing et aux concours bancaires. Elles peuvent également émettre des billets de trésorerie et des crédits inter-sociétés.

### 2.5.6. Relations de la société SANIMED avec les sociétés du groupe AB Corporation au 31/12/2015

#### a/ Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe AB Corporation

##### Prêts octroyés :

- L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Les intérêts constatés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 35 000 dinars.

- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1er juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé le 1er janvier 2014 pour une durée de 3 années expirant le 31 décembre 2016.

Les intérêts constatés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 5 243 dinars.

Crédits reçus : néant

## **b/ Créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe AB Corporation**

### **Créances clients :**

- Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 36 781 dinars.
- Le compte client « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX) » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 112 545 dinars.

### **Dettes Fournisseurs :**

- L'achat auprès de la société « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX) » de marchandises pour un montant de 483 444 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX) » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 352 653 dinars.
- L'achat auprès de la société « SANITEC » de marchandises pour un montant de 227 007 dinars TTC. Le compte fournisseur « SANITEC » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 182 007 dinars.
- Les comptes fournisseurs « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 159 186 dinars.

## **c/ Apports en capitaux avec les sociétés du groupe AB Corporation**

Néant

## **d/ Dividendes ou autres rémunérations encaissées par la société SANIMED et distribués par les sociétés du groupe AB Corporation**

Néant

## **e/ Dividendes ou autres rémunérations distribués par la société SANIMED et encaissés par les sociétés du groupe AB Corporation**

Néant

## **f/ Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe AB Corporation**

Nantissement de 550 000 actions détenues par la société « AB CORPORATION » dans le capital de la société « SOMOCER » en garantie des créances de la société « SANIMED » relatives au prêt objet de la convention de billet de trésorerie conclue le 07/02/2015 d'un montant de 500 000 dinars et de la créance sur la cession des titres de la société « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX) » pour un montant de 600 000 dinars et objet du contrat de cession conclu le 31/12/2014.

## **g/ Chiffres d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe AB Corporation**

- La vente en 2015 à la société « SANITEC » d'un lot de fer pour un montant de 29 722 dinars TTC. Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 36 781 dinars.
- La vente à la société « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX) » de marchandises pour un montant de 413 207 dinars TTC. Le compte client « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX) » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 112 545 dinars.

## **h/ Achat ou vente d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou toutes autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe AB Corporation**

Néant

#### **i/ Prestations et services reçus ou donnés**

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20 000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1er juillet 2010.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2015 s'élève à 297 366 dinars TTC.

Les comptes fournisseurs « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 159 186 dinars.

#### **j/ Autres charges prises en charge par les sociétés du groupe AB Corporation**

Néant

#### **k/ Contrat de gestion**

Néant

#### **l/ Contrat de location**

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANITEC » pour une période d'une année commençant le 30 décembre 2014 et expirant le 29 décembre 2015 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 588 dinars TTC.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2015 s'élève à 7 059 dinars TTC.

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)» pour une période d'une année commençant le 01er janvier 2014 et expirant le 31 décembre 2014 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 5 882 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2015 s'élève à 74 111 dinars TTC.

#### **m/ Comptes courants débiteurs ou créditeurs**

Le compte courant de la société AB CORPORATION présente, au 31/12/2015 un solde débiteur de 1 135 000 DT.

Le compte courant de la société SOPPEC INVEST présente, au 31/12/2015 un solde débiteur de 103 107 DT.

#### **o/ Avances et acomptes**

Néant

#### **2.5.7. Relation de la société SANIMED avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe AB Corporation au 31/12/2015**

#### **a/ Prêts octroyés et crédits reçus de la part d'autres parties liées autres que les sociétés du groupe AB Corporation**

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 13 janvier 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 2 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2015.

Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 111 520 dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 15 489 dinars hors taxes.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 2 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2015.

Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 55 760 dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 8 446 dinars hors taxes.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 16 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2015.

Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à 50 724 dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 2 819 dinars hors taxes.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 06 mars 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé une fois au cours de l'exercice 2015.

Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à 40 496 dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 7 744 dinars hors taxes.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 07 avril 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 2 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2015.

Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 101 550 dinars.

Les commissions y afférentes se sont élevées à 14 084 dinars hors taxe.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 24 Février 2012 d'un billet de trésorerie d'un montant de 550 000 dinars souscrit par la société « SOMOCER NEGOCE » et converti en 2014 en 55 traites de 10 000 chacune. Le montant payé en 2015 s'élève à 100 000 dinars (soit 10 traites de 10 000 dinars chacune). Le compte « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 450 000 dinars.

#### **b/ Informations sur les engagements**

Néant

#### **c/ Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues**

Néant

#### **d/ Transfert de ressources et d'obligations**

Néant

#### **e/ Relations commerciales**

##### **Ventes-Clients**

- La vente à la société « ABC » de marchandises pour un montant de 86 360 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 15 109 dinars.

- La vente à la société "SOMOSAN" de marchandises pour un montant de 4 621 DT TTC.

#### **Achat-Fournisseurs**

- Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 57 082 dinars.
- Le compte fournisseur « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 14 930 dinars.
- Le compte fournisseur « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 1 247 dinars.
- L'achat auprès de la société « SOTEMAIL » de marchandises pour un montant de 1 026 dinars TTC. Le compte fournisseur « SOTEMAIL » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 429 dinars.

#### **f/ Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société SANIMED et distribués par les autres parties liées**

Néant

#### **g/ Dividendes et autres rémunérations distribués par SANIMED et encaissés par les autres parties liées**

Néant

#### **h/ Prestations de services reçues ou données**

- Les honoraires des formations assurées par « SANIMED » au profit de « SOMOSAN » au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à 4 621 dinars TTC.

#### **i/Engagements des dirigeants par rapport à la société SANIMED**

Néant

#### **j/Obligations et engagement de SANIMED envers les dirigeants**

- La rémunération nette du directeur général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8 000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2015 s'élève à un montant de 162 016 dinars.

- La rémunération nette du directeur général adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6 000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2015 s'élève à un montant de 119 780 dinars.

- Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.
- La prise en charge par la société des frais de voyage du nouveau président du conseil d'administration pour un montant de 24 969 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de voyage de l'ancien président du conseil d'administration pour un montant de 25 545 dinars.
- La prime du directeur général au titre de l'exercice 2014 servie en 2015 s'élève à un montant brut de 97 420 dinars.

- La prime du directeur général adjoint au titre de l'exercice 2014 servie en 2015 s'élève à un montant brut de 64 950 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général pour un montant de 40 645 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général adjoint pour un montant de 15 411 dinars.

#### **k/Jetons de présence**

- Les jetons de présence de l'exercice 2014 décidés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2015 pour un montant annuel brut de 75 000 dinars soit un montant net de 60 000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2015 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 75 000 dinars.

#### **l/Contrats de location**

Néant

#### **2.6. DIVIDENDES**

Néant

#### **2.7. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR**

Les actions de la société SANIMED ne sont négociées ni sur le marché local, ni à l'étranger. La société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

### 3.1. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

La société SANIMED opère dans le secteur des Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (IMCCV) qui compte principalement cinq branches d'activité dont la branche Céramique dans le cadre de laquelle exerce la société.

#### 3.1.1. Cadre réglementaire

##### a/ Lois régissant le secteur

La société SANIMED exerce une activité d'industrie manufacturière régie par le Code d'Incitation aux Investissements\* (CII) promulgué par la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et modifié par les textes subséquents ainsi que par la loi 2007-69 du 27 décembre 2007 relative à l'initiative économique.

##### b/ Organismes gouvernementaux intervenant dans le secteur des IMCCV

###### Le Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines

En attributions générales, le Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines se rapportant à l'industrie, aux industries agro-alimentaires, aux services connexes à l'industrie, à l'énergie, aux mines, à la coopération industrielle et à la sécurité industrielle, énergétique et minière.

Parmi ses attributions spécifiques :

- Procéder aux études nécessaires pour l'élaboration des programmes de mise à niveau ;
- Promouvoir, organiser et réglementer le secteur de l'industrie et des services ;
- Orienter, suivre et contrôler les investissements dans les industries manufacturières et services ;
- Elaborer et mettre en œuvre la législation et la réglementation en matière d'industrie et de services connexes.

Sous sa tutelle, plusieurs institutions interviennent directement ou indirectement dans le secteur des IMCCV.

###### L'Agence de promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)

L'APII est un établissement public chargé de la promotion du secteur industriel en tant que structure d'appui aux entreprises et aux promoteurs. Cette institution intervient à plusieurs niveaux dont notamment :

- La Gestion des Avantages financiers accordés aux entreprises implantées dans des zones de développement régional,
- La délivrance des attestations de dépôt de déclaration de projets d'investissement.

###### Le Bureau de Mise à Niveau

Cette entité relevant du Ministère de l'Industrie et de la Technologie, est chargée entre autres de la gestion des demandes d'avantages dans le cadre du FODEC (Fonds de Développement de la Compétitivité Industrielle) dont notamment les programmes de mise à niveau et les investissements technologiques à caractère prioritaires.

---

\* Les dispositions du code d'incitation aux investissements demeurent applicables jusqu'à l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la nouvelle loi sur l'investissement promulguée le 30 septembre 2016.

## Le Centre Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (CTMCCV)

Créé en 1982, le CTMCCV assure notamment les missions suivantes :

- L'assistance des industriels pour la mise en œuvre de leur système qualité,
- Le diagnostic stratégique et assistance technique de mise à niveau,
- La réalisation d'études d'impact pour les projets industriels ayant des rejets sur l'environnement,
- La conduite des essais de laboratoire.

## Le Centre d'Etudes et de Prospectives Industrielles (CEPI)

Ce centre assure une veille stratégique permanente en réalisant des études de positionnement stratégiques de secteurs industriels dont celui des IMCCV.

## L'Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie (ANME)

Le champ d'intervention de l'ANME englobe toutes les initiatives et actions visant à améliorer le niveau d'efficacité énergétique. La maîtrise de l'énergie est un parmi les axes de sa politique énergétique.

Parmi ses actions de maîtrise de l'énergie :

- L'audit énergétique obligatoire et périodique,
- La consultation préalable concernant les projets consommateurs d'énergie,
- La cogénération.

## L'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE)

Cette institution relevant du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, a pour principale mission la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution.

Elle intervient à plusieurs niveaux, notamment l'approbation des investissements qui présentent un risque de pollution ou un impact sur l'environnement.

### **3.1.2. Présentation générale du secteur des IMCCV**

Le secteur des IMCCV compte à fin décembre 2015, 450 entreprises employant 10 personnes et plus. L'effectif total de ces entreprises est de 30 272 personnes, soit 6% de l'effectif total du secteur industriel tunisien.

A fin décembre 2015, les investissements engagés par ces entreprises représentent 14,7% du total du secteur de l'industrie en Tunisie. Ces entreprises contribuent à hauteur de 2,4% dans les exportations de l'ensemble du tissu industriel en Tunisie.

Les exportations des IMCCV en 2015 totalisent 591,9 MDT.

Le nombre d'entreprises du secteur des IMCCV à participation étrangère est de 54 dont 13 entreprises sont totalement exportatrices.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs du secteur des IMCCV en 2015 comparés au secteur global de l'industrie en Tunisie :

Secteurs	Nombre d'entreprises*	Nombre d'emplois*	Investissement (MD)**	Exportations (MD)**
IMCCV	450	30 272	395,8	591,9
Total du tissu industriel Tunisien	5 447	504 533	2701,5	24 544,5
% des IMCCV	8,3%	6,0%	14,7%	2,4%

*Source : Etude AFAC Consulting 2016*

\* Indicateurs prenant en compte les entreprises ayant un effectif supérieur ou égal à 10 arrêtés à fin décembre 2015.

\*\* Indicateurs à fin décembre 2015

Le secteur des IMCCV est composé de 5 principales branches à savoir : les liants, les dérivés de ciment, **les produits en céramique**, le verre et les produits de carrière.

La branche céramique contribue à hauteur de 28,7% dans la valeur totale de la production du secteur des IMCCV en 2015. Elle est répartie en 5 sous branches **dont les articles sanitaires** qui représentent 8,4% de la production totale de la branche et 2,4% des IMCCV.

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs de 2015 des différentes branches du secteur des IMCCV en Tunisie :

Branche	Unité	Production			Investissement		Exportations		Importation	
		en Volume	en MDT	en %	en MDT	en %	en MDT	en %	en MDT	en %
<b>LIANTS</b>			<b>1 293,8</b>	<b>44,1%</b>	<b>244,7</b>	<b>61,8%</b>	<b>372,5</b>	<b>62,9%</b>	<b>5,0</b>	<b>1,2%</b>
Ciment Gris	1000 t	8 980	1 099,2	37,5%	223,2	56,4%	221,5	37,4%	3,7	0,9%
Ciment blanc	1000 t	403	93,0	3,2%	15,0	3,8%	80,3	13,6%	0,0	0,0%
Plâtre	1000 t	446	51,2	1,7%	4,0	1,0%	70,7	11,9%	1,3	0,3%
Chaux	1000 t	420	50,4	1,7%	2,5	0,6%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
<b>DERIVES DE CIMENT</b>			<b>270,1</b>	<b>9,2%</b>	<b>15,0</b>	<b>3,8%</b>	<b>15,0</b>	<b>2,5%</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0%</b>
Carreaux Mosaïques	Million m <sup>2</sup>	28	162,9	5,6%	10,0	2,5%	15,0	2,5%	0,0	0,0%
Produits divers et dérivés de ciment	1000 t	0	107,2	3,7%	5,0	1,3%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
<b>CERAMIQUE</b>			<b>840,9</b>	<b>28,7%</b>	<b>85,6</b>	<b>21,6%</b>	<b>135,0</b>	<b>22,8%</b>	<b>171,1</b>	<b>40,1%</b>
Tuiles et briques en terre cuite	1000 t	9 030	444,0	15,1%	30,0	7,6%	15,2	2,6%	0,0	0,0%
Carreaux Céramiques	Million m <sup>2</sup>	33	284,0	9,7%	37,0	9,3%	67,9	11,5%	80,7	18,9%
Articles sanitaires	1000 t	36	70,5	2,4%	15,6	3,9%	18,2	3,1%	14,4	3,4%
Porcelaines et articles ménagers	1000 t	12	38,0	1,3%	2,0	0,5%	29,2	4,9%	44,5	10,4%
Briques réfractaires	1000 t	9	4,4	0,2%	1,0	0,3%	4,6	0,8%	31,5	7,4%
<b>VERRE</b>			<b>186,2</b>	<b>6,4%</b>	<b>4,5</b>	<b>1,1%</b>	<b>25,4</b>	<b>4,3%</b>	<b>189,2</b>	<b>44,4%</b>
Transformation du Verre plat	1000 t	0	135,5	4,6%	2,5	0,6%	0,0	0,0%	92,8	21,8%
Verre creux	1000 t	49	50,7	1,7%	2,0	0,5%	25,4	4,3%	96,5	22,6%
<b>PRODUITS DE CARRIERE</b>			<b>341,0</b>	<b>11,6%</b>	<b>46,0</b>	<b>11,6%</b>	<b>43,9</b>	<b>7,4%</b>	<b>60,8</b>	<b>14,3%</b>
Extraction et transformation de pierres et de marbre pour la construction	1000 m <sup>2</sup>	2 496	238,6	8,1%	6,0	1,5%	43,9	7,4%	60,8	14,3%
Extraction et transformation de sable et de granulats	1000 m <sup>3</sup>	29	51,2	1,7%	40,0	10,1%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Autres produits de carrières	1000 m <sup>3</sup>	17	51,1	1,7%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
<b>Total Général</b>			<b>2 932,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>395,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>591,9</b>	<b>100,0%</b>	<b>426,1</b>	<b>100,0%</b>

Source : Etude AFAC Consulting 2016

### 3.1.3. Présentation du secteur de l'industrie des articles sanitaires en céramique

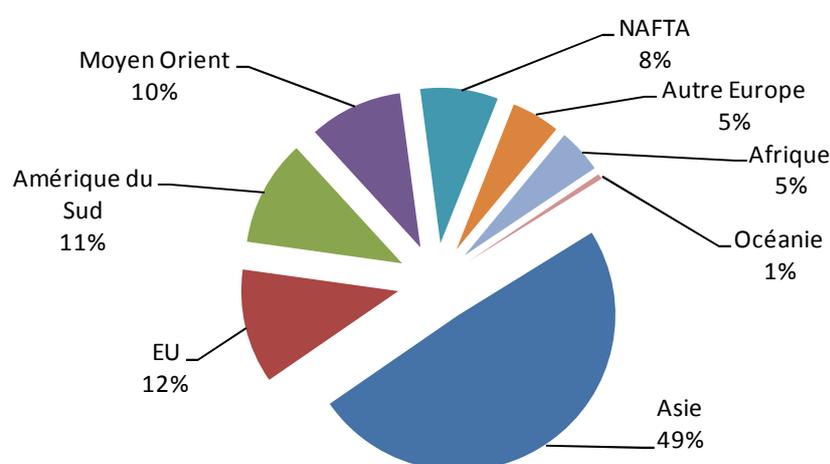
#### 3.1.3.1. A l'échelle internationale

##### La Production

Au cours de la décennie 2004-2014, la production mondiale des articles sanitaires est passée de 216,6 à 349,3 millions de pièces, soit une progression de 61,3%, correspondant à un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de +4,9%.

L'Asie est la plus grande zone de production au monde avec 172 millions de pièces produites en 2014. La Chine, avec une production de 120 millions de pièces en 2014, soit 34% de la production mondiale, est le plus grand producteur. Elle est suivie par le Brésil avec une production annuelle de 24 millions de pièces en 2014.

**Production mondiale par zone en 2014**



Le tableau suivant présente l'évolution 2004-2014 de la production mondiale d'articles sanitaires par zone de marché :

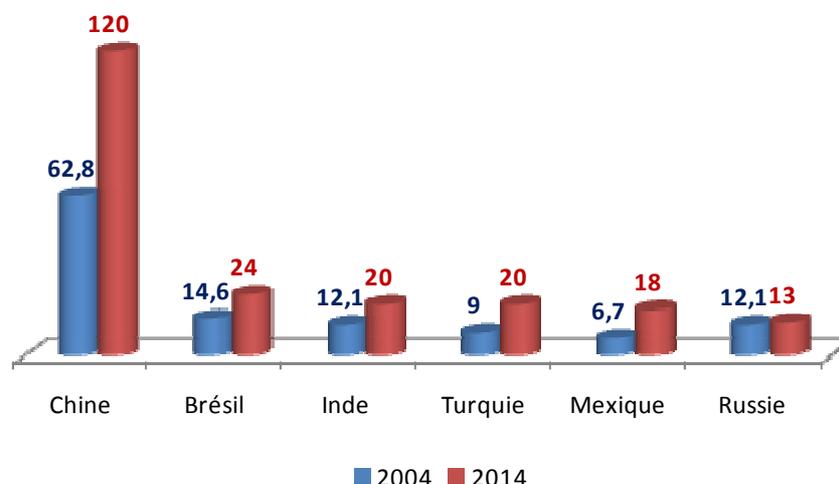
En millions de pièces	2004	en %	2014	en %	TCAM 14/04
<b>Asie</b>	93,1	43%	172,0	49%	6,3%
<b>EU</b>	44,6	21%	41,5	12%	-0,7%
<b>Amérique du Sud</b>	14,6	7%	38,5	11%	10,2%
<b>Moyen Orient</b>	12,0	6%	33,8	10%	10,9%
<b>NAFTA (*)</b>	33,9	16%	28,0	8%	-1,9%
<b>Autre Europe</b>	12,1	6%	17,5	5%	3,8%
<b>Afrique</b>	4,4	2%	16,0	5%	13,8%
<b>Océanie</b>	1,9	1%	2,0	1%	0,5%
<b>MONDE</b>	<b>216,6</b>	<b>100%</b>	<b>349,3</b>	<b>100%</b>	<b>4,9%</b>

Source : Etude AFAC Consulting 2016

(\*) : North American Free Trade Agreement (NAFTA) : zone de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Les principaux pays fabricants des articles sanitaires sont présentés dans l'histogramme suivant :

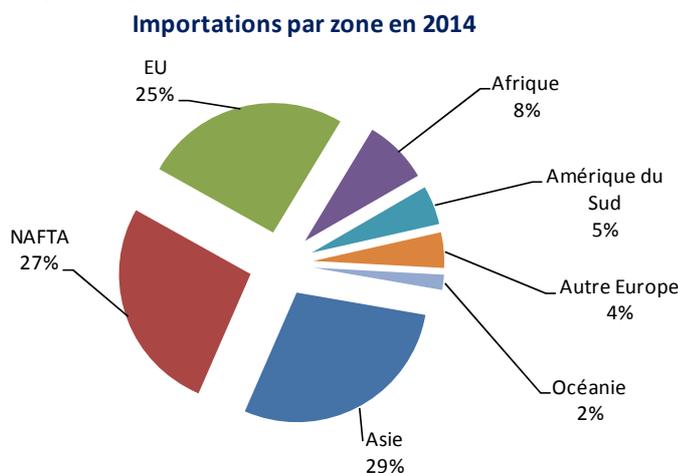
**Principaux pays fabricants des articles sanitaires  
2004 / 2014 en millions de pièces**



Source : Etude AFAC Consulting 2016

### Les Importations

Au cours de la décennie 2004-2014, les importations mondiales des articles sanitaires sont passées de 1 521 052 tonnes à 2 805 501 tonnes, soit une progression de 84,4%, correspondant à un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de + 6%.



Comme pour les exportations, l'Asie est la plus grande zone d'importation au monde avec une part de 29% en 2014.

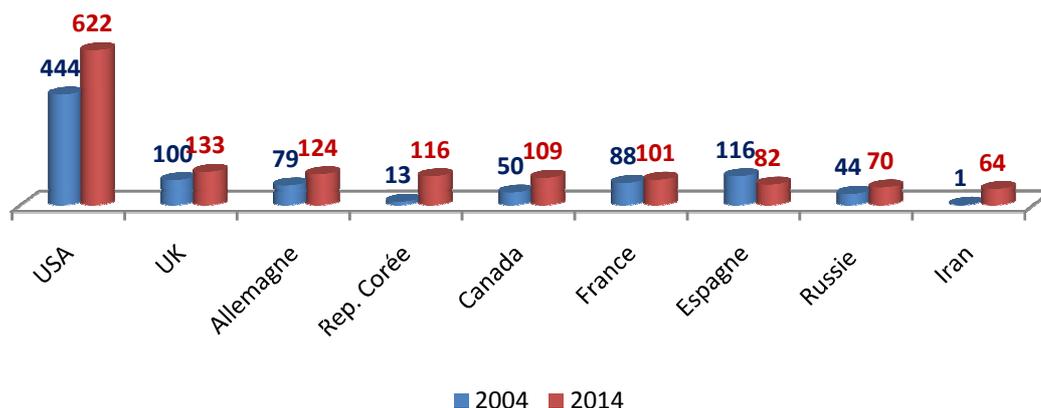
<i>En Tonnes</i>	<b>2004</b>	<b>en %</b>	<b>2014</b>	<b>en %</b>	<b>TCAM 14/04</b>
<b>Asie</b>	207 795	14%	805 725	29%	15%
<b>EU</b>	610 121	40%	713 372	25%	2%
<b>Autre Europe</b>	86 682	6%	124 190	4%	4%
<b>NAFTA</b>	501 646	33%	747 738	27%	4%
<b>Amérique du Sud</b>	57 684	4%	135 574	5%	9%
<b>Afrique</b>	39 853	3%	225 284	8%	19%
<b>Océanie</b>	17 271	1%	53 618	2%	12%
<b>TOTAL</b>	<b>1 521 052</b>	<b>100%</b>	<b>2 805 501</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>

Source : Etude AFAC Consulting 2016

Du côté des importations, la Chine ne compte pas parmi les neuf (9) premiers pays importateurs. Les USA sont les premiers importateurs d'articles sanitaires au monde avec 622 milles tonnes en 2014, soit 44% des importations mondiales, suivi de l'UK avec environ 133 milles tonnes.

Les principaux pays importateurs des articles sanitaires sont présentés dans l'histogramme suivant :

**Principaux pays fabricants des articles sanitaires 2004 / 2014 en millions de pièces**



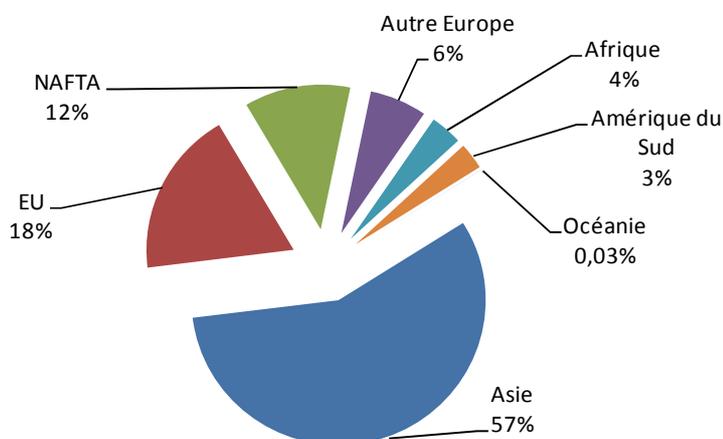
### Les Exportations

Au cours de la décennie 2004-2014, les exportations mondiales des articles sanitaires sont passées de 63,4 à 127 millions de pièces (équivalent à 2,8 millions de tonnes), soit une progression de 100,3%, correspondant à un taux de croissance annuel moyen (TCAM 14/04) de +7,2 %.

En 2014, environ 36% de la production mondiale a été vendue à l'extérieur des frontières du pays dans lequel il a été produit, comparativement à 29% il y a une décennie.

La part de l'Asie dans les exportations est passée de 20% en 2004 à 57% en 2014 accaparant la part la plus importante en 2014, suivie de l'UE avec une part de 18%.

**Exportation par zone en 2014**



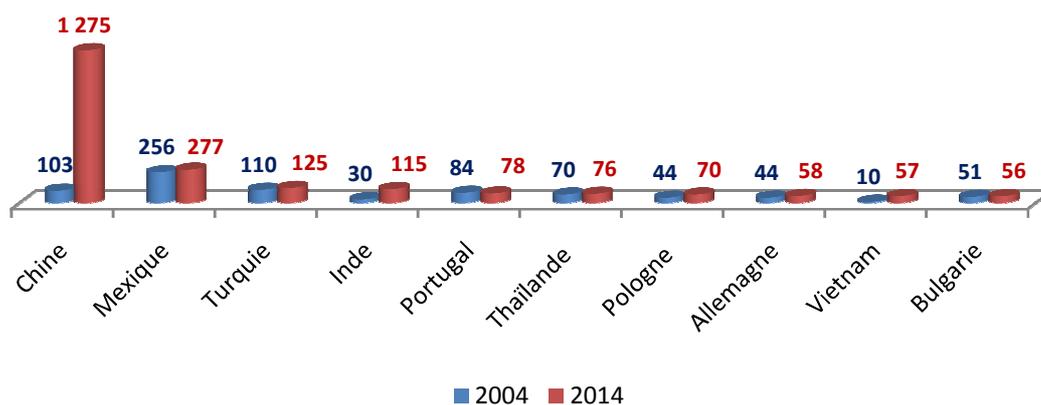
Le tableau suivant présente l'évolution 2004-2014 des exportations d'articles sanitaires par zone de marché :

<i>En Tonnes</i>	<b>2004</b>	<b>en %</b>	<b>2014</b>	<b>en %</b>	<b>TCAM 14/04</b>
<b>Asie</b>	300 566	20%	1 597 444	57%	18%
<b>EU</b>	555 594	37%	517 209	18%	-1%
<b>NAFTA</b>	294 183	19%	329 576	12%	1%
<b>Autre Europe</b>	147 031	10%	178 280	6%	2%
<b>Afrique</b>	39 165	3%	99 902	4%	10%
<b>Amérique du Sud</b>	182 222	12%	82 244	3%	-8%
<b>Océanie</b>	2 702	0%	847	0%	-11%
<b>TOTAL</b>	<b>1 521 463</b>	<b>100%</b>	<b>2 805 502</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>

Source : Etude AFAC Consulting 2016

Les principaux pays exportateurs des articles sanitaires sont présentés dans l'histogramme suivant :

**Principaux pays exportateurs des articles sanitaires 2004 / 2014  
en milliers de tonnes**



### 3.1.3.2. En Tunisie

Au 31/12/2015, sept (07) entreprises industrielles de 10 emplois et plus opèrent dans la branche des articles sanitaires en Tunisie.

La capacité installée de production annuelle de ces entreprises à fin 2015 avoisine les 56 730 tonnes soit l'équivalent de 2 664 762 pièces.

Les principaux produits fabriqués par ces entreprises sont les cuvettes WC, les lavabos, les bidets, les éviers de cuisines et les receveurs de douche.

Ces produits sont fabriqués principalement soit en Porcelaine Vitriifiée soit en Grès Fin.

#### **3.1.3.2.1. Les unités industrielles d'articles sanitaires en Porcelaine Vitriifiée et Grès Fin**

Parmi les sept (07) entreprises opérant sur le marché tunisien des articles sanitaires, quatre (04) fabriquent aussi bien les articles sanitaires en porcelaine vitriifiée qu'en grès fin ; il s'agit d'**IDEAL-SANITAIRE**, de **DURAVIT Tunisie (Ex :MTC)**, de **SANIMED** et de **SOMOSAN**.

Les articles sanitaires en porcelaine vitriifiée sont essentiellement les cuvettes WC, les lavabos, les bidets.

Les articles en grès fin sont les éviers de cuisines et les receveurs de douche.

En 2015, la capacité installée des entreprises opérant sur le marché tunisien des articles sanitaires est présentée dans le tableau suivant :

N°	Désignation	Capacité installée en tonnes	Capacité installée en pièces	Capacité installée en % (pièces)	Capacité installée en % des unités en activités (pièces)	Articles sanitaires pour	
						cuisines	salle de bains
1	IDEAL-SANITAIRE	21 000	1 000 000	37,5%	46,2%	X	X
2	<b>SANIMED</b>	<b>14 000</b>	<b>630 000</b>	<b>23,6%</b>	<b>29,1%</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
3	<b>DURAVIT Tunisie (Ex MTC)</b>	8 400	400 000	15,0%	18,5%	X	X
4	SOMOSAN (*)	10 500	500 000	18,8%	-	X	X
5	TUNIS-EVIERS	1 100	52 381	2,0%	2,4%	X	
6	Les Céramiques de Carthage	830	39 524	1,5%	1,8%		X
7	Autres (el Baraka, SGS..)	900	42 857	1,6%	2,0%		X
	<b>TOTAL</b>	<b>56 730</b>	<b>2 664 762</b>	<b>100,0%</b>			
	<b>Total (sans SOMOSAN)</b>	<b>46 230</b>	<b>2 164 762</b>		<b>100,0%</b>		

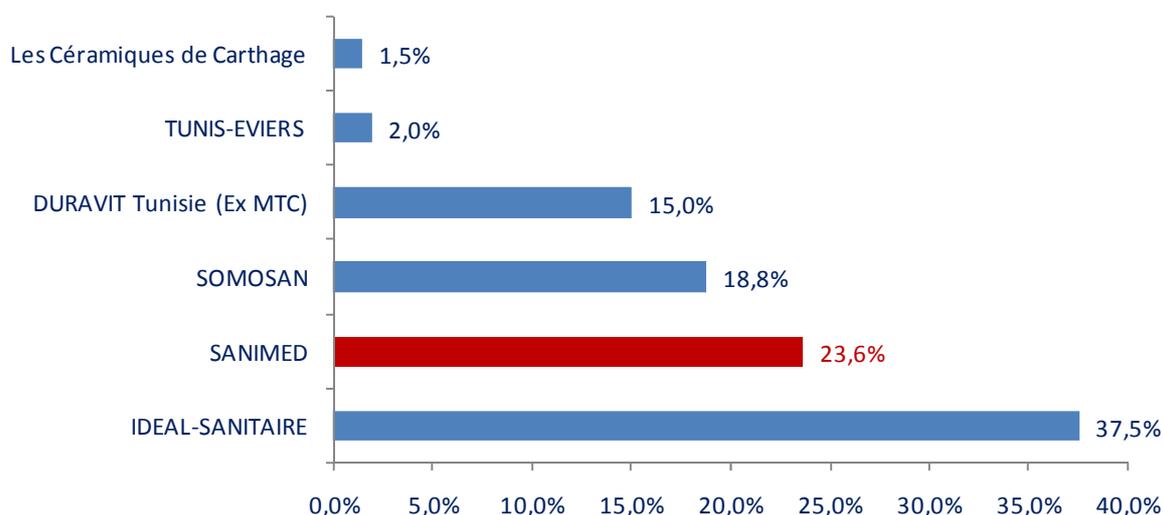
Source : Analyse AFAC Consulting -2016

(\*) en 2015 : la Sté SOMOSAN étant en arrêt d'activité

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, la capacité globale de 2015 des entreprises qui fabriquent des articles sanitaires avoisine les 56 730 tonnes soit l'équivalent de 2 664 762 pièces.

Il y a lieu de signaler que le taux d'utilisation pour certaines entreprises ne dépasse pas les 50% de leurs capacités totale de production.

#### Classement des sociétés en terme de capacité installée en pièces en 2015



La capacité installée des unités en activité du secteur en 2015 est de 46 230 tonnes soit l'équivalent de 2 164 762 pièces, et ce, suite à l'arrêt de l'activité de la société SOMOSAN. Cette dernière a été contrainte de suspendre son exploitation en raison du non raccordement de son usine sise à la zone industrielle de Metlaoui au réseau de gaz naturel, ce qui a pénalisé l'entreprise.

En termes de capacité installée en pièces, la société IDEAL-SANITAIRE occupe la première position avec une part de 37,5%, suivie de la société SANIMED (23,6%), de la société SOMOSAN (18,8%). La DURAVIT Tunisie (Ex MTC) occupe la quatrième position avec une part de 15%.

### 3.1.3.2.2. Les principaux indicateurs du marché tunisien des articles sanitaires en céramiques

#### A/ La production nationale

L'évolution de la production des articles sanitaires 2010-2015 est synthétisée dans le tableau suivant :

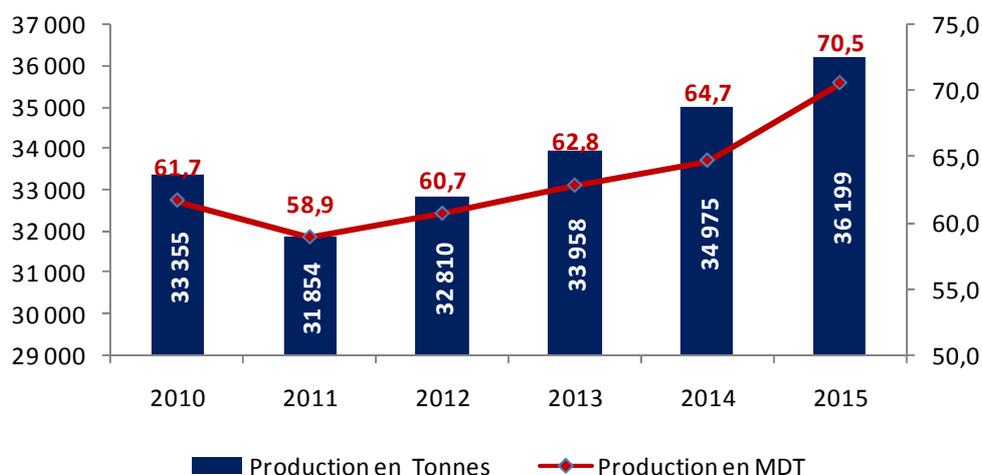
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TCAM 15/10
Production en MDT	61,7	58,9	60,7	62,8	64,7	70,5	2,7%
Evolution en %		-4,5%	3,0%	3,5%	3,0%	9,0%	
Production en Tonnes	33 355	31 854	32 810	33 958	34 975	36 199	1,6%
Evolution en %		-4,5%	3,0%	3,5%	3,0%	3,5%	
Production en pièces	1 588 333	1 516 857	1 562 381	1 617 047	1 665 558	1 723 846	1,7%
Evolution en %		-4,5%	3,0%	3,5%	3,0%	3,5%	

Source : Analyse AFAC Consulting -2016

En 2015, le volume de production des articles sanitaires est de 36 199 tonnes, soit une évolution de 3,5% comparé à 2014 (34 975 tonnes).

Le Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2010-2015) de la production des articles sanitaires en tonnes est de 1,6%.

#### **Evolution des articles sanitaires en Tunisie**



Le taux moyen d'utilisation de la capacité installée nationale en 2015 est de **63,8%**.

Le tableau suivant trace l'évolution de la production annuelle par entreprise de 2010 à 2015.

#### Production par entreprise en Tonnes 2010-2015

Société	Année					
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
IDEAL SANITAIRE	15 800	14 715	14 398	13 809	14 792	14 846
<b>SANIMED</b>	<b>10 090</b>	<b>10 098</b>	<b>10 907</b>	<b>11 940</b>	<b>11 683</b>	<b>13 853</b>
DURAVIT Tunisie (Ex : MTC)	5 000	5 000	6 000	5 000	5 500	5 700
SOMOSAN	-	-	109	1 899	1 500	-
AUTRES	2 465	2 041	1 396	1 310	1 500	1 800
<b>TOTAL (tonnes)</b>	<b>33 355</b>	<b>31 854</b>	<b>32 810</b>	<b>33 958</b>	<b>34 975</b>	<b>36 199</b>

Source : Analyse AFAC Consulting -2016

En 2015, les trois premières sociétés ont réalisé 95% de la production totale du secteur, IDEAL SANITAIRE étant en première place avec 41%, suivie de SANIMED avec 38,3%.

## **B/ Les importations**

Les importations des articles sanitaires concernent essentiellement les articles suivants :

- Eviers, lavabos, colonnes de lavabos, bidets et cuvettes d'aisance, en porcelaine et en matière céramique ;
- Baignoires en porcelaines et en matière céramique ;
- Réservoirs de chasses, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en porcelaine et en matière céramique.

L'évolution des importations des articles sanitaires 2010-2015 est synthétisée dans le tableau suivant :

	Année						Var 15/14	TCAM 15/10
	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Importations en valeur (en MDT)	13,2	14,8	16,2	14,9	15,8	14,4	-8,8%	1,8%
Importations en quantité (en Tonnes)	3 760	5 765	5 816	4 800	5 161	4 335	-16,0%	2,9%

*Source : Analyse AFAC Consulting -2016*

La valeur des importations en 2015 a diminué de 8,8% comparé à celle de 2014 passant de 15,8 MDT en 2014 à 14,4 MDT en 2015.

En volume, les importations ont baissé de 16% entre 2014 et 2015, ce qui se traduit par une hausse des prix à l'importation en 2015.

Le Taux de Croissance Annuel Moyen des importations TCAM (2010-2015) en tonnes est de 2,9%.

La Tunisie importe les articles sanitaires de l'Europe principalement du Portugal et d'Espagne, de l'Afrique du Nord et de quelques pays d'orient tels que l'Egypte et la Turquie.

Les importations en valeur de 2014 et 2015 par pays sont synthétisées dans le tableau suivant :

(En mDT)

Pays	2014	En %	2015	En %
Egypte	5 205	33,0%	3 394	23,5%
Turquie	1 784	11,3%	2 317	16,1%
Portugal	1 829	11,6%	2 144	14,9%
Espagne	1 492	9,5%	1 162	8,1%
Maroc	957	6,1%	971	6,7%
Pologne	803	5,1%	907	6,3%
Italie	769	4,9%	811	5,6%
Chine R.P.	903	5,7%	725	5,0%
Allemagne	584	3,7%	694	4,8%
Emirats Arabes Unis	757	4,8%	523	3,6%
République Tchèque	126	0,8%	307	2,1%
France	393	2,5%	269	1,9%
VIET NAM	-	-	53	0,4%
Bulgarie	93	0,6%	47	0,3%
ROUMANIE	-	-	36	0,3%
INDE	21	0,1%	28	0,2%
Autres	32	0,2%	17	0,1%
AUTRICHE	4	0,0%	11	0,1%
ETATS-UNIS	1	0,0%	1	0,0%
SUISSE	0	0,0%	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15 754</b>	<b>100%</b>	<b>14 418</b>	<b>100%</b>

Source : Etude AFAC Consulting 2016

Quatre pays contribuent à eux seuls à 62,5% des importations d'articles sanitaires en 2015, soit l'Egypte, la Turquie, le Portugal, et l'Espagne. Ces importations ont perturbé considérablement le secteur et les producteurs d'articles sanitaires en Tunisie. Certains produits importés d'Egypte et de Turquie ressemblent aux produits Tunisiens et sont de moindre qualité.

Le contrôle technique à l'importation est quasiment absent depuis 2011 et le nombre d'importateurs d'articles sanitaires ne cessent d'augmenter, il est passé de 35 en 2010 à 50 importateurs en 2015, soit une augmentation de + 42,86% en 5 ans.

### C/ les exportations

Les exportations des articles sanitaires concernent essentiellement les articles suivants :

- Eviers, lavabos, colonnes de lavabos, bidets et cuvettes d'aisance, en porcelaine et en matière céramique ;
- Baignoires en porcelaines et en matière céramique ;
- Réservoirs de chasses, urinoirs et appareils fixes similaires pour usages sanitaires, en porcelaine et en matière céramique.

L'évolution des exportations des articles sanitaires 2010-2015 est synthétisée dans le tableau suivant :

	Année						Var 15/14	TCAM 15/10
	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Exportations en valeur (en MDT)	17,1	11,3	19,4	23,8	17,4	18,2	4,6%	1,2%
Exportations en quantité (en Tonnes)	9 796	6 160	8 800	9 844	6 941	7 119	2,6%	-6,2%

En 2015, les exportations en valeur ont progressé de 4,6% comparées à celles de 2014 et restent plus importantes que les importations. En effet, les exportations totalisent 18,2 MDT dépassant ainsi les importations, qui s'élèvent à 14,4 MDT, de 26%.

Le Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2010-2015) des exportations en valeur est de 1,2%.

Les principales destinations à l'exportation des produits sanitaires en 2015 sont la Libye, l'Algérie, l'Allemagne et la France. Elles représentent 79,1% des exportations totales. Les exportations vers la Libye sont passées de 7,9 MDT en 2014 à 7 MDT en 2015, soit une baisse de 11%.

Le tableau ci-après présente les destinations des exportations de 2014 et de 2015 :

(En mDT)

Pays	2014	%	2015	%
Libye	7 907	45,5%	7 037	38,7%
Allemagne	2 255	13,0%	3 519	19,4%
Algérie	2 448	14,1%	2 355	13,0%
France	1 116	6,4%	1 454	8,0%
Maroc	447	2,6%	1 008	5,5%
Suède	573	3,3%	752	4,1%
Sénégal	241	1,4%	235	1,3%
Italie	366	2,1%	230	1,3%
Liban	289	1,7%	139	0,8%
Etats Unis d'Amerique	122	0,7%	133	0,7%
Mauritanie	206	1,2%	113	0,6%
Norvège	57	0,3%	96	0,5%
Mali	-	-	74	0,4%
Jordanie	104	0,6%	71	0,4%
Benin	49	0,3%	70	0,4%
Niger	7	0,0%	65	0,4%
INDE	-	-	65	0,4%
Nigéria	48	0,3%	57	0,3%
Koweït	42	0,2%	52	0,3%
Grèce	50	0,3%	52	0,3%
Côte D'ivoire	20	0,1%	51	0,3%
Tchad	-	-	45	0,2%
Burkina faso	22	0,1%	43	0,2%
DJIBOUTI	34	0,2%	38	0,2%
Turquie	0	0,0%	36	0,2%
Cameroun	20	0,1%	19	0,1%
ESPAGNE	-	-	17	0,1%
TOGO	-	-	17	0,1%
Rép.Centr africaine	15	0,1%	4	0,0%
Oman	18	0,1%	0	0,0%
Egypte	1	0,0%	-	-
Autres	915	5,3%	322	1,8%
<b>TOTAL</b>	<b>17 373</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 169</b>	<b>100,0%</b>

Source : Etude AFAC Consulting 2016

## D/ La consommation locale

Le calcul de la consommation nationale se base sur la formule suivante :

$$\text{Consommation} = \text{Production nationale} + \text{Importation} - \text{Exportation} \pm 10\% \text{ Variation de stock}$$

L'évolution de la consommation locale des articles sanitaires 2010-2014 est synthétisée dans le tableau suivant :

(En Tonnes)

Désignation	Année						Var 15/14	TCAM 15/10
	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Production	33 355	31 854	32 810	33 958	34 975	36 199	3,5%	1,6%
Importation	3 760	5 765	5 816	4 800	5 161	4 335	-16,0%	2,9%
<b>Offre Totale</b>	<b>37 115</b>	<b>37 619</b>	<b>38 626</b>	<b>38 758</b>	<b>40 136</b>	<b>40 534</b>	<b>1,0%</b>	<b>1,8%</b>
Variation de stock (± 10%)	3 712	3 762	3 863	3 876	4 014	4 053	1,0%	1,8%
Exportation	9 796	6 160	8 800	9 844	6 941	7 119	2,6%	-6,2%
<b>Consommation Nationale</b>	<b>23 608</b>	<b>27 697</b>	<b>25 963</b>	<b>25 038</b>	<b>29 181</b>	<b>29 362</b>	<b>0,6%</b>	<b>4,5%</b>

Source : Etude AFAC Consulting 2016

En 2015, la consommation nationale s'établit à 29 362 Tonnes contre 29 181 Tonnes en 2014, soit une légère augmentation de 0,6%.

Le Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2010-2015) de la consommation nationale est de 4,5%.

## E/ Taux de couverture des importations des articles sanitaires

Le tableau suivant présente une récapitulation des importations des articles sanitaires, des exportations et de l'excédent en MDT des 6 dernières années :

Désignation	Année						Var 15/14	TCAM 15/10
	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Montant des importations en MDT	13,2	14,8	16,2	14,9	15,8	14,4	-8,8%	1,8%
Montant des exportations en MDT	17,1	11,3	19,4	23,8	17,4	18,2	4,6%	1,2%
Excédent en MDT	3,9	-3,5	3,2	9,0	1,6	3,8	139,6%	-0,7%
Taux de couverture (%)	129,5%	76,4%	120,0%	160,2%	109,9%	126,0%	14,7%	-0,5%

Source : Etude AFAC Consulting – 2016

Le taux de couverture des importations par les exportations a diminué passant de 129,5% en 2010 à 126% en 2015.

Sur la période 2010-2015, la croissance moyenne des importations dépasse celle des exportations.

## F/ Comparaison des prix

### Prix de vente moyen local des articles sanitaires des opérateurs du marché tunisien

L'évolution du prix de vente moyen des articles sanitaires pratiqué par les opérateurs du marché tunisien se synthétise dans le tableau suivant :

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Prix de vente moyen local DT/ kg</b>	1,850	1,850	1,850	1,850	1,850	1,948

Source : Etude AFAC Consulting 2016

Le prix de vente moyen / Kg des articles sanitaires pratiqué par les opérateurs du marché tunisien en 2015 a augmenté de 5,3% comparé à celui de 2014, passant de 1,850 DT en 2014 à 1,948 DT en 2015.

#### Comparaison entre le prix à l'Export /prix à l'Import de 2010 à 2015

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Prix à l'Importation DT/ kg	3,506	2,57	2,779	2,904	3,063	3,326
Prix de vente à l'Export DT/ kg	1,744	1,838	2,204	2,215	2,503	2,552
Prix export - Prix import (DT)	-1,762	-0,732	-0,575	-0,689	-0,560	-0,774

Source : Etude AFAC Consulting 2016

Le prix moyen à l'export / Kg des articles sanitaires pratiqué par les producteurs nationaux est en progression de 46,3%, passant de 1,744 DT/Kg en 2010 à 2,552DT/Kg en 2015. Entre 2014 et 2015, la croissance n'a été que de 2%.

De même, le prix moyen à l'importation présente une tendance haussière de 2011 à 2015. Entre 2014 et 2015, la hausse est de 8,6%.

En 2015, le prix à l'importation dépasse le prix de vente à l'export de 30,3%.

#### G/ les investissements

L'évolution des investissements dans le secteur des articles sanitaires 2010-2015 se présente comme suit :

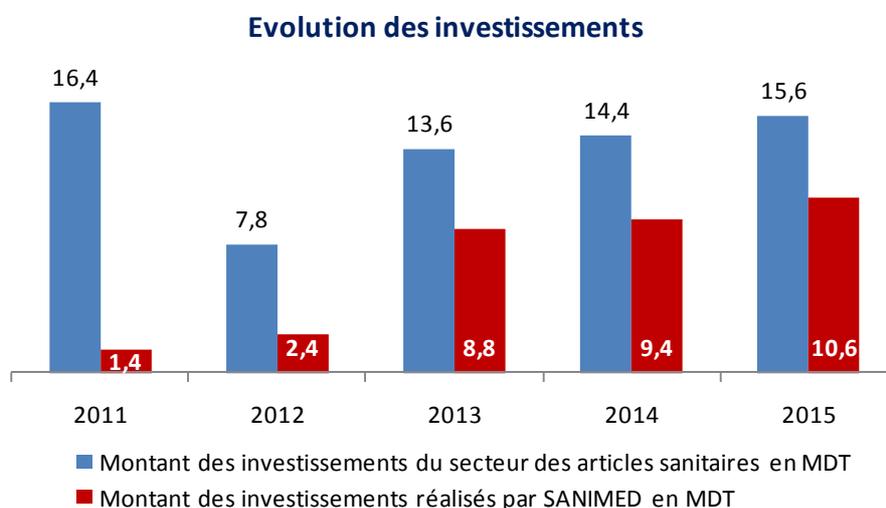
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TCAM 15/10
Montant de l'investissement en MDT	12,0	16,4	7,8	13,6	14,4	15,6	5,4%

Source : Etude AFAC Consulting 2016

Le Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2010-2015) des investissements est de 5,4%. L'investissement moyen annuel est de 13,3 MDT.

Les investissements de 2015 ont enregistré une hausse de 8,3% par rapport à 2014 passant de 14,4 MDT à 15,6 MDT.

Le cumul des investissements du secteur réalisés entre 2014 et 2015 est de 30 MDT dont 20 MDT revenant à la société SANIMED soit 67% du total.



### 3.1.3.2.3. Les perspectives de développement du secteur des articles sanitaires

#### A/ Prévisions de l'augmentation de la capacité de production du secteur des articles sanitaires

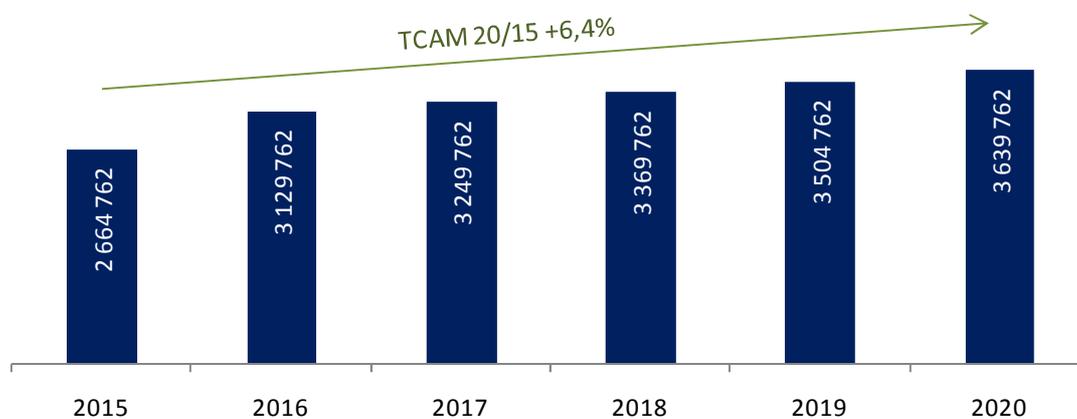
Les prévisions de l'augmentation de la capacité de production du secteur des articles sanitaires de 2015 à 2020 se présentent comme suit :

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM 20/15
Capacité en pièces	2 664 762	3 129 762	3 249 762	3 369 762	3 504 762	3 639 762	6,4%
Evolution en %	-	17,4%	3,8%	3,7%	4,0%	3,9%	
Capacité en tonnes	56 730	66 495	69 015	71 535	74 370	77 205	6,4%
Evolution en %	-	17,2%	3,8%	3,7%	4,0%	3,8%	

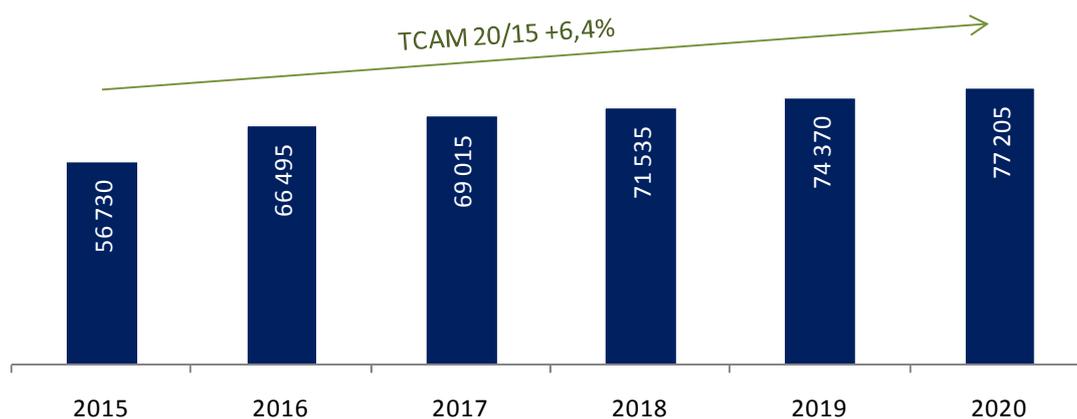
Source : Etude AFAC Consulting - 2016

Sur la période 2015-2020, la capacité de production en pièces du secteur des articles sanitaires augmentera de 36,6%, soit un Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2015-2020) de 6,4%.

#### Capacité de production du secteur des articles sanitaires en pièces



#### Capacité de production du secteur des articles sanitaires en Tonnes



Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la capacité de production en tonnes de 2015 à 2020 est également de 6,4%.

## B/ Plan quinquennal de développement : 2016 à 2020

Les taux de croissance prévus par le Ministère de l'Équipement et de l'Industrie sont présentés comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'évolution de la croissance du ciment (en %)	4%	5%	6%	8%	10%
Taux d'évolution de la croissance de la branche des articles sanitaire (en %)	8%	9%	10%	11%	12%
Taux d'évolution de la croissance du secteur de l'habitat (en %)	3%	4%	6%	8%	10%

Source : Etude AFAC Consulting - 2016

## C/ Prévisions de la consommation des articles sanitaires de 2016 à 2020

Les prévisions de la consommation des articles sanitaires de 2016 à 2020 se présentent comme suit :

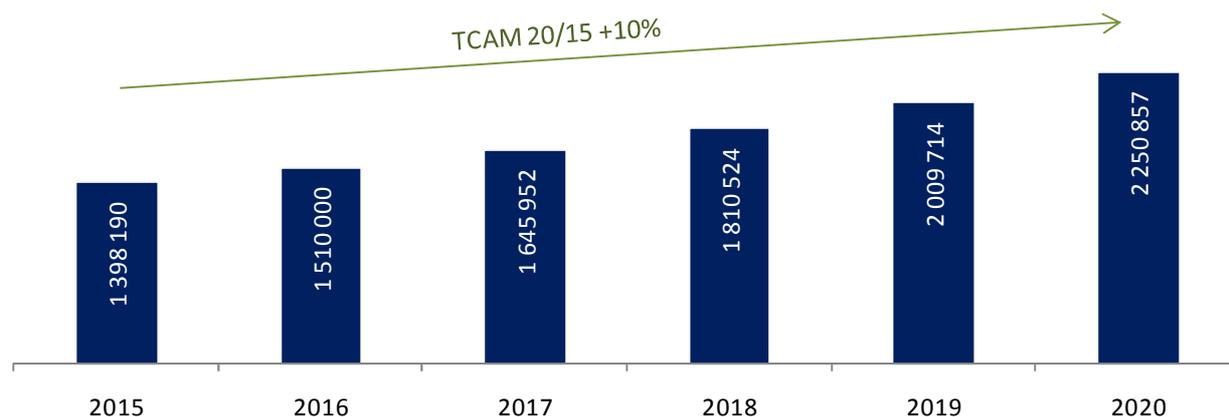
Année	2015 (*)	2016	2017	2018	2019	2020	TCAM 20/15
Prévisions des consommations en pièces	1 398 190	1 510 000	1 645 952	1 810 524	2 009 714	2 250 857	10,0%
<i>Evolution en %</i>		8,0%	9,0%	10,0%	11,0%	12,0%	
Prévisions des consommations en tonnes	29 362	31 710	34 565	38 021	42 204	47 268	10,0%
<i>Evolution en %</i>		8,0%	9,0%	10,0%	11,0%	12,0%	

Source : Etude AFAC Consulting 2016

\*consommation réalisée

Sur la période 2015-2020, la consommation en pièces du secteur des articles sanitaires augmentera de 61%, soit un Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2015-2020) de 10%.

### Evolution de la consommation du secteur des articles sanitaires en pièces



Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) de la consommation en tonnes du secteur des articles sanitaires sur la période 2015 à 2020 augmentera également de 61%. Soit un Taux de Croissance Annuel Moyen TCAM (2015-2020) de 10%.

### Evolution de la consommation du secteur des articles sanitaires en tonnes



D'après les prévisions de SANIMED, sa production atteindra 1 000 000 pièces d'ici fin 2020, soit environ 44% de la consommation prévisionnelle du pays.

#### **3.1.3.2.4. Le positionnement de SANIMED sur le marché des articles sanitaires en Tunisie**

Le marché tunisien des articles sanitaires se compose de 07 unités, dont quatre (04) d'entre-elles sont spécialisées en articles sanitaires en porcelaine vitrifiée et grès fin, il s'agit de :

- IDEAL-SANITAIRE,
- SANIMED,
- DURAVIT Tunisie (Ex :MTC),
- SOMOSAN.

#### **A/ En terme de capacité de production**

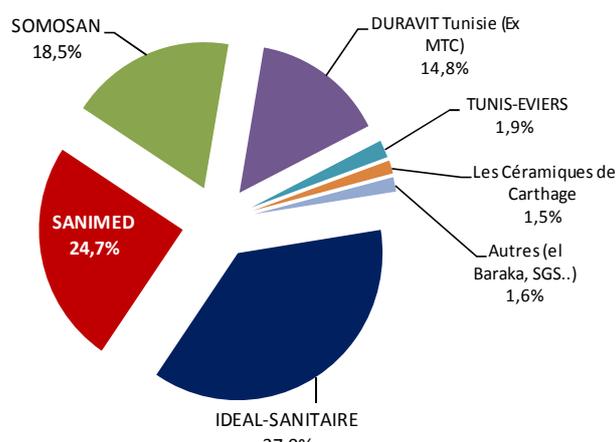
La capacité installée de toutes les unités industrielles d'articles sanitaires en porcelaines vitrifiée et grès fin en Tunisie s'établit en 2015 à 56 730 tonnes soit 2 664 762 pièces, répartie entre articles sanitaires pour salle de bains et cuisines.

En 2015	Capacité installée en tonnes	Capacité installée en pièces
Capacité installée du secteur	56 730	2 664 762
Part de SANIMED	14 000	630 000
<i>En %</i>	24,7%	23,6%

*Source : Etude AFAC Consulting 2016*

En terme de capacité de production, la part de SANIMED en Tonnes en 2015 est de **24,7%**.

### Positionnement des sociétés en terme de capacité installée en tonnes en 2015



Suite à la réalisation de l'extension de son usine, la capacité annuelle de production de SANIMED sera de 1 000 000 de pièces en 2016 soit une part de 32% de la capacité totale installée du secteur.

### B/ En terme de production

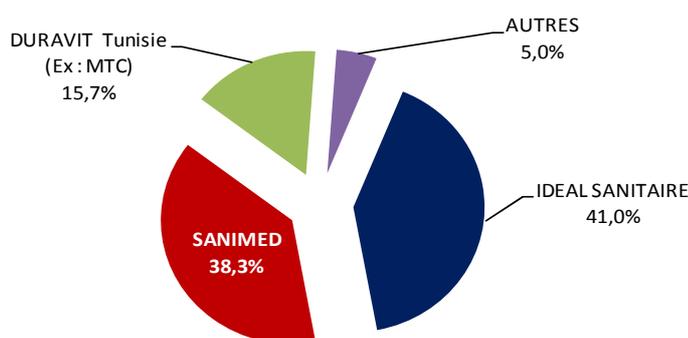
La production par entreprise en tonnes en 2015 est présentée dans le tableau suivant :

Entreprises	Production réalisée en 2015 (tonnes)	Taux / à la production nationale (%)	Classement
IDEAL SANITAIRE	14 846	41,0%	1 <sup>ère</sup>
<b>SANIMED</b>	<b>13 853</b>	<b>38,3%</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>
DURAVIT Tunisie (Ex : MTC)	5 700	15,7%	3 <sup>ème</sup>
SOMOSAN	-	-	-
AUTRES	1 800	5,0%	-
<b>Total</b>	<b>36 199</b>	<b>100,0%</b>	

En 2015, la production nationale des articles sanitaires en porcelaines vitrifiée et grès fin totalise 36 199 Tonnes.

La société SANIMED a produit **13 853** tonnes soit une part de **38,3%**.

### Part de chaque entreprise dans la production nationale en 2015



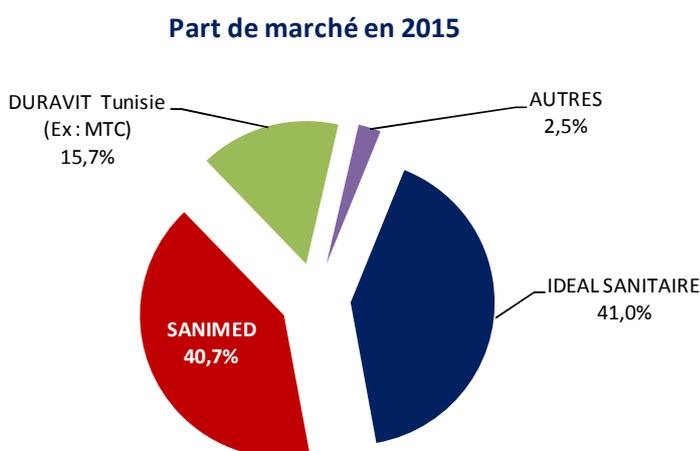
## C/ En terme de Chiffre d'affaires

La part de marché de chaque entreprise en 2015 est présentée dans le tableau suivant :

Entreprises	Chiffre d'affaires en 2015 en MDT	Part de marché (%)	Classement
IDEAL SANITAIRE	28,9	41,0%	1 <sup>ère</sup>
<b>SANIMED</b>	<b>28,7</b>	<b>40,7%</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>
DURAVIT Tunisie (Ex : MTC)	11,1	15,7%	3 <sup>ème</sup>
SOMOSAN	-	-	-
AUTRES	1,8	2,5%	-
<b>Total</b>	<b>70,5</b>	<b>100,0%</b>	

Source : Etude AFAC Consulting 2016

La part de marché de SANIMED en terme de chiffre d'affaires en 2015 est de **40,7%**.



### **3.2. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE SANIMED ET DE SON ACTIVITE**

SANIMED est une société anonyme créée en 1998 par le groupe ABDENNADHER avec un capital initial de 1,2 MDT.

La société opère dans le secteur des Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (**IMCCV**) qui compte principalement cinq branches d'activité dont **la branche Céramique**. Cette dernière est répartie en 5 sous branches dont **les articles sanitaires** dans le cadre de laquelle la société exerce.

L'activité principale de SANIMED est la conception, la production et la commercialisation d'articles sanitaires en porcelaine vitrifié et grès fin pour les salles de bain et cuisines.

La société est principalement détenue par la société AB-CORPORATION (60,36%) appartenant au groupe ABDENNADHER et ATD SICAR (27,8%) à travers un contrat de portage.

Son capital actuel s'élève à 8,640 MDT.

Son siège social et son usine sont situés à route de Gremda km 10,5 Sfax.

#### **3.2.1. Historique de la société**

Créée en 1998, SANIMED est une société industrielle spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles sanitaires en céramique ayant son siège social et son usine à Sfax.

Initialement, SANIMED a été créée sous la forme d'une SARL avec un capital social initial de 1,2 MDT, détenu à hauteur de 50% par le groupe ABDENNADHER et une participation de 20%

revenant aux fondateurs d'un groupe Italien, GSI, leader dans le domaine de l'industrie des articles sanitaires. Ce partenariat était aussi bien financier que technologique et a accompagné la société SANIMED dans son développement, ce qui lui a permis d'acquérir un savoir faire dans son domaine d'activité et ce, jusqu'à décembre 2009.

A cette date, ce partenariat a cédé sa participation dans le capital de la société au profit du groupe ABDENNADHER.

En mai 2000, SANIMED a été transformée en Société Anonyme.

Au 31/12/2015, le capital social de SANIMED s'élève à 7,2 MDT réparti en 72 000 actions de 100 DT chacune. L'AGE du 13/05/2016 a décidé une augmentation du capital de la société par incorporation de réserves pour passer de 7,2 MDT à 8,640 MDT et a également décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à 1 DT.

Actuellement, son capital social s'élève à 8,640 MDT.

SANIMED compte parmi les opérateurs de référence dans le domaine de l'industrie des articles sanitaires en porcelaine vitrifiée et grès fin pour les salles de bain et cuisines.

Les principales dates clés de la société SANIMED se résument comme suit :

Année	Evènements
1998	Création de la société SANIMED, SARL avec un capital initial de 1,2 MDT, détenu à 50% par des personnes morales et physiques du groupe ABDENNADHER et 20% des fondateurs du groupe Italien GSI.
2000	Changement de la forme juridique de la société en Société Anonyme. Démarrage de la production en mars 2000.
2002	Adhésion au premier programme de mise à niveau. Coût de l'investissement : 7,4 MDT.
2007	Certification au référentiel ISO 9001 (version 2000) en août 2007.
2009	Adhésion au deuxième programme de mise à niveau. Coût de l'investissement: 1,6 MDT. Plan réactualisé en 2015.
2010	Augmentation de la capacité annuelle de production passant de 400 000 à 630 000 pièces.
2012	Certification NF de plusieurs références de receveurs de douche par le CSTB France : attestation de la conformité du produit à des caractéristiques de sécurité et qualité. Ce certificat a accordé à SANIMED le droit d'usage de la marque NF APPAREIL SANITAIRE pour les produits objet de la décision. Décision de la réalisation d'une extension des unités de production afin d'augmenter la capacité annuelle pour passer de 630 000 pièces à 1 000 000 pièces.
2013	Recadrage du programme d'investissement et début des travaux d'extension des unités de production. Coût de l'investissement actualisé : 31,2 MDT. Objet de l'investissement : modernisation de l'outil industriel à travers l'acquisition d'un four tunnel, la modernisation des équipements de coulage, la robotisation des chaînes d'émaillage et augmentation de la capacité de production. Renouvellement de la certification au référentiel ISO 9001 (version 2008) en novembre 2013.
2014	Reconduction de la certification NF pour les receveurs de douche par le CSTB France ( Validité de Décembre 2014-Mars 2016).
2015	Actualisation du 2ème programme de mise à niveau portant sur un investissement présenté de 17 MDT, décision COPIL en date du 29 avril 2016. Prime accordée de 975 728 dinars. Fin des travaux d'extension des unités de production.
2016	Entrée en exploitation de la nouvelle unité de production en janvier 2016 et augmentation de la capacité de production de 630 000 à 1 000 000 de pièces. Reconduction de la certification NF pour les receveurs de douche par le CSTB France (Certificat en cours d'obtention). Finalisation en cours du projet d'introduction des titres de SANIMED sur le marché alternatif de la BVMT.

### 3.2.2. Description de l'activité de la société

La société SANIMED est spécialisée dans la production et la commercialisation d'articles sanitaires en céramique.

SANIMED produit de ce fait une vaste gamme d'éléments pour la salle de bain comprenant plusieurs modèles de lavabos, des consoles à encastrer, des cuvettes (WC) et leur réservoir à eau, des bidets, des receveurs de douche, des sets décorés ainsi que les éviers de cuisines.

Ces produits sont fabriqués en céramique, un matériau à haute performance, obtenu à partir de plusieurs matières premières et de minéraux tels que des argiles, du kaolin, du Feldspath, du sable siliceux, de la chamotte et d'autres auxiliaires tels que le carbonate de calcium.

Toute pièce sanitaire en céramique est constituée par un tessou ou support sur lequel un revêtement d'émail est appliqué.

La production des pièces sanitaires se classe en deux lignes :

- **Les pièces Sanitaires en Porcelaine Vitrifiée** (désignée par Vitreous China) : un produit à masse compacte non poreuse et vitrifiée ; la vitrification se définit par le pourcentage moyen d'eau absorbée ;
- **Les pièces Sanitaires en Grès Fin** : un produit à masse réfractaire ayant une teneur plus faible en phase vitreuse, d'où une légère porosité rendue inoffensive par la couche d'émail, ce qui limite les déformations à la cuisson et permet donc la fabrication de produits de grand format tel que les éviers de cuisines et les receveurs.

Cette classification se base essentiellement par rapport aux mix de matières premières utilisées pour leur fabrication.

#### 3.2.2.1. Processus de fabrication des articles sanitaires en céramique

Le processus de fabrication des articles sanitaires en céramique passe par plusieurs étapes représentées dans le schéma ci-dessous.

Les matières premières finement broyées sont malaxées avec de l'eau pour produire une barbotine d'argile ayant les caractéristiques requises.

Cette barbotine est ensuite stockée dans des cuves de stockage et des puits pour être utilisée pour le coulage.

La barbotine est versée dans des moules poreux en plâtre à gypse durci. SANIMED fabrique les moules dans son usine à partir de moules mères qu'elle importe.

L'interface entre la barbotine et la surface du moule permet l'extraction du liquide de la suspension pour former une coulée extrêmement solide sur la surface interne du moule. Ainsi un corps complètement solide est obtenu avant démoulage.

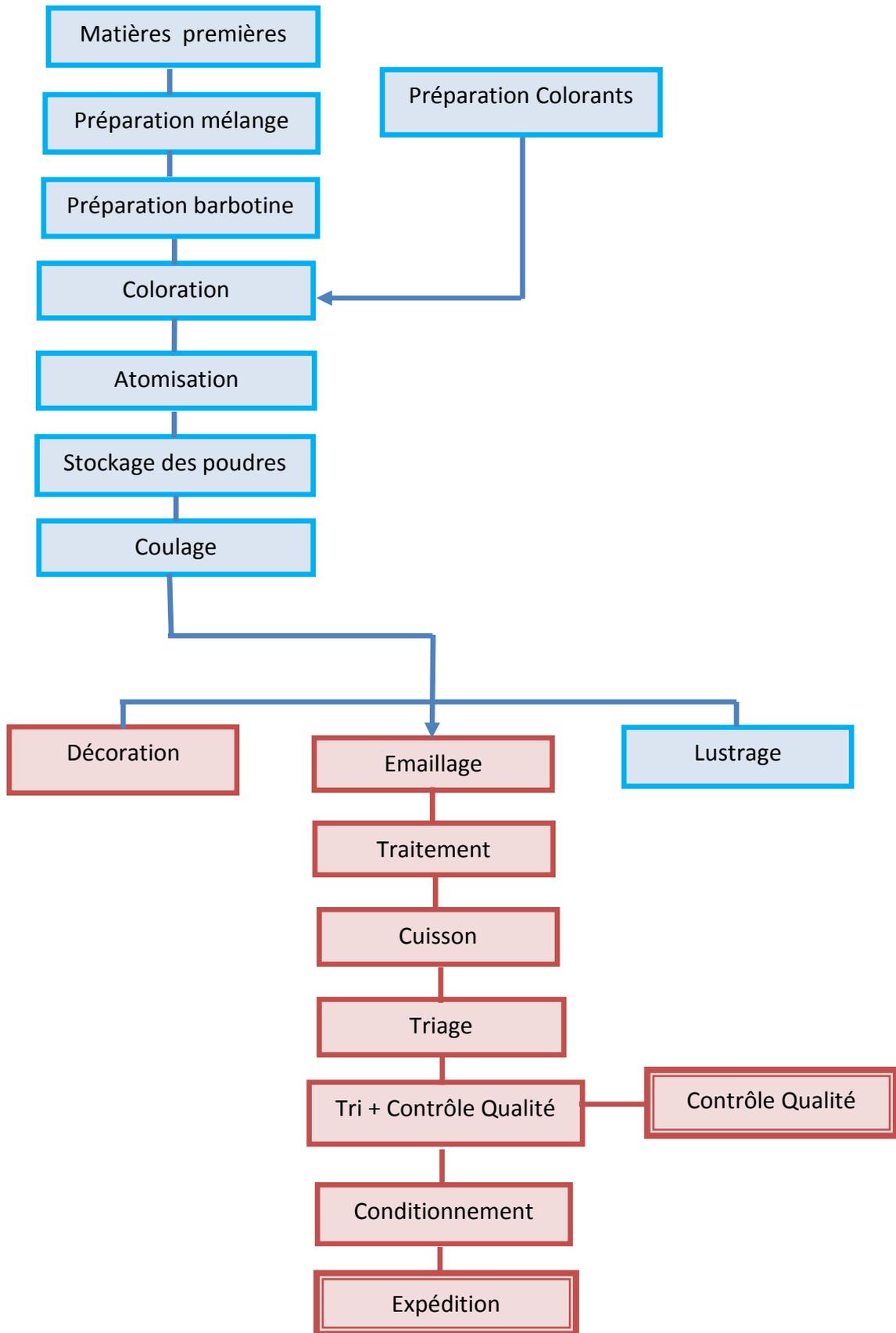
Les pièces doivent être séchées avant de pouvoir être travaillées ou transportées.

L'émail est appliqué directement sur toute ou sur une partie de la surface de l'argile et cuit à une température appropriée pour le produit en question. Cette température varie entre 1200 et 1210°C pour la porcelaine vitreuse et à environ 1220 °C pour le Grès Fin. La pulvérisation de l'émail donne à l'article sanitaire sa couleur et son éclat.

Pour obtenir la couleur ou les combinaisons de couleurs souhaitées, il faut associer des pigments à l'émail. La plupart de ces pigments sont des oxydes métalliques. La quantité de pigment utilisée est minime par rapport à la masse des matières premières (argiles) et des autres éléments constitutifs.

Le produit fini est déposé dans un entrepôt ou une zone de stockage pour être contrôlé, sélectionné, emballé, expédié et distribué.

**Le process de fabrication des articles sanitaires de la société SANIMED est le suivant :**



### 3.2.2.2. Equipements industriels actuels de SANIMED

Afin d'assurer les étapes du processus de fabrication des articles sanitaires, SANIMED dispose des principaux équipements suivants répartis par département de production :

➤ Des box et des caissons pour le stockage des matières premières

Les matières premières livrées en vrac (argiles, kaolins, sable....) sont chargés dans des box de grande capacité.

➤ Des installations pour la fabrication des moules

SANIMED fabrique les moules nécessaires au coulage des pièces de différentes typologies à l'usine à partir de moule mère qu'elle importe.

➤ Des équipements pour la préparation de la barbotine

Il s'agit principalement de broyeurs, de délayeurs, d'agitateurs, de vibro-tamis, de réservoirs de stockage, de pompes et de générateurs d'air chaud.

➤ Des installations pour le coulage (coulage semi-automatique)

C'est l'étape qui permet le façonnage de la pièce à partir de la barbotine et des moules qui donnent à la pièce sa forme définitive.

Les installations sont essentiellement des moules, des Générateurs d'air chaud, des chambres d'essais et de finition, des tourets de finition et des chariots de stockage.

➤ Des équipements pour le séchage et l'émaillage

Les produits crus seront séchés et nettoyés pour enlever toutes les impuretés puis émaillés.

Les équipements dont dispose SANIMED pour cette étape sont : des séchoirs, des cabines d'émaillage, des cabines d'inspection, des agitateurs à colonne pour l'émail, des vibro - tamis.

➤ Equipements pour la cuisson

SANIMED est dotée de trois fours de cuisson : un four tunnel de 60 m de longueur, d'une capacité de 1500 pièces/jour et de deux fours intermittents utilisés pour les fabrications à petites échelles ou pour une cuisson de cycle court.

➤ Une ligne de triage

Une fois sortis des fours, les articles sanitaires seront triés en vue de les classer par catégorie de choix. Le triage se fait manuellement. SANIMED classe ses produits finis en trois niveaux de choix en fonction de la qualité de production et de finition des pièces.

➤ Une ligne d'emballage des produits finis

Cette ligne assure l'emballage des produits finis dans des cartons ou sur palettes plastifiées pour être expédiés aux clients.

A côté des équipements liés directement au processus de production d'articles sanitaires, SANIMED dispose également de différents équipements périphériques et de service. Il s'agit notamment :

- des équipements de l'atelier d'entretien et de préparation de l'outillage de fabrication,
- des équipements de laboratoire,
- des équipements de manutention,
- des équipements de traitement de l'eau,
- des postes de transformation de la tension et de distribution de l'énergie électrique.

### 3.2.2.3. Gamme de produits fabriquée par SANIMED

La société SANIMED opère sur le marché des produits sanitaires.

Les produits fabriqués par SANIMED sont classés principalement en trois familles :

- Les séries sanitaires,
- Les receveurs de douche,
- Les éviers de cuisines,
- Autres.

- **Les séries sanitaires** : elles regroupent quatre éléments: le lavabo, la cuvette (WC), le réservoir à eau et le bidet.

Nous distinguons deux modèles de lavabo : monté sur colonne ou suspendu sur une demi-colonne.

Aussi, la cuvette (WC) ainsi que le bidet peuvent être fixés au sol ou suspendus au mur.

SANIMED conçoit et fabrique ses produits sous plusieurs formes et modèles. Chaque série sanitaire est désignée par une marque de commercialisation telle que CLIZIA, FEDRA, AZUR.....

La série sanitaire peut être simple de couleur blanche ou décorée avec des designs élaborés par le département Recherche et Développement de SANIMED.

Quelques exemples de séries sanitaires :



- **Les receveurs de douche** : ils sont fabriqués sous plusieurs dimensions et modèles. Ils peuvent être carré, rectangulaire ou angulaire, classique ayant une hauteur de 11 cm ou extra plat avec une hauteur de 6 cm.



- **Les éviers de cuisines :** ils sont fabriqués sous plusieurs dimensions, formes et finitions. Les dimensions varient de 90\*50 cm à 140\*60 cm. Ils peuvent être dotés d'un seul ou deux bacs de lavage, de finition unie ou avec une texture de surface, blanc ou en couleur.



- **Autres :** SANIMED regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines et d'autres qu'elle achète localement et revend (des abattants de cuvettes WC, des accessoires pour articles sanitaires...). Les produits fabriqués par SANIMED sont essentiellement les vasques à encastrer, les bols, les consoles à poser sur meuble. Les meubles sont les produits de SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX), une société du groupe ABDENNADHER.



### 3.2.2.4. Politique d'approvisionnement

La fabrication des produits sanitaires nécessite des matières premières locales et importées. L'importation de matières premières en 2015 représente 49% du total achats en valeur, ce qui garantit une pâte d'excellente qualité qui permet de maîtriser les rebuts et confère aux produits une bonne qualité mécanique et d'aspect.

La société SANIMED s'approvisionne principalement en argiles, kaolin, Feldspath, sable siliceux, chamotte et autres auxiliaires tels que le carbonate de calcium. Ses approvisionnements concernent également les pièces de rechange, outillage et matériel industriel, matière d'emballage et de conditionnement. Ses achats en énergies, électricité et gaz sont des achats non stockés.

Les principales matières premières utilisées ont connu durant les trois dernières années, non seulement une hausse des prix sur le marché international mais aussi ils ont subi l'effet de la variation des taux de change.

La société a pu amortir la hausse des prix des matières premières par le changement de certains fournisseurs offrant un meilleur prix. Par ailleurs, la société SANIMED bénéficie dans ses négociations avec ses fournisseurs de l'effet d'économies d'échelle du fait de l'augmentation de ses besoins suite à l'agrandissement de ses unités de production.

### **3.2.2.5. Circuit de distribution**

Les produits de SANIMED sont vendus aussi bien sur le marché local qu'à l'exportation.

**Sur le marché local**, SANIMED s'adresse au consommateur final et fait appel, pour l'acheminement de ses produits à trois (3) principaux acteurs :

- Les grossistes négociants,
- Les revendeurs, dont ABDENNADHER Bricolage Center, société du groupe ABDENNADHER,
- Les professionnels du secteur (promoteurs immobiliers ou hôteliers, les entrepreneurs...)

SANIMED assure une couverture de l'ensemble du marché tunisien qu'elle gère par zone.

**Pour ses exportations**, SANIMED traite directement avec ses clients distributeurs qu'elle prospecte tout en bénéficiant de la synergie avec les autres sociétés du groupe ABDENNADHER opérant dans le même secteur. Elle est présente dans plusieurs pays, notamment en France, en Libye et en Algérie.

SANIMED compte diversifier davantage son portefeuille clients à l'exportation, elle est en cours de prospecter de nouveaux marchés à fort potentiel dans le cadre d'un plan d'exportation solide qui guidera toutes ses activités à l'international.

### **3.2.2.6. Recherche et développement**

Les travaux de recherche et développement de SANIMED sont axés sur trois principaux plans : le design des produits, leurs performances techniques et leurs coûts de production. SANIMED a mis en place la technologie nécessaire pour concevoir et réaliser ses produits, développant ainsi des connaissances technologiques significatives en son sein.

Le processus de recherche et développement décrit les différentes étapes d'intervention pour chaque plan, et ce, afin de concevoir des produits en ligne avec les tendances du marché, répondant aux standards internationaux de qualité et qui soient compétitifs sur les marchés cibles.

Actuellement le travail de recherche est orienté vers des projets qui minimisent les coûts de production (matières premières, économie d'énergie, procédé de fabrication, modèles d'articles plus rentables etc.)

Au sein du département de recherche et développement de SANIMED, les équipes travaillent en parfaite collaboration avec les autres services de l'entreprise (marketing, production, qualité...), et ce, pour une meilleure concentration des efforts dans le but de réaliser les objectifs visés.

### **3.2.3. Politique de fixation des prix**

La fixation des prix de vente des produits SANIMED tient compte de deux facteurs :

- Le prix de revient du produit et,
- Le prix appliqué pour des produits similaires sur le marché local et étranger.

Les prix de revient sont calculés sur la base du coût matières du produit auquel sont imputées les charges directes de main d'œuvre et les charges indirectes.

Les prix de vente des produits SANIMED sont fixés par la direction générale sur proposition de la direction commerciale. A chaque début d'année, la direction générale et la direction commerciale mettent en place les procédures et conditions de vente en termes de délais de paiement, des remises et bonifications commerciales qui peuvent être accordées.

Les prix de vente dépendent aussi du niveau du chiffre d'affaires réalisé avec les clients.

Les prix à l'exportation sont généralement des prix contractuels fixés au moment de la concrétisation du marché à l'export et ce, en fonction de plusieurs critères dont notamment le volume des commandes contractuelles, la durée du contrat et la concurrence sur le marché en question.

### **Modalités de paiement**

Elles sont différenciées selon le client. SANIMED permet à ses clients fidèles et crédibles un paiement à terme pouvant atteindre 120 jours. Cependant, elle suit en permanence le niveau d'engagement des clients.

## **3.3. CERTIFICATIONS ET MISE A NIVEAU**

### **3.3.1. Certifications**

#### Certification ISO

SANIMED s'est engagée dans une démarche qualité et a été auditée et certifiée conforme au référentiel ISO 9001:2000 en octobre 2007 par l'organisme de certification TÜV CERT membre de la TÜV Rheinland Cert GmbH, dans le domaine de la conception, fabrication et commercialisation des articles sanitaires en porcelaine vitrifiée et grés fin pour les salles de bain et cuisines. Ce certificat est valable jusqu'à octobre 2010.

En novembre 2013, SANIMED a migré vers la version ISO 9001 : 2008 et a obtenu avec succès la certification par l'organisme TÜV Rheinland Cert GmbH, certification valable jusqu'à octobre 2016.

A la date d'élaboration du présent document, SANIMED est en cours de préparation de la migration vers la version ISO 9001:2015.

#### Certification NF

SANIMED a obtenu en mai 2012, la certification aux normes françaises -NF- de plusieurs références de Receveurs de douche par Afnor Certification du Centre Scientifique et Techniques du Bâtiment, CSTB France, qui a accordé à SANIMED le droit d'usage de la marque NF APPAREIL SANITAIRE pour les produits objet de la décision.

En décembre 2014, le CSTB France a reconduit cette certification pour une durée de 15 mois.

A la date d'élaboration du présent document, SANIMED a entrepris toutes les démarches nécessaires pour la reconduction de la certification NF.

### **3.3.2. Mise à niveau et Investissements à caractère prioritaire**

#### Mise à niveau

SANIMED a adhéré à deux programmes de mise à niveau, le premier étant en 2002, le second en 2009.

Le détail de ces dossiers de mise à niveau est récapitulé dans le tableau ci-dessous :

Réf dossier	Investissement prévu TND	Prime prévue TND	Prime débloquée TND	Situation
2002	7 389 544	362 800	265 320	Clôturé
2009-659*	17 010 375	975 728	58 685	En cours

*\*Ce deuxième PMN a été actualisé par SANIMED à deux reprises, la dernière en mars 2016. Le COPIL réuni en date du 29 avril 2016 a attribué à SANIMED une prime de 975 728 dinars. Le dossier est en cours de clôture.*

Investissements Technologiques à caractère Prioritaire (ITP)

Des subventions ITP ont aussi été accordées et se résument dans le tableau suivant :

<b>Réf dossier</b>	<b>Investissement TND</b>	<b>Prime prévue</b>	<b>Prime débloquée</b>	<b>Situation</b>
2007/290	7 210	7 200	1 400	Clôturé
2011/732	54 600	54 600	49 034	Clôturé
2014/1117	168 215	85 308	0	En cours

### 3.4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 31/12/2015

#### 3.4.1. Evolution et composition de la production

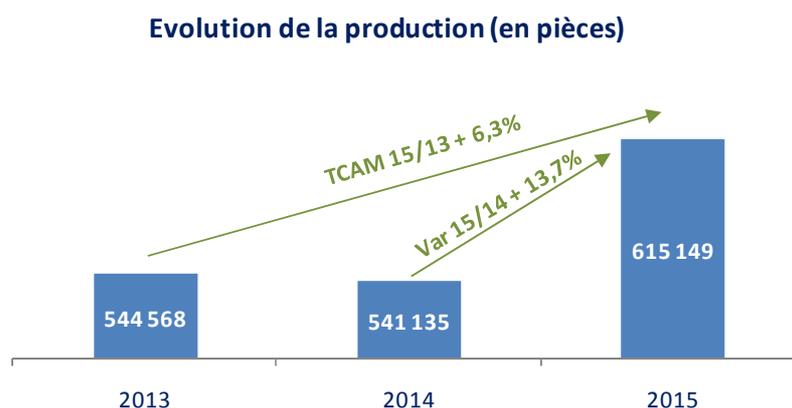
Les pièces sanitaires peuvent être regroupées au niveau de la production en deux lignes de produits :

- Les pièces Sanitaires en Porcelaine désignées par Vitreous China (VC) : il s'agit de produits à masse compacte non poreuse et vitrifiée. La vitrification se définit par le pourcentage moyen d'eau absorbée,
- Les pièces Sanitaires en Grès Fin (GF) : ce sont des produits à masse réfractaire ayant une teneur plus faible en phase vitreuse, d'où une légère porosité rendue inoffensive par la couche d'émail, ce qui limite les déformations à la cuisson et permet donc la fabrication de produits de grand format tel que les éviers de cuisines et les receveurs de douches.

Cette classification se base essentiellement par rapport aux matières premières utilisées pour leur fabrication.

#### Evolution de la production par ligne de produits (en pièces)

L'évolution de la production de la société SANIMED en pièces sur la période 2013-2015 se présente comme suit :



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la production des pièces sanitaires s'établit à 615 149 pièces en 2015 contre 544 568 pièces en 2013, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 6,3% sur la période considérée.

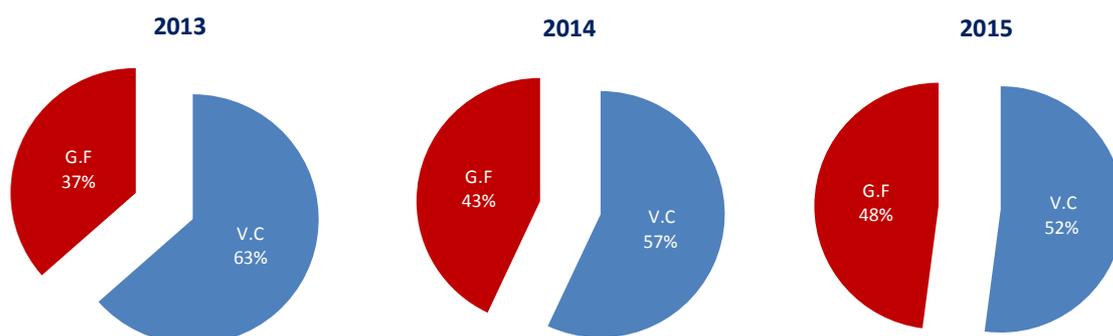
Par rapport à 2014, la production de l'année 2015 s'est accrue de 13,7%. Cette évolution résulte des optimisations et des améliorations opérées au niveau de l'outil industriel et le process de production suite aux investissements entrepris par la société depuis 2013.

La défalcation de la production totale en nombre d'unités par ligne de produit se présente dans le tableau suivant :

Quantités produits finis par ligne de produit (en pièces)					
Ligne de produit	2013	2014	2015	Var 15/14	TCAM 15/13
Vitreous China (V.C)	345 643	308 136	320 260	3,9%	-3,7%
Grès Fin (G.F)	198 925	232 999	294 889	26,6%	21,8%
<b>Total</b>	<b>544 568</b>	<b>541 135</b>	<b>615 149</b>	<b>13,7%</b>	<b>6,3%</b>

La ligne Vitreous China reste la famille phare de la production de la société. En effet, elle représente plus que 50% de la production en pièces sur les trois dernières années.

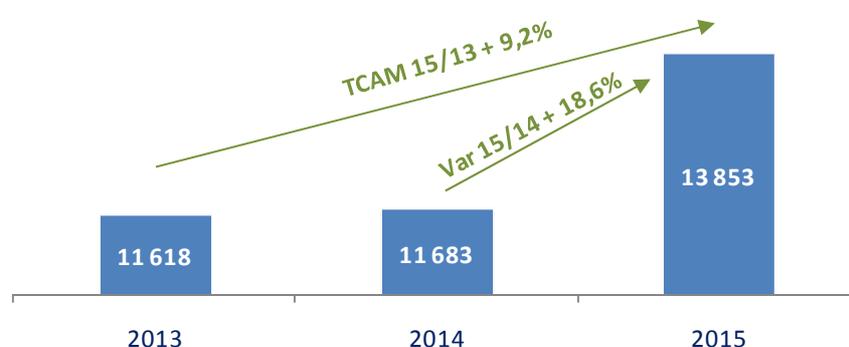
### Production par ligne de produit en pièces



### Evolution de la production par ligne de produit (en tonnes)

L'évolution de la production en tonnes de la société SANIMED sur la période 2013-2015 se présente comme suit :

### Evolution de la production (en tonnes)



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la production des pièces sanitaires s'établit à 13 853 tonnes en 2015 contre 11 618 tonnes en 2013, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 9,2% sur la période considérée.

Par rapport à 2014, la production de l'année 2015 a progressé de 18,6%.

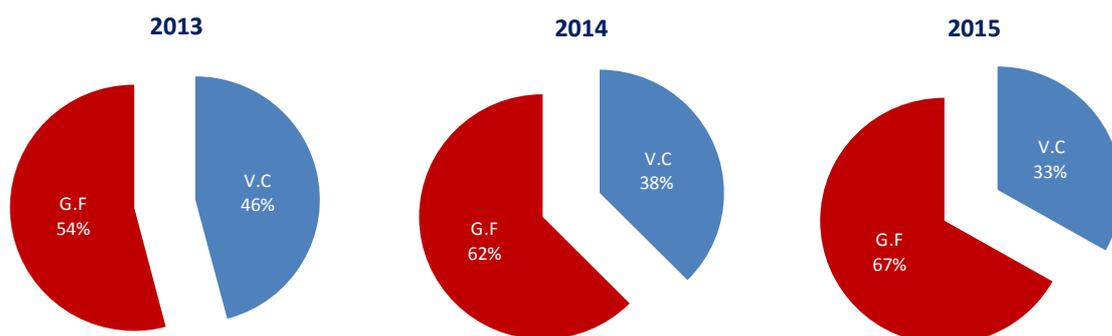
L'écart enregistré entre le taux de progression 2014/2015 en nombre de pièces (13,7%) et en tonnes (18,6%) provient du mix-produits fabriqués. En effet, les produits de la ligne Grès fin sont plus lourds que ceux de la ligne Vitreous China et leur volume de production en unité a évolué de 26,6% entre 2014 et 2015.

La défalcation de la production totale en tonnes par ligne de produit se présente dans le tableau suivant :

Quantités produits finis par ligne de produit (en tonnes)					
Ligne de produit	2013	2014	2015	Var 15/14	TCAM 15/13
Vitreous China (V.C)	5 334	4 386	4 598	4,8%	-7,2%
Grès Fin (G.F)	6 284	7 297	9 255	26,8%	21,4%
<b>Total</b>	<b>11 618</b>	<b>11 683</b>	<b>13 853</b>	<b>18,6%</b>	<b>9,2%</b>

La famille Grès fin représente plus que 50% de la production en tonnes.

### Production par ligne de produit en tonnes



#### 3.4.2. Evolution et composition des revenus

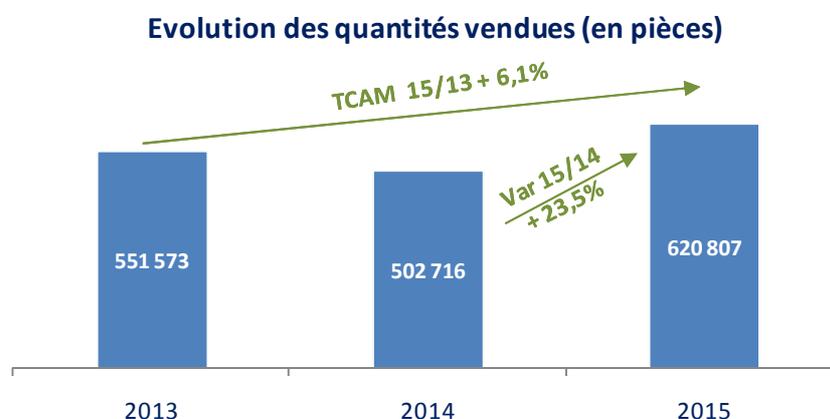
SANIMED gère la commercialisation de ses produits selon une classification en rapport avec l'usage du produit.

Les revenus de la société SANIMED se composent principalement de la vente des articles sanitaires en céramique regroupés selon les familles de produits suivantes :

- **Séries sanitaires en porcelaine** : elles sont composées d'éléments pour la salle de bains comprenant des lavabos montés sur colonne ou suspendu, des cuvettes (WC) à fixer au sol ou suspendus, les réservoirs de cuvettes et des bidets.  
Chaque série sanitaire est désignée par une marque de commercialisation telle que les séries CLIZIA, FEDRA, AZUR....
- **Eviers de cuisines** : sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et finitions.
- **Receveurs de douche** : sont commercialisés sous plusieurs modèles, dimensions et design.
- **Autres** : cette famille regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines et d'autres qu'elle achète et revend (des abattants de cuvettes WC, des accessoires pour articles sanitaires ...).

#### Evolution des quantités vendues par famille de produit

L'évolution des quantités vendues en pièces, toutes catégories confondues, sur les 3 dernières années, se présente comme suit :



La quantité vendue en pièces a progressé de 23,5% passant de 502 716 pièces en 2014 à 620 807 pièces en 2015.

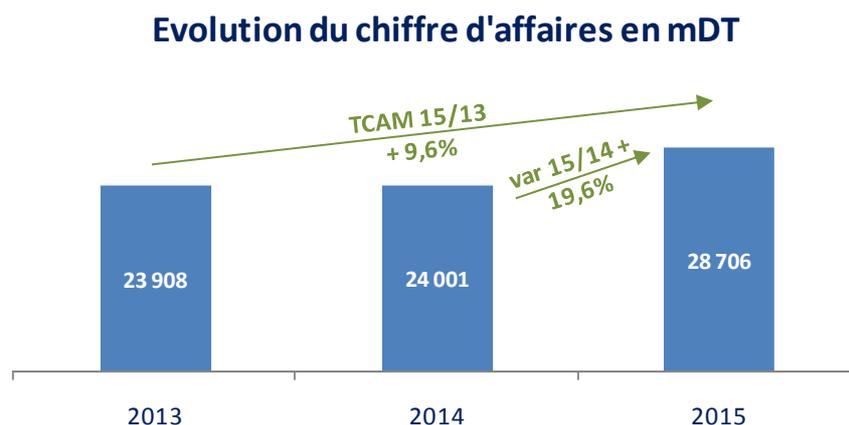
Sur les trois dernières années, SANIMED a enregistré un taux de croissance annuelle moyenne de 6,1%.

Quantités vendues par famille de produit en pièces						
	2013	2014	2015	Var 15/14 en nbre	Var 15/14 en %	TCAM 15/13
Séries Sanitaires (V.C)	326 560	278 668	325 581	46 913	16,8%	-0,2%
Eviers de cuisines (G.F)	57 196	55 227	72 641	17 414	31,5%	12,7%
Receveurs de douche (G.F)	142 913	144 598	177 585	32 987	22,8%	11,5%
Autres	24 904	24 223	45 000	20 777	85,8%	34,4%
<b>Total</b>	<b>551 573</b>	<b>502 716</b>	<b>620 807</b>	<b>118 091</b>	<b>23,5%</b>	<b>6,1%</b>

En 2015, la progression de la quantité vendue de 118 091 pièces par rapport à 2014 provient essentiellement de l'augmentation de la vente des pièces séries sanitaires (+46 913 pièces).

### **Evolution du chiffre d'affaires par famille de produit**

L'évolution du Chiffre d'affaires sur les 3 derniers exercices, se présente comme suit :



En 2015, la société SANIMED a réalisé un chiffre d'affaires de 28 706 mDT contre 24 001 mDT en 2014, soit une progression de 19,6%. Cet accroissement traduit l'existence d'un marché potentiel ainsi que la capacité de l'entreprise à l'exploiter.

Sur les trois dernières années, SANIMED a enregistré un taux de croissance annuelle moyenne de 9,6%.

Les ventes de SANIMED sont réparties entre trois familles de produits : Séries Sanitaires, Eviers de cuisine et Receveurs de douche.

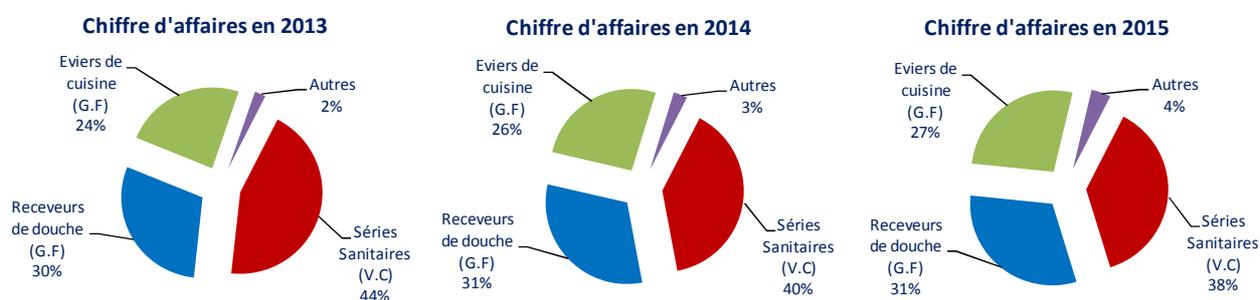
La rubrique « Autres » regroupe une variété de produits complémentaires dont certains sont fabriqués dans ses usines et d'autres qu'elle achète et revend (des abattants de cuvettes WC, des accessoires pour articles sanitaires ...).

L'évolution des ventes par famille de produit se synthétise dans le tableau suivant :

Chiffre d'affaires par famille de produit en mDT						
	2013	2014	2015	Var 15/14 en valeur	Var 15/14 en %	TCAM 15/13
Séries Sanitaires (V.C)	10 569	9 498	10 838	1 340	<b>14,1%</b>	<b>1,3%</b>
Receveurs de douche (G.F)	7 033	7 575	9 013	1 438	<b>19,0%</b>	<b>13,2%</b>
Eviers de cuisine (G.F)	5 773	6 264	7 763	1 498	<b>23,9%</b>	<b>16,0%</b>
Autres	533	663	1 092	429	<b>64,7%</b>	<b>43,1%</b>
<b>Total</b>	<b>23 908</b>	<b>24 001</b>	<b>28 706</b>	<b>4 705</b>	<b>19,6%</b>	<b>9,6%</b>

La progression du chiffre d'affaires entre 2014 et 2015 de 19,6%, soit en valeur 4 705 mDT, provenant quasiment à part égale des trois familles de produits.

La répartition du chiffre d'affaires par famille de produit, sur la période 2013-2015, se présente comme suit :



En 2015, les séries sanitaires occupent la première place au niveau des ventes réalisées avec une part de 38% du total chiffre d'affaires, suivies des receveurs de douche avec une contribution de 31% du total chiffre d'affaires.

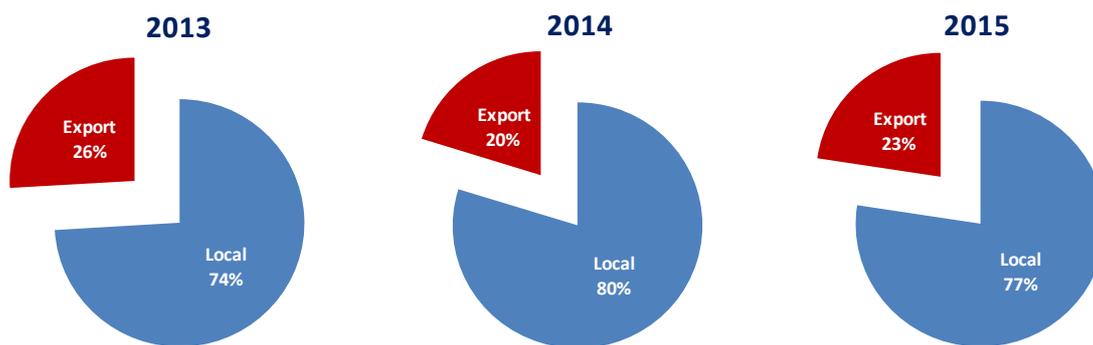
### Evolution du chiffre d'affaires par marché

Entre 2014 et 2015, le chiffre d'affaires total a enregistré une hausse de 19,6% expliquée par l'effet cumulé de :

- l'amélioration des ventes à l'export de 33,5% passant de 4 862 mDT à 6 491 mDT,
- la progression des ventes locales de 16,1% passant de 19 138 mDT à 22 215 mDT.

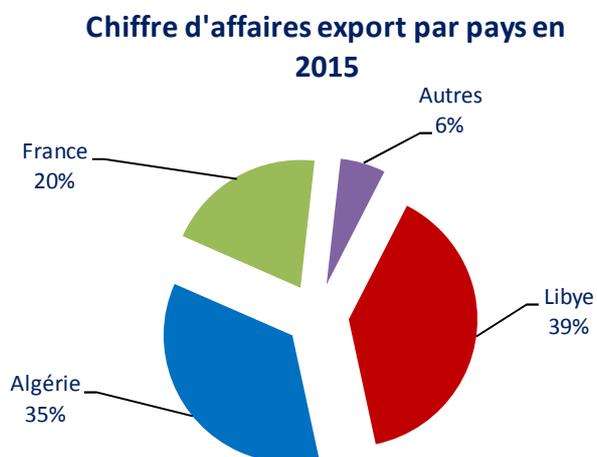
Chiffre d'affaires en mDT								
	2013	Contrib en %	2014	Contrib en %	2015	Contrib en %	Var 15/14	TCAM 15/13
Local	17 708	74,1%	19 138	79,7%	22 215	77,4%	16,1%	12,0%
Export	6 200	25,9%	4 862	20,3%	6 491	22,6%	33,5%	2,3%
Libye	3 899	62,9%	1 674	34,4%	2 540	39,1%	51,8%	-19,3%
Algérie	622	10,0%	1 219	25,1%	2 272	35,0%	86,4%	91,1%
France	863	13,9%	947	19,5%	1 306	20,1%	37,9%	23,0%
Italie	379	6,1%	321	6,6%	50	0,8%	-84,5%	-63,7%
Autres	436	7,0%	701	14,4%	323	5,0%	-53,9%	-13,9%
<b>Total</b>	<b>23 908</b>	<b>100,0%</b>	<b>24 001</b>	<b>100,0%</b>	<b>28 706</b>	<b>100,0%</b>	<b>19,6%</b>	<b>9,6%</b>

La ventilation du chiffre d'affaires entre le local et l'export, sur la période 2013-2015, se présente comme suit :



En 2015, les ventes à l'exportation représentent 23% du chiffre d'affaires de la société SANIMED contre 20% en 2014.

La contribution des principales destinations des ventes à l'export dans le chiffre d'affaires export de 2015 se présente comme suit :



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les principales destinations des ventes à l'export sont la Libye, l'Algérie et la France.

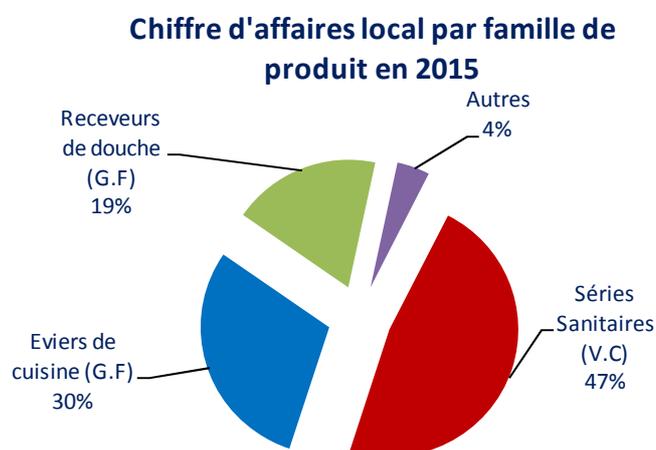
En 2015, les ventes vers la Libye représentent 39% du chiffre d'affaires à l'export. Les trois premières destinations contribuent à hauteur de 94,3% du chiffre d'affaires à l'export.

### Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires local

Le chiffre d'affaires local s'élève à 22 215 mDT en 2015 contre 19 138 mDT en 2014, soit une hausse de 16,1%.

Chiffre d'affaires local par famille de produit (en mDT)					
	2013	2014	2015	Var 15/14	TCAM 15/13
Séries Sanitaires (V.C)	9 351	8 995	10 554	17,3%	6,2%
Eviers de cuisine (G.F)	4 540	5 678	6 581	15,9%	20,4%
Receveurs de douche (G.F)	3 341	3 865	4 163	7,7%	11,6%
Autres	475	600	917	52,9%	39,0%
<b>Total</b>	<b>17 708</b>	<b>19 138</b>	<b>22 215</b>	<b>16,1%</b>	<b>12,0%</b>

La contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires local de 2015 se présente comme suit :



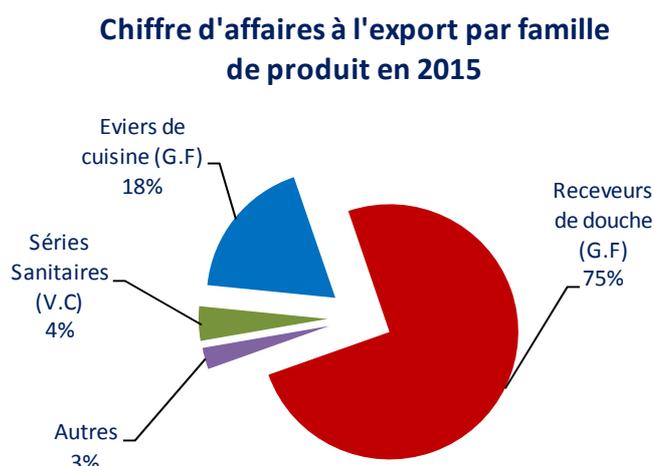
En 2015, la part la plus importante des ventes sur le marché local revient à la vente des séries sanitaires qui représente 47% du total chiffre d'affaires local.

### Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires export

Entre 2014 et 2015, le chiffre d'affaires export a augmenté de 33,5% passant de 4 862 mDT à 6 491 mDT.

Chiffre d'affaires export par famille de produit (en mDT)					
	2013	2014	2015	Var 15/14	TCAM 15/13
Séries Sanitaires (V.C)	1 218	503	284	-43,5%	-51,7%
Eviers de cuisine (G.F)	1 232	586	1 181	101,5%	-2,1%
Receveurs de douche (G.F)	3 691	3 710	4 850	30,8%	14,6%
Autres	59	63	175	176,8%	72,6%
<b>Total</b>	<b>6 200</b>	<b>4 862</b>	<b>6 491</b>	<b>33,5%</b>	<b>2,3%</b>

La contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires export de 2015 se présente comme suit :



En 2015, la part la plus importante des ventes sur le marché export revient à la vente des receveurs de douche qui représente 75% du chiffre d'affaires à l'export.

#### **Evolution du chiffre d'affaires par catégorie de client**

Le chiffre d'affaires réalisé par les 10 premiers clients de la société SANIMED s'élève à 13 102 mDT et 15 367 mDT respectivement en 2014 et 2015 représentant 54,6% et 53,5% du chiffre d'affaires total sur la même période.

#### **3.4.3. Evolution et composition des achats consommés**

Les achats consommés ont atteint 13 793 mDT courant l'exercice 2015 enregistrant une croissance annuelle moyenne de 9,6% sur la période historique 2013-2015.

Les matières premières consommées dans le cycle de production se composent essentiellement de l'argile, de la chamotte, des kaolins, des émaux et des pièces de rechange.

Les achats consommés se composent essentiellement de la consommation de matières premières ainsi que la consommation d'énergie, de matières consommables et d'emballage.

En mDT	2013	2014	2015	Var 2015/2014
Achat de matières consommées	5 981	5 249	6 303	20,1%
Variation de stock des matières premières	-571	269	478	77,7%
<b>Achats consommés de matières premières</b>	<b>5 410</b>	<b>5 518</b>	<b>6 781</b>	<b>22,9%</b>
Emballage	1 154	1 185	1 618	36,5%
Energie	2 179	2 569	3 150	22,6%
Matières consommables et autres	2 749	2 162	2 244	3,8%
<b>Total des achats consommés</b>	<b>11 492</b>	<b>11 434</b>	<b>13 793</b>	<b>20,6%</b>

### 3.4.4. Evolution de la marge brute

La marge brute sur les ventes de produits finis s'élève à 16 740 mDT au titre de l'exercice 2015 contre 13 748 mDT en 2014 et 13 571 mDT en 2013. Le Taux de Croissance Annuelle Moyenne sur la période 2013-2015 est de 11,1%.

Le taux de marge brute (marge brute /production) a connu une certaine stabilité sur la période 2013-2015 et s'élève à 55% en moyenne.

En mDT	2013	2014	2015	Var 2015/2014	TCAM 15/13
Produits d'exploitation	24 102	24 114	28 815	19,5%	9,3%
Variation de stocks des produits finis	-961	-1 068	-1 719	61,0%	-33,7%
<b>Production</b>	<b>25 063</b>	<b>25 182</b>	<b>30 534</b>	<b>21,3%</b>	<b>10,4%</b>
Achats consommés	11 492	11 434	13 793	20,6%	9,6%
<b>Marge Brute</b>	<b>13 571</b>	<b>13 748</b>	<b>16 740</b>	<b>21,8%</b>	<b>11,1%</b>
<b>Taux de marge brute(MB/Production)</b>	<b>54%</b>	<b>55%</b>	<b>55%</b>		

### 3.5. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE AU 30/06/2016

#### 3.5.1. Evolution et composition de la production

- En tonnes :

Quantités produits finis par ligne de produit (en tonnes)				
Ligne de produit	30/06/2016	30/06/2015	2015	Var 16/15 en %
Vitreous China (V.C)	3 357	2 141	4 598	56,8%
Grès Fin (G.F)	5 683	4 391	9 255	29,4%
<b>Total</b>	<b>9 040</b>	<b>6 532</b>	<b>13 853</b>	<b>38,4%</b>

Au 30/06/2016, la famille Grès fin représente plus de 60% de la production en tonnes.

- En pièces :

Quantités produits finis par ligne de produit (en pièces)				
Ligne de produit	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Var 16/15 en %
Vitreous China (V.C)	233 842	149 091	320 260	56,8%
Grès Fin (G.F)	181 069	139 908	294 889	29,4%
<b>Total</b>	<b>414 911</b>	<b>288 999</b>	<b>615 149</b>	<b>43,6%</b>

La ligne Vitreous China reste la famille phare de la production de la société. En effet, elle représente plus que 50% de la production en pièces au 30 juin dernier avec une progression de la production du 30/06/2015 au 30/06/2016 de près de 57%.

#### 3.5.2. Evolution et composition des revenus

L'activité de SANIMED a enregistré une nette amélioration au cours des six premiers mois de l'année 2016. Le chiffre d'affaires est passé de 14 890 mDT au premier semestre 2015 à 16 579 mDT durant la même période de l'année 2016.

### Evolution du chiffre d'affaires par famille de produits

Famille de produits	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Var 16/15 en %
Séries Sanitaires (V.C)	6 216	5 949	10 838	4,50%
Receveurs de douche (G.F)	5 886	4 497	9 013	30,90%
Eviers de cuisine (G.F)	4 411	3 860	7 763	14,30%
Autres	66	584	1 092	-88,70%
<b>Total</b>	<b>16 579</b>	<b>14 890</b>	<b>28 706</b>	<b>11,30%</b>

Au 30/06/2016, les ventes des séries sanitaires ont enregistré une hausse de 4,5% par rapport au 30/06/2015 à 6 216 mDT.

Les ventes des receveurs de douche ont enregistré une progression de plus de 30%, passant de 4 497 mDT à fin juin 2015 à 5 886 mDT à fin juin 2016. Ce succès est dû à une forte montée de la demande à l'export dont 75% des revenus est accaparée par le segment des receveurs de douche.

SANIMED a également pu commercialiser des éviers de cuisine pour une valeur totale de 4 411 mDT au terme de Juin 2016 soit une bonification de 14,3% par rapport à la même période de 2015.

### Evolution du chiffre d'affaires par marché

(En mDT)

	30/06/2016	30/06/2015	2015	Var 16/15 en %
Local	12 306	11 634	22 215	5,8%
Export	4 273	3 256	6 491	31,2%
Libye	184	1 220	2 540	-84,9%
Algérie	1 909	1 208	2 272	58,1%
France	919	505	1 306	82,0%
Italie	724	29	50	2396,6%
Autres	536	295	323	81,7%
<b>Total</b>	<b>16 579</b>	<b>14 890</b>	<b>28 706</b>	<b>11,3%</b>

Au 30/06/2016, le chiffre d'affaires global a enregistré une hausse de 11,3% par rapport au 30/06/2015. Cette évolution est due à la progression simultanée des ventes locale et export qui progressent respectivement de 5,8% à 12 306 mDT et 31,2% à 4 273 mDT.

### Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires local

Le chiffre d'affaires local s'élève à 12 306 mDT au 30/06/2016 contre 11 634 mDT au 30/06/2015, soit en hausse de 5,8%.

(En mDT)

Famille de produits	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Var 16/15 en %
Séries Sanitaires (V.C)	6 009	5 901	10 554	1,8%
Receveurs de douche (G.F)	2 523	2 250	4 163	12,1%
Eviers de cuisine (G.F)	3 719	2 976	6 581	25,0%
Autres	55	507	917	-89,2%
<b>Total</b>	<b>12 306</b>	<b>11 634</b>	<b>22 215</b>	<b>5,8%</b>

Au 30/06/2016, la part la plus importante des ventes sur le marché local revient à la catégorie des séries sanitaires qui représente près de 50% du total chiffre d'affaires local.

### Contribution de chaque famille de produit dans le chiffre d'affaires export

(En mDT)

Famille de produits	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Var 16/15 en %
Séries Sanitaires (V.C)	207	48	284	<b>331,3%</b>
Receveurs de douche (G.F)	3 063	2 247	4 850	<b>36,3%</b>
Eviers de cuisine (G.F)	992	884	1 181	<b>12,2%</b>
Autres	11	77	175	<b>-85,7%</b>
<b>Total</b>	<b>4 273</b>	<b>3 256</b>	<b>6 491</b>	<b>31,2%</b>

Au 30/06/2016, la part la plus importante des ventes sur le marché export revient à la catégorie des receveurs de douche qui représente près de 72% du chiffre d'affaires à l'export.

### 3.5.3. Evolution et composition des achats consommés

(En mDT)

En mDT	30/06/2016	30/06/2015	2015	Var 2016/2015
Achat de matières consommées	6 951	3 594	6 303	93,4%
Variation de stock des matières premières	-2510	-462	478	443,3%
<b>Achats consommés de matières premières</b>	<b>4 441</b>	<b>3 132</b>	<b>6 781</b>	<b>41,8%</b>
Emballage	996	664	1 618	50,0%
Energie	1 884	1 441	3 150	30,7%
Matières consommables et autres	1 121	1 150	2 244	-2,5%
<b>Total des achats consommés</b>	<b>8 442</b>	<b>6 387</b>	<b>13 793</b>	<b>32,2%</b>

Les achats consommés ont atteint 8 442 mDT au 30 juin 2016 contre 6 387 mDT pour la même période de l'année précédente soit en hausse de 32,2%.

### 3.5.4. Evolution de la marge brute

(En mDT)

Marge Brute	30/06/2016	30/06/2015	2015	Var 2016/2015
Produits d'exploitation	16 620	14 931	28 815	11,3%
Variation de stocks des produits finis	-2 647	275	-1 719	-1062,5%
<b>Production</b>	<b>19 267</b>	<b>14 656</b>	<b>30 534</b>	<b>31,5%</b>
Achats consommés	8 442	6 387	13 793	32,2%
<b>Marge Brute</b>	<b>10 825</b>	<b>8 269</b>	<b>16 740</b>	<b>30,9%</b>
<b>Taux de marge brute (MB/Production)</b>	<b>56%</b>	<b>56%</b>	<b>55%</b>	

Au cours des six premiers mois de l'année 2016, la marge brute de SANIMED s'est améliorée de 30,9% passant de 8 269 mDT au 30/06/2015 à 10 825 mDT au 30/06/2016.

### 3.6. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE SANIMED AU 30/09/2016

(En DT)

Libellé	3 ème Trimestre			Cumul au 30 septembre			Cumul 2015
	En dinars	2016	2015	Variation en %	2016	2015	
<b>1- Chiffre d'Affaires</b>	<b>8 409 467</b>	<b>6 882 435</b>	<b>22%</b>	<b>24 988 450</b>	<b>21 549 377</b>	<b>16%</b>	<b>28 705 893</b>
CA Local	6 212 223	5 314 197	17%	18 518 624	16 725 366	11%	22 215 178
CA Export	2 197 244	1 568 238	40%	6 469 826	4 824 011	34%	6 490 714
<b>2- Production</b>	<b>6 441 652</b>	<b>5 093 002</b>	<b>26%</b>	<b>19 122 838</b>	<b>15 240 395</b>	<b>25%</b>	<b>21 440 780*</b>
<b>3- Investissements</b>	<b>231 588</b>	<b>2 531 407</b>	<b>-91%</b>	<b>4 103 484</b>	<b>7 897 771</b>	<b>-48%</b>	<b>10 605 006</b>
<b>4- Engagements bancaires</b>				<b>44 433 974</b>	<b>33 026 165</b>	<b>35%</b>	<b>35 474 340</b>
Dettes à Moyen et Long terme				29 253 967	20 617 099	<b>42%</b>	23 907 019
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)				15 180 007	12 409 066	<b>22%</b>	11 567 321

*\*calculé sur la base des coûts de production*

### 3.7. FACTEURS DE RISQUES ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE

#### 3.7.1. Risques afférents au secteur

##### 1- Risques liés à la concurrence

Sur le marché local, le principal concurrent de SANIMED est la société IDEAL SANITAIRE. Jusqu'à fin 2015, cette dernière possède une capacité installée de production supérieure à celle de SANIMED et dispose d'une offre de produits plus étendue.

A partir de 2016, et suite à l'entrée en exploitation de l'extension de son usine, SANIMED peut gagner de nouvelles parts de marché par l'accroissement de sa capacité de production et le développement de nouvelles gammes de produits.

SANIMED est confrontée aux importations déclarées et non déclarées des articles sanitaires qui ont atteint un niveau important au cours des dernières années. Toutefois, la qualité des produits SANIMED demeure bien supérieure à certains produits importés, notamment de la Turquie et de l'Egypte.

SANIMED a fait le choix d'investir dans un outil de production qui lui permettra de faire face à la concurrence étrangère en termes de qualité et de variété de gammes avec un avantage compétitif lié au niveau du coût des facteurs de production.

D'une façon générale, la concurrence reste toujours un facteur à prendre en compte dans l'élaboration de la stratégie de la société et de ses plans d'actions. La veille concurrentielle que conduit la société lui permet d'anticiper sur ces facteurs de risques.

##### 2- Risques liés à la réglementation :

La société opère dans le secteur des Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (IMCCV).

Conformément à l'article 293 du code de travail, les manufactures, ateliers, usines et d'une manière générale tous les établissements qui présentent des causes de dangers ou des inconvénients soit pour la sécurité, la salubrité ou la santé du personnel qui y est occupé, soit pour la santé publique, soit encore pour l'agriculture, sont soumis à la surveillance de l'autorité administrative.

L'article 296 du code de travail dispose que les établissements classés ne peuvent être ouverts que sur autorisation accordée par arrêté du secrétaire d'Etat au plan et à l'économie nationale dans les conditions déterminées par le décret n°2006-2687 relatif aux procédures d'ouverture et d'exploitation des établissements dangereux et insalubres.

Dans ce cadre, la société SANIMED a obtenu depuis 1998, l'autorisation du Ministère de l'Industrie pour l'ouverture d'un établissement dangereux classé de deuxième catégorie.

Suite à l'extension de son usine, SANIMED a institué un nouveau dossier pour la mise à jour de son autorisation et a été déposé auprès du ministère de l'industrie.

##### 3- Risque de change (dinars/autres devises) :

Du fait qu'une part importante de ses achats en matière première est effectuée en devise, SANIMED est confrontée au risque de change. Toutefois, à travers ses ventes à l'export, la société arrive à couvrir une partie de ce risque et pourrait le diminuer considérablement avec le développement de son activité à l'export, prévu dans son business plan. Pour se prémunir de ce risque, SANIMED procède par des contrats d'achat de devise à terme.

#### 4- Risque de taux d'intérêt

Le niveau d'endettement de SANIMED a augmenté suite aux crédits d'investissements qu'elle a contractés et aux crédits de gestion nécessaires pour financer ses activités. L'augmentation du taux d'intérêt pourrait générer un risque pour la société, ce qui alourdirait ses charges financières.

Compte tenu de l'évolution du volume d'affaires de SANIMED et de l'amélioration de ses bénéfices dégagés, la société disposera de plus en plus de pouvoir de négociation de ses conditions de banque vis-à-vis de ses partenaires financiers.

Aussi, certains crédits d'investissements de SANIMED ont été contractés sur des lignes de crédit étrangères à taux fixe.

### **3.7.2. Risques afférents à l'activité**

#### 1- Risques liés à la volatilité des prix et à l'éventuelle pénurie des Matières Premières

SANIMED est confrontée à la volatilité des prix et à l'éventuelle pénurie des matières premières. Pour faire face à ces types de risques, le plan d'approvisionnement en matières premières est négocié au début de chaque année avec tous les fournisseurs et est matérialisé par la signature d'une convention qui définit entre autre les conditions de prix.

Aussi, la société est théoriquement exposée au risque de variation des prix de l'énergie, électricité et gaz. Lors de l'élaboration de son Business Plan 2016-2020, SANIMED a prévu une majoration du prix de l'électricité et du gaz. Toutefois, étant donné que l'énergie est un produit compensé par l'Etat tunisien, le risque de volatilité de ses prix existe toujours.

#### 2- Dépendance à l'égard des clients

Afin de minimiser le risque de dépendance de la société vis-à-vis de ses clients et les conséquences qui peuvent en découler, SANIMED a défini des encours à ne pas dépasser pour chaque client.

Ces quotas sont étudiés suivant une évaluation patrimoniale des clients.

#### 3- Risques liés à l'abandon des projets

SANIMED opère dans un secteur lié directement au logement et à l'habitat, le risque de son abandon reste minime du fait de la viabilité du secteur d'activité.

Aussi, les intrants de la société nécessaires pour la production des articles sanitaires puisent leurs sources de la nature, le risque lié à l'abandon du projet par épuisement des intrants est aussi minime.

#### 4- Risques liés à l'environnement

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 2005-1991, sont obligatoirement soumises à l'étude d'impact sur l'environnement les unités de traitement et fabrication des matériaux de construction, de céramique et de verre.

Les autorités compétentes ne peuvent délivrer l'autorisation pour la réalisation de l'unité soumise à l'étude d'impact sur l'environnement qu'après avoir constaté que l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) ne s'y oppose pas.

Les activités de la société SANIMED doivent être obligatoirement soumises à l'approbation préalable de l'ANPE.

**En date du 10 janvier 2016**, SANIMED a chargé un expert agréé pour la réalisation de l'étude d'impact relative à l'extension de son unité de production d'articles sanitaires établie à Sfax. Cette étude sera remise à l'ANPE pour avis et appréciation.

Par ailleurs, SANIMED dispose d'une unité de gestion des eaux usées établie sur son site industriel. Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 2005-1991 sont obligatoirement soumises à l'étude d'impact sur l'environnement, les unités de gestion des déchets ménagers et assimilés quelque soit leurs capacités.

L'unité de gestion des eaux usées établie par la société SANIMED a fait l'objet d'une étude d'impact approuvée par l'ANPE depuis 1998.

#### 5- Risque de conflit social

Ce risque est lié à la stabilité du pays et il est de plus en plus récurrent au sein de nombreuses sociétés tunisiennes depuis le soulèvement du 14 janvier 2011. Toutefois, et même dans les périodes de fortes tensions sociales qu'ont vécues certaines sociétés, SANIMED n'a connu aucune revendication de la part de ses employés.

Aussi, le management adhère à une politique participative dans sa gestion des ressources humaines, ce qui développe davantage l'esprit d'entreprise et d'appartenance.

Cependant, les employés de la société, étant en majeure partie des ouvriers ayant généralement un niveau intellectuel limité, le risque de conflit social demeure toujours probable.

#### 6- Risque de maîtrise de la technologie

SANIMED opère dans un secteur d'activité où la maîtrise de la technologie est un facteur essentiel pour le développement de la société. Pour être en permanence au diapason des avancés sectorielles, faire face à la concurrence extérieure et fournir à sa clientèle des produits innovants et compétitifs, SANIMED exploite un processus de veille technologique axé sur les composantes suivantes :

- Partenariat avec des leaders technologiques ;
- Visites des salons professionnels et mise à disposition des magazines spécialisées ;
- Partenariat avec les Centres Technique des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (CTMCCV Tunisie), le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB France) ;
- Relations privilégiées avec les fournisseurs des matières qui font profiter SANIMED de leurs dernières évolutions, améliorations et innovations dans les procédés et la technologie de fabrication.

### 3.8. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

#### 3.8.1. Dépendance à l'égard des clients

La société SANIMED dispose d'un portefeuille clients important limitant ainsi sa dépendance vis-à-vis d'un client particulier. En 2015, elle a réalisé 80% de son chiffre d'affaires avec 26 clients, dont le plus important d'entre eux a assuré un chiffre d'affaires de 2 970 mDT, soit 10% du chiffre d'affaires total de 2015.

#### 3.8.2. Dépendance à l'égard des fournisseurs

SANIMED assure son approvisionnement auprès de nombreux fournisseurs, afin de diversifier les risques de pénurie ou de conflit éventuel avec l'un d'entre eux. En 2015, le principal fournisseur de la société a assuré 12,5% de ses approvisionnements, ce qui représente un pourcentage assez faible pour statuer sur la dépendance de la société vis-à-vis de ce fournisseur.

En matière de gaz et d'électricité, ils sont approvisionnés auprès de la STEG, dont les prix sont homologués.

### 3.9. LITIGES ET ARBITRAGES EN COURS

SANIMED fait face à un sérieux problème en matière de recouvrement de ses créances pour un montant total de 1 398 mDT.

- SANIMED n'a pas encore engagé des poursuites judiciaires en vue du recouvrement de créances détaillées dans le tableau intitulé « Phase-pré-contentieux ».
- Deux affaires en contentieux sont en cours dont un est relatif au recouvrement d'une créance et l'autre relève du domaine prud'homal.
- Le montant de la créance fondée sur des jugements définitifs est estimé à 980 mDT. Il existe des difficultés dans l'exécution comme l'indique le tableau « phase d'exécution ».

#### Des dossiers en phase précontentieux

Huit (08) dossiers détaillés dans le tableau ci-dessous, relatifs à des créances clients non encore recouvrées pour un montant global de 328 639 dinars. SANIMED n'a pas encore engagé des poursuites judiciaires en vue du recouvrement des dites créances mais elle compte le faire incessamment puisque la voie amiable n'a pas donné de résultat.

<b>SANIMED - Phase pré-contentieux</b>			
<b>Demandeur</b>	<b>Défendeur</b>	<b>Fondement</b>	<b>Montant en TND</b>
SANIMED	MEHWAR INTERNATIO	facture	18 046,31
SANIMED	ETHOURAYA	factures	29 767,10
SANIMED	LT AQUA+	factures	39 962,42
SANIMED	ALIKHA	factures	29 767,10
SANIMED	DAR SOFIA	factures	22 655,24
SANIMED	CARS	factures	73 678,65
SANIMED	BEBANETI	factures	21 494,93
SANIMED	EGORE	factures	93 267,54
<b>Total</b>			<b>328 639,29</b>

### Des dossiers en phase contentieux :

Comme le montre le tableau suivant, SANIMED compte deux actions en justice en phase de contentieux :

- Une (01) action intentée contre un client de SANIMED pour non paiement de sa dette commerciale pour un montant global de 89 817 dinars.
- Une (01) action relevant du domaine prud'homal, intentée contre un ancien employé de SANIMED.

#### **SANIMED - Phase contentieux**

Demandeur	Défendeur	Fondement	Montant en TND	Observations
SANIMED	LAZRA G	25 chèques	89 817,60	en appel
Mohamed SOLLAMI	SANIMED	Licenciement abusif		affaire prud'homale n°56467 auprès TP S°ax
<b>Total</b>			<b>89 817,60</b>	

### Des dossiers en phase d'exécution :

Douze (12) dossiers détaillés dans le tableau ci-dessous, relatifs à des créances clients non recouvrées pour un montant global de 979 812 dinars. Ces dossiers ont fait l'objet d'actions en justices et sont en phase d'exécution avec des jugements définitifs.

Quelques difficultés sont enregistrées pour l'exécution des jugements pour certains dossiers.

#### **SANIMED - Phase d'exécution**

Demandeur	Défendeur	Fondement	Montant en TND	Observations
SANIMED	SANI 2000	02 traites	13 736,98	inexécution en raison du changement d'adresse
SANIMED	LMB	traites	183 441,15	jugement de mise en faillite Insuffisance pour
SANIMED	SANI TOP	traites	45 271,07	inexécution en raison du changement d'adresse
SANIMED	ESPACE MAISON	traites	185 441,15	inexécution en raison du changement d'adresse
SANIMED	JENDOUBI KHALED	traites	4 947,40	inexécution en raison du changement d'adresse;
SANIMED	SALMA TURKI	11 chèques	32 288,05	dossier remis à Assur Crédit
SANIMED	BATICOM	04 traites	6 394,89	dossier remis à Assur Crédit Saisie du fonds de
SANIMED	Nébil SERAM	05 factures	23 164,45	jugement en cours d'enregistrement
SANIMED	GRACUSA	chèques et traites	289 417,24	jugement de mise en faillite Inexécution des jugements
SANIMED	COMPTOIR GHADHAB	05 chèques	87 112,78	en cours d'exécution
SANIMED	SONI DECOR	25 chèques	89 817,60	recouvrement partiel
SANIMED	REHAIMI	06 chèques	18 779,51	en cours d'exécution
<b>Total</b>			<b>979 812,26</b>	

## **3.10. MISSIONS DE DUE DILIGENCES**

Dans le cadre de son introduction en Bourse, la société SANIMED a confié les missions de due diligence comptable, financière, fiscale, sociale, organisationnelle et juridique au cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

La synthèse des points relevés par la Due Diligence se détaillent comme suit :

### **3.10.1. Sur le plan comptable**

#### **1. Opinions des commissaires aux comptes**

Tableau n° 1 : Opinions des commissaires aux comptes

Exercice	CAC	Opinion
FY14	CRG Audit	Certification pure et simple
FY15	CRG Audit & KBH	3 Paragraphes d'observation

Source: Rapports CAC, FY14-FY15

- L'opinion des Commissaires aux comptes sur les états financiers de la société SANIMED arrêtés le 31/12/2015 comporte les paragraphes d'observations suivantes :

- « La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant global de 2 939 804 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 1 600 280 dinars, des productions des moules, de matrices et des charpentes pour un montant de 500 893 dinars, des frais de démarrage de la nouvelle unité de production pour un montant de 733 616 dinars et des frais de participation aux foires pour un montant de 105 015 dinars.

- La société n'a pas comptabilisé de provision sur les titres de participations détenus dans la société « SOMOSAN ». En fait, La société « SANIMED » détient des participations de 575 000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED » juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

- Dans la lettre d'affirmation datée de 1<sup>er</sup> février 2016, la non constatation de provision pour la dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX) » est justifiée par la plus-value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX) » à savoir les équipements industriels. L'estimation de cette plus-value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 287 508 dinars. »

## **2. Autres points comptables**

- SANIMED n'a pas procédé à un inventaire physique exhaustif de ses immobilisations corporelles depuis 2007. En 2015, un expert a inventorié les immobilisations les plus importantes et a émis un rapport d'évaluation. Cette intervention entre dans le cadre des préparatifs à l'introduction en bourse.
- La société SANIMED a recours à l'escompte des effets et des créances professionnelles et l'affacturage des chèques reçus. La société comptabilise les créances escomptées ainsi que les chèques affacturés selon une approche juridique. Les créances escomptées auprès des banques et les chèques affacturés auprès de la société de factoring sont dé-comptabilisées, alors que le risque d'impayés s'y rattachant demeure imputable à la société. Ces effets escomptés et chèques affacturés ainsi que les créances professionnelles demeurent toutefois suivis en engagements hors bilan. Au 31 décembre 2015, ces créances s'élèvent à 3 689kTND (ce montant est composé des Effets Escomptés Non Echus pour un montant de 3 534kTND et des chèques affacturés pour un montant de 155kTND).

### 3.10.2. Sur le plan financier

#### a) EBITDA

- Le tableau suivant récapitule les ajustements touchant l'EBITDA de SANIMED au titre des années 2014 et 2015 :

**Tableau n° 2 : Ajustements de l'EBITDA de la société SANIMED, FY14-FY15**

Ktnd	FY14	FY15
<b>EBITDA reporté</b>	<b><u>3 850</u></b>	<b><u>5 891</u></b>
<b>Ajustements</b>		
Provision pour départ à la retraite	(17)	(13)
Provision pour congé payé	TBD	75
Frais de voyage, déplacement et réception des techniciens étrangers	(91)	(32)
Reclassement des frais relatifs aux foires	(368)	(105)
Ajustement des stocks	(17)	(49)
Ajustement pour augmentation légale	-	(118)
Normalisation des jetons de présence	(8)	8
Ajustement pour contribution conjoncturelle	54	0
Ajustement pour provision client	(303)	(361)
<b>Total ajustements</b>	<b><u>(750)</u></b>	<b><u>(595)</u></b>
<b>EBITDA normatif</b>	<b><u>3 100</u></b>	<b><u>5 296</u></b>

- Les principaux ajustements concernent les points suivants:
  - Les frais dépensés par la société au titre de la participation aux foires ont été classés en actifs. Ces frais devraient être considérés comme des charges de l'exercice correspondant.
  - La société a signé une convention pour augmentation légale en septembre 2015 au profit de son personnel. Toutefois, la société n'a pas provisionné le montant de cette augmentation alors qu'elle a un effet rétroactif. L'EBITDA a été ajusté pour tenir compte de cette augmentation.
  - La constatation d'une provision au titre de dépréciation des créances clients.

#### b) Dette nette :

La dette nette ajustée de la société SANIMED s'élève à 24 876kTND au 31 décembre 2014 et à 35 755kTND au 31 décembre 2015. Elle se détaille comme suit :

**Tableau n° 3 : Dette nette ajustée de la société SANIMED**

Ktnd	Dec14	Dec15
Concours bancaires et autres passifs financiers	6 624	7 878
Emprunts	15 373	23 907
Liquidités et équivalents de liquidités	(1 697)	(2 654)
<b>Dette nette reportée</b>	<b><u>20 300</u></b>	<b><u>29 131</u></b>
<b>Ajustements de reclassements du bilan</b>		
Reclassement des chèques et effets à l'encaissement	983	1 521
Jetons de présence	38	75
Fonds de garantie chez UNIFACTOR	(49)	(33)
Ajustements pour fournisseurs à plus d'un an	5	594
<b>Ajustements des éléments hors bilan</b>		
Provision pour départ à la retraite	90	103
Effets escomptés non échus	3 421	3 534
UNIFACTOR -Chèques affacturés	313	155
<b>Total des ajustements avant éléments fiscaux</b>	<b><u>4 800</u></b>	<b><u>5 948</u></b>
<b>Dette nette avant éléments fiscaux</b>	<b><u>25 101</u></b>	<b><u>35 078</u></b>

Ajustements pour IS	(456)	59
Ajustements fiscaux et sociaux	231	618
<b>Total des ajustements</b>	<b><u>4 575</u></b>	<b><u>6 624</u></b>
<b>Dette nette après éléments fiscaux</b>	<b><u>24 876</u></b>	<b><u>35 755</u></b>

Les ajustements de la dette nette reportée au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015 concernent principalement:

- Le reclassement des chèques et effets à l'encaissement en tant que créances clients
- La prise en compte des effets escomptés ainsi que des chèques affacturés qui représentent des éléments hors bilan.
- Le risque fiscal et social encouru par la société SANIMED suite aux travaux de due diligence fiscal et social.

### 3.10.3. Sur le plan fiscal et social

- SANIMED a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en 2014 ayant touché les principaux impôts à savoir: l'IS, les acomptes provisionnels, la TVA, les RS, la TFP, le FOPROLOS, la TCL et le FODEC. Le contrôle fiscal a couvert toute la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2012 ;

Une notification fiscale a été adressée en Août 2014 ayant redressé la société pour un montant total de 250kTND y compris les pénalités de retard de 67kTND et la fixation du crédit d'IS à 34kTND ;

- La société a bénéficié d'un abattement de 12kTND au titre des pénalités de retard et proportionnellement au crédit d'IS confirmé. Le montant du redressement est passé de 261kTND à 250kTND ;
- En date du 24 Février 2015, le management de SANIMED a signé un engagement pour le paiement d'une dette fiscale de 230kTND. SANIMED a bénéficié de l'échelonnement de sa dette fiscale sur 39 mois (du 28 Février 2015 au 30 Avril 2018). La société sera tenue de payer une échéance mensuelle de 6kTND sur la période allant du 28 Février 2015 au 31 Mars 2018. Toutefois, la dernière échéance sera pour un montant de 2kTND. Le management a déposé le 10 mars 2016 une demande pour bénéficier de l'abattement des pénalités de contrôle et des amendes de retard tel que prévue par l'article 66 de la nouvelle loi de finance 2016. En cas de bénéfice de cet avantage, SANIMED sera dans l'obligation de payer un montant de 93kTND dans un délai de 3 mois, à compter de dépôt de la demande, au lieu d'un restant dû de 152kTND étalés sur les exercices 2016, 2017 et 2018 tel que mentionné au niveau de l'échéancier actuellement en vigueur ;
- La société a payé la 1<sup>ère</sup> tranche, soit 31kTND à la date de 29 mars 2016 (nous avons reçu la quittance d'impôt) ;
- Les ajustements des décomptes fiscaux ont augmenté l'IS à payer de 146kTND et 229kTND respectivement en 2014 et 2015 (principal et pénalités). Ces ajustements concernent :
  - La non déductibilité des amendes et pénalités pour 23kTND en 2014 et 9kTND en 2015,
  - Le non déductibilité des frais de réception supérieurs à 20kTND pour 41kTND et 23kTND en 2014 et 2015,
  - Le non déductibilité des frais de mission non justifiés par des ordres de mission pour un total de 341kTND en 2014,

- La réintégration des jetons de présence excédentaires pour un total de 19kTND en 2014 et 69kTND en 2015,
  - La non admission en déduction des frais de carburant accordés au personnel administratif du fait qu'il s'agit de charge non liée à l'exploitation pour 51kTND en 2014 et 61kTND en 2015,
  - La réintégration des dons supérieurs aux limites autorisées en 2014 et 2015 pour respectivement 19kTND et 67kTND,
  - La réintégration des charges relatives aux véhicules supérieurs à 9CF. Le total des charges est de 42kTND en 2014 et 60kTND en 2015,
  - Les charges à payer non incluses dans la déclaration d'employeur,
  - La société peut bénéficier du dégrèvement du bénéfice réinvesti dans la limite de 35% du bénéfice imposable avant dégrèvement et sous réserve du minimum d'impôt de 20%;
- Montant total des réintégrations est de 589kTND et 357kTND respectivement en 2014 et 2015 ;
  - La société a procédé à la déduction au titre d'un réinvestissement physique. Ce réinvestissement est justifié par une déclaration API déposée en mars 2016. Le total du dégrèvement après ajustement est de 1 369kTND. Après notre revue nous avons ajusté l'IS à payer pour un total de 146kTND en 2014 et 229kTND en 2015 ;
  - Suite à la revue de la situation fiscale et sociale de SANIMED, le risque fiscal et social relevé totalise 231kTND en 2014 et 386kTND en 2015 se détaillant comme suit :
    - Risque en matière d'IS pour une valeur de 146kTND en 2014 et 229kTND en 2015;
    - Risque lié aux avantages en nature non déclarés (véhicule, carburant, frais de télécommunication) accordés aux salariés, lors du calcul de la RS au titre de l'IRPP et lors du calcul de la TFP et la FOPROLOS ;
    - Risque social relatif aux avantages en natures non déclarés (la mise à disposition de véhicule pour le personnel administratif; les frais de carburant; les frais de télécommunication). Il est estimé à un montant total de 41kTND en 2014 et 41kTND en 2015. En effet, les avantages en nature doivent faire l'objet de cotisations sociales;
  - Risque fiscal lié au défaut de retenue à la source sur des redevances payées à l'étranger. Le risque est évalué à 68kTND ;
  - Une TVA déductible déclarée mais non comptabilisée de 66kTND au cours de l'exercice 2015.

**SANIMED: Récapitulatif du risque fiscal et social**

Devise: kTND	IS		TFP & FOPROLOS		IRPP		TVA		RAS		Cotisation sociale		Total
	Principal	Pénalité	Principal	Pénalité	Principal	Pénalité	Principal	Pénalité	Principal	Principal	Pénalité		
2014	131	15	2	0	17	3	7	1	15	34	7	231	
2015	229	-	3	0	18	1	66	0	29	37	4	386	
<b>Total</b>	<b>360</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>35</b>	<b>4</b>	<b>73</b>	<b>1</b>	<b>43</b>	<b>71</b>	<b>10</b>	<b>618</b>	

### 3.10.4. Sur le plan organisationnel

L'article 38 du règlement général de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis amendé par l'arrêté du Ministre des Finances du 24 septembre 2005 prévoit que la société dont les titres font l'objet d'une demande d'admission au marché de la bourse doit justifier de l'existence :

- d'un manuel de procédures d'organisation, de gestion et divulgation des informations financières ;
- d'une structure d'audit interne qui doit faire l'objet d'une appréciation du commissaire aux comptes dans son rapport sur le système de contrôle interne ; et
- d'une structure de contrôle de gestion.

La société SANIMED dispose d'un manuel de procédures global.

La société SANIMED dispose d'une structure de contrôle de gestion.

La structure d'audit interne existante gagnerait à être renforcée par des moyens humains et d'un programme d'audit interne.

### 3.10.5. Sur le plan juridique

- SANIMED n'a pas effectué la mise à jour de ses statuts afin de les rendre conformes aux décisions des actionnaires et à la réglementation en vigueur ;
- Le Président du conseil cumule deux mandats en la qualité d'administrateur ;
- Fonds de Commerce nanti en garantie d'un montant égal à 48 769kTND ;
- Biens immobiliers non immatriculés grevés d'hypothèques. Le coût historique de ces biens est de 2 835kTND ;
- SANIMED fait face à un sérieux problème en matière de recouvrement de ses créances pour un montant total de 1 398kTND dont 980kTND ayant fait l'objet de jugements définitifs :
  - SANIMED n'a pas encore engagé des poursuites judiciaires en vue du recouvrement de créances détaillées dans le tableau intitulé « Phase-précontentieux »,
  - Deux affaires en contentieux sont en cours dont un est relatif au recouvrement d'une créance et l'autre relève du domaine prud'homal,
  - Le montant de la créance fondée sur des jugements définitifs est estimé à 980kTND. Cependant, des difficultés dans l'exécution de ces jugements ont été constatées.

## 3.11. ORGANISATION DE LA SOCIETE

### 3.11.1. Gouvernance et système de contrôle

La société SANIMED est administrée par un conseil d'administration composé actuellement de 5 membres<sup>1</sup>, soit M. Anas ABDENNADHER (Président du conseil d'administration), M. Lotfi ABDENNADHER, la société Ab Corporation, la société ATD SICAR et la société AGRIMED. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Depuis sa transformation en Société Anonyme selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 mai 2000, la société SANIMED est dirigée par un Directeur Général. Il est assisté par un Directeur Général Adjoint et des directions d'appui à savoir :

---

<sup>1</sup> L'AGO du 30/06/2015 a renouvelé les mandats des administrateurs et a fixé la durée du mandat de tous les administrateurs à trois années, soit les exercices 2015, 2016 et 2017.

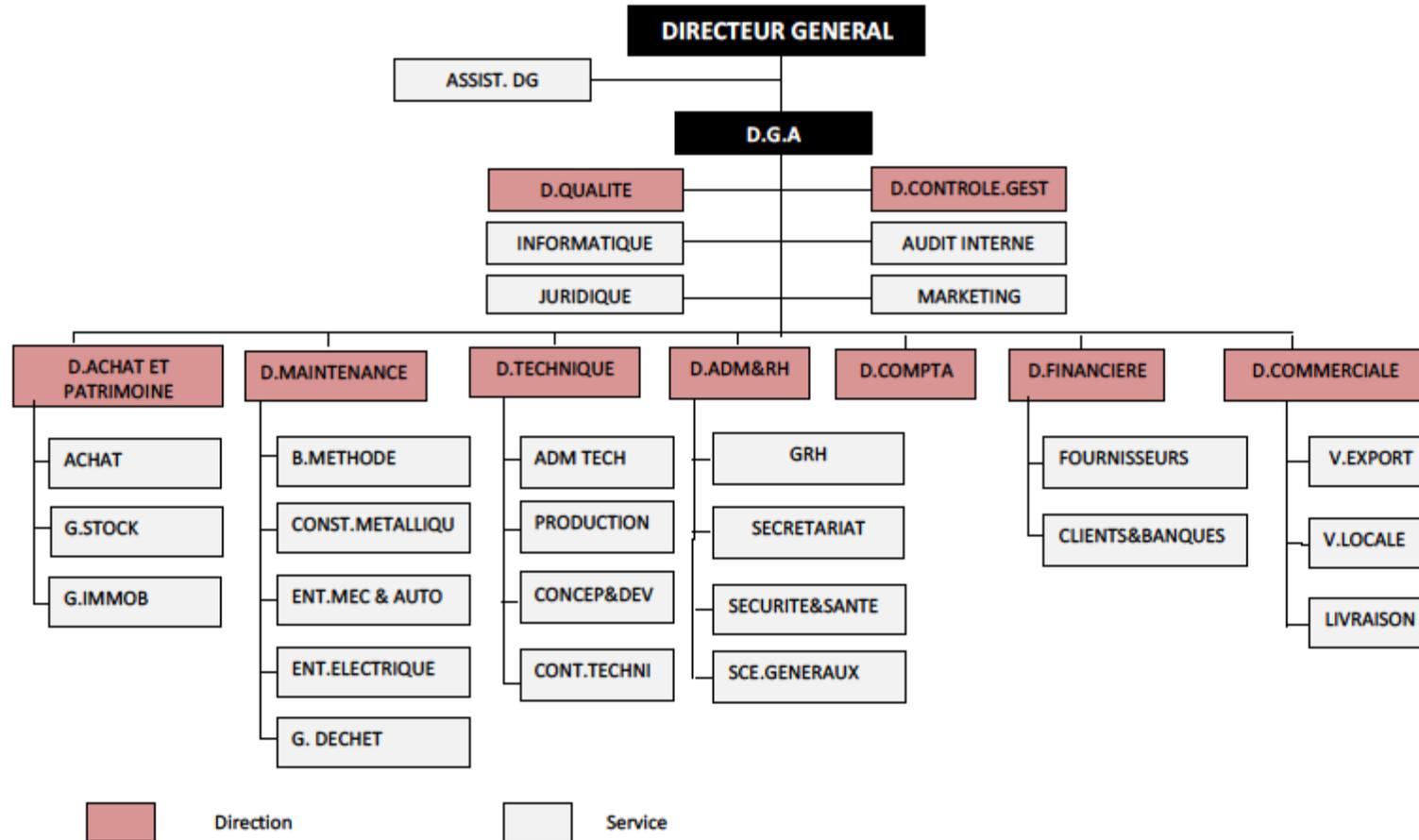
L'international SICAR dont le mandat a été renouvelé par l'AGO du 30/06/2015 n'est plus administrateur ni actionnaire suite à la cession de la totalité de ses actions à M. Lotfi ABDENNADHER en date du 01/12/2015.

- Direction qualité,
- Direction contrôle de gestion,
- Service informatique,
- Service d'audit interne,
- Service juridique,
- Service Marketing.

#### **3.11.1.1. Organigramme de la société**

L'organigramme actuel de la société SANIMED se présente comme suit :

## Organigramme fonctionnel de la société SANIMED



Les principales directions de SANIMED sont :

**La Direction Générale** : définit la stratégie globale de la société en ligne avec les orientations stratégiques arrêtées par le Conseil d'Administration. Elle suit et supervise les réalisations et appuie les Directeurs dans leurs missions.

Le Directeur Général est assisté par un Directeur Général Adjoint.

En Staff à la Direction Générale, figure six (6) unités définies comme suit :

- L'assistante de direction générale qui gère la communication de la direction générale avec ses différents interlocuteurs aussi bien internes qu'externes à la société ;
- La direction qualité qui assure le Contrôle Qualité durant tout le cycle de vie du produit, dès la réception de la matière première à la livraison du produit fini ;
- La direction contrôle de gestion qui produit les analyses des états financiers nécessaires au pilotage opérationnel et stratégique de la société, assure la remontée des informations analytiques, élabore les procédures et outils de gestion, améliore les performances de l'entreprise et contribue à l'optimisation du système d'information ;
- Le service informatique qui met à disposition des utilisateurs, les ressources informatiques et audiovisuelles nécessaires pour le bon fonctionnement de l'ensemble des directions et assure la sécurité informatique de tous les systèmes en place ;
- Le service d'audit interne qui élabore le planning annuel d'audit, rédige les rapports en mettant en avant les recommandations clés et conclusions à implémenter, assure la supervision des travaux de contrôles permanents et de contrôles périodiques (contrôle de caisse, contrôle de stock.....) et collabore avec les auditeurs externes ;
- Le service juridique qui est chargé des affaires juridiques et du contentieux de la société ;
- Le service Marketing qui assure la promotion des produits de SANIMED, la remontée de l'information relative au marché et aux produits, veille sur les produits concurrents et consolider la position de l'entreprise sur les différents segments du marché. Il veille également à la diffusion de l'image de marque de la société et de ses produits.

De plus, sept (7) directions sont en line à la Direction Générale et sont définies comme suit :

- **La direction comptabilité générale** veille à garantir l'application des procédures comptables et fiscales et le respect des délais de clôture des comptes. Elle fournit à la direction générale, des situations mensuelles supervisées par la direction Contrôle de Gestion ;
- **La direction achat et patrimoine** assure la gestion des aspects administratifs du processus d'achat et prend en charge le suivi de la relation avec les fournisseurs ainsi que le suivi et le pilotage de la logistique des achats. Elle veille sur la gestion des biens mobiliers et immobiliers de la société.

Elle est composée de trois services ;

- ✓ Service achat
- ✓ Service gestion de stock matières et produits finis,
- ✓ Service gestion des immobilisations (biens mobiliers et immobiliers).

- **La direction maintenance** veille au bon fonctionnement des équipements de la société à travers une démarche de maintenance préventive et curative. Elle est composée d'un bureau d'étude et de méthode qui s'occupe essentiellement de la Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) et de 4 autres services :

- ✓ Constructions métalliques,
- ✓ Mécanique et entretien parc autos,
- ✓ Electricité,
- ✓ Gestion des déchets.

- **La direction technique** : chargée de la mise en fabrication des produits de la société SANIMED, planifie, organise et contrôle toutes les opérations de production réparties sur les services suivants :

- ✓ Administration technique : s'occupe de la planification des opérations de production suivant le besoin commercial et la capacité de production, ainsi que de la saisie des rapports de production et la fourniture des informations et analyses nécessaires à la direction contrôle de gestion et à la direction générale ;
- ✓ Production : chargé de la production proprement dite (exécution, suivi, contrôle, analyses...);
- ✓ Conception et développement : ce service s'occupe de la conception et la fabrication de nouvelles matrices ainsi que l'entretien des anciennes ;
- ✓ Contrôle technique : s'occupe du contrôle de la qualité des produits finis avant leur emballage.

- **La direction administrative et des ressources humaines** : organise et coordonne le fonctionnement administratif de l'entreprise et met en œuvre les procédures liées à la gestion des ressources humaines. Cette direction englobe, en outre un service pour la sécurité et la santé chargé des services généraux et supervise les activités de gardiennage et de secrétariat.

- **La direction financière** : a pour mission l'optimisation de la gestion des sources de capitaux et leurs emplois, dans une optique de rentabilité et de maîtrise du risque.

Elle intervient également sur les autres fonctions pour réduire les coûts et maîtriser les risques. Elle est composée de deux services, l'un en charge du recouvrement clients, et l'autre pour le règlement fournisseurs.

- **La direction commerciale** : chargée d'orienter et de piloter la politique commerciale de la société SANIMED, en lien étroit avec la Direction Générale Elle est composée de trois services soit : ventes locales, ventes export et livraison.

### **3.11.1.2. Audit interne**

L'audit interne veille à l'application des procédures de gestion de la société tout en assurant la fiabilité des informations et en préservant le patrimoine de la société.

L'audit interne aura pour mission d'assurer :

- L'arrêt d'un planning annuel des missions d'audit ;
- La réalisation des missions d'audit conformément au planning annuel ;
- La collaboration avec les chefs de structures pour la mise en place et l'amélioration des systèmes de gestion ;
- La circulation de l'information entre tous les responsables concernant les défaillances de gestion ;
- Le déroulement des inventaires de fin d'exercice ;
- L'établissement des rapports d'audit suite à chaque mission.

**SANIMED s'engage à renforcer sa structure d'audit interne par des moyens humains en vue de mieux conduire les missions qui lui sont attribuées**

### **3.11.1.3. Contrôle de gestion**

Le contrôle de gestion prépare tous les documents utiles afin de superviser la gestion et la performance de l'entreprise.

Il prépare, aussi, le budget dans le cadre de la procédure mise en place par la société, en assure le suivi et analyse les écarts.

Il est en charge de la réalisation de toutes études et travaux demandés concernant la gestion de l'entreprise.

Les principales attributions du contrôle de gestion sont les suivantes :

- Produire les tableaux de bords économiques ;
- Assister les départements industriels et financiers pour la détermination des coûts standards et le calcul des coûts de revient ;
- Réaliser les analyses nécessaires à l'élaboration des prix ;
- Définir l'ensemble des procédures budgétaires de la société, et veille à leur cohérence et à leur respect ;
- Assister les responsables concernés dans l'établissement des budgets ;
- Assurer le suivi de l'évolution des résultats par activité ou par ligne de produit par rapport au plan, budgets et objectifs ;
- Identifier les écarts et enregistrer les causes. Alerter sa hiérarchie sur les situations constatées et les évolutions prévisibles ;
- Proposer les améliorations de gestion ;
- Effectuer toutes les analyses des coûts utiles à la direction générale.

### 3.11.1.4. Comités spéciaux

#### ▪ *Comité permanent d'audit*

En application de l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales, le Conseil d'Administration a désigné, lors de sa réunion du 22/12/2014, un comité permanent d'audit composé de :

- M. Abdelmajid Aoudni,
- M. Riadh Jaidane et
- M. Yassine Laâmour.

Le Conseil d'Administration tenu le 13/05/2016 a désigné M. Seif Eddine Béjaoui, membre du comité permanent d'audit en remplacement de M. Riadh Jaidane.

Ce comité a pour mission de :

- Veiller au respect par la société de la mise en place d'un système de contrôle interne permanent de nature à promouvoir, l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires;
- Assurer le suivi des travaux des organes de direction de la société;
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes;
- Agréer la désignation des auditeurs internes.

#### ▪ *Comité Exécutif*

Le Conseil d'Administration tenu le 25 octobre 2011, a nommé un comité exécutif composé des membres suivants :

- M. Abdelmajid Aoudni,
- M. Riadh Jaidane

M. Anis Harzallah, qui était membre de ce comité, n'en fait plus partie.

Le comité a pour mission :

- Le contrôle stratégique de la société,
- Le contrôle de la gestion de la Direction Générale ainsi que ses activités en exécution des décisions prises soit par l'Assemblée Générale soit par le Conseil d'Administration,
- La création de groupes de travail pour l'étude des dossiers particuliers.

### 3.11.2. Système d'information

La société SANIMED est munie d'un système d'information qui couvre pratiquement les différentes fonctionnalités :

Logiciel	Fonctionnalité
ERP SAGE X3	Achat, BOC, vente, stock, production contrôle de gestion, compta-tiers, compta générale, GRH.
Sage FRP Trésorerie	Gestion des opérations financières
Qualipro XL	Management de la qualité
OptiMaint	Gestion de maintenance
SwibTime	Suivi temps et pointage
DTS	Gestion de traçabilité (Gestion code à barre)
Lotus Notes	Messagerie
ZetaFax	Gestion des Fax
SmartPSS	Gestion des caméras de surveillance

Le taux d'avancement de la majorité des logiciels dépasse 70% à l'exception du logiciel de contrôle de gestion qui est de 30%.

La société envisage de mettre en place courant 2016, le module de la comptabilité analytique et budgétaire.

### 3.12. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF

L'activité de SANIMED est régie par la convention collective sectorielle de l'industrie des matériaux de construction du 19/06/1975 telle qu'amendée par les accords subséquents.

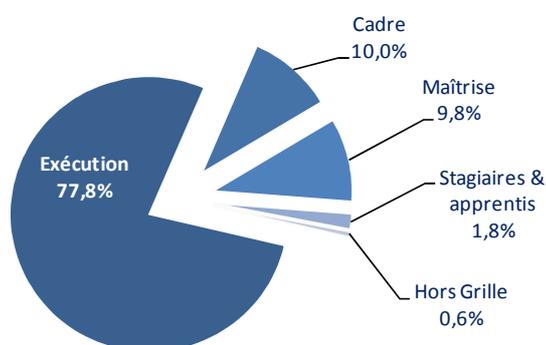
#### 3.12.1. Evolution de l'effectif et répartition par catégorie socioprofessionnelle

Au 31/12/2015, l'effectif de la société SANIMED s'établit à 501 salariés contre 450 employés au 31/12/2014, soit une évolution de 11,3%.

Sur les trois dernières années, l'effectif de la société se répartit comme suit :

Catégorie socioprofessionnelle	2013		2014		2015		Variation 15/14	TCAM 15/13
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
Cadre	43	9,9%	47	10,4%	50	10,0%	6,4%	7,8%
Maîtrise	43	9,9%	45	10,0%	49	9,8%	8,9%	6,7%
Exécution	325	74,7%	332	73,8%	390	77,8%	17,5%	9,5%
Stagiaires & apprentis	21	4,8%	23	5,1%	9	1,8%	-60,9%	-34,5%
Hors Grille	3	0,7%	3	0,7%	3	0,6%	0,0%	0,0%
<b>Total</b>	<b>435</b>	<b>100,0%</b>	<b>450</b>	<b>100,0%</b>	<b>501</b>	<b>100,0%</b>	<b>11,3%</b>	<b>7,3%</b>

Répartition selon Catégorie socioprofessionnelle 2015



En 2015, le taux d'encadrement de la société a atteint 10% contre un taux de 10,4% à la clôture de 2014. Les agents d'exécution représentent 77,8% du nombre total des salariés.

#### 3.12.2. Politique de rémunération et d'intéressement

Le système de rémunération adopté par SANIMED répond aux objectifs suivants :

- Respecter la réglementation en vigueur,
- Respecter l'équité interne entre les équipes en leur versant une rétribution juste,
- Motiver le personnel à hauteur de ses performances,
- Etre avantageux par rapport au marché (équité externe),
- Créer et développer l'esprit d'appartenance à l'entreprise,
- Contrôler les charges de la masse salariale.

Le système de rémunération adopté par SANIMED comprend une partie globale attribuée directement et une partie complémentaire constituée d'avantages sociaux.

La rémunération globale comprend une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe comprend le salaire de base, les primes, les indemnités conventionnelles ainsi que les augmentations décidées par la société. Les augmentations salariales des agents d'exécution sont déterminées par catégorie et/ou en accord avec les parties syndicales. Pour les cadres et les agents de maîtrise, les augmentations salariales sont décidées au cas par cas selon le poste, les compétences et les performances.

La partie variable comprend :

- la prime mensuelle d'intéressement qui est calculée sur la base de la réalisation des objectifs collectifs et/ou individuels,
- les primes annuelles selon des évaluations et/ou des notations,
- les primes exceptionnelles selon des projets ou des améliorations spécifiques,
- les heures supplémentaires,
- la majoration des heures de nuit.

### **Avantages au personnel**

SANIMED a aménagé une cantine pour son personnel, et ce, vu son emplacement. Ainsi, chaque salarié a la possibilité d'en bénéficier. Un repas lui coûte un (1) dinar, la société supporte en moyenne un coût de cinq (5) dinars par repas.

### **Prêts accordés aux personnels:**

SANIMED accorde à ses salariés des prêts sous certaines conditions dont la période varie de 1 à 8 ans. Ces prêts sont sans intérêts.

### **3.12.3. Politique de formation**

La formation est une composante importante dans le développement de SANIMED. En effet, dans le domaine de l'industrie des articles sanitaires, la qualité est souvent question de compétences humaines.

Le plan de formation de SANIMED porte sur les objectifs suivants :

- l'apprentissage du métier pour les nouvelles recrues,
- le développement et la consolidation des compétences existantes,
- l'acquisition de nouvelles compétences,
- la préparation à des changements de fonction,
- la capitalisation du savoir-faire et l'échange des expériences,
- l'optimisation de la communication sociale.

La formation est réalisée en quatre étapes : l'identification des besoins, l'élaboration d'un plan de formation, la réalisation et l'évaluation.

L'entreprise identifie le besoin de formation en fonction du bilan des compétences, des audits internes, du traitement des non conformités, des réclamations des clients et des objectifs stratégiques.

En 2015, SANIMED a réalisé plus de 60 actions de formation et d'assistance pour un coût global plus de 300 milles dinars. Les principales actions sont récapitulées dans le tableau suivant :

Thème	Durée (Nbre d'heures)	Réalisation	Nombre de participants	Qualification des bénéficiaires
Le process de production des articles sanitaires	500	Janvier 2015	200	Directeurs techniques, chefs de départements de production, techniciens, Ouvriers
Les procédés de fabrication des articles sanitaires Formation étalée sur 2 ans (en cours) sanctionnée par un diplôme	200	Janvier 2015	16	Techniciens et ingénieurs
Réglementation de la paie	5	Février 2015	7	Ouvriers syndicaux
Elaboration d'un plan de formation en fonction des besoins de l'entreprise	20	Février 2015	10	Techniciens, gestionnaires et ingénieurs
Gestion informatisée de la qualité	15	Mars 2015	12	Techniciens et ingénieurs
Réglementation des avantages sociaux et autres avantages	10	Mars 2015	2	Gestionnaires ressources humaines
Elaboration des statistiques des Accidents de travail et maladies professionnelles	5	Avril 2015	2	Gestionnaires ressources humaines
Les techniques de triage et de chargement des Produits SANIMED	200	Juin 2015	70	Ouvriers et techniciens
Le fonctionnement du four RIEDHAMMER	10	Août 2015	8	Techniciens et ingénieurs
Secourisme et lutte contre l'incendie	20	Novembre 2015	47	Ouvriers et techniciens

Notons que la société SANIMED a obtenu le prix présidentiel du progrès social au cours du mois d'avril 2016.

#### 3.12.4. Plan de carrière

SANIMED gère le plan de carrière de ses cadres et ses employés tout en se basant sur plusieurs critères objectifs et rationnels en vue d'assurer le mérite et la légitimité de la promotion. C'est l'un des principaux axes de la politique sociale de la société. Son objectif est de renforcer l'esprit d'appartenance essentiel pour assurer la pérennité de la société.

Le processus de carrière débute par une évaluation annuelle qui comporte des chapitres précis, et qui occulte toute subjectivité. Cette évaluation permet de cerner le parcours professionnel, d'y apporter les formations manquantes, et, surtout, de faire évoluer les postes, qui se déclinent en métiers évolutifs donnant lieu à des promotions conséquentes, à des mutations de fonction, ce qui est de nature à fidéliser les compétences, base de toute réussite dans les entreprises.

Hormis les cadres et maîtrise, les ouvriers bénéficient d'un plan de carrière qui leur permet des promotions et qui obéit aux dispositions légales et conventionnelles en la matière.

### 3.13. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### 3.13.1. Investissements récents ou en cours de réalisation

Les investissements matériels réalisés par SANIMED au titre de l'exercice 2015 portent essentiellement sur l'acquisition d'équipements industriels et sur des travaux d'aménagement et d'agencement pour le bouclage du programme d'investissement.

Les investissements immatériels en cours au titre de l'exercice 2016 portent sur la mise en place d'un système de suivi de la traçabilité du produit à travers le process de fabrication.

Les investissements matériels concernent essentiellement les travaux de maintenance des installations industrielles.

Ils sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation/année	(En mDT)	
	2015	2016P
Investissements immatériels	11	200
Investissements matériels	10 594	700
<b>Total investissements</b>	<b>10 605</b>	<b>900</b>

### 3.13.2. Investissements futurs

Afin d'entretenir ses installations industrielles, la société SANIMED envisage d'entreprendre des travaux de maintenance préventive, indispensables pour leur durée de vie et leur bon fonctionnement, ce qui impacte directement les coûts de production.

Ces investissements, prévus au cours de la période prévisionnelle, seront financés en totalité par les fonds propres. Ils sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation/année	(En mDT)			
	2017	2018	2019	2020
Investissements matériels de maintien	800	900	1 000	1 000
Investissements immatériels	0	0	0	0
<b>Total investissements</b>	<b>800</b>	<b>900</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

### 3.14. ANALYSE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Société certifiée ISO 9001 (V2008);</li> <li>- Certification « NF » des Receveurs de douche;</li> <li>- Haut niveau de savoir-faire et bonne qualification professionnelle de l'ensemble du personnel de la SANIMED;</li> <li>- Expérience consolidée à travers notamment des contacts internationaux avec les constructeurs de technologie, les fournisseurs d'émaux et de services;</li> <li>- Unité de production dotée d'une technologie moderne pour la fabrication des articles sanitaires en porcelaine vitrifié et en grès fin émaillé;</li> <li>- Importante capacité de production;</li> <li>- Positionnement privilégié sur certains marchés à l'exportation;</li> <li>- Part de marché importante (40,7% sur le marché des articles sanitaires en céramiques);</li> <li>- Adossement à un groupe de taille (Groupe ABDENNADHER), et de fortes synergies entre les différentes sociétés du même secteur en amont et en aval du process de production;</li> <li>- Respect de l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concentration des exportations sur quelques marchés;</li> <li>- Absence de certification « NF » pour les cuvettes, lavabos, bidets et éviers;</li> <li>- Gamme de produits peu diversifiée;</li> <li>- Effectif important traduisant le poids significatif de la masse salariale dans les charges d'exploitation de la société.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur de vie en croissance en tenant compte des projets Nationaux de construction programmés à partir de 2016;</li> <li>- Limitation du marché parallèle et structuration du secteur par les pouvoirs publics;</li> <li>- Exploration de nouveaux marchés;</li> <li>- Atouts et potentiel de développement importants à l'export, essentiellement vers le Maghreb Arabe, l'Europe et les pays d'Afrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur d'activité concurrentiel;</li> <li>- Importations et concurrence déloyale particulièrement par les produits sanitaires provenant de l'Egypte et de la Turquie à des prix souvent très inférieurs aux coûts locaux de fabrication (dumping);</li> <li>- Dévaluation du dinar par rapport à l'euro;</li> <li>- Tendance à la hausse des prix de certaines matières premières.</li> </ul>

## CHAPITRE 4. PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

### 4.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE SANIMED AU 31/12/2015

#### 4.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2015

La valeur des immobilisations corporelles et incorporelles nette s'élève au 31/12/2015 à 33 787 881 DT contre 24 554 331 DT au 31/12/2014, et qui se détaille comme suit :

(En DT)

<u>Désignations</u>	<u>Valeur comptable brute</u>				<u>Amortissements</u>				<u>Valeur comptable nette 31-12-2015</u>
	<u>31/12/2014</u>	<u>Acquisition 2015</u>	<u>Régularisation 2015</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Dotation 2015</u>	<u>Régularisation 2015</u>	<u>31/12/2015</u>	
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	<b><u>135 403</u></b>	<b><u>11 380</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>146 783</u></b>	<b><u>102 639</u></b>	<b><u>19 999</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>122 637</u></b>	<b><u>24 145</u></b>
Logiciels	133 863	11 380		145 243	101 792	19 485		121 276	23 966
Marques et brevets	1 540			1 540	847	514		1 361	180
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>	<b><u>26 904 686</u></b>	<b><u>22 302 962</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>49 207 648</u></b>	<b><u>15 737 531</u></b>	<b><u>1 351 458</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>17 088 989</u></b>	<b><u>32 118 659</u></b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	2 503 869	993 153		3 497 022					3 497 022
Constructions	5 404 824	6 627 281		12 032 105	2 094 059	271 356		2 365 416	9 666 689
Agencements et aménagements	1 034 720	29 770		1 064 490	622 311	144 343		766 654	297 836
Installations techniques	1 540 375	880 773		2 421 148	1 253 731	39 279		1 293 010	1 128 138
Matériel industriel	11 786 299	11 589 166		23 375 465	9 130 513	447 525		9 578 038	13 797 427
Matériel industriels à statut juridique particulier	124 653	97 690		222 343	12 349	18 664		31 012	191 331
Outillage industriels	1 043 570	518 786		1 562 356	311 879	43 463		355 342	1 207 014
Matériel de bureaux	212 373	115 698		328 071	108 161	20 541		128 702	199 369
Matériel de transport	1 519 839	957 024		2 476 863	1 362 027	483 645		1 845 672	631 191
Matériel de transport à SJP	1 238 731	400 967		1 639 698	501 171	(165 218)		335 953	1 303 745
Matériel informatiques	179 804	56 651		236 455	142 251	26 020		168 271	68 184
Autres immobilisations	222 071	20 399		242 470	123 741	17 642		141 383	101 087
Equipements de climatisation	93 557	15 604		109 161	75 337	4 198		79 535	29 626
<b><u>Immobilisation en cours</u></b>	<b><u>13 354 411</u></b>	<b><u>7 861 229</u></b>	<b><u>(19 570 564)</u></b>	<b><u>1 645 076</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>1 645 076</u></b>
<b>Total</b>	<b>40 394 501</b>	<b>30 175 571</b>	<b>(19 570 564)</b>	<b>50 999 507</b>	<b>15 840 170</b>	<b>1 371 457</b>	<b>0</b>	<b>17 211 626</b>	<b>33 787 881</b>

#### 4.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2015

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31/12/2015 à 2 340 510 DT contre 2 245 322 DT au 31/12/2014, et qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2015	31/12/2014
Titres de Participation	2 664 550	2 655 550
Dépôts et Cautionnements	1 570	520
Avance / Consommation Electricité	95 160	68 935
Avance / Consommation Gaz	243 344	168 422
Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
Fonds de Garantie UNIFACTOR	33 386	49 395
<b>Total Brut</b>	<b>3 040 510</b>	<b>2 945 322</b>
Provisions sur titres de participation	(700 000)	(700 000)
<b>Total Net</b>	<b>2 340 510</b>	<b>2 245 322</b>

#### Tableau détaillé des titres de participation :

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2015	Provisions	VCN au 31/12/2015	% de détention
<b>SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX)</b>	610 000	0	0	610 000	0*	610 000	30,50%
<b>SOTES</b>	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
<b>UTIME</b>	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
<b>SOMOSAN</b>	575 000	0	0	575 000	0**	575 000	4,67%
<b>TP INCOMA LIBYE</b>	1 400 000	0	0	1 400 000	700 000	700 000	9,92%
<b>SANITEC</b>	0	9 000	0	9 000	0	9 000	45,00%
<b>Total</b>	<b>2 655 550</b>	<b>9 000</b>	<b>0</b>	<b>2 664 550</b>	<b>700 000</b>	<b>1 964 550</b>	

\*Aucune provision n'a été constatée sur les titres SANIMEUBLE (Ex-MOBILFLEX), malgré des pertes cumulées s'élevant au 31 décembre 2015 à 1 638 674 dinars et dépassant la moitié de son capital social dans la mesure où, en plus de la plus value latente sur les immobilisations corporelles, les perspectives d'avenir sont prometteuses. En effet, la société a dégagé un résultat net au 30 juin 2016 de 230 478 dinars contre 32 154 dinars au 30 juin 2015.

\*\*Aucune provision n'a été constatée sur les titres SOMOSAN bien que cette dernière a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel de la STEG et le niveau élevé des charges financières dans la mesure où, en date du 22 février 2016, la société a eu l'accord auprès de la STEG pour le raccordement au gaz naturel avec un délai de 10 mois à partir de la date de paiement des frais de branchement. De plus, en date du 22 mars 2016, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

## 4.2. PATRIMOINE DE LA SOCIETE SANIMED AU 30/06/2016

### 4.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2016

(En DT)

<u>Désignations</u>	Valeur comptable brute				Amortissements				<u>Valeur comptable nette 30-06-2016</u>
	<u>31/12/2015</u>	<u>Acquisitions 2016</u>	<u>Cessions 2016</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Dotation 2016</u>	<u>Cessions 2016</u>	<u>30/06/2016</u>	
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	<b><u>146 783</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>146 783</u></b>	<b><u>122 637</u></b>	<b><u>7 428</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>130 065</u></b>	<b><u>16 718</u></b>
Logiciels	145 242			145 242	121 276	7 338		128 614	16 628
Marques et brevets	1 540			1 540	1 361	90		1 451	90
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>	<b><u>49 207 648</u></b>	<b><u>2 131 458</u></b>	<b><u>(38 850)</u></b>	<b><u>51 300 256</u></b>	<b><u>17 088 989</u></b>	<b><u>1 416 093</u></b>	<b><u>38 850</u></b>	<b><u>18 466 232</u></b>	<b><u>32 834 024</u></b>
Terrains	3 497 022	0		3 497 022					3 497 022
Constructions	12 032 105	0		12 032 105	2 365 416	300 871		2 666 286	9 365 818
Agencements et aménagements	1 064 490	0		1 064 490	766 654	84 566		851 220	213 270
Constructions à statut juridique particulier	0	1 327 835		1 327 835	0	1 842		1 842	1 325 993
Installations techniques	2 421 148	10 638		2 431 786	1 293 010	63 487		1 356 497	1 075 289
Matériel industriel	23 375 465	509 591		23 885 057	9 578 038	629 731		10 207 769	13 677 287
Matériel industriels à statut juridique particulier	222 343	34 920		257 264	31 012	12 281		43 294	213 970
Outillage industriels	1 562 356	71 452		1 633 808	355 342	33 198		388 541	1 245 267
Matériel de bureaux	328 071	32 002		360 073	128 702	13 463		142 165	217 908
Matériel de transport	2 476 863	1 864	(38 850)	2 439 876	1 845 672	74 704	38 850	1 881 526	558 350
Matériel de transport à SJP	1 639 698	98 899		1 738 598	335 953	170 849		506 802	1 231 796
Matériel informatiques	236 455	35 825		272 279	168 271	20 180		188 451	83 828
Autres immobilisations	242 470	2 622		245 092	141 383	8 485		149 868	95 224
Equipements de climatisation	109 161	5 809		114 970	79 535	2 434		81 969	33 001
<b><u>Immobilisation en cours</u></b>	<b><u>1 645 077</u></b>	<b><u>1 779 287</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>3 424 364</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>3 424 364</u></b>
<b><u>Charges à répartir</u></b>	<b><u>522 929</u></b>	<b><u>255 153</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>778 082</u></b>	<b><u>340 891</u></b>	<b><u>112 579</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>453 470</u></b>	<b><u>324 612</u></b>
<b>Total</b>	<b>51 522 436</b>	<b>4 165 899</b>	<b>(38 850)</b>	<b>55 649 485</b>	<b>17 552 517</b>	<b>1 536 099</b>	<b>38 850</b>	<b>19 049 766</b>	<b>36 599 719</b>

#### 4.2.2. Immobilisations financières au 30/06/2016

(En DT)

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
* Titres de Participation	2 664 550	2 655 550	2 664 550
* Dépôts et Cautionnements	2 045	1 070	1 570
* Avance / Consommation Electricité	105 176	84 246	95 160
* Avance / Consommation Gaz	267 226	200 001	243 344
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	60 020	49 395	33 386
<b>Total Brut</b>	<b>3 101 517</b>	<b>2 992 762</b>	<b>3 040 510</b>
Provisions sur titres de participation	700 000	700 000	700 000
<b>Total Net</b>	<b>2 401 517</b>	<b>2 292 762</b>	<b>2 340 510</b>

- Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

- Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

- Conformément à l'article 12 du contrat d'affacturage conclu avec l'UNIFACTOR en date du 10 février 2014, le fond de garantie correspond aux prélèvements de 10% opérés sur les créances achetées. Ce fond constitue un gage en numéraire pouvant servir à tout moment à couvrir la position débitrice de SANIMED dans les livres de l'UNIFACTOR.

De ce fait, ce fond de garantie constitue une caution au nom de l'UNIFACTOR qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

### Tableau détaillé des titres de participation :

Désignation	Au 31/12/2015	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 30/06/2016	Provisions	VCN au 30/06/2016	% de détention
MOBILFLEX	610 000	0	0	610 000	0	610 000	30,50%
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOME LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	700 000	700 000	9,92%
SANITEC	9 000	0	0	9 000	0	9 000	45,00%
<b>Total</b>	<b>2 664 550</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 664 550</b>	<b>700 000</b>	<b>1 964 550</b>	

• La société SANITEC n'est pas considérée comme filiale du fait que la société « AB CORPORATION » détient une participation de 50% dans le capital de ladite société.

• Nous n'avons pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital des sociétés SOMOSAN et MOBILFLEX pour les raisons suivantes :

\* SOMOSAN : Un plan de restructuration de la société est en cours d'élaboration prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires et la compression des charges d'exploitation ainsi que l'obtention de l'engagement du gouvernorat de Gafsa pour la connexion du site de production au réseau du Gaz naturel.

\* MOBILFLEX : L'évaluation du patrimoine de la société a dégagé une plus value de l'ordre de 287 508 dinars.

### **4.3. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2015**

#### **Principales acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles**

Désignation	Montant en DT
Logiciels	0
Construction	32 460
Equipement industriel et outillage	310 318
Equipement informatique	8 034
Matériel de transport	0
<b>Total</b>	<b>350 812</b>

**Principales acquisitions d'immobilisations financières : Néant**

**Principales cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières : Néant**

#### 4.4. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS CONSENTIS AU PROFIT DES BANQUES AU 31/12/2015

La société SANIMED cède pour sûreté et garantie, un ensemble de biens au profit des banques garantes ci dessous mentionnés :

##### 1. Banque de l'Habitat« BH »

###### Hypothèque

- Hypothèque de premier rang et en pari passu avec la BIAT sur les TF: 24167, 24168, 24169 pour un contrat de crédit à long terme de 1 820 452 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et de 1<sup>er</sup> rang sur le TF 28 530 pour un contrat de crédit à long terme de 2 500 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et de 1<sup>er</sup> rang sur le TF 28530 pour un crédit de gestion de 3 350 000 dinars

###### Nantissement

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 1 820 452 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 2 500 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un crédit de gestion de 3 350 000 dinars

##### 2. « BIAT »

###### Hypothèque

- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169 pour un contrat de crédit à long terme de 950 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169 pour un contrat de crédit à long terme de 1 100 000 dinars

###### Nantissement

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 1 100 000 dinars

##### 3. « UIB »

###### Hypothèque

- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169 pour un contrat de crédit à long terme de 2 000 000 dinars

###### Nantissement

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 2 000 000 dinars

##### 4. « STB »

###### Hypothèque

- Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec l'ATB et la BNA sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26255, 26530 pour un contrat de crédit à long terme de 2 700 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169 et de premier rang sur le TF 24171 pour un contrat de crédit à long terme de 1 000 000 dinars

- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26530 et de premier rang sur le TF 26255 pour un contrat de crédit de gestion de 3 035 000 dinars

#### **Nantissement**

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 2 700 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 1 000 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit de gestion de 3 035 000 dinars

### **5. « BFT »**

#### **Hypothèque**

- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170 et 24171 pour un contrat de crédit à long terme de 850 000 dinars
- Hypothèque de premier rang sur le TF 24170 pour un contrat de gestion de 1 580 000 dinars

#### **Nantissement**

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 850 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit de gestion 1580 000 dinars

### **6. « BTK »**

#### **Hypothèque**

- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, pour un contrat de crédit à long terme de 1 200 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, et pour un contrat de crédit à long terme de 2 700 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, et pour un contrat de crédit à long terme de 1 500 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169 pour un contrat de crédit de gestion de 1 950 000 dinars

#### **Nantissement**

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 1 200 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce et de premier rang sur le four Tunnel pour un contrat de crédit à long terme de 2 700 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 1 500 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de gestion de 1 950 000 dinars

## **7. « BNA »**

### **Hypothèque**

- Hypothèque de premier rang sur TF 26531, en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170 et de premier rang et en paru passu avec la STB et l'ATB sur TF 26255 pour un contrat de crédit à long terme de 2 000 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255 et 26530 pour un contrat de crédit de gestion de 1 075 000 dinars

### **Nantissement**

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 2 000 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de gestion de 1 075 000 dinars

## **8. « ATB »**

### **Hypothèque**

- Hypothèque de premier rang et en paru passu avec la STB et la BNA sur TF 26255 et, en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169 et 26255 pour un contrat de crédit à long terme de 3 000 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169 pour un contrat de crédit de gestion 1 634 000 dinars

### **Nantissement**

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 3 000 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de gestion de 1 634 000 dinars

## **9. « BT »**

### **Hypothèque**

- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170 pour un contrat de crédit à long terme de 1 300 000 dinars
- Hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170 et 26255 pour un contrat de crédit de gestion de 1 300 000 dinars

### **Nantissement**

- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de crédit à long terme de 1 300 000 dinars
- Nantissement en rang utile sur Fond de commerce pour un contrat de gestion de 1 300 000 dinars

**La société s'engage à actualiser les inscriptions des nantissements figurant au niveau de son registre de commerce.**

#### 4.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015

Le rapport de due diligence comptable, juridique, sociale et fiscale établi dans le cadre de l'introduction de la société SANIMED en Bourse révèle certaines défaillances au niveau du système d'information comptable se rapportant principalement à :

- SANIMED n'a pas procédé à un inventaire physique exhaustif de ses immobilisations corporelles depuis 2007. En 2015 un expert a inventorié les immobilisations les plus importantes et a émis un rapport d'évaluation. Cette intervention entre dans le cadre des préparatifs à l'introduction en bourse.
- La société SANIMED a recours à l'escompte des effets et des créances professionnelles et l'affacturage des chèques reçus. La société comptabilise les créances escomptées ainsi que les banques et les chèques affacturés auprès de la société de factoring sont dé-comptabilisées alors que les risques d'impayés s'y rattachant demeure imputable à la société. Ces effets escomptés et chèques affacturés ainsi que les créances professionnelles demeurent toutefois suivis en engagements hors bilan. Au 31 décembre 2015, ces créances s'élèvent à 3 689kTND (ce montant est composé des effets escomptés non échus pour un montant de 3 534kTND et des chèques affacturés pour un montant de 155kTND).

Par ailleurs les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 13/12/2015, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne :

- Les états financiers ne portent pas le nom de la société et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 19 de la NC01 Norme générale.
- La présentation de l'actif du bilan n'est pas conforme au modèle prévu par la NC01 (troisième partie : nomenclature des comptes et fonctionnement général des comptes et l'annexe 1 modèle du bilan) , il ne mentionne pas les chiffres nets d'amortissements et de provisions.
- Le passif du bilan et l'état du résultat portent la mention « résultat de l'exercice (y compris le montant réservé au titre du dégrèvement physique prévu par l'article 7 du CII) ». La défalcation du résultat n'est pas possible en l'absence d'une résolution s'une AGO dans ce sens.
- La présentation de l'état des flux de trésorerie n'est pas conforme aux dispositions du paragraphe 61 de la NC01 norme générale : les acquisitions et cessions de titres de placements figurent parmi les flux liés aux activités de financement alors qu'il s'agit de flux liés aux activités d'exploitation.
- La prise en compte parmi les liquidités et équivalents de liquidités de valeurs ne satisfaisant pas aux conditions exigées par les dispositions du paragraphe 67 de la NC 01 norme générale pour être considérées comme des équivalents de liquidités, il s'agit de titres boursiers qui sont soumis à un risque significatif de changement de valeur et qui méritent d'être présentés au niveau des placements et autres actifs financiers et non au niveau des liquidités et équivalents de liquidités.

- Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que :
  - Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions de paragraphe 56 de la NC01 norme générale.
  - Un état sur les engagements hors bilan conforme au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
  - Une note portant sur les règles de classification (en placements à long terme et placements à court terme) et les méthodes d'évaluation des placements et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.
  - Une note sur les méthodes utilisées en matière de comptabilisation des stocks conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 04 relative aux stocks.
  - Une note sur les règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale.
  - Une note sur les charges à répartir conformément aux dispositions de la NC 10 relative aux charges reportées.
  - Une note sur les placements à court terme et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.
  - Une note sur les immobilisations acquises en leasing, comportant les informations prévues par les dispositions du paragraphe 28 de la NC 41 relative aux contrats de location.
  - Une note sur les subventions comptabilisées et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 23 de la NC 12 relative aux subventions publiques.

## 4.5.1. Etats financiers comparés au 31 décembre

### 4.5.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
Immobilisations Incorporelles	IV.1	146 783	135 403	116 613
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(122 637)	(102 639)	(83 975)
Immobilisations Corporelles	IV.3	50 852 724	40 259 098	30 878 538
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(17 088 989)	(15 737 531)	(14 463 132)
Immobilisations Financières	IV.5	3 040 510	2 945 322	3 451 635
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	IV.6	(700 000)	(700 000)	(13 643)
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>36 128 391</b>	<b>26 799 652</b>	<b>19 886 036</b>
Autres Actifs non Courants	IV.7	182 038	309 196	0
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b><u>36 310 429</u></b>	<b><u>27 108 848</u></b>	<b><u>19 886 036</u></b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks	IV.8	8 764 799	7 388 491	6 355 458
Provisions pour dépréciation des stocks	IV.9	(55 833)	(55 833)	(170 418)
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	7 673 429	5 526 727	5 666 062
Provisions pour dépréciation des clients	IV.11	(1 528 891)	(1 528 891)	(1 532 193)
Autres Actifs Courants	IV.12	1 069 147	2 308 384	991 654
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.13	2 654 342	1 696 750	1 464 356
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>18 576 992</b>	<b>15 335 628</b>	<b>12 774 920</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>54 887 421</b>	<b>42 444 476</b>	<b>32 660 956</b>

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	<b>IV.14</b>	7 200 000	7 200 000	7 200 000
Réserves	<b>IV.15</b>	460 987	304 008	175 577
Résultats Reportés	<b>IV.16</b>	2 982 598	1 557 614	949 589
Autres Capitaux Propres	<b>IV.17</b>	75 403	86 175	96 947
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b><u>10 718 988</u></b>	<b><u>9 147 797</u></b>	<b><u>8 422 114</u></b>
Résultat de l'exercice (dont 1 440 000 dinars au titre du dégrèvement physique prévu par l'article 7 du CII)		3 014 372	1 581 963	1 619 024
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b><u>13 733 360</u></b>	<b><u>10 729 760</u></b>	<b><u>10 041 138</u></b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Emprunts	<b>IV.18</b>	23 907 019	15 373 409	8 364 427
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>23 907 019</b>	<b>15 373 409</b>	<b>8 364 427</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs et Comptes Rattachés	<b>IV.19</b>	7 709 990	8 195 029	6 857 037
Autres Passifs Courants	<b>IV.20</b>	1 659 048	1 522 521	1 221 697
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	<b>IV.21</b>	7 878 003	6 623 756	6 176 657
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>17 247 042</b>	<b>16 341 306</b>	<b>14 255 391</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>41 154 061</b>	<b>31 714 715</b>	<b>22 619 818</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>54 887 421</b>	<b>42 444 476</b>	<b>32 660 956</b>

#### 4.5.1.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus	V.1	28 705 893	24 000 692	23 907 863
Autres produits d'exploitation	V.2	108 868	113 112	193 893
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>28 814 761</b>	<b>24 113 804</b>	<b>24 101 756</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	(1 718 574)	(1 067 916)	(961 349)
Achats d'approvisionnement et matières premières consommés	V.4	13 793 027	11 434 300	11 492 229
Charges de personnel	V.5	7 358 833	6 659 115	6 143 219
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	1 572 888	1 284 212	1 181 381
Autres charges d'exploitation	V.7	3 381 707	3 125 129	3 076 121
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>24 387 880</b>	<b>21 434 839</b>	<b>20 931 602</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>4 426 881</b>	<b>2 678 965</b>	<b>3 170 154</b>
Charges financières nettes	V.8	945 823	610 252	1 056 194
Produits des placements	V.9	47 055	9 576	
Autres gains ordinaires	V.10	10 744	9 450	25 565
Autres pertes ordinaires	V.11	17 012	14 592	13 722
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>3 521 845</b>	<b>2 073 146</b>	<b>2 125 804</b>
Impôt sur les bénéfices	V.12	507 473	491 183	506 779
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>	<b>1 619 024</b>
<b>Résultat de l'exercice</b> (dont 1 440 000 dinars au titre du dégrèvement physique prévu par l'article 7 du CII)		<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>	<b>1 619 024</b>

### 4.5.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	NOTES	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>				
<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>	<b>1 619 024</b>
Ajustements pour:				
Amortissements et provisions		1 572 888	2 146 120	1 248 139
Reprise sur provisions		0	(161 908)	(66 758)
Effets des modifications comptables		0	(882 569)	(1 425 443)
Variations des:				
Stocks:		(1 376 308)	(1 033 032)	(1 759 842)
Créances:		(2 684 604)	(283 199)	414 753
Autres actifs:		1 198 995	(1 320 618)	691 821
Fournisseurs et autres dettes:		(348 511)	1 092 844	2 622 397
Quote-part subvention d'investissement		(10 772)	(10 772)	
Transfert de charges		30 741	0	
Actualisation des placements		64 765	0	
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>1 461 566</b>	<b>1 128 828</b>	<b>3 344 093</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	<b>VI.1</b>	(10 710 021)	(9 831 223)	(8 810 878)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles				6 250
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	<b>VI.2</b>	(161 878)	(93 686)	(1 384 505)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	<b>VI.3</b>	66 689	600 000	
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(10 805 210)</b>	<b>(9 324 909)</b>	<b>(10 189 132)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Encaissements provenant des emprunts bancaires	<b>VI.4</b>	6 234 791	8 533 000	5 700 000
Encaissements billet de trésorerie	<b>VI.5</b>	20 000 000	7 950 000	1 450 000
Remboursement billet de trésorerie	<b>VI.6</b>	(13 500 000)	(9 400 000)	(240 000)
Encaissements provenant des emprunts leasing	<b>VI.7</b>	953 768	636 328	151 083
Remboursements des emprunts bancaires	<b>VI.8</b>	(7 175 330)	(1 030 496)	(825 468)
Remboursements des emprunts leasing	<b>VI.9</b>	(298 670)	(284 083)	(186 123)
Acquisition des titres de placement	<b>VI.10</b>	(106 102)	(10 575)	214 287
Cession des titres de placement	<b>VI.11</b>	419	15 815	
Blocage de fonds et financements	<b>VI.12</b>	(13 121 985)	(16 751 351)	(7 705 421)
Déblocage de fonds et financements	<b>VI.13</b>	17 068 517	17 030 557	7 935 417
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>10 055 407</b>	<b>6 689 196</b>	<b>6 493 775</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>711 763</b>	<b>(1 506 886)</b>	<b>(351 264)</b>
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>(1 636 470)</b>	<b>(129 584)</b>	<b>221 680</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>VI.14</b>	<b>(924 707)</b>	<b>(1 636 470)</b>	<b>(129 584)</b>

#### **4.5.1.4. Notes aux Etats financiers arrêtés au 31/12/2015**

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015 totalisant au bilan 54 887 421 dinars et dégagant un résultat positif de 3 014 372 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

##### **I- Présentation de la société :**

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 31 décembre 2015 à 7 200 000DT divisé en 72 000 actions de valeur nominale de 100 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

##### **II- Les Faits marquants de l'exercice :**

L'entrée en production des nouveaux investissements réalisés par notre société dans le cadre de l'extension de son unité de production a été réalisée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

##### **III- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables :**

###### **III.1- Unité Monétaire :**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

###### **III.2- Les immobilisations et Amortissements :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Concessions, marques et brevets	33%
* Logiciels	15%, 20% et 33%
* Constructions	5% et 10%
* AAI Constructions	5% et 10%
* Matériel et outillage industriel	10%
* Installations techniques, matériels et outillages ind	10%
* Installations techniques	5% et 10%
* Matériel de transport	20% et 33%
* Matériel de transport à statut juridique particulier	20% et 33%
* Autres matériels roulants	10%, 20%, 25% et 33%
* Mobilier et matériel de bureau	10% et 15%
* Matériel informatique	10%, 15% et 33%
* Equipement de climatisation	10%
* Autres immobilisations corporelles	10%

A partir de l'exercice 2008, la société a adopté l'approche patrimoniale pour la comptabilisation des immobilisations acquises par voie de Leasing.

###### **III.3- Les Emprunts :**

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### III.4- La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

### III.5- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

#### IV- Notes Sur Le Bilan

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note IV.1 <u>Immobilisations Incorporelles :</u></b>	<b>146 783</b>	<b>135 403</b>
* Logiciels	145 242	133 862
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540
<b>Note IV.2 <u>Amortissement des Immobilisations Incorporelles :</u></b>	<b>(122 637)</b>	<b>(102 639)</b>
* Amortissements Logiciels	(121 276)	(101 792)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 361)	(847)
<b>Note IV-3 <u>Immobilisations Corporelles :</u></b>	<b>50 852 724</b>	<b>40 259 098</b>
* Terrains	3 497 022	2 503 869
* Constructions	12 032 104	5 404 824
* Agencements & Aménagements	1 064 490	1 034 720
* Installations Techniques	2 421 148	1 540 375
* Matériel Industriel	23 375 465	11 786 299
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	222 343	124 653
* Outillages Industriels	1 562 356	1 043 570
* Matériel de Bureau	328 071	212 373
* Matériel de Transport	2 476 863	1 519 839
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	1 639 698	1 238 731
* Matériel Informatique	236 455	179 804
* Autres Immobilisations	242 470	222 071
* Equipements -Climatisation-	109 161	93 557
* Constructions en Cours	618 813	4 373 265
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	1 026 264	8 759 385
* Matériel de Transport en Cours	0	201 762
* Avance Versée / Immobilisation Corporelle	0	20 000

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note IV.4 Amortissements des Immobilisations Corporelles :</b>	<b>(17 088 989)</b>	<b>(15 737 531)</b>
* Amortissements Matériel de Transport	(1 845 672)	(1 362 027)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(335 953)	(501 171)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(31 012)	(12 349)
* Amortissements Matériel Informatique	(168 271)	(142 251)
* Amortissements Constructions	(2 365 416)	(2 094 059)
* Amortissements Matériel Industriel	(9 578 038)	(9 130 513)
* Amortissements Installations Techniques	(1 293 010)	(1 253 731)
* Amortissements Outillage Industriel	(355 342)	(311 879)
* Amortissements Agencements & Aménagements	(766 654)	(622 311)
* Amortissements Equipements - Climatisation	(79 535)	(75 337)
* Amortissements Matériel de Bureau	(128 702)	(108 161)
* Amortissements Autres Immobilisations	(141 383)	(123 741)
<b>Note IV.5 Immobilisations Financières :</b>	<b>3 040 510</b>	<b>2 945 322</b>
* Titres de Participation	2 664 550	2 655 550
* Dépôts et Cautionnements	1 570	520
* Avance / Consommation Electricité	95 160	68 935
* Avance / Consommation Gaz	243 344	168 422
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	33 386	49 395

**Tableau détaillé des titres de participation :**

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 31/12/2015	Provisions	VCN au 31/12/2015	% de détention
<b>MOBILFLEX</b>	610 000	0	0	610 000	0	610 000	30,50%
<b>SOTES</b>	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
<b>UTIME</b>	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
<b>SOMOSAN</b>	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
<b>TP INCOMA LIBYE</b>	1 400 000	0	0	1 400 000	700 000	700 000	9,92%
<b>SANITEC</b>	0	9 000	0	9 000	0	9 000	45,00%
<b>Total</b>	<b>2 655 550</b>	<b>9 000</b>	<b>0</b>	<b>2 664 550</b>	<b>700 000</b>	<b>1 964 550</b>	

Nous n'avons pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital des sociétés SOMOSAN et MOBILFLEX pour les raisons suivantes :

- SOMOSAN : Un plan de restructuration de la société est en cours d'élaboration prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires et la compression des charges d'exploitation ainsi que l'obtention de l'engagement du gouvernorat de Gafsa pour la connexion du site de production au réseau du Gaz naturel.
- MOBILFLEX : L'évaluation du patrimoine de la société a dégagé une plus-value de l'ordre de 287 508 dinars.

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note IV.6 <u>Provisions sur Immobilisations Financières :</u></b>	<b>(700 000)</b>	<b>(700 000)</b>
* Provisions sur Titres de Participation	(700 000)	(700 000)
<b>Note IV.7 <u>Autres Actifs Non Courants :</u></b>		
* Charges à Répartir Nettes	<b>182 038</b>	<b>309 196</b>
* Charges à Répartir	522 930	417 915
* Résorptions Charges à Répartir	(340 892)	(108 719)
<b>Note IV.8 <u>Stocks :</u></b>	<b>8 764 799</b>	<b>7 388 491</b>
* Stock - Matières Premières & Consommables	2 007 971	2 324 373
* Stock - Moules	562 125	396 749
* Stock - Emballages	230 369	121 885
* Stock - Produits En Cours	581 765	432 543
* Stock - Produits Finis	5 147 644	3 578 291
* Stock - Marchandises	234 925	534 649
<b>Note IV.9 <u>Provisions sur Stocks :</u></b>	<b>(55 833)</b>	<b>(55 833)</b>
* Provisions sur Stock - Produits Finis	(55 833)	(55 833)
<b>Note IV.10 <u>Clients et Comptes Rattachés :</u></b>	<b>7 673 429</b>	<b>5 526 727</b>
* Clients Ordinaires	6 144 538	3 970 993
* Clients Effets à Recevoir	0	26 843
* Clients Douteux	1 528 891	1 528 891
<b>Note IV.11 <u>Provisions pour Dépréciation des Clients :</u></b>	<b>(1 528 891)</b>	<b>(1 528 891)</b>
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(1 528 891)	(1 528 891)
<b>Note IV.12- <u>Autres Actifs Courants :</u></b>	<b>1 069 147</b>	<b>2 308 384</b>
* Prêts au Personnel	194 796	238 317
* Fournisseurs, Ristournes à Obtenir	100 266	76 326
* Débiteurs Divers	774 084	1 993 742
<b>Note IV.13 <u>Liquidités et Equivalents de Liquidités :</u></b>	<b>2 654 342</b>	<b>1 696 750</b>
* Banques	140 569	302 760
* Caisse	16 287	14 035
* Blocage de Fonds	1 628	3 159
* MAC Actions SOMOCER	242 381	296 217
* STB Finance (Titres STB)	94 754	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	13 107	7 864
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	35 000	0
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	0
* Chèques en Caisse	1 405 683	583 882
* Chèques à L'encaissement	94 865	362 627
* Effets à L'Encaissement	20 068	36 206

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note IV.14 Capital Social :</b>	<b>7 200 000</b>	<b>7 200 000</b>
* Capital Social	7 200 000	7 200 000
<b>Note IV.15 Réserves :</b>	<b>460 987</b>	<b>304 008</b>
* Réserves Légales	460 987	304 008
<b>Note IV.16 Résultats Reportés :</b>	<b>2 982 598</b>	<b>1 557 614</b>
* Résultats Reportés	2 982 598	1 557 614
<b>Note IV.17 Autres Capitaux Propres :</b>	<b>75 403</b>	<b>86 175</b>
* Subventions d'Investissement	75 403	86 175

La société a encaissé au cours des exercices 2013 deux subventions d'investissements pour un montant de 58 685 dinars et 49 034 dinars. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2015 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Affectation de résultat 2014	Résultat de l'exercice 2015	Amortissement subventions	Solde au 31/12/2015
<b>Capital</b>	7 200 000				7 200 000
<b>Réserves légales</b>	304 008	156 979			460 987
<b>Résultats reportés</b>	2 440 183	542 415			2 982 598
<b>Modifications comptables</b>	(882 569)	882 569			0
<b>Subvention d'investissement</b>	107 719				107 719
<b>Subvention d'investissement inscrite au résultat</b>	(21 544)			(10 772)	(32 316)
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 581 963	(1 581 963)	3 014 372		3 014 372
<b>Total</b>	<b>10 729 760</b>	<b>0</b>	<b>3 014 372</b>	<b>(10 772)</b>	<b>13 733 360</b>

Le résultat par action (bénéfice) 2015 = 3 014 372 / 72 000 = 41,866 dinars.

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 1 861 622 dinars et qui se détaillent comme suit :

Réserves légales	304 008
Résultats reportés	1 557 614
<b>Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de de la loi de finance 2013-54</b>	<b>1 861 622</b>

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note IV.18 <u>Emprunts :</u></b>	<b>23 907 019</b>	<b>15 373 409</b>
* Emprunt - BIAT	699 938	1 059 100
* Emprunt - BH	2 500 000	314 793
* Emprunt - STB	2 132 982	2 355 784
* Emprunt - BTK	3 805 489	4 436 691
* Emprunt - BFT	360 994	500 710
* Emprunt - BNA	1 930 208	1 800 000
* Emprunt - ATB	3 000 000	3 000 000
* Emprunt - BT	1 256 667	1 300 000
* Crédit Billet de Trésorerie ATD SICAR	7 000 000	0
* Emprunt - ATL Leasing	364 080	223 317
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	24 879	0
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	393 381	383 014
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	346 260	0
* Emprunt - Recette des Finances	92 142	0
<b>Note IV.19: <u>Fournisseurs et Comptes Rattachés :</u></b>	<b>7 709 990</b>	<b>8 195 029</b>
* Fournisseurs	4 944 726	5 800 682
* Fournisseurs Effets à Payer	2 765 264	2 349 347
* Fournisseurs Effets Impayés	0	45 000
<b>Note IV.20 : <u>Autres Passifs Courants :</u></b>	<b>1 659 048</b>	<b>1 522 521</b>
* Personnel, Rémunérations Dues	1 147 976	1 440 832
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	346 729	735
* Charges à Payer	164 344	80 953
<b>Note IV.21 : <u>Concours Bancaires et autres passifs financiers :</u></b>	<b>7 878 003</b>	<b>6 623 756</b>
* Crédits de Financement Stocks	1 748 000	988 000
* Crédits de Financement Export	1 653 400	1 004 615
* MCNE STB	93 600	
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	2 675 718	2 212 237
* Crédit Recette de Finances	72 000	0
* Intérêts Courus	103 722	65 640
* Découvert Mobilisé BTK	450 000	400 000
* Découverts Bancaires	1 081 563	1 953 265
<b>Note V.1 : <u>Revenus :</u></b>	<b>28 705 893</b>	<b>24 000 692</b>
* Chiffre d'Affaires Local	22 215 178	19 138 491
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	6 490 714	4 862 201
<b>Note V.2 : <u>Autres Produits d'Exploitation :</u></b>	<b>108 868</b>	<b>113 112</b>
* Produits des Autres Activités	98 096	102 340
* Quotes-parts des Subvention d'investissement	10 772	10 772

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note V.3 : <u>Variation des stocks des Produits Finis et des Encours :</u></b>	<b>(1 718 574)</b>	<b>(1 067 916)</b>
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	(1 718 574)	(1 067 916)
<b>Note V.4 : <u>Achats d'approvisionnements et MP Consommés:</u></b>	<b>13 793 027</b>	<b>11 434 300</b>
* Achats de Matières Premières	6 302 607	5 248 916
* Achats Autres Fournitures Consommables	3 878 002	2 644 522
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	342 266	34 884
* Achats de Marchandises	120 023	937 006
* Achats non Stockés	3 150 129	2 568 972
<b>Note V.5 : <u>Charges de Personnel</u></b>	<b>7 358 833</b>	<b>6 659 115</b>
* Salaires et Autres Charges	6 100 724	5 411 620
* Charges Sociales Légales	1 258 109	1 247 494
<b>Note V.6 : <u>Dotations aux Amortissements et aux Provisions</u></b>	<b>1 572 888</b>	<b>1 284 212</b>
* Dotations aux Amortissements	1 572 888	1 307 022
* Dotations aux Provisions	0	139 098
* Reprises sur Provisions	0	(161 908)
<b>Note V.7 : <u>Autres Charges d'Exploitation :</u></b>	<b>3 381 707</b>	<b>3 125 129</b>
* Locations	170 074	137 376
* Entretiens & Réparations	498 881	421 799
* Assurances	147 794	134 480
* Etudes, Recherches et Divers Services	507 559	519 777
* Publicités	340 952	317 382
* Dons	132 679	82 729
* Transports et Déplacements	606 608	620 564
* Réceptions	46 942	59 755
* Frais de Communication	119 863	82 328
* Commissions Bancaires	215 063	167 511
* Jetons de Présence	82 500	22 500
* Impôts et Taxes	237 636	220 330
* Charges Immobilisées	(198 420)	(73 600)
* Achats non Stockés	473 575	412 198

	<b><u>31/12/2015</u></b>	<b><u>31/12/2014</u></b>
<b>Note V.8 <u>Charges Financières Nettes :</u></b>	<b>945 823</b>	<b>610 252</b>
* Intérêts des Emprunts	365 089	205 664
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	198 887	214 528
* Pertes Liées à des Participations	64 769	0
* Intérêts sur Financement Devises BTK	6 447	0
* Intérêts Financement Export	64 976	54 810
* Intérêts Financement Stock	92 736	107 510
* Intérêts MCNE	8 858	17 025
* Echelles d'Intérêts	107 061	69 448
* Intérêts Billet de Trésorerie	0	66 702
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	31 302	37 388
* Intérêts des Obligations Cautionnées	3 627	0
* Intérêts FACTORING	11 583	10 529
* Pertes de Change	198 071	87 883
* Intérêts de Retard Impayés	28 227	0
* Gain de Change	(235 810)	(78 417)
* Transfert de Charges	0	(182 817)
<b>Note V.9 <u>Produits des Placements :</u></b>	<b>47 055</b>	<b>9 576</b>
* Produits des billets de trésorerie	45 955	5 243
* Autres Produits	1 100	4 333
<b>Note V.10 <u>Autres Gains Ordinaires :</u></b>	<b>10 744</b>	<b>9 450</b>
* Autres Gains	10 744	9 450
<b>Note V.11 <u>Autres Pertes Ordinaires :</u></b>	<b>17 012</b>	<b>14 592</b>
* Autres Pertes Ordinaires	17 012	14 592
<b>Note V.12 <u>Impôts sur les sociétés :</u></b>	<b>507 473</b>	<b>491 183</b>
* Impôts sur Les Sociétés	507 473	491 183

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note VI.1 <u>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp. et Incorp. :</u></b>	<b>(10 710 021)</b>	<b>(9 831 223)</b>
* Logiciels	(11 380)	(18 790)
* Terrains	(993 153)	0
* Constructions	(6 627 281)	(229 446)
* Agencements & Aménagements	(29 770)	(241 877)
* Installations Techniques	(880 773)	(56 194)
* Matériel Industriel	(11 589 166)	(475 330)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(97 690)	(61 739)
* Outillages Industriels	(518 786)	(62 766)
* Matériel de Bureau	(115 698)	(47 180)
* Matériel de Transport	(957 024)	(231 296)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(400 967)	(370 268)
* Matériel Informatique	(56 650)	(8 586)
* Autres Immobilisations	(20 399)	(52 611)
* Equipements -Climatisation-	(15 604)	(1 320)
* Reclassement Constructions en Cours	3 754 453	(3 775 552)
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	7 733 120	(3 562 911)
* Matériel de Transport en Cours	201 762	(197 444)
* Charges à Répartir	(105 015)	(417 915)
* Avance Versée / Immobilisation Corporelle	20 000	(20 000)
<b>Note VI.2 <u>Décaissements affectés à l'acquisition d'Immobilisations Financières :</u></b>	<b>(161 878)</b>	<b>(93 686)</b>
* Titres de Participation	(9 000)	0
* Dépôts et Cautionnements	(1 050)	(520)
* Avance / Consommation Electricité	(26 225)	(16 756)
* Avance / Consommation Gaz	(74 922)	(27 016)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(50 681)	(49 395)
<b>Note VI.3 <u>Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :</u></b>	<b>66 689</b>	<b>600 000</b>
* Titres de Participation	0	600 000
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	66 689	0
<b>Note VI.4 <u>Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :</u></b>	<b>6 234 791</b>	<b>8 533 000</b>
* Emprunt STB	370 649	2 293 000
* Emprunt BNA	200 000	1 800 000
* Emprunt BT	0	1 300 000
* Emprunt ATB	3 000 000	3 000 000
* Emprunt BFT	0	140 000
* Emprunt BH	2 500 000	0
* Emprunt Recette de Finances	164 142	0

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note VI.5 Encaissements des billets de trésorerie :</b>	<b>20 000 000</b>	<b>7 950 000</b>
* Encaissements des Billets de Trésorerie	20 000 000	7 950 000
<b>Note VI.6 Remboursements des billets de trésorerie :</b>	<b>(13 500 000)</b>	<b>(9 400 000)</b>
* Remboursements des Billets de Trésorerie	(13 500 000)	(9 400 000)
<b>Note VI.7 Encaissements provenant des emprunts Leasing :</b>	<b>953 768</b>	<b>636 328</b>
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	200 757	366 005
* Emprunt - ATL Leasing	290 703	270 324
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	422 439	0
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	39 869	0
<b>Note VI.8 Remboursement des emprunts bancaires :</b>	<b>(7 175 330)</b>	<b>(1 030 496)</b>
* Emprunt - BIAT	(588 219)	(273 929)
* Emprunt - BH	(292 876)	(274 002)
* Emprunt - STB	(547 938)	(142 857)
* Emprunt - BTK	(1 248 373)	(199 992)
* Emprunt - BFT	(574 092)	(139 716)
* Emprunt ATB	(3 344 000)	0
* NAIB Euro Sfax	(57 915)	0
* Emprunt UIB	(350 000)	0
* Emprunt BNA	(210 000)	0
* Intérêts Courus	38 083	0
<b>Note VI.9 Remboursement des emprunts Leasing :</b>	<b>(298 670)</b>	<b>(284 083)</b>
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(153 025)	(106 104)
* Emprunt - ATL Leasing	(108 748)	(81 437)
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	(28 405)	(96 542)
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	(8 492)	0
<b>Note VI.10 Acquisition des titres de placements :</b>	<b>(106 102)</b>	<b>(10 575)</b>
* MAC Actions FIDELITY	(6 052)	(10 575)
* STB Finance (Titres STB)	(100 050)	0
<b>Note VI.11 Cession des titres de placements :</b>	<b>419</b>	<b>15 815</b>
* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	419	15 815
<b>Note VI.12 Blocage de Fonds et Financement :</b>	<b>(13 121 985)</b>	<b>(16 751 351)</b>
* Blocage de Fonds	(3 163 501)	(3 478 371)
* Crédits de Gestion	(9 958 485)	(13 272 980)
<b>Note VI.13 Déblocage de Fonds et Financement :</b>	<b>17 068 517</b>	<b>17 030 557</b>
* Blocage de Fonds	3 165 032	3 457 963
* Crédits de Gestion	13 903 485	13 572 595

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Note VI.14 Trésorerie à la clôture de l'exercice :</b>	<b>(924 707)</b>	<b>(1 636 470)</b>
* Banques	(940 994)	(1 650 505)
* Caisse	16 287	14 035

**Note explicative concernant la différence entre la trésorerie fin d'exercice bilancielle et état des flux de trésorerie**

<b><u>Trésorerie Bilancielle fin d'exercice</u></b>	<b>(5 223 662)</b>	<b>(4 927 007)</b>
* Liquidités et Equivalents de Liquidités	2 654 342	1 696 750
* Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	(7 878 003)	(6 623 756)
* Trésorerie fin d'exercice au niveau de l'état des Flux de Trésorerie	<b>(924 707)</b>	<b>(1 636 470)</b>
* Différence entre la Trésorerie fin d'exercice Bilancielle et état des Flux de Trésorerie:	<b>(4 298 954)</b>	<b>(3 290 537)</b>
* Financements	(3 945 000)	(2 392 615)
* Echéances à moins d'un an Sur Crédit	(2 747 718)	(2 212 237)
* Intérêts Courus	(103 722)	(65 640)
* MAC Actions SOMOCER	231 507	290 977
* MAC Actions FIDELITY	10 874	5 240
* STB Finance (Titres STB)	94 754	0
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	13 107	7 864
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	0
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	35 000	0
* Chèques en Caisse	1 405 683	583 882
* Chèques à L'encaissement	94 865	362 627
* Effets à L'Encaissement	20 068	36 206
* Blocage de Fonds	1 628	3 159

**VII -Informations Sur Les Parties Liées :**

**VII.1 Ventes – Clients :**

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
* Société SANITEC	36 781	0
* Société MOBILFLEX	487 318	341 541
* Société ABC	86 360	91 348
* Société SOMOSAN	4 621	54 436
	<b>615 080</b>	<b>487 325</b>

## VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
* Société SANITEC	227 007	0
* Société MOBILFLEX	483 444	428 462
* Société ABC	0	1 632
* Société SOMOCER	0	6 795
* Société SOTEMAIL	1 026	0
* Société AB CORPORATION	297 366	283 206
* Société SOMOSAN	0	855 724
	<b>1 008 843</b>	<b>1 575 819</b>

## VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	103 107	0
AB-CORPORATION	1 135 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 238 107</b>	<b>0</b>

## VIII - Engagements Hors Bilan

### VIII.1- Engagements Donnés

Banque	Date	Nature du crédit	Montant du crédit en principal	Solde au 31/12/2015	Nantissement	Rang	hypothèque	Rang	Matériels à acquérir
BIAT	****	Crédits de Gestion	1 265 000	1 265 000					
	12/04/2010	CMT	950 000	203 941			24167-24168-24169	rang utile	
	30/05/2013	CMT	1 100 000	855 158	F.C	rang utile	24167-24168-24169	rang utile	
	<b>TOTAL</b>			<b>3 315 000</b>	<b>2 324 099</b>				
UIB	22/05/2005	Crédits de Gestion	2 000 000	2 000 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169	rang utile	
	<b>TOTAL</b>			<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>				
BH	13/03/2010	CMT	1 820 452	314 793	F.C	rang utile	24167-24168-24169	DE 1er rang et en P.P avec BIAT	
	29/05/2015	Crédits de Gestion	3 350 000	3 350 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24170-28530-26255-26530	rang utile sauf 28530 en 1er RANG	
	01/09/2015	CMT	2 500 000	2 500 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24170-28530-26255-26530	rang utile sauf 28530 en 1er RANG	
	<b>TOTAL</b>			<b>7 670 452</b>	<b>6 164 793</b>				

<b>STB</b>	24/04/2014	Crédits de Gestion	3 035 000	3 035 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24170-24171-26255-26530	rang utile sauf 26255 en 1er RANG	
	24/04/2014	CMT	2 700 000	2 440 719	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24170-24171-26255-26530	rang utile	en Paru Passu avec ATB et BNA
	01/12/2010	CMT	1 000 000	285 714	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24171	rang utile sauf 24171 DE 1er RANG	
	<b>TOTAL</b>		<b>6 735 000</b>	<b>5 761 433</b>					
<b>BFT</b>	22/07/2006	Crédits de Gestion	1 580 000	1 580 000	F.C	rang utile	24170	1 er rang	
	12/06/2012	CMT	850 000	500 710	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24170 et 24171	rang utile	En 1 er rang
	<b>TOTAL</b>		<b>2 430 000</b>	<b>2 080 710</b>					
<b>BTK</b>	15/03/2012	CMT	1 200 000	633 356	F.C	rang utile	24167-24168-24169	rang utile	
		Crédits de Gestion	1 950 000	1 950 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169	rang utile	
	23/11/2012	CMT	2 700 000	2 443 898	F.C	rang utile	24167-24168-24169	rang utile	En 1 er rangFour Tunel
	24/07/2013	CMT	1 500 000	1 357 721	F.C	rang utile	24167-24168-24169	rang utile	
	<b>TOTAL</b>		<b>7 350 000</b>	<b>6 384 975</b>					
<b>BNA</b>	05/05/2014	Crédits de Gestion	1 075 000	1 075 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24170-26255-26530	rang utile	rang utile
	01/04/2014	CMT	2 000 000	2 000 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24170-26255 d-26531	rang utile sauf 26255 de 1er rang et en pari-passu avec STB et ATB-26531 de 1er Rang	en P.Passu avec ATB et STB
	<b>TOTAL</b>		<b>3 075 000</b>	<b>3 075 000</b>					
<b>ATB</b>	24/04/2014	Crédits de Gestion	1 634 000	1 634 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169	rang utile	rang utile
	24/03/2014	CMT	3 000 000	3 000 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169 et 26255	rang utile sauf 26255 de 1er RANG et en pari-passu avec STB et BNA	en P.Passu avec BNA et STB
	<b>TOTAL</b>		<b>4 634 000</b>	<b>4 634 000</b>					
<b>BT</b>	14/08/2014	Crédits de Gestion	1 300 000	1 300 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169-24170 et 26255	rang utile	1 er rang
	14/04/2014	CMT	1 300 000	1 300 000	F.C	rang utile	24167-24168-24169 et 24170	rang utile	
	<b>TOTAL</b>		<b>2 600 000</b>	<b>2 600 000</b>					
<b>Total général</b>			<b>39 809 452</b>	<b>35 025 010</b>					

<b>Effets escomptés et non échus</b>	<b>3 533 952</b>
<b>UNIFACTOR</b>	<b>155 366</b>

### VIII.2 - Engagements Reçus

Type d'engagements	Valeur totale	Observation
<b>Garanties réelles :</b>		
- Nantissements	<b>1 100 000</b>	Nantissement de 550 000 actions détenues par la société « AB CORPORATION » dans le capital de la société « SOMOCER » en garantie des créances de la société « SANIMED » relatives au prêt objet de la convention de billet de trésorerie conclue le 07/02/2015 d'un montant de 500 000 dinars et de la créance sur la cession des titres de la société MOBILFLEX pour un montant de 600 000 dinars et objet du contrat de cession conclu le 31/12/2014.

### VIII.3 Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
ATL	356950	49 913	869
TUNISIE Leasing	369980	22 025	491
ATL	445990	38 398	1 047
ATL	446690	24 146	82
ATL	390370	134 648	5 470
ATL	397050	31 037	1 301
ATTIJARI Leasing	407200	177 134	15 246
ATTIJARI Leasing	434540	40 067	5 360
ATL	413520	71 197	7 115
ATL	428550	37 697	4 642
ATL	484580	37 219	2 401
ATTIJARI Leasing	446820	61 739	9 566
ATTIJARI Leasing	446830	39 867	6 176
ATL	503370	124 210	17 329
ATTIJARI Leasing	446140	47 197	6 815
IJARA	1506200008	39 869	6 367
ATL	526550	28 830	5 869
ATL	529360	117 068	23 479
ATL	509750	30 000	6 485
ATTIJARI Leasing	454750	68 135	9 244
ATL	517920	43 699	7 434
ATL	515390	26 260	5 962
ATL	512920	44 845	8 876
ATTIJARI Leasing	478850	52 559	10 415
ATTIJARI Leasing	504610	80 063	15 847
EL WIFAK	205270	422 439	81 942
<b>Total</b>		<b>1 890 263</b>	<b>265 830</b>

### VIII. Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BIAT	950 000	9 136
BIAT	1 100 000	152 771
BH	1 820 452	11 761
STB	2 700 000	539 842
STB	1 000 000	26 629
BFT	850 000	58 956
BTK	1 200 000	59 190
BTK	2 700 000	703 462
BTK	1 500 000	387 942
BNA	2 000 000	827 437
ATB	3 000 000	1 945 544
BT	1 300 000	342 078
BH	2 500 000	1 138 826
<b>Total</b>	<b>22 620 452</b>	<b>6 203 573</b>

### IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:

La classification des produits et des charges de l'exercice 2015 se fait conformément à la méthode autorisée. Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit:

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
<b>Coefficient</b>		<b>79%</b>	<b>17%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>
Achats consommés	13 793 027	10 896 492	2 344 815	137 930	413 791
Autres charges d'exploitation	3 381 707	2 671 548	574 890	33 817	101 451
Frais de personnel	7 358 833	5 813 478	1 251 002	73 588	220 765
Impôts et taxes	507 473	400 904	86 270	5 075	15 224
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	1 572 888	1 242 581	267 391	15 729	47 187
Charges financières	945 823	747 200	160 790	9 458	28 375
<b>TOTAL</b>	<b>27 559 750</b>	<b>21 772 203</b>	<b>4 685 158</b>	<b>275 598</b>	<b>826 793</b>

## X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

### Contrat N°356950 : COMPRESSEUR VIS POUR ROLLAIR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	17 590	869	18 459
2017	1 539	0	1 539
<b>Total</b>	<b>19 129</b>	<b>869</b>	<b>19 998</b>

### Contrat N° 369980 : RAMPE DE CHARGEMENT MOBILE 7 TONNES

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	7 307	477	7 784
2017	1 931	14	1 945
<b>Total</b>	<b>9 238</b>	<b>491</b>	<b>9 729</b>

### Contrat N° 445990 : CHARIOT ELEVATEUR MARQUE CLARK

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	10 453	941	11 394
2017	5 591	106	5 697
<b>Total</b>	<b>16 044</b>	<b>1 047</b>	<b>17 091</b>

### Contrat N° 446690 : PEUGEOT PARTNER FOURGUON

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 424	82	4 506
<b>Total</b>	<b>4 424</b>	<b>82</b>	<b>4 506</b>

### Contrat N° 390370 : PREMIUM LANDER

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	36 798	4 374	41 172
2017	33 214	1 096	34 310
<b>Total</b>	<b>70 012</b>	<b>5 470</b>	<b>75 482</b>

### Contrat N° 397050 : CAMIONNETTE MITSUBISHI L200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	8 492	1 040	9 532
2017	7 683	261	7 943
<b>Total</b>	<b>16 175</b>	<b>1 301</b>	<b>17 475</b>

### Contrat N° 407200 : BMW

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	33 458	7 981	41 439
2017	36 779	5 167	41 946
2018	40 429	2 074	42 503
2019	7 118	24	7 142
<b>Total</b>	<b>117 784</b>	<b>15 246</b>	<b>133 030</b>

### Contrat N° 434540 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	7 513	2 515	10 028
2017	8 262	1 766	10 028
2018	9 086	942	10 028
2019	5 714	137	5 851
<b>Total</b>	<b>30 575</b>	<b>5 360</b>	<b>35 935</b>

Contrat N° 413520 : 2 CHARIOTS ELEVATEURS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	13 831	3 650	17 481
2017	15 082	2 399	17 481
2018	16 446	1 035	17 481
2019	4 338	31	4 370
<b>Total</b>	<b>49 697</b>	<b>7 115</b>	<b>56 812</b>

Contrat N° 428550 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	7 198	2 228	9 426
2017	7 886	1 540	9 426
2018	8 639	786	9 425
2019	4 625	88	4 713
<b>Total</b>	<b>28 348</b>	<b>4 642</b>	<b>32 990</b>

Contrat N° 484580 : PEUGEOT 301

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	9 325	1 571	10 896
2017	10 274	767	11 041
2018	4 584	63	4 647
<b>Total</b>	<b>24 183</b>	<b>2 401</b>	<b>26 584</b>

Contrat N° 446820 : COMPRESSEUR A VIS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	11 287	4 220	15 507
2017	12 432	3 075	15 507
2018	13 693	1 814	15 507
2019	12 466	457	12 923
<b>Total</b>	<b>49 878</b>	<b>9 566</b>	<b>59 444</b>

Contrat N° 446830 : CHARIOT ELVEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	7 289	2 725	10 014
2017	8 028	1 985	10 013
2018	8 842	1 171	10 013
2019	8 050	295	8 345
<b>Total</b>	<b>32 209</b>	<b>6 176</b>	<b>38 385</b>

Contrat N° 503370 : PASSAT

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	22 581	7 629	30 210
2017	25 007	5 573	30 580
2018	27 694	3 296	30 990
2019	25 338	831	26 169
<b>Total</b>	<b>100 620</b>	<b>17 329</b>	<b>117 949</b>

Contrat N° 446140 BENNE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	8 681	3 014	11 695
2017	9 505	2 190	11 695
2018	10 406	1 288	11 694
2019	9 422	323	9 745
<b>Total</b>	<b>38 014</b>	<b>6 815</b>	<b>44 829</b>

Contrat IJARA LD 1506200008 CHARIOT ELEVATEUR DIESEL TRIPLEX :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	6 498	2 560	9 058
2017	7 107	1 951	9 058
2018	7 774	1 284	9 058
2019	8 503	555	9 058
2020	1 493	17	1 510
<b>Total</b>	<b>31 375</b>	<b>6 367</b>	<b>37 742</b>

Contrat N° 526550 VOLKSWAGEN CADDY :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 994	2 307	7 301
2017	5 521	1 780	7 301
2018	6 103	1 198	7 301
2019	6 747	554	7 301
2020	2 403	30	2 433
<b>Total</b>	<b>25 768</b>	<b>5 869</b>	<b>31 637</b>

Contrat N° 529360 CHARGEUSE PELLETEUSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	20 260	9 082	29 342
2017	22 294	7 048	29 342
2018	24 532	4 810	29 342
2019	26 996	2 346	29 342
2020	12 034	193	12 227
<b>Total</b>	<b>106 116</b>	<b>23 479</b>	<b>129 595</b>

Contrat N° 509750 UNITE D'OSMOSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	5 170	2 586	7 756
2017	5 769	1 987	7 756
2018	6 436	1 320	7 756
2019	7 181	575	7 756
2020	1 921	17	1 938
<b>Total</b>	<b>26 477</b>	<b>6 485</b>	<b>32 962</b>

Contrat N° 454750 PASSAT 1.4 TSI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	12 318	3 928	16 246
2017	13 511	2 917	16 428
2018	14 820	1 808	16 628
2019	16 256	591	16 847
<b>Total</b>	<b>56 905</b>	<b>9 244</b>	<b>66 149</b>

Contrat N° 517920 POLO SEDAN 1.6 TDI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	7 610	2 973	10 583
2017	8 430	2 278	10 708
2018	9 339	1 508	10 847
2019	10 346	655	11 001
2020	2 756	20	2 776
<b>Total</b>	<b>38 481</b>	<b>7 434</b>	<b>45 915</b>

Contrat N° 515390 RAMPE DE CHARGEMENT 7 TONNES :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 493	2 372	6 865
2017	5 038	1 827	6 865
2018	5 649	1 216	6 865
2019	6 334	531	6 865
2020	1 700	16	1 716
<b>Total</b>	<b>23 214</b>	<b>5 962</b>	<b>29 176</b>

Contrat N° 512920 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	7 853	3 613	11 466
2017	8 718	2 748	11 466
2018	9 679	1 787	11 466
2019	10 746	720	11 466
2020	1 904	8	1 912
<b>Total</b>	<b>38 900</b>	<b>8 876</b>	<b>47 776</b>

Contrat N° 478850 COMPRESSEUR :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	9 111	4 031	13 142
2017	10 015	3 127	13 142
2018	11 010	2 132	13 142
2019	12 102	1 040	13 142
2020	5 391	85	5 476
<b>Total</b>	<b>47 629</b>	<b>10 415</b>	<b>58 044</b>

Contrat N° 504610 AUDI A3 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	13 328	5 546	18 874
2017	14 604	4 465	19 069
2018	16 001	3 281	19 282
2019	17 532	1 983	19 515
2020	17 541	572	18 113
<b>Total</b>	<b>79 006</b>	<b>15 847</b>	<b>94 853</b>

Contrat N° 205270 PORCHE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	70 578	28 702	99 280
2017	77 199	23 091	100 290
2018	84 441	16 954	101 395
2019	92 362	10 241	102 603
2020	92 258	2 954	95 211
<b>Total</b>	<b>416 838</b>	<b>81 942</b>	<b>498 780</b>

**TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL**

(EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2015 AU 31/12/2015)

RESULTAT COMPTABLE APRES IMPOT **3 014 371,815**

**I. REINTEGRATIONS**

* Autres charges non déductibles	
- Amende, perte, pénalités transactions et confiscations suite au défaut de respect de législation	17 012,269
- Impôt sur les bénéfices	507 472,903
- Timbres de voyage	1 980,000
- Autres charges non déductibles (mission et réception .....)	38 898,841
* Intérêts supplétifs sur sommes mises à la disposition des associés ou des filiales	
* Produit non imposable / Actualisation cours MAC 2014	
* Provisions pour dép compte client & stock	
* Pertes de change latentes 2015	59 748,383
* Gains de change déduit en 2014	38 410,550
<b>TOTAL REINTEGRATIONS</b>	<b>663 522,946</b>

**II. DEDUCTIONS**

* Gains de change latent 2015	- 50 946,473
* Perte de change non réalisée réintégrée en 2014	- 9 870,415
* Produit non imposable / Actualisation cours MAC 2015	
* Dividendes MAC	- 5 922,000
<b>TOTAL</b>	<b>- 66 738,888</b>
<b>* RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS</b>	<b>3 611 155,873</b>

Nature de la provision déductible constituée	
- provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente	
- provisions pour dépréciation du compte clients	
- provisions pour dépréciation du compte clients	
- provisions pour dépréciation du compte clients	
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

**\*LIMITE PROVISIONS 50%**

**\*\* RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE** **3 611 155,873**

DEGREVEMENT PHYSIQUE : 1 440 000,000 **1 263 904,556**

Limite de 35% 1 263 904,556

**\* BENEFICE PROVENANT DE L'EXPORTATION** **528 733,797**

CA TOTAL H. TVA	28 814 761,001	100,000%
CA EXPORT	6 490 714,432	22,526%

**\*RESULTAT IMPOSABLE** **1 818 517,520**

**BENEFICE IMPOSABLE ARRONDI AU DINARS INFERIEUR** **1 818 517,000**

**3-LIQUIDATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES**

Impôt sur bénéfices Export ( 10% )	52 873,380
Impôt sur bénéfices Local ( 25% )	454 629,250

**\*IMPOT DU** **507 502,630**

*Report IS	-
*AP 1	147 354,795
*AP 2	147 354,795
*AP 3	147 354,795
*RETENUES A LA SOURCE SUR REGLEMENT CLIENTS	3 308,842
*AV.IMPOT/ DOUANE	2 694,214

**\*IMPOT A PAYER** **59 435,189**

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2015**

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute				Amortissements				Valeur comptable nette 31-12-2015
	<u>31/12/2014</u>	<u>Acquisition 2015</u>	<u>Régularisation 2015</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Dotation 2015</u>	<u>Régularisation 2015</u>	<u>31/12/2015</u>	
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>	<b><u>135 403</u></b>	<b><u>11 380</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>146 783</u></b>	<b><u>102 639</u></b>	<b><u>19 998</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>122 637</u></b>	<b><u>24 145</u></b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels	133 862	11 380		145 242	101 792	19 485		121 276	23 966
Marques et brevets	1 540			1540	847	514		1 361	180
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>	<b><u>26 904 686</u></b>	<b><u>22 302 962</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>49 207 648</u></b>	<b><u>15 737 531</u></b>	<b><u>1 351 458</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>17 088 989</u></b>	<b><u>32 118 659</u></b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	2 503 869	993 153		3 497 022					3 497 022
Constructions	5 404 824	6 627 281		12 032 104	2 094 059	271 356		2 365 416	9 666 689
Agencements et aménagements	1 034 720	29 770		1 064 490	622 311	144 343		766 654	297 836
Installations techniques	1 540 375	880 773		2 421 148	1 253 731	39 279		1 293 010	1 128 138
Matériel industriel	11 786 299	11 589 166		23 375 465	9 130 513	447 525		9 578 038	13 797 427
Matériels industriels à statut juridique particulier	124 653	97 690		222 343	12 349	18 664		31 012	
Outillages industriels	1 043 570	518 786		1 562 356	311 879	43 463		355 342	1 207 014
Matériels de bureaux	212 373	115 698		328 071	108 161	20 541		128 702	199 369
Matériels de transport	1 519 839	957 024		2 476 863	1 362 027	483 645		1 845 672	631 191
Matériels de transport à SJP	1 238 731	400 967		1 639 698	501 171	(165 218)		335 953	1 303 745
Matériels informatiques	179 804	56 651		236 455	142 251	26 020		168 271	68 184
Autres immobs	222 071	20 399		242 470	123 741	17 642		141 383	101 087
Equipements de climatisation	93 557	15 604		109 161	75 337	4 198		79 535	29 626
<b><i>Immobilisation en cours</i></b>	<b><u>13 354 411</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>(11 709 335)</u></b>	<b><u>1 645 077</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>1 645 077</u></b>
<b>Total</b>	<b><u>40 394 501</u></b>	<b><u>22 314 342</u></b>		<b><u>50 999 507</u></b>	<b><u>15 840 170</u></b>	<b><u>1 371 457</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>17 211 626</u></b>	<b><u>33 787 881</u></b>

#### 4.5.1.5. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2015

##### Rapport général



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de  
Tunisie



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables  
de Tunisie

### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

*Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »*

#### **I- Présentation :**

- 01 En exécution du mandat du co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux normes internationales d'audit adoptées par l'ordre des experts comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.
- 02 Nous avons audité le bilan ci-joint de la société « SANIMED » arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03 Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 54 887 421 dinars et fait ressortir un bénéfice net comptable de 3 014 372 dinars.
- 04 Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de votre société.
- 05 Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

#### **II- Etendue de l'audit :**

- 06 Notre mission effectuée par référence aux normes internationales d'audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 07 Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 08 Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.
- 09 Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage. Les notes aux états financiers font partie intégrante de ce rapport.

### **III- Expression d'opinion :**

- 10** Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies, des normes de révision généralement admises, à notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SANIMED » au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
- 11** Les informations financières présentées dans le rapport de votre conseil d'administration sont exactes et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.

### **IV- Paragraphes d'observation :**

- 12** La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant de global de 2 939 804 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 1 600 280 dinars, des productions de moules, de matrices et des charpentes pour un montant de 500 893 dinars, des frais de démarrage de la nouvelle unité de production pour un montant de 733 616 dinars et des frais de participation aux foires pour un montant de 105 015 dinars.
- 13** La société « SANIMED » détient une participation de 575 000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED » juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

- 14** Dans la lettre d'affirmation datée du 01<sup>er</sup> février 2016, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « MOBILFLEX » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « MOBILFLEX » à savoir les équipements industriels. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 287 508 dinars.

**V- Vérifications spécifiques :**

- 15** Nous avons procédé à l'appréciation périodique du système de contrôle interne conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales. Le système de contrôle interne comporte certaines insuffisances. Cependant, nos contrôles effectués par sondage et par référence aux normes internationales d'audit, ne nous ont permis de déceler des répercussions significatives sur les comptes.
- 16** Nous avons procédé aux vérifications prévues par les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 et portant sur la conformité de la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 12 avril 2016

**CRG Audit**  
**Chiraz DRIRA**



**KBH Audit & Conseil**  
**Nizar BARKIA**



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**

***Messieurs les actionnaires de la société SANIMED***

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

***A. Conventions et opérations nouvellement réalisées***

- La société a contracté au cours de l'exercice 2015 un crédit à moyen terme d'un montant de 2 500 000 dinars auprès de la BH remboursable sur une durée de dix ans dont deux années de franchise au taux du marché monétaire majoré de 2,5 points.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 04 mai 2015 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 19 février 2016.

- La société a contracté au cours de l'exercice 2015 un crédit à moyen terme d'un montant de 140 000 dinars auprès de la BFT remboursable sur une durée d'une année au taux du marché monétaire majoré de 4,25 points.
- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « SANITEC » pour une période d'une année commençant le 30 décembre 2014 et expirant le 29 décembre 2015 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 588 dinars TTC.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2015 s'élève à 7 059 dinars TTC.

- La vente en 2015 à la société « SANITEC » d'un lot de fer pour un montant de 29 722 dinars TTC. Le compte client « SANITEC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 36 781 dinars.
  - La vente à la société « MOBILFLEX » de marchandises pour un montant de 413 207 dinars TTC. Le compte client « MOBILFLEX » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 112 545 dinars.
  - La vente à la société « ABC » de marchandises pour un montant de 86 360 dinars TTC. Le compte client « ABC » présente au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 15 109 dinars.
  - L'achat auprès de la société « SOTEMAIL » de marchandises pour un montant de 1 026 dinars TTC. Le compte fournisseur « SOTEMAIL » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 429 dinars.
  - L'achat auprès de la société « MOBILFLEX » de marchandises pour un montant de 483 444 dinars TTC. Les comptes fournisseurs « MOBILFLEX » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 352 653 dinars.
  - L'achat auprès de la société « SANITEC » de marchandises pour un montant de 227 007 dinars TTC. Le compte fournisseur « SANITEC » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 182 007 dinars.
  - Les comptes fournisseurs « SOMOSAN » présentent au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 57 082 dinars.
  - Le compte fournisseur « SOMOCER » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 1 247 dinars.
  - Le compte fournisseur « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 14 930 dinars.
  - Les honoraires des formations assurées par « SANIMED » au profit de « SOMOSAN » au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à 4 621 dinars TTC.
  - L'émission par la société « AB CORPORATION » en date du 7 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 500 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».
- Les intérêts constatés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 35 000 dinars.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 13 janvier 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 2 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».
- Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2015.
- Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 111 520 dinars.
- Les commissions y afférentes se sont élevées à 15 489 dinars hors taxes.

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 02 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».  
Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2015.  
Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 55 760 dinars.  
Les commissions y afférentes se sont élevées à 8 446 dinars hors taxes.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 16 février 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».  
Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2015.  
Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à 50 724 un montant de dinars.  
Les commissions y afférentes se sont élevées à 2 819 dinars hors taxes.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 06 mars 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 1 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».  
Ce billet de trésorerie a été renouvelé une fois au cours de l'exercice 2015.  
Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à 40 496 un montant de dinars.  
Les commissions y afférentes se sont élevées à 7 744 dinars hors taxes.
- L'émission par la société « SANIMED » en date du 07 avril 2015 d'un billet de trésorerie d'un montant de 2 000 000 dinars souscrit par la société « ATD SICAR ».  
Ce billet de trésorerie a été renouvelé deux fois au cours de l'exercice 2015.  
Les intérêts comptabilisés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à 101 550 un montant de dinars.  
Les commissions y afférentes se sont élevées à 14 084 dinars hors taxes.

*Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 19 février 2016.*

*Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.*

#### **B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

- La société a obtenu un accord de principe pour un crédit à long terme d'un montant de 3 000 000 dinars auprès de l'ATB remboursable sur une durée de 15 ans dont deux années de franchise imputable sur la ligne de crédit extérieure qui sera accordée par la Banque Européenne d'Investissement "BEI" à un taux égal au coût de la ligne BEI majoré de 2,5 points.

En attendant l'accord définitif et la signature du contrat de crédit à long terme, la société a contracté auprès de l'ATB un crédit relais de 3 000 000 dinars remboursable sur six mois renouvelable au taux du marché monétaire majoré de 3,81 points.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 20 décembre 2013.*

- La société a contracté au cours de l'exercice 2014 un crédit à moyen terme d'un montant de 2 000 000 dinars auprès de la BNA remboursable sur une durée de dix ans dont deux années de franchise au taux du marché monétaire majoré de 3,5 points.

Le montant débloqué au cours de l'exercice 2015 s'élève à 200 000 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 20 décembre 2013.*

- La société a contracté au cours de l'exercice 2014 un crédit à moyen terme d'un montant de 2 700 000 dinars auprès de la STB remboursable sur une durée de sept ans dont deux années de franchise au taux du marché monétaire majoré de 3 points.

Le montant débloqué au cours de l'exercice 2015 s'élève à 407 000 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 20 décembre 2013.*

- La location par la société « SANIMED » d'un local sis à la route de Gremda km 10.5 Sfax à la société « MOBILFLEX » pour une période d'une année commençant le 01<sup>er</sup> janvier 2014 et expirant le 31 décembre 2014 renouvelable et ce moyennant un loyer mensuel s'élevant à 5 882 dinars TTC avec une augmentation annuelle de 5%.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2015 s'élève à 74 111 dinars TTC.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 19 février 2015.*

- La signature en date du 2 janvier 2014 d'une convention d'assistance stratégique, contrôle de gestion, juridique, comptable, fiscale et audit interne avec la société « AB CORPORATION » pour des honoraires mensuels de 20 000 dinars hors taxes, avec une augmentation annuelle de 5%.

Cette convention annule et remplace celle signée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Le montant facturé au cours de l'exercice 2015 s'élève à 297 366 dinars TTC.

Les comptes fournisseurs « AB CORPORATION » présentent au 31 décembre 2015 un solde débiteur de 159 186 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 19 février 2015.*

- L'émission par la société « SOPPEC INVEST » en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 d'un billet de trésorerie d'un montant de 90 000 dinars souscrit par la société « SANIMED ».

Ce billet de trésorerie a été renouvelé le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour une durée de 3 années expirant le 31 décembre 2016.

Les intérêts constatés en 2015 par la société « SANIMED » s'élèvent à un montant de 5 243 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 19 février 2015.*

- L'émission par la société « SANIMED » en date du 24 Février 2012 d'un billet de trésorerie d'un montant de 550 000 dinars souscrit par la société « SOMOCER NEGOCE » et converti en 2014 en 55 traites de 10 000 chacune. Le montant payé en 2015 s'élève à 100 000 dinars (soit 10 traites de 10 000 dinars chacune). Le compte « SOMOCER NEGOCE » présente au 31 décembre 2015 un solde créditeur de 450 000 dinars.

*Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 19 février 2016.*

*Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.*

### **C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

*C-1 Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :*

- La rémunération nette du directeur général Mr Mouldi BELHAJ a été fixée à 8 000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques.

La rémunération brute en 2015 s'élève à un montant de 162 016 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et a été reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014.

- La rémunération nette du directeur général adjoint Mr Samy HBAIEB a été fixée à 6 000 dinars sur 13 mensualités outre la prise en charges par la société des frais de carburant dans la limite de 500 dinars par mois et des frais de communications téléphoniques dans la limite de 300 dinars par mois.

La rémunération brute en 2015 s'élève à un montant de 119 780 dinars.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 25 octobre 2011 et du 1<sup>er</sup> octobre 2013 et reconduite par votre conseil d'administration du 23 octobre 2014.

- Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient chacun d'une voiture de fonction.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 30 avril 2012 et approuvée par votre assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012.

- La prise en charge par la société des frais du nouveau président du conseil d'administration pour un montant de 24 969 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de l'ancien président du conseil d'administration pour un montant de 25 545 dinars.

*Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 19 février 2016.*

- La prime du directeur général au titre de l'exercice 2014 servie en 2015 s'élève à un montant brut de 97 420 dinars.
- La prime du directeur général adjoint au titre de l'exercice 2014 servie en 2015 s'élève à un montant brut de 64 950 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général pour un montant de 40 645 dinars.
- La prise en charge par la société des frais de déplacement à l'étranger du directeur général adjoint pour un montant de 15 411 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2014 décidés par votre assemblée générale ordinaire du 30 juin 2015 pour un montant annuel brut de 75 000 dinars soit un montant net de 60 000 dinars.
- Les jetons de présence de l'exercice 2015 constatés en charges à payer au titre du même exercice s'élèvent à 75 000 dinars.

C-2 Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, se présentent comme suit :

	Directeur général		Directeur général adjoint		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Salaires Annuel	162 016	16 000	119 780	12 000		
Avantages à court terme	142 941		85 234			
Jetons de présence					82 500	59 675
<b>Total</b>	<b>304 957</b>	<b>16 000</b>	<b>205 014</b>	<b>12 000</b>	<b>82 500</b>	<b>59 675</b>

*Ces conventions sont soumises à votre assemblée générale ordinaire pour approbation.*

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des dits articles et nos travaux n'ont révélé l'existence de telles opérations.

Fait à Sfax le 12 avril 2016

**CRG Audit**  
**Chiraz DRIRA**



**KBH Audit & Conseil**  
**Nizar BARKIA**



**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RECTIFIE**

**EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015**

**(Le présent rapport annule et remplace celui du 12 avril 2016)**

*Messieurs les actionnaires de la société « SANIMED »*

**I- Présentation :**

- 01 En exécution du mandat du co-commissariat aux comptes que nous a été confié et conformément aux normes internationales d'audit adoptées par l'ordre des experts comptables de Tunisie, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.
- 02 Nous avons audité le bilan ci-joint de la société « SANIMED » arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03 Le bilan annexé au présent rapport totalise un montant de 54 887 421 dinars et fait ressortir un bénéfice net comptable de 3 014 372 dinars.
- 04 Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de votre société.
- 05 Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

**II- Etendue de l'audit :**

- 06 Notre mission effectuée par référence aux normes internationales d'audit a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 07 Nous avons procédé à l'examen par sondages des éléments justifiant les données contenues dans ces états financiers et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.
- 08 Nous avons procédé à la vérification périodique de l'efficacité du système de contrôle interne, à l'appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues ainsi qu'à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

- 09 Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage. Les notes aux états financiers font partie intégrante de ce rapport.

### III- Expression d'opinion :

- 10 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies, des normes de révision généralement admises, à notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SANIMED » au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

### IV- Paragraphes d'observation :

- 11 La société a capitalisé au titre du présent exercice un montant de global de 2 939 804 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 1 600 280 dinars, des productions de moules, de matrices et des charpentes pour un montant de 500 893 dinars, des frais de démarrage de la nouvelle unité de production pour un montant de 733 616 dinars et des frais de participation aux foires pour un montant de 105 015 dinars.
- 12 La société « SANIMED » détient une participation de 575 000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED » juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

- 13 Dans la lettre d'affirmation datée du 01<sup>er</sup> février 2016, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « MOBILFLEX » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « MOBILFLEX » à savoir les équipements industriels. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 287 508 dinars.

#### V- Vérifications spécifiques :

- 14 Les informations financières présentées dans le rapport de votre conseil d'administration sont exactes et conformes à celles contenues dans les états financiers annexés au présent rapport.
- 15 Nous avons procédé à l'appréciation périodique du système de contrôle interne conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales. Le système de contrôle interne comporte certaines insuffisances. Cependant, nos contrôles effectués par sondage et par référence aux normes internationales d'audit, ne nous ont pas permis de déceler des répercussions significatives sur les comptes.
- 16 En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société « SANIMED » eu égard à la réglementation en vigueur.

Fait à Sfax le 02 août 2016



**KBH Audit & Conseil**  
Nizar BARKIA



#### **4.5.1.7. Notes explicatives du rapport général des commissaires aux comptes**

##### **1. Note relative aux charges d'emprunt immobilisées**

En application des dispositions de la NCT 13, les charges d'emprunt qui sont directement imputables à l'acquisition, la construction ou la production d'un bien, pouvant donner lieu à immobilisation, correspondent aux charges d'emprunt qui auraient pu être évitées si les dépenses relatives au bien n'avaient pas été faites.

En plus, et dans la mesure où les fonds empruntés spécifiquement en vue de l'obtention d'un bien pouvant donner lieu à immobilisation des charges d'emprunt, le montant des charges d'emprunt à immobiliser doit être égal aux charges d'emprunt réelles, encourues sur cet emprunt au cours de l'exercice.

Dans ce contexte, la société a capitalisé au cours de l'exercice 2015 un montant de 1 600 280 dinars au titre des charges d'emprunt. Ce montant est détaillé comme suit :

\* Intérêts bancaires : 1 151 076 dinars

\* Intérêts des billets de trésorerie au nom de l'ATD SICAR : 375 440 dinars et

\* Commissions des billets de trésorerie au nom de l'ATD SICAR : 73 764 dinars

Les biens immobilisés concernés par la capitalisation des charges d'emprunt sont détaillés comme suit :

\* Nouvelle usine de production pour un montant de 709 187 dinars et

\* Nouveaux matériel industriel de production pour un montant de 891 093 dinars

Ces biens ont nécessité une longue période de préparation avant d'être utilisés et ce conformément au paragraphe 03 de la NCT 13 relative aux charges d'emprunts.

##### **2. Note relative à la production immobilisée**

Le coût de production des moules, des matrices et des charpentes a été capitalisé au cours de l'exercice 2015 du fait que ces biens procurent des avantages économiques futurs à la société et leurs coûts ont été mesurés de façon fiable et ce en application des dispositions du paragraphe 7 de la NCT 05 relative aux immobilisations corporelles.

Ces biens ont été enregistrés au niveau de la rubrique constructions industrielles.

##### **3. Note relative aux frais de démarrage**

Les frais de démarrage de la nouvelle unité de production engagés par la société du 01/02/2015 au 31/05/2015 totalisant 733 616 dinars ont été capitalisés au cours de l'exercice 2015 du fait que ces dépenses sont nécessaires pour la mise en service normale de la nouvelle unité de production. Ces dépenses ont été enregistrées au niveau des rubriques suivantes :

\* Constructions industrielles pour un montant de 325 112 dinars et

\* Matériels industriels pour un montant de 408 504 dinars.

##### **4. Note relative aux charges à répartir**

Les frais de participation aux foires totalisant 105 015 dinars ont été capitalisés au cours de l'exercice 2015 du fait qu'ils sont engagés dans le cadre d'une action de publicité pouvant impacter la rentabilité attendue des exercices ultérieurs et ce conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 10 relative aux charges reportées.

Ces frais ont été enregistrés au niveau de la rubrique charge à répartir.

##### **5. Note relative à la situation actuelle de la société SOMOSAN**

En ce qui concerne la société SOMOSAN, il est à noter que la société est en arrêt depuis presque une année. Cet arrêt est dû à l'attente du raccordement de la société SOMOSAN au réseau du gaz de la STEG. En effet, après deux années de démarrage, la société s'est retrouvée dans une impasse pour pouvoir faire face à ces engagements et pour continuer sa production. Après de nombreuses

relances, et suite au conseil ministériel tenu en date du 15 Mai 2015, la société a eu la promesse de l'état pour accélérer le raccordement du gaz naturel ce qui va permettre à la société la reprise de sa production.

En date du 22 Février 2016, la société a eu l'accord auprès de la STEG pour le raccordement au gaz naturel avec un délai de 10 mois à partir de la date de paiement des frais de branchement, et en date du 22 Mars 2016, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

#### **6. Note relative à la situation actuelle de la société MOBILFLEX**

Les immobilisations financières sont évaluées, à la date de clôture, à leur valeur d'usage qui tient compte de l'actif net, de la valeur de marché, des résultats et perspectives de rentabilité, ... Aucune provision n'a été constatée sur les titres de la société MOBILFLEX dans la mesure où, en sus de la plus value latente sur les immobilisations corporelles, les perspectives d'avenir sont prometteuses. En effet, la société a dégagé un résultat net au 30 juin 2016 de 230 478 dinars contre 32 154 dinars au 30 juin 2015.

#### **4.5.1.8. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2015**

##### **I- NOTES COMPLEMENTAIRES**

##### **1. Note relative aux événements postérieurs à la date de clôture**

Les événements survenus entre la date de clôture de l'exercice 2015 et la date de publication des états financiers et qui ne sont pas liés à la situation qui prévalait à la date de clôture de l'exercice 2015 se résument comme suit :

\* Au cours de l'exercice 2016, la société a entamé la procédure d'introduction en bourse.

\* Les investissements réalisés par la société dans le cadre de l'extension de son unité de production sont entrés en production à partir de Janvier 2016.

Il est à noter que ces événements n'entraînent aucun ajustement de la valeur des actifs et des passifs de la société à la date de clôture de l'exercice 2015.

## 2. Note complémentaire relative aux soldes Intermédiaires de Gestion

PRODUITS	31/12/2015	31/12/2014	CHARGES	31/12/2015	31/12/2014	SOLDE	31/12/2015	31/12/2014
Revenus	28 705 893	24 000 692	Déstockage de production	0	0			
Autres produits d'exploitation	108 868	113 112						
Production stockée	1 718 574	1 067 916						
Production immobilisée	0	0						
<b>Total</b>	<b>30 533 335</b>	<b>25 181 720</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Production</b>	<b>30 533 335</b>	<b>25 181 720</b>
Production	30 533 335	25 181 720	Achats consommés	13 793 027	11 434 300	Marge sur coût matière	16 740 308	13 747 420
Marge sur coût matière	16 740 308	13 747 420	Autres charges externes*	3 144 070	2 904 798			
<b>Total</b>	<b>16 740 308</b>	<b>13 747 420</b>	<b>Total</b>	<b>3 144 070</b>	<b>2 904 798</b>	<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>13 596 238</b>	<b>10 842 622</b>
Valeur Ajoutée Brute	13 596 238	10 842 622	Impôts et taxes	237 636	220 330			
			Charges de personnel	7 358 833	6 659 115			
<b>Total</b>	<b>13 596 238</b>	<b>10 842 622</b>	<b>Total</b>	<b>7 596 469</b>	<b>6 879 445</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>5 999 769</b>	<b>3 963 177</b>
Excédent brut d'exploitation	5 999 769	3 963 177	Insuffisance brute d'exploitation					
Produits financiers	47 055	9 576	Charges financières	945 823	610 252			
Autres produits ordinaires	10 744	9 450	Autres charges ordinaires	17 012	14 592			
			Dotations aux amortissements et aux provisions	1 572 888	1 284 212			
			Impôt sur le résultat ordinaire	507 473	491 183			
<b>Total</b>	<b>6 057 567</b>	<b>3 982 202</b>	<b>Total</b>	<b>3 043 196</b>	<b>2 400 239</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>
Résultat des activités ordinaires	3 014 372	1 581 963	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0			
Gains exceptionnels	0	0	Pertes exceptionnelles	0	0			
Effet positif des modifications comptables	0	0	Effet négatif des modifications comptables	0	0			
			Impôt/éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	0	0			
<b>Total</b>	<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>

\*Hors impôts et taxes

### 3. Note complémentaire relative aux engagements hors bilan selon la NC 14

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Observations
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>341 004</b>	341 004				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	<b>33 386</b>	33 386				Fond de garantie au profit de UNIFACTOR
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>2 050 000</b>	2 050 000	0	0	0	<b>BIAT:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>UIB:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	<b>1 820 452</b>	1 820 452	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en 1 er rang et en paru passu avec la BIAT sur les TF: 24167, 24168, 24169
	<b>2 500 000</b>	2 500 000	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	<b>3 350 000</b>	3 350 000	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	<b>2 700 000</b>	2 700 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile et en paru passu avec ATB et BNA sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26255, 26530
	<b>1 000 000</b>	1 000 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, et de 1 er rang sur le TF 24171
	<b>3 035 000</b>	3 035 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26530 et de 1 er rang sur le TF 26255
	<b>1 580 000</b>	1 580 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24170
	<b>850 000</b>	850 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171

- Nantissements

<b>5 400 000</b>	5 400 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrat de crédits à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
<b>1 950 000</b>	1 950 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169
<b>1 075 000</b>	1 075 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530
<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et ATB sur le TF : 26255 et de 1 er rang sur le TF : 26531
<b>1 634 000</b>	1 634 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169
<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF : 26255
<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255
<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170
<b>1 100 000</b>	1 100 000	0	0	0	<b>BIAT:</b> contrat de crédit à L.T : nantissement en rang utile sur fonds de commerce
<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>UIB:</b> contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
<b>7 670 452</b>	7 670 452	0	0	0	<b>BH:</b> contrats de crédit à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
<b>6 735 000</b>	6 735 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrats de crédit à L.T et un crédit de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en paru passu avec ATB et BNA sur matériel à acquérir à hauteur de 2 700 000
<b>2 430 000</b>	2 430 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 850 000
<b>7 350 000</b>	7 350 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrats de crédits à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile

						sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	<b>3 075 000</b>	3 075 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	<b>4 634 000</b>	4 634 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	<b>2 600 000</b>	2 600 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
c) effet escomptés et non échus	<b>3 533 952</b>	3 321 604	0	212 348	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Unifactor	<b>155 366</b>	155 366				
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					
e) Abandon de créances	<b>0</b>					
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>80 202 612</b>	<b>79 990 264</b>	<b>0</b>	<b>212 348</b>	<b>0</b>	
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>0</b>					
-Aval	<b>0</b>					
-Autres garanties	<b>0</b>					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>0</b>					
- nantissements	<b>1 100 000</b>			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB corpration dans la capital de la société SOMOCER
c) effet escomptés et non échus	<b>0</b>					
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					
e) Abandon de créances	<b>0</b>					
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>1 100 000</b>			<b>1 100 000</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
* emprunt obtenu non encore encaissé	<b>0</b>					
* Crédit consenti non encore versé	<b>0</b>					
*opération de portage	<b>0</b>					
*crédit documentaire	<b>0</b>					
*commande d'immobilisation	<b>0</b>					
*commande de longue durée	<b>0</b>					
*contact avec le personnel	<b>0</b>					
<b>Total des engagements réciproques</b>	<b>0</b>					

## Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligataire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	22 620 452		0
* Emprunt courant de gestion	15 924 000	33 787 881	0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)	7 000 000	0	0

### 4. Note complémentaire relative aux placements

Les placements à long terme sont, selon le paragraphe 04 de la NCT 7 relative aux placements, des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Conformément aux dispositions de ce paragraphe 04, les actions détenues par MAC SA et STB FINANCE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage déterminée conformément aux dispositions des paragraphes 13 et 14 de la NCT 7 relative aux placements. Les moins-values par rapport au coût d'acquisition font l'objet de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

Quant aux placements à court terme, ils sont évalués à la date de clôture :

- à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.
- au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements côtés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

### Tableau des placements

Désignation	Au 31/12/2014	Acquisitions ou souscriptions	Cessions	Actualisation	Au 31/12/2015
* SOMOCER	290 977			-59 470	231 507
* SICAV FIDELITY	5 240	6 052	418		10 874
* STB FINANCE (Titres STB)		100 050		-5 295	94 755
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000				90 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION		500 000			500 000
	<b>386 217</b>	<b>606 102</b>	<b>418</b>	<b>- 64 765</b>	<b>927 136</b>

## 5. Note complémentaire relative aux stocks

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

## 6. Note complémentaire relative aux opérations en monnaies étrangères

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, produits et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date.

A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

## 7. Note complémentaire relative à la note IV.7 « Autres actifs non courants »

	31/12/2015	31/12/2014
	182 038	309 196
* Charges à Répartir	522 930	417 915
* Résorptions Charges à Répartir	(340 892)	(108 719)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2015 s'élève à 232 173 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé 2015	Montant capitalisé 2014	Taux
OPTIMISATION FORMULE EMAIL VC ET GF		13 319	33%
ASSISTANCE COULAGE CUVETTES EN UNE SEULE COULE		36 399	33%
FOIRE 2014		368 197	50%
FOIRE FRUNKFURT	105 015		33%
<b>Total</b>	<b>105 015</b>	<b>417 915</b>	

## 8. Note complémentaire relative à la note VIII.10 « immobilisations acquises en leasing »

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### Détail des immobilisations acquises en leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 31/12/2015	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2013	356950	Matériel et outillage	49 913	17 590	1 539	19 129	869	19 998
2013	369980	Matériel et outillage	22 025	7 307	1 931	9 238	491	9 729
2013	446690	Matériel de transport	24 146	4 424	0	4 424	82	4 506
2013	445990	Matériel et outillage	38 398	10 453	5 591	16 044	1 047	17 091
2013	390370	Matériel de transport	134 648	36 798	33 214	70 012	5 470	75 482
2013	397050	Matériel de transport	31 037	8 492	7 683	16 175	1 301	17 476
2014	407200	Matériel de transport	177 134	33 458	84 326	117 784	15 246	133 030
2014	434540	Matériel et outillage	40 067	7 513	23 062	30 575	5 360	35 935
2014	413520	Matériel et outillage	71 197	13 831	35 866	49 697	7 115	56 812
2014	428550	Matériel et outillage	37 697	7 198	21 150	28 348	4 642	32 990
2014	484580	Matériel de transport	37 219	9 325	14 858	24 183	2 401	26 584
2014	503370	Matériel de transport	124 210	22 581	78 039	100 620	17 329	117 949
2014	446830	Matériel et outillage	39 867	7 289	24 920	32 209	6 176	38 385
2014	446820	Matériel et outillage	61 739	11 287	38 591	49 878	9 566	59 444
2014	446140	Matériel de transport	47 197	8 681	29 333	38 014	6 815	44 829
2015	509750	Matériel et outillage	30 000	5 170	21 307	26 477	6 485	32 962
2015	454750	Matériel de transport	68 135	12 318	44 587	56 905	9 244	66 149
2015	506200008	Matériel et outillage	39 869	6 498	24 877	31 375	6 367	37 742
2015	517920	Matériel de transport	43 699	7 610	30 871	38 481	7 434	45 915
2015	515390	Matériel et outillage	26 260	4 493	18 721	23 214	5 962	29 176
2015	512920	Matériel et outillage	44 845	7 853	31 047	38 900	8 876	47 776
2015	526550	Matériel de transport	28 830	4 994	20 774	25 768	5 869	31 637
2015	529360	Matériel et outillage	117 068	20 260	85 856	106 116	23 479	129 595
2015	478850	Matériel et outillage	52 559	9 111	38 518	47 629	10 415	58 044
2015	504610	Matériel de transport	80 063	13 328	65 678	79 006	15 847	94 853
2015	205270	Matériel de transport	422 439	70 578	346 260	416 838	81 942	498 780
			<b>1 890 263</b>	<b>368 440</b>	<b>1 128 599</b>	<b>1 497 039</b>	<b>265 830</b>	<b>1 762 869</b>

## 9. Note complémentaire relative à la note IV-17 « Autres capitaux propres »

- Le résultat par action (bénéfice) 2014 = 1 581 963/72 000 = 21,971 dinars
- Le détail des subventions d'investissements se présente comme suit:

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2014	Dotation aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 31/12/2015
I.T.P	15/01/2013	6,67%	58 685	11 737	46 948	5 869	17 606	41 080
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	9 807	39 227	4 903	14 710	34 324
<b>Total</b>			<b>107 719</b>	<b>21 544</b>	<b>86 175</b>	<b>10 772</b>	<b>32 316</b>	<b>75 403</b>

Toutes les conditions sont remplies pour bénéficier de ces subventions.

## 10. Note complémentaire à la note IV-18 « emprunts »

Emprunts	Solde au 31-12-2014			Mouvements de la période		Solde au 31-12-2015		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an
STB 400 MDT	200 000	114 286	85 714	0	57 143	142 857	57 143	85 714
STB 600 MDT	300 000	171 429	128 571	0	85 715	214 285	85 714	128 571
STB 2150 MDT	2 150 000	1 940 972	209 028	0	179 167	1 970 833	1 582 639	388 194
STB 143MDT	143 000	129 097	13 903	0	11 917	131 083	105 264	25 819
STB 189 MDT	0	0	0	189 000	15 750	173 250	139 125	34 125
STB 88 MDT	0	0	0	88 000	7 333	80 667	64 778	15 889
STB 48 MDT	0	0	0	48 000	4 000	44 000	35 333	8 667
STB 82 MDT	0	0	0	82 000	3 566	78 434	62 985	15 449
BH 1820 MDT	632 967	314 793	318 174	0	292 875	340 092	0	340 092
BH 2500 MDT	0	0	0	2 500 000	0	2 500 000	2 500 000	0
BIAT 950 MDT	378 977	203 941	175 036	0	175 036	203 941	15 174	188 767
BIAT 1100 MDT	1 013 341	855 158	158 183	0	112 349	900 992	684 764	216 228
BNA 1100 MDT	1 100 000	1 100 000	0	0	45 834	1 054 166	1 042 708	11 458
BT 800 MDT	800 000	800 000	0	0	0	800 000	773 333	26 667
BNA 400 MDT	400 000	400 000	0	0	0	400 000	387 500	12 500
BNA 300 MDT	300 000	300 000	0	0	0	300 000	300 000	0
BT 500 MDT	500 000	500 000	0	0	0	500 000	483 333	16 667
BNA 200 MDT	0	0	0	200 000	0	200 000	200 000	0
BTK 1200 MDT	833 348	633 356	199 992	0	199 992	633 356	433 364	199 992
BTK 1500 MDT	1 500 000	1 358 334	141 666	0	142 279	1 357 721	1 204 330	153 391
BTK 2700 MDT	2 700 000	2 445 001	254 999	0	256 102	2 443 898	2 167 794	276 104
ATB 3000 MDT	3 000 000	3 000 000	0	0	0	3 000 000	3 000 000	0
BFT 850 MDT	652 069	500 710	151 359	0	139 716	512 353	360 994	151 359
BFT 140 MDT	140 000	0	140 000	0	128 376	11 624	0	11 624
<b>Total emprunts bancaires</b>	<b>16 743 703</b>	<b>14 767 077</b>	<b>1 976 625</b>	<b>3 107 000</b>	<b>1 857 150</b>	<b>17 993 552</b>	<b>15 686 277</b>	<b>2 307 277</b>
ATD SICAR	0	0	0	7 000 000	0	7 000 000	7 000 000	0
Recette finances	0	0	0	164 142	0	164 142	92 142	72 000
Leasing	841 943	606 331	235 612	890 709	235 612	1 497 040	1 128 600	368 441
<b>Total</b>	<b>17 585 646</b>	<b>15 373 408</b>	<b>2 212 237</b>	<b>11 161 851</b>	<b>2 092 762</b>	<b>26 654 735</b>	<b>23 907 019</b>	<b>2 747 718</b>

## II- NOTES EXPLICATIVES

### 1. Note explicative relative à la note IV.5 « immobilisations financières »

- Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.  
De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.
- Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.  
De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.  
En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.
- Conformément à l'article 12 du contrat d'affacturage conclu avec l'UNIFACTOR en date du 10 février 2014, le fond de garantie correspond aux prélèvements de 10% opérés sur les créances achetées. Ce fond constitue un gage en numéraire pouvant servir à tout moment à couvrir la position débitrice de SANIMED dans les livres de l'UNIFACTOR.  
De ce fait, ce fond de garantie constitue une caution au nom de l'UNIFACTOR qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.
- La société SANITEC n'est pas considérée comme filiale du fait que la société « AB CORPORATION » détient une participation de 50% dans le capital de ladite société.

### 2. Note explicative relative à la note IV.13 « liquidités et équivalent de liquidité »

	31/12/2015	31/12/2014
- Banques	140 569	302 760
- Caisse	16 287	14 035
- Blocage de Fonds	1 628	3 159
- Actions SOMOCER*	231 507	290 977
- Actions SICAV FIDELITY*	10 874	5 240
- STB Finance (Titres STB)	94 754	0
- Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000
- Intérêt Caurus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	13 107	7 864
- Intérêt Caurus Billet Trésorerie AB CORPORATION	35 000	0
- Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	0
- Chèques en Caisse	1 405 683	583 882
- Chèques à L'encaissement	94 865	362 627
- Effets à L'Encaissement	20 068	36 206
<b>Total</b>	<b>2 654 342</b>	<b>1 696 750</b>

\* Les titres SOMOCER et SICAV FIDELITY ont été regroupés dans la note IV-13 « liquidités et équivalents de liquidités » au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2014 et au 31/12/2015 sous la rubrique MAC actions SOMOCER.

### Actions détenues par « MAC SA »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché
SOMOCER	119 210	2,113	1,942
FIDELITY SICAV	50	104,808	104,556
FIDELITY SICAV	2	102,764	104,556
FIDELITY SICAV	56	104,401	104,556

### Actions détenues par « STB FINANCE »

	Nombre d'actions	Coût d'acquisition	Valeur de marché
STB	17250	5,800	5,493

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date. Les comptes « MAC actions SOMOCER », « STB FINANCE, Titres STB », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

### 3. Note explicative relative à la note V.6 « dotations aux amortissements et provisions » au titre de l'exercice 2015

La justification de l'écart entre le montant de l'amortissement et provision figurant au niveau de l'état de résultat et celui figurant au niveau du tableau des immobilisations est comme suit :

Amortissement et provision figurant au niveau de l'état de résultat	1 572 888 dinars
Résorption charges à répartir 2015	-232 172 dinars
Transfert de charge (production immobilisée)	30 741 dinars
<b>TOTAL</b>	<b>1 371 457 dinars</b>

### 4. Note explicative relative à la rubrique actualisation des placements figurante au niveau de l'état des flux de trésorerie

Actualisation des titres SOMOCER (perte)	59 470 dinars
Actualisation des titres STB (perte)	5 295 dinars
<b>TOTAL</b>	<b>64 765 dinars</b>

## **5. Note explicative relative aux informations sur les parties liées**

- Les ventes TTC réalisées avec la société SANITEC au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 36 781 dinars qui se détaillent comme suit :
  - Vente d'un lot de fer pour un montant de 29 722 dinars.
  - Location d'un local sis à la route de gremda km 10.5 sfax pour un montant de 7 059 dinars.
- Les ventes TTC réalisées avec la société MOBIFLEX au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à 487 318 dinars qui se détaillent comme suit :
  - Vente de marchandises pour un montant TTC de 413 207 dinars.
  - Location du local sis à la route de gremda km 10.5 sfax pour un montant de 74 111 dinars.

### III- NOTES RECTIFICATIVES

#### 1. Actif rectifié arrêté au 31 décembre 2015 (exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	2015	2014
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	IV.1	146 783	135 403
Amortissements des immobilisations incorporelles	IV.2	(122 637)	(102 639)
		<b>24 145</b>	<b>32 764</b>
Immobilisations corporelles	IV.3	50 852 724	40 259 098
Amortissements des immobilisations corporelles	IV.4	(17 088 989)	(15 737 531)
		<b>33 763 735</b>	<b>24 521 567</b>
Immobilisations financières	IV.5	3 040 510	2 945 322
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	IV.6	(700 000)	(700 000)
		<b>2 340 510</b>	<b>2 245 322</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b><u>36 128 391</u></b>	<b><u>26 799 652</u></b>
Autres actifs non courants	IV.7	182 038	309 196
<b>Total des actifs non courants</b>		<b><u>36 310 429</u></b>	<b><u>27 108 848</u></b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks	IV.8	8 764 799	7 388 491
Provisions pour dépréciation des stocks	IV.9	(55 833)	(55 833)
		<b>8 708 966</b>	<b>7 332 658</b>
Clients et comptes rattachés	IV.10	7 673 429	5 526 727
Provisions pour dépréciation des clients	IV.11	(1 528 891)	(1 528 891)
		<b>6 144 538</b>	<b>3 997 836</b>
Autres actifs courants	IV.12	1 069 147	2 308 384
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.13	2 654 342	1 696 750
<b>Total des actifs courants</b>		<b><u>18 576 992</u></b>	<b><u>15 335 628</u></b>
<b>Total des actifs</b>		<b><u>54 887 421</u></b>	<b><u>42 444 476</u></b>

## 2. Capitaux propres et passifs rectifiés arrêtés au 31 décembre 2015 (exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	2015	2014
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	IV.14	7 200 000	7 200 000
Réserves	IV.15	460 987	304 008
Résultats reportés	IV.16	2 982 598	1 557 614
Autres capitaux propres	IV.17	75 403	86 175
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b><u>10 718 988</u></b>	<b><u>9 147 797</u></b>
Résultat de l'exercice		3 014 372	1 581 963
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b><u>13 733 360</u></b>	<b><u>10 729 760</u></b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	IV.18	23 907 019	15 373 409
<b>Total passifs non courants</b>		<b><u>23 907 019</u></b>	<b><u>15 373 409</u></b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.19	7 709 990	8 195 029
Autres passifs courants	IV.20	1 659 048	1 522 521
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.21	7 878 003	6 623 756
<b>Total des passifs courants</b>		<b><u>17 247 042</u></b>	<b><u>16 341 306</u></b>
<b>Total des passifs</b>		<b><u>41 154 061</u></b>	<b><u>31 714 715</u></b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b><u>54 887 421</u></b>	<b><u>42 444 476</u></b>

### 3. Etat de résultat rectifié arrêté au 31 décembre 2015 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	2015	2014
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	V.1	28 705 893	24 000 692
Autres produits d'exploitation	V.2	108 868	113 112
<b><u>Total des produits d'exploitation</u></b>		<b><u>28 814 761</u></b>	<b><u>24 113 804</u></b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours	V.3	(1 718 574)	(1 067 916)
Achats d'approvisionnement et matières premières consommés	V.4	13 793 027	11 434 300
Charges de personnel	V.5	7 358 833	6 659 115
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	1 572 888	1 284 212
Autres charges d'exploitation	V.7	3 381 707	3 125 129
<b><u>Total des charges d'exploitation</u></b>		<b><u>24 387 880</u></b>	<b><u>21 434 839</u></b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>4 426 881</b>	<b>2 678 965</b>
Charges financières nettes	V.8	945 823	610 252
Produits des placements	V.9	47 055	9 576
Autres gains ordinaires	V.10	10 744	9 450
Autres pertes ordinaires	V.11	17 012	14 592
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>3 521 845</b>	<b>2 073 146</b>
Impôt sur les bénéfices	V.12	507 473	491 183
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b><u>3 014 372</u></b>	<b><u>1 581 963</u></b>

#### 4. Note rectificative relative à l'état des flux de trésorerie au 31/12/2014

- Le montant figurant au niveau de la rubrique « ajustement flux réel des placements » correspond au résultat de l'actualisation des placements au 31/12/2014.

Pour des besoins de comparabilité avec les états financiers au 31/12/2015, ce montant a été reclassé au niveau de la rubrique « actualisation des placements » comme l'indique l'état de flux de trésorerie rectifié au 31/12/2015.

- La « Variation des emprunts courants et intérêts courus » et « les ajustements des flux réel des emprunts non courants » constituent des flux liés aux activités de financement comme l'indique l'état de flux de trésorerie rectifié au 31/12/2015.

#### 5. Note rectificative relative à l'état des flux de trésorerie au 31/12/2014

- La justification de variation de la rubrique créances est la suivante :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	Variation
Clients et comptes rattachés	5 526 727 dinars	5 666 062 dinars	139 335 dinars
Chèques en caisse	583 882 dinars	448 345 dinars	-135 537 dinars
Chèques à l'encaissement	362 627 dinars	33 508 dinars	-329 119 dinars
Effets à l'encaissement	36 206 dinars	78 328 dinars	42 122 dinars
<b>TOTAL</b>			<b>-283 199 dinars</b>

#### 6. Note rectificative relative à l'état des flux de trésorerie au 31/12/2015

Les acquisitions et cessions des titres de placements courants figurent parmi les flux de financement, il s'agit de flux d'exploitation et ce conformément aux dispositions du paragraphe 61 de la NCT 01 norme générale.

#### 7. Note rectificative relative aux rubriques « blocages de fonds et financements » et « débloques de fonds et financements » figurantes au niveau de l'état des flux de trésorerie au 31/12/2015

Les blocages de fonds et financements et les débloques de fonds et financement figurent parmi les flux de financement, il s'agit de flux d'exploitation tels que présentés au niveau de l'état des flux de trésorerie modifié.

8. Etat des flux de trésorerie rectifié arrêté au 31 décembre 2015 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	2015	2014
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b>Résultat net</b>		<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		1 572 888	2 146 120
Reprise sur provisions		0	(161 908)
Effets des modifications comptables		0	(882 569)
Variations des :			
Stocks		(1 376 308)	(1 033 032)
Créances		(2 684 604)	(283 199)
Autres actifs		1 198 995	(1 316 730)
Fournisseurs et autres dettes		(348 511)	1 638 817
Quote-part subvention d'investissement		(10 772)	(10 772)
Transfert de charges		30 741	0
Actualisation des placements		64 765	1 743
Plus value sur cession d'immobilisations			(13 959)
Acquisitions des titres de placement	VI.10	(106 102)	(10 963)
Cessions des titres de placement	VI.11	419	15 815
Blocages de fonds et financements	VI.12	(13 121 985)	(16 512 342)
Déblocages de fonds et financements	VI.13	17 068 517	16 832 366
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>5 302 414</b>	<b>1 991 349</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(10 710 021)	(9 817 265)
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.2	(161 878)	(93 686)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.3	66 689	600 000
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements</b>		<b>(10 805 210)</b>	<b>(9 310 951)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.4	6 234 791	8 533 000
Encaissements des billets de trésorerie	VI.5	20 000 000	7 950 000
Remboursements des billets de trésorerie	VI.6	(13 500 000)	(9 400 000)
Encaissements provenant des emprunts Leasing	VI.7	953 768	636 328
Remboursements des emprunts bancaires	VI.8	(7 175 330)	(1 627 707)
Remboursements des emprunts Leasing	VI.9	(298 670)	(278 905)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>6 214 559</b>	<b>5 812 716</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>711 763</b>	<b>(1 506 886)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>(1 636 470)</b>	<b>(129 584)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	VI.14	<b>(924 707)</b>	<b>(1 636 470)</b>

## 9. Note rectificative relative à la note IV.17 « autres capitaux propres »

Le restant sur les fonds propres disponibles au 31/12/2013 conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances 2013-54 du 30/12/2013 totalisent 1 557 614 dinars et qui se détaillent comme suit :

Résultats reportés	1 557 614
<b>Total des fonds propres régis par le paragraphe 7 de l'article 19 de de la loi de finance 2013-54</b>	<b>1 557 614</b>

## 10. Note rectificative relative aux comptes courants et débiteurs divers des parties liées

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

Partie liée	Débiteurs & créditeurs divers	
	Débiteurs	Créditeurs
SOPPEC INVEST	103 107	0
AB-CORPORATION	1 135 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 238 107</b>	<b>0</b>

## 11. Note rectificative relative au tableau des immobilisations et des amortissements au 31/12/2015

Le total des régularisations figurant au niveau du tableau des immobilisations et des amortissements au 31/12/2015 s'élève à 11 709 335 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Total des acquisitions effectuées au cours de l'exercice 2015 et comptabilisées au compte immobilisations en cours	7 861 229 dinars
Total des virements du compte immobilisations en cours*	- 19 570 564 dinars
<b>TOTAL</b>	<b>- 11 709 335 dinars</b>

\* Le détail des virements du compte immobilisations en cours est le suivant :

Désignation	Montant
Constructions	6 627 281 dinars
Installations techniques	880 773 dinars
Matériels industriels	11 149 393 dinars
Outillages industriels	469 014 dinars
Matériel de bureau	14 969 dinars
Matériel de transport	429 134 dinars
<b>TOTAL</b>	<b>19 570 564 dinars</b>

TABLEAU RECTIFIE DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2015

(En DT)

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute				Amortissements				<u>Valeur comptable nette 31-12-2015</u>
	<u>31/12/2014</u>	<u>Acquisition 2015</u>	<u>Régularisation 2015</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>Dotation 2015</u>	<u>Régularisation 2015</u>	<u>31/12/2015</u>	
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>	<b><u>135 403</u></b>	<b><u>11 380</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>146 783</u></b>	<b><u>102 639</u></b>	<b><u>19 999</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>122 637</u></b>	<b><u>24 145</u></b>
Logiciels	133 863	11 380		145 243	101 792	19 485		121 276	23 966
Marques et brevets	1 540			1 540	847	514		1 361	180
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>	<b><u>26 904 686</u></b>	<b><u>22 302 962</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>49 207 648</u></b>	<b><u>15 737 531</u></b>	<b><u>1 351 458</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>17 088 989</u></b>	<b><u>32 118 659</u></b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	2 503 869	993 153		3 497 022					3 497 022
Constructions	5 404 824	6 627 281		12 032 105	2 094 059	271 356		2 365 416	9 666 689
Agencements et aménagements	1 034 720	29 770		1 064 490	622 311	144 343		766 654	297 836
Installations techniques	1 540 375	880 773		2 421 148	1 253 731	39 279		1 293 010	1 128 138
Matériel industriel	11 786 299	11 589 166		23 375 465	9 130 513	447 525		9 578 038	13 797 427
Matériel industriels à statut juridique particulier	124 653	97 690		222 343	12 349	18 664		31 012	191 331
Outillage industriels	1 043 570	518 786		1 562 356	311 879	43 463		355 342	1 207 014
Matériel de bureaux	212 373	115 698		328 071	108 161	20 541		128 702	199 369
Matériel de transport	1 519 839	957 024		2 476 863	1 362 027	483 645		1 845 672	631 191
Matériel de transport à SJP	1 238 731	400 967		1 639 698	501 171	(165 218)		335 953	1 303 745
Matériel informatiques	179 804	56 651		236 455	142 251	26 020		168 271	68 184
Autres immobilisations	222 071	20 399		242 470	123 741	17 642		141 383	101 087
Equipements de climatisation	93 557	15 604		109 161	75 337	4 198		79 535	29 626
<b><i>Immobilisation en cours</i></b>	<b><u>13 354 411</u></b>	<b><u>7 861 229</u></b>	<b><u>(19 570 564)</u></b>	<b><u>1 645 076</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>1 645 076</u></b>
<b>Total</b>	<b><u>40 394 501</u></b>	<b><u>30 175 571</u></b>	<b><u>(19 570 564)</u></b>	<b><u>50 999 507</u></b>	<b><u>15 840 170</u></b>	<b><u>1 371 457</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>17 211 626</u></b>	<b><u>33 787 881</u></b>

## 4.5.2. Engagements financiers au 31/12/2015

### I. Engagements financiers au 31-12-2015

(En DT)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Observations
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>341 004</b>	341 004				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	<b>33 386</b>	33 386				Fond de garantie au profit de UNIFACTOR
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>2 050 000</b>	2 050 000	0	0	0	<b>BIAT:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>UIB:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	<b>1 820 452</b>	1 820 452	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en 1 er rang et en paru passu avec la BIAT sur les TF: 24167, 24168, 24169
	<b>2 500 000</b>	2 500 000	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	<b>3 350 000</b>	3 350 000	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	<b>2 700 000</b>	2 700 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile et en paru passu avec ATB et BNA sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26255, 26530
	<b>1 000 000</b>	1 000 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, et de 1 er rang sur le TF 24171
	<b>3 035 000</b>	3 035 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26530 et de 1 er rang sur le TF 26255
	<b>1 580 000</b>	1 580 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24170
	<b>850 000</b>	850 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171

- Nantissements

<b>5 400 000</b>	5 400 000	0	0	0 <b>BTK:</b> contrat de crédits à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
<b>1 950 000</b>	1 950 000	0	0	0 <b>BTK:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169
<b>1 075 000</b>	1 075 000	0	0	0 <b>BNA:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530
<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0 <b>BNA:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et ATB sur le TF : 26255 et de 1 er rang sur le TF : 26531
<b>1 634 000</b>	1 634 000	0	0	0 <b>ATB:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169
<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0 <b>ATB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF : 26255
<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0 <b>BT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255
<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0 <b>BT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170
<b>1 100 000</b>	1 100 000	0	0	0 <b>BIAT:</b> contrat de crédit à L.T : nantissement en rang utile sur fonds de commerce
<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0 <b>UIB:</b> contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
<b>7 670 452</b>	7 670 452	0	0	0 <b>BH:</b> contrats de crédit à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
<b>6 735 000</b>	6 735 000	0	0	0 <b>STB:</b> contrats de crédit à L.T et un crédit de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en paru passu avec ATB et BNA sur matériel à acquérir à hauteur de 2 700 000
<b>2 430 000</b>	2 430 000	0	0	0 <b>BFT:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 850 000
<b>7 350 000</b>	7 350 000	0	0	0 <b>BTK:</b> contrats de crédits à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile

						sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	<b>3 075 000</b>	3 075 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	<b>4 634 000</b>	4 634 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	<b>2 600 000</b>	2 600 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
c) effet escomptés et non échus	<b>3 533 952</b>	3 321 604	0	212 348	0	Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Unifactor	<b>155 366</b>	155 366				
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					
e) Abandon de créances	<b>0</b>					
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>80 202 612</b>	<b>79 990 264</b>	<b>0</b>	<b>212 348</b>	<b>0</b>	
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>0</b>					
-Aval	<b>0</b>					
-Autres garanties	<b>0</b>					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>0</b>					
- nantissements	<b>1 100 000</b>			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB corporation dans la capital de la société SOMOCER
c) effet escomptés et non échus	<b>0</b>					
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					
e) Abandon de créances	<b>0</b>					
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>1 100 000</b>			<b>1 100 000</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
* emprunt obtenu non encore encaissé	<b>0</b>					
* Crédit consenti non encore versé	<b>0</b>					
*opération de portage	<b>0</b>					
*crédit documentaire	<b>0</b>					
*commande d'immobilisation	<b>0</b>					
*commande de longue durée	<b>0</b>					
*contact avec le personnel	<b>0</b>					
<b>Total des engagements réciproques</b>	<b>0</b>					

## ***II. Dettes garanties par des suretés***

<b>Postes concernés</b>	<b>Montant garanti</b>	<b>Valeur comptable des biens donnés en garantie</b>	<b>Provision</b>
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	22 620 452	33 787 881	0
* Emprunt courant de gestion	15 924 000		0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)	7 000 000	0	0

#### 4.5.3. Tableau des mouvements des capitaux propres au 31/12/2015

(En DT)

	Capital Social	Réserve légale	Subventions d'investissement*	Modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31-12-2012 avant affectation (2012)</b>	<b>7 200 000</b>	<b>50 575</b>			<b>960 939</b>	<b>1 539 096</b>	<b>9 750 610</b>
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 19/07/2013)		125 002			1 414 095	(1 539 096)	<b>0</b>
Résultat de l'exercice 2013			107 719			1 619 024	<b>1 726 743</b>
subventions d'investissements inscrites en résultat 2013			(10 772)				<b>(10 772)</b>
Modifications comptables 2013				(1 425 443)			<b>(1 425 443)</b>
<b>Solde au 31/12/2013 avant affectation (2013)</b>	<b>7 200 000</b>	<b>175 577</b>	<b>96 947</b>	<b>-1 425 443</b>	<b>2 375 033</b>	<b>1 619 024</b>	<b>10 041 138</b>
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 26/06/2014)		128 431			1 490 593	(1 619 024)	<b>0</b>
Résultat de l'exercice 2014						1 581 963	<b>1 581 963</b>
subventions d'investissements inscrites en résultat 2014			(10 772)				<b>(10 772)</b>
Affectation modifications comptables 2013				1 425 443	(1 425 443)		<b>0</b>
Modifications comptables 2014				(882 569)			<b>(882 569)</b>
<b>solde au 31/12/2014 avant affectation (2014)</b>	<b>7 200 000</b>	<b>304 008</b>	<b>86 175</b>	<b>(882 569)</b>	<b>2 440 183</b>	<b>1 581 963</b>	<b>10 729 760</b>
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 30/06/2015)		156 979		882 569	542 415	(1 581 963)	<b>0</b>
subventions d'investissements inscrites en résultat 2015			(10 772)				<b>(10 772)</b>
Résultat de l'exercice 2015						3 014 372	<b>3 014 372</b>
<b>solde au 31/12/2015 avant affectation 2015</b>	<b>7 200 000</b>	<b>460 987</b>	<b>75 403</b>	<b>0</b>	<b>2 982 598</b>	<b>3 014 372</b>	<b>13 733 360</b>

\* La société a bénéficié de deux subventions d'investissements pour un montant total de 107 719 dinars relatives à un dossier d'Investissements technologiques à caractère prioritaire (I.T.P) et un dossier de mise à niveau (2<sup>ème</sup> P.M.N). Ces subventions ont été comptabilisées conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 12 parmi les capitaux propres de la société et rapportés annuellement en résultat proportionnellement aux dotations aux amortissements des biens immobilisés correspondants.

#### 4.5.4. Schéma des soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre 2015

(En DT)

PRODUITS	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	CHARGES	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	SOLDE	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Revenus	28 705 893	24 000 692	23 907 863	Déstockage de production	0	0	0				
Autres produits d'exploitation	108 868	113 112	193 893								
Production stockée	1 718 574	1 067 916	961 349								
Production immobilisée	0	0	0								
<b>Total</b>	<b>30 533 335</b>	<b>25 181 720</b>	<b>25 063 105</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Production</b>	<b>30 533 335</b>	<b>25 181 720</b>	<b>25 063 105</b>
Production	30 533 335	25 181 720	25 063 105	Achats consommés	13 793 027	11 434 300	11 492 229	Marge sur coût matière	16 740 308	13 747 420	13 570 876
Marge sur coût matière	16 740 308	13 747 420	13 570 876	Autres charges externes*	3 144 070	2 904 798	2 903 800				
<b>Total</b>	<b>16 740 308</b>	<b>13 747 420</b>	<b>13 570 876</b>	<b>Total</b>	<b>3 144 070</b>	<b>2 904 798</b>	<b>2 903 800</b>	<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>13 596 238</b>	<b>10 842 622</b>	<b>10 667 076</b>
Valeur Ajoutée Brute	13 596 238	10 842 622	10 667 076	Impôts et taxes	237 636	220 330	172 322				
				Charges de personnel	7 358 833	6 659 115	6 143 219				
<b>Total</b>	<b>13 596 238</b>	<b>10 842 622</b>	<b>10 667 076</b>	<b>Total</b>	<b>7 596 469</b>	<b>6 879 445</b>	<b>6 315 541</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>5 999 769</b>	<b>3 963 177</b>	<b>4 351 535</b>
Excédent brut d'exploitation	5 999 769	3 963 177	4 351 535	Insuffisance brute d'exploitation							
Produits financiers	47 055	9 576	0	Charges financières	945 823	610 252	1 056 194				
Autres produits ordinaires	10 744	9 450	25 565	Autres charges ordinaires	17 012	14 592	13 722				
				Dotations aux amortissement et aux provisions	1 572 888	1 284 212	1 181 381				
				Impôt sur le résultat ordinaire	507 473	491 183	506 779				
<b>Total</b>	<b>6 057 567</b>	<b>3 982 202</b>	<b>4 377 100</b>	<b>Total</b>	<b>3 043 196</b>	<b>2 400 239</b>	<b>2 758 076</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>	<b>1 619 024</b>
Résultat des activités ordinaires	3 014 372	1 581 963	1 619 024	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0	0				
Gains exceptionnels	0	0	0	Pertes exceptionnelles	0	0	0				
Effet positif des modifications comptables	0	0	0	Effet négatif des modifications comptables	0	0	0				
				Impôt/éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	0	0	0				
<b>Total</b>	<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>	<b>1 619 024</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>3 014 372</b>	<b>1 581 963</b>	<b>1 619 024</b>

\*Hors Impôts et taxes

#### 4.5.5. Tableau de détermination du résultat fiscal

<b>TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL</b>		
(EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2015 AU 31/12/2015)		
<b>RESULTAT COMPTABLE APRES IMPOT</b>		<b>3 014 371,815</b>
<b>I. REINTEGRATIONS</b>		
* Autres charges non déductibles		
- Amende, perte, pénalités transactions et confiscations suite au défaut de respect de législation	17 012,269	
- Impôt sur les bénéfices	507 472,903	
- Timbres de voyage	1 980,000	
- Autres charges non déductibles (mission et réception .....)	38 898,841	
* Intérêts supplétifs sur sommes mises à la disposition des associés ou des filiales		
* Produit non imposable / Actualisation cours MAC 2014		
* Provisions pour dép compte client & stock		
* Pertes de change latentes 2015		
* Gains de change déduit en 2014		
<b>TOTAL REINTEGRATIONS</b>	<b>663 522,946</b>	
<b>II. DEDUCTIONS</b>		
* Gains de change latent 2015		
	- 50 946,473	
* Perte de change non réalisée réintégrée en 2014		
	- 9 870,415	
* Produit non imposable / Actualisation cours MAC 2015		
	- 5 922,000	
* Dividendes MAC		
<b>TOTAL</b>	<b>- 66 738,888</b>	
<b>* RESULTAT FISCAL AVANT PROVISIONS</b>		<b>3 611 155,873</b>
<b>Nature de la provision déductible constituée</b>		
- provisions pour dépréciation des stocks destinés à la vente		
- provisions pour dépréciation du compte clients		
- provisions pour dépréciation du compte clients		
- provisions pour dépréciation du compte clients		
<b>TOTAL</b>		-
<b>* LIMITE PROVISIONS 50%</b>		
<b>** RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE</b>		<b>3 611 155,873</b>
<b>DEGREVEMENT PHYSIQUE : 1 440 000,000</b>		<b>1 263 904,556</b>
Limite de 35%	1 263 904,556	
<b>* BENEFICE PROVENANT DE L'EXPORTATION</b>		<b>528 733,797</b>
CA TOTAL H. TVA	28 814 761,001	100,000%
CA EXPORT	6 490 714,432	22,526%
<b>* RESULTAT IMPOSABLE</b>		<b>1 818 517,520</b>
<b>BENEFICE IMPOSABLE ARRONDI AU DINARS INFERIEUR</b>		<b>1 818 517,000</b>
<b>3-LIQUIDATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES</b>		
Impôt sur bénéfices Export ( 10% )		52 873,380
Impôt sur bénéfices Local ( 25% )		454 629,250
<b>*IMPOT DU</b>		<b>507 502,630</b>
*Report IS		-
*AP 1		147 354,795
*AP 2		147 354,795
*AP 3		147 354,795
*RETENUES A LA SOURCE SUR REGLEMENT CLIENTS		3 308,842
*AV.IMPOT/ DOUANE		2 694,214
<b>*IMPOT A PAYER</b>		<b>59 435,189</b>

#### 4.5.6. Affectation des résultats des trois derniers exercices

En DT	2013	2014	2015
Résultat net de l'exercice	1 619 024	1 581 963	3 014 372
Résultats reportés	2 375 032	2 440 183	2 982 598
Modifications comptables	-1 425 443	-882 569	0
<b>Bénéfices à affecter</b>	<b>2 568 613</b>	<b>3 139 577</b>	<b>5 996 970</b>
Réserves légales (5%)	-128 431	-156 979	-299 848
Réserves pour réinvestissement exonéré	0	0	-1 440 000
Dividende à distribuer	0	0	0
<b>Report à nouveau</b>	<b>2 440 183</b>	<b>2 982 598</b>	<b>4 257 121</b>

#### 4.5.7. Evolution des dividendes

La société n'a pas distribué de dividendes ces trois dernières années.

#### 4.5.8. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

	2013	2014	2015
Capital social (en DT)	7 200 000	7 200 000	7 200 000
Nombre d'actions	72 000	72 000	72 000
Valeur nominale (en DT)	100	100	100
Résultat d'exploitation (en DT)	3 170 154	2 678 965	4 426 881
Résultat d'exploitation par action (en DT)	44,0	37,2	61,5
Résultat avant impôt (en DT)	2 125 804	2 073 146	3 521 845
Résultat avant impôt par action (en DT)	29,5	28,8	48,9
Résultat net (en DT)	1 619 024	1 581 963	3 014 372
Résultat net par action (en DT)	22,5	22,0	41,9
Résultat net / Capital social (en%)	22,5%	22,0%	41,9%

#### 4.5.9. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT	2013	2014	2015
Résultat net	1 619 024	1 581 963	3 014 372
(+) Dotation aux amortissements et aux provisions	1 181 381	1 284 212	1 572 888
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>2 800 406</b>	<b>2 866 175</b>	<b>4 587 260</b>

#### 4.5.10. Evolution de la structure financière

##### 4.5.10.1. Fonds de roulement

En DT	2013	2014	2015	
Capitaux propres avant affectation	(1)	10 041 138	10 729 760	13 733 360
Passifs non courants	(2)	8 364 427	15 373 409	23 907 019
<b>Capitaux permanents (1)+(2)</b>	<b>(3) =(1) + (2)</b>	<b>18 405 565</b>	<b>26 103 169</b>	<b>37 640 379</b>
Actifs non courants	(4)	19 886 036	27 108 848	36 310 429
<b>Fonds de roulement</b>	<b>(3) - (4)</b>	<b>-1 480 471</b>	<b>-1 005 679</b>	<b>1 329 950</b>

#### 4.5.10.2. Besoin en fonds de roulement

En DT		2013	2014	2015
Stock	(1)	6 185 041	7 332 658	8 708 966
Clients et comptes rattachés*	(2)	4 694 050	4 980 550	7 665 154
Autres Actifs courants**	(3)	1 410 655	2 705 624	2 046 016
Placement et autres actifs financiers	(4)	0	0	0
<b>Actifs circulants</b>	<b>(5) = (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>12 289 746</b>	<b>15 018 833</b>	<b>18 420 136</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	(6)	6 857 037	8 195 029	7 709 990
Autres passifs courants	(7)	1 221 697	1 522 521	1 659 048
Autres passifs financiers***	(8)	5 553 189	4 670 492	6 796 441
<b>Passifs circulants</b>	<b>(9)=(6)+(7)+(8)</b>	<b>13 631 923</b>	<b>14 388 042</b>	<b>16 165 479</b>
<b>Besoin en Fonds de roulement</b>	<b>(5)-(9)</b>	<b>-1 342 177</b>	<b>630 791</b>	<b>2 254 657</b>

\*Clients et comptes rattachés + chèque en caisse+chèque à l'encaissement+ Effets à l'encaissement+ Effets à l'escompte-provisions

\*\*Autres actifs courants+Actions SOMOCER+Actions SICAV FIDELITY+STB Finance+Billets de trésorerie+Intérêts courus+blocage de fonds

\*\*\*Concours bancaires et autres passifs financiers -découverts bancaires

#### 4.5.10.3. Trésorerie nette

En DT		2013	2014	2015
Liquidités et équivalents de liquidités*		485 174	316 795	156 856
<b>Trésorerie active</b>	<b>(1)</b>	<b>485 174</b>	<b>316 795</b>	<b>156 856</b>
Concours bancaires**		623 468	1 953 265	1 081 563
<b>Trésorerie passive</b>	<b>(2)</b>	<b>623 468</b>	<b>1 953 265</b>	<b>1 081 563</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(1)-(2)</b>	<b>-138 294</b>	<b>-1 636 470</b>	<b>-924 707</b>

\*Banques+Caisse

\*\*Découvert bancaire

#### 4.5.11. Indicateurs de gestion

En DT	2013	2014	2015
Actifs non courants	19 886 036	27 108 848	36 310 429
Actifs courants	12 774 920	15 335 628	18 576 992
Stocks	6 185 041	7 332 658	8 708 966
Clients et comptes rattachés	4 133 870	3 997 836	6 144 538
Liquidités et équivalents de liquidités	1 464 356	1 696 750	2 654 342
Total bilan	32 660 956	42 444 476	54 887 421
Capitaux propres avant résultat	8 422 114	9 147 797	10 718 988
Capitaux propres avant affectation	10 041 138	10 729 760	13 733 360
Passifs non courants	8 364 427	15 373 409	23 907 019
Passifs courants	14 255 391	16 341 306	17 247 042
Fournisseurs et comptes rattachés	6 857 037	8 195 029	7 709 990
Capitaux permanents	18 405 565	26 103 169	37 640 379
Total Passifs	22 619 818	31 714 715	41 154 061
Chiffre d'affaires (revenus)	23 907 863	24 000 692	28 705 893
Total produits d'exploitation	24 101 756	24 113 804	28 814 761
Production (1)	25 063 105	25 181 720	30 533 335
Achats consommés (2)	11 492 229	11 434 300	13 793 027
Marge/coût matière (1)-(2)	13 570 876	13 747 420	16 740 308
Charges de personnel	6 143 219	6 659 115	7 358 833
Résultat d'exploitation	3 170 154	2 678 965	4 426 881
Résultat net	1 619 024	1 581 963	3 014 372

(1) production = Revenus+Autres produits d'exploitation ± Variation de stocks des produits finis

#### 4.5.12. Ratios financiers

<b>Ratios de structure</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Actifs non courants / Total bilan	60,9%	63,9%	66,2%
Stocks / Total Bilan	18,9%	17,3%	15,9%
Actif courant / Total bilan	39,1%	36,1%	33,8%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	25,8%	21,6%	19,5%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	30,7%	25,3%	25,0%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	120,0%	69,8%	57,4%
Passifs non courants / Total bilan	25,6%	36,2%	43,6%
Passifs courants / Total bilan	43,6%	38,5%	31,4%
Passifs / Total bilan	69,3%	74,7%	75,0%
Capitaux permanents / Total Bilan	56,4%	61,5%	68,6%
<b>Ratios de gestion</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	25,5%	27,6%	25,5%
Résultat d'exploitation / Total produits d'exploitation	13,2%	11,1%	15,4%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	240,0%	224,7%	209,8%
<b>Ratios de Solvabilité</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	54,6%	41,1%	36,5%
<b>Ratios de liquidité</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	89,6%	93,8%	107,7%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	46,2%	49,0%	57,2%
Ratio de liquidité immédiate: Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	10,3%	10,4%	15,4%
<b>Ratios de rentabilité</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	19,2%	17,3%	28,1%
ROA: Résultat net / Total bilan	5,0%	3,7%	5,5%
Résultat net / Capitaux permanents	8,8%	6,1%	8,0%
Marge sur coût matière / Total production	54,1%	54,6%	54,8%
Résultat net/ Total produits d'exploitation	6,7%	6,6%	10,5%
<b>Autres ratios</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)*	182	219	171
Délais de recouvrement clients (en jours)**	53	51	65

\* (fournisseurs et comptes rattachés x 360j) / (achats consommés\*1,18)

\*\* (clients et comptes rattachés x 360j) / (chiffre d'affaires\*1,18)

#### 4.6. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016, ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne:

- La prise en compte parmi les liquidités et équivalents de liquidités de valeurs ne satisfaisant pas aux conditions exigées par les dispositions du paragraphe 67 de la NC 01 norme générale pour être considérées comme des équivalents de liquidités, il s'agit de titres boursiers qui sont soumis à un risque significatif de changement de valeur et qui méritent d'être présentés au niveau des placements et autres actifs financiers et non au niveau des liquidités et équivalents de liquidités.

Par ailleurs, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note portant sur les informations se rapportant au montant des charges d'emprunt immobilisées et le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des charges d'emprunt pouvant être immobilisées et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 13 relative aux charges d'emprunts ;
- Une note précisant que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets des modifications effectuées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note portant sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire et qui n'ont pas été inclus dans les états financiers intermédiaires conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note portant sur les règles de classification et d'évaluation des placements à long terme (titres de participations) et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 7 relative aux placements.
- Une note portant sur la détermination du résultat par action, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

**La société SANIMED s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2017 et suivants.**

#### 4.6.1. Etats financiers intermédiaires comparés au 30/06/2016

##### 4.6.1.1. Bilans comparés au 30/06/2016 :

(Exprimé en dinars)				
ACTIFS	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>ACTIFS NON COURANTS :</b>				
<b>Actifs Immobilisés</b>				
Immobilisations Incorporelles	IV.1	146 783	139 503	146 783
Amortissement des Immobilisations Incorporelles	IV.2	(130 065)	(111 623)	(122 637)
		<b>16 718</b>	<b>27 880</b>	<b>24 145</b>
Immobilisations Corporelles	IV.3	54 724 620	46 389 276	50 852 724
Amortissement des Immobilisations Corporelles	IV.4	(18 466 231)	(16 390 717)	(17 088 989)
		<b>36 258 388</b>	<b>29 998 559</b>	<b>33 763 735</b>
Immobilisations Financières	IV.5	3 101 516	2 992 761	3 040 510
Provisions	IV.6	(700 000)	(700 000)	(700 000)
		<b>2 401 516</b>	<b>2 292 761</b>	<b>2 340 510</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>38 676 622</b>	<b>32 319 201</b>	<b>36 128 391</b>
Autres Actifs non Courants	IV.7	324 612	300 604	182 038
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b><u>39 001 235</u></b>	<b><u>32 619 805</u></b>	<b><u>36 310 429</u></b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks	IV.8	14 155 440	7 906 679	8 764 799
Provisions	IV.9	(55 833)	(145 833)	(55 833)
		<b>14 099 607</b>	<b>7 760 846</b>	<b>8 708 966</b>
Clients et Comptes Rattachés	IV.10	10 251 523	7 790 243	7 673 429
Provisions	IV.11	(1 528 891)	(1 588 891)	(1 528 891)
		<b>8 722 631</b>	<b>6 201 352</b>	<b>6 144 538</b>
Autres Actifs Courants	IV.12	3 257 757	1 204 447	1 069 147
Liquidités et Equivalents de Liquidités	IV.13	2 902 099	2 470 508	2 654 342
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>28 982 095</b>	<b>17 637 153</b>	<b>18 576 992</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>67 983 329</b>	<b>50 256 958</b>	<b>54 887 421</b>

(Exprimé en dinars)				
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	IV.14	8 640 000	7 200 000	7 200 000
Réserves	IV.15	760 835	460 987	460 987
Résultats Reportés	IV.16	4 257 121	2 982 598	2 982 598
Autres Capitaux Propres	IV.17	70 017	80 789	75 403
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b><u>13 727 974</u></b>	<b><u>10 724 374</u></b>	<b><u>10 718 988</u></b>
Résultat de l'exercice		1 576 994	1 599 907	3 014 372
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>		<b><u>15 304 968</u></b>	<b><u>12 324 281</u></b>	<b><u>13 733 360</u></b>
<b>PASSIFS</b>				
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Emprunts	IV.18	29 784 288	22 202 778	23 907 019
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>29 784 288</b>	<b>22 202 778</b>	<b>23 907 019</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs et Comptes Rattachés	IV.19	11 689 017	6 997 809	7 709 990
Autres Passifs Courants	IV.20	1 343 350	1 701 387	1 659 048
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	IV.21	9 861 707	7 030 703	7 878 003
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>22 894 074</b>	<b>15 729 899</b>	<b>17 247 042</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>52 678 361</b>	<b>37 932 677</b>	<b>41 154 061</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>		<b>67 983 329</b>	<b>50 256 958</b>	<b>54 887 421</b>

#### 4.6.1.2. Etat de résultat comparé au 30/06/2016

(Exprimé en dinars)				
DESIGNATION	NOTES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus	V.1	16 578 984	14 890 347	28 705 893
Autres produits d'exploitation	V.2	41 497	40 914	108 868
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>16 620 480</b>	<b>14 931 261</b>	<b>28 814 761</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Variation des stocks des produits finis et des en-cours	V.3	(2 646 912)	275 008	(1 718 574)
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	8 442 188	6 386 753	13 793 027
Charges de personnel	V.5	4 350 591	3 463 075	7 358 833
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	1 536 099	895 036	1 572 888
Autres charges d'exploitation	V.7	1 638 720	1 528 565	3 381 707
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>13 320 686</b>	<b>12 548 438</b>	<b>24 387 880</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 299 795</b>	<b>2 382 823</b>	<b>4 426 881</b>
Charges financières nettes	V.8	1 500 638	344 752	945 823
Produits des placements	V.9	22 732	3 385	47 055
Autres gains ordinaires	V.10	105 451	7 847	10 744
Autres pertes ordinaires	V.11	346	15 121	17 012
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>1 926 994</b>	<b>2 034 182</b>	<b>3 521 845</b>
Impôt sur les bénéfices	V.12	350 000	434 275	507 473
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>

#### 4.6.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 30/06/2016

(Exprimé en dinars)

Désignation	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Résultat net		1 576 994	1 599 907	3 014 372
Ajustements pour :				
Amortissements et provisions		1 536 099	895 036	1 572 888
Variations des :				
Stocks		-5 390 641	-518 188	-1 376 308
Créances		-2 241 552	-2 732 257	-2 684 604
Autres actifs		-2 188 611	1 100 903	1 198 995
Fournisseurs et autres dettes		3 663 328	-782 493	-348 511
Quote-part subvention d'investissement		-5 386	-5 386	-10 772
Transfert de charges			30 741	30 741
Actualisation des placements		46 967		64 765
Cession d'immobilisations		-38 850		
Acquisitions des titres de placement	VI.10		206	-106 102
Cessions des titres de placement	VI.11			419
Blocages de fonds et financements	VI.12	-7 511 277	-7 815 712	-13 121 985
Déblocages de fonds et financements	VI.13	8 311 919	8 193 042	17 068 517
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>-2 241 010</b>	<b>-34 202</b>	<b>5 302 414</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	-4 127 049	-6 239 293	-10 710 021
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.2	-61 006	-47 440	-161 878
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.3			66 689
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements</b>		<b>-4 188 054</b>	<b>-6 286 733</b>	<b>-10 805 210</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.4	6 000 000	525 000	6 234 791
Encaissements des billets de trésorerie	VI.5	3 000 000	10 000 000	20 000 000
Remboursements des billets de trésorerie	VI.6		-3 500 000	-13 500 000
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.7	1 373 819	398 706	953 768
Remboursements des emprunts bancaires	VI.8	-4 038 055	-802 533	-7 175 330
Remboursements des emprunts leasing	VI.9	-199 460	-201 111	-298 670
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>6 136 304</b>	<b>6 420 063</b>	<b>6 214 559</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-292 760</b>	<b>99 128</b>	<b>711 763</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>-924 707</b>	<b>-1 636 470</b>	<b>-1 636 470</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	VI.14	<b>-1 217 467</b>	<b>-1 537 341</b>	<b>-924 707</b>

#### **4.6.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 30/06/2016**

Les états financiers de la société SANIMED sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n°96-112 du 31 Décembre 1996. Les principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes ont été respectés lors de l'élaboration des états financiers.

Les présents états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2016 totalisant au bilan 67 983 329 dinars et dégageant un résultat positif de 1 576 994 dinars sont arrêtés par le conseil d'administration de la société.

#### **IV-Présentation de la société :**

La Société «SANIMED» est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 27 avril 1998. Son capital s'élève au 30 juin 2016 à 8 640 000 DT divisé en 8 640 000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication et la commercialisation des articles sanitaires en céramique. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Aouebed du gouvernorat de Sfax.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27 décembre 1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements.

#### **V- Les Faits marquants de l'exercice :**

L'entrée en production des nouveaux investissements réalisés par notre société dans le cadre de l'extension de son unité de production a été réalisée en date du 1er janvier 2016.

Au cours de l'exercice 2016, la société a entamé la procédure d'introduction en bourse.

#### **VI- Les Principes, Règles et Méthodes Comptables :**

##### **III.1- Unité Monétaire :**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien.

##### **III.2- Les immobilisations et Amortissements :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

* Concessions, marques et brevets	33%
* Logiciels	15%, 20% et 33%
* Constructions	5% et 10%
* AAI Constructions	5% et 10%
* Matériel et outillage industriel	10%
* Installations techniques, matériels et outillages ind	10%
* Installations techniques	5% et 10%
* Matériel de transport	20% et 33%

* Matériel de transport à statut juridique particulier	20% et 33%
* Autres matériels roulants	10%, 20%, 25% et 33%
* Mobilier et matériel de bureau	10% et 15%
* Matériel informatique	10%, 15% et 33%
* Equipement de climatisation	10%
* Autres immobilisations corporelles	10%

### **III.3- Les Emprunts :**

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### **III.4- La Comptabilisation Des immobilisations acquises en leasing :**

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### **III.5- La valorisation des stocks :**

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les stocks de moules sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production.
- Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré.
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût de matière première et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication.

Conformément aux dispositions du paragraphe 29 de la NCT 4 relative aux stocks, la méthode choisie par la société pour la comptabilisation des flux d'entrées et de sorties des stocks est la méthode de l'inventaire intermittent.

### III.6- La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

### III.7- La Comptabilisation Des opérations en monnaies étrangères :

Conformément aux dispositions du paragraphe 06 de la NCT 15 relative aux opérations en monnaie étrangère, les actifs, passifs, produits et charges résultant d'une opération en monnaie étrangère sont convertis en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date.

A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et la différence de change est inscrite au compte gain ou perte de change.

<b>IV- <u>Notes Sur Le Bilan</u></b>	<b><u>30/06/2016</u></b>	<b><u>30/06/2015</u></b>	<b><u>31/12/2015</u></b>
<b>Note IV.1 <u>Immobilisations Incorporelles :</u></b>	<b>146 783</b>	<b>139 503</b>	<b>146 783</b>
* Logiciels	145 242	137 962	145 242
* Concessions, Marques Et Brevets	1 540	1 540	1 540
<b>Note IV.2 <u>Amortissement des Immobilisations Incorporelles :</u></b>	<b>(130 065)</b>	<b>(111 623)</b>	<b>(122 637)</b>
* Amortissements Logiciels	(128 614)	(110 521)	(121 276)
* Amortissements Concessions Marques Et Brevets	(1 451)	(1 102)	(1 361)
<b>Note IV-3 <u>Immobilisations Corporelles :</u></b>	<b>54 724 620</b>	<b>46 389 276</b>	<b>50 852 724</b>
* Terrains	3 497 022	3 497 022	3 497 022
* Constructions	12 032 104	5 404 824	12 032 104
* Constructions à statut juridique particulier	1 327 835	0	0
* Agencements & Aménagements	1 064 490	1 053 820	1 064 490
* Installations Techniques	2 431 786	1 540 375	2 421 148
* Matériel Industriel	23 885 056	11 887 595	23 375 465
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	257 264	169 784	222 343
* Outillages Industriels	1 633 808	1 072 412	1 562 356
* Matériel de Bureau	360 074	272 170	328 071
* Matériel de Transport	2 439 876	1 967 981	2 476 863
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	1 738 598	1 175 408	1 639 698
* Matériel Informatique	2 72 279	198 675	236 455
* Autres Immobilisations	245 092	240 370	242 470
* Equipements -Climatisation-	114 970	106 131	109 161
* Constructions en Cours	924 358	6 109 110	618 813
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	2 500 006	11 377 084	1 026 264
* Matériel de Transport en Cours	0	316 516	0

<b>Note IV.4 <u>Amortissements des Immobilisations</u></b>	<b>(18 466 231)</b>	<b>(16 390 717)</b>	<b>(17 088 989)</b>
<b><u>Corporelles :</u></b>			
* Amortissements Matériel de Transport	(1 881 526)	(1 735 947)	(1 845 672)
* Amortissements Matériel de Transports à Statut Juridique Particulier	(506 802)	(286 572)	(335 953)
* Amortissements Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(43 294)	(18 673)	(31 012)
* Amortissements Matériel Informatique	(188 451)	(151 619)	(168 271)
* Amortissements Constructions	(2 666 286)	(2 228 137)	(2 365 416)
* Amortissements Constructions à statut juridique particulier	(1 842)	0	0
* Amortissements Matériel Industriel	(10 207 769)	(9 343 297)	(9 578 038)
* Amortissements Installations Techniques	(1 356 497)	(1 273 090)	(1 293 010)
* Amortissements Outillage Industriel	(388 541)	(333 033)	(355 342)
* Amortissements Agencements & Aménagements	(851 220)	(693 853)	(766 654)
* Amortissements Equipements - Climatisation	(81 969)	(77 191)	(79 535)
* Amortissements Matériel de Bureau	(142 165)	(116 893)	(128 702)
* Amortissements Autres Immobilisations	(149 868)	(132 415)	(141 383)
<b>Note IV.5 <u>Immobilisations Financières :</u></b>	<b>3 101 516</b>	<b>2 992 761</b>	<b>3 040 510</b>
* Titres de Participation	2 664 550	2 665 550	2 664 550
* Dépôts et Cautionnements	2 045	1 070	1 570
* Avance / Consommation Electricité	105 176	84 246	95 160
* Avance / Consommation Gaz	267 226	200 001	243 344
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	60 020	49 395	33 386

- Conformément à l'article 5 du contrat pour la fourniture de gaz naturel N°91170 conclu avec la STEG en date du 27 septembre 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement.

De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

- Conformément à l'article 8 du contrat pour la fourniture de l'énergie électrique en moyenne tension N°91165 conclu avec la STEG en date du 16 juin 1999, la société SANIMED s'engage à verser à la STEG une avance sur consommation égale au douzième du montant de la fourniture annuelle. Le montant de cette avance sera complété pendant la durée du contrat en cas d'augmentation de consommation et elle sera remboursée par la STEG à l'expiration de l'abonnement. De ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la STEG qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

En ce qui concerne l'avance sur consommation de la SONEDE, il s'agit d'une caution sur les compteurs, de ce fait, cette avance constitue une caution au nom de la SONEDE qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

- Conformément à l'article 12 du contrat d'affacturage conclu avec l'UNIFACTOR en date du 10 février 2014, le fond de garantie correspond aux prélèvements de 10% opérés sur les créances achetées. Ce fond constitue un gage en numéraire pouvant servir à tout moment à couvrir la position débitrice de SANIMED dans les livres de l'UNIFACTOR.

De ce fait, ce fond de garantie constitue une caution au nom de l'UNIFACTOR qui doit être présentée au niveau de la rubrique immobilisations financières.

**Tableau détaillé des titres de participation :**

Désignation	Au 31/12/2015	Acquisition / Libérations	Cessions	Au 30/06/2016	Provisions	VCN au 30/06/2016	% de détention
MOBILFLEX	610 000	0	0	610 000	0	610 000	30,50%
SOTES	60 550	0	0	60 550	0	60 550	10%
UTIME	10 000	0	0	10 000	0	10 000	0,14%
SOMOSAN	575 000	0	0	575 000	0	575 000	4,67%
TP INCOMA LIBYE	1 400 000	0	0	1 400 000	700 000	700 000	9,92%
SANITEC	9 000	0	0	9 000	0	9 000	45,00%
<b>Total</b>	<b>2 664 550</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 664 550</b>	<b>700 000</b>	<b>1 964 550</b>	

La société SANITEC n'est pas considérée comme filiale du fait que la société « AB CORPORATION » détient une participation de 50% dans le capital de ladite société.

Nous n'avons pas constaté une provision sur les titres détenus dans le capital des sociétés SOMOSAN et MOBILFLEX pour les raisons suivantes :

- SOMOSAN : Un plan de restructuration de la société est en cours d'élaboration prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires et la compression des charges d'exploitation ainsi que l'obtention de l'engagement du gouvernorat de Gafsa pour la connexion du site de production au réseau du Gaz naturel.
- MOBILFLEX : L'évaluation du patrimoine de la société a dégagé une plus-value de l'ordre de 287 508 dinars.

**Note IV.6 Provisions sur Immobilisations Financières :** (700 000) (700 000) (700 000)

\* Provisions sur Titres de Participation (700 000) (700 000) (700 000)

**Note IV.7 Autres Actifs Non Courants :** 324 612 300 604 182 038

\* Charges à Répartir 778 083 522 930 522 930

\* Résorptions Charges à Répartir (453 470) (222 326) (340 892)

La résorption des charges à répartir au titre de l'exercice 2016 s'élève à 112 579 dinars.

La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire.

Les activités dont lesquelles la société est engagée ainsi que les taux de résorption des charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	Montant capitalisé 2016	Montant capitalisé 2015	Taux
FOIRE FRUNKFURT		105 015	33%
FOIRE 2016	255 153		50%
<b>Total</b>	<b>255 153</b>	<b>105 015</b>	

<b>Note IV.8 Stocks :</b>	<b>14 155 440</b>	<b>7 906 679</b>	<b>8 764 799</b>
* Stock - Matières Premières & Consommables	4 817 145	3 123 309	2 007 971
* Stock - Moules	531 102	619 332	562 125
* Stock - Emballages	211 020	189 517	230 369
* Stock - Produits En Cours	621 730	528 510	581 765
* Stock - Produits Finis	7 754 591	3 207 315	5 147 644
* Stock - Marchandises	219 853	238 695	234 925
<b>Note IV.9 Provisions sur Stocks :</b>	<b>(55 833)</b>	<b>(145 833)</b>	<b>(55 833)</b>
* Provisions sur Stock - Produits Finis	(55 833)	(145 833)	(55 833)
<b>Note IV.10 <u>Clients et Comptes Rattachés :</u></b>	<b>10 251 523</b>	<b>7 790 243</b>	<b>7 673 429</b>
* Clients Ordinaires	8 438 813	5 807 924	6 144 538
* Clients Effets à Recevoir	283 818	453 428	0
* Clients Douteux	1 528 891	1 528 891	1 528 891
<b>Note IV.11 <u>Provisions pour Dépréciation des Clients :</u></b>	<b>(1 528 891)</b>	<b>(1 588 891)</b>	<b>(1 528 891)</b>
* Provisions pour Dépréciation des Clients & Comptes Rattachés	(1 528 891)	(1 588 891)	(1 528 891)
<b>Note IV.12 <u>Autres Actifs Courants :</u></b>	<b>3 257 757</b>	<b>1 204 447</b>	<b>1 069 147</b>
* Prêts au Personnel	213 720	144 393	194 796
* Fournisseurs, Ristournes à Obtenir	0	35 000	100 266
* Etat et Collectivités Publiques (Actifs)	480 446	236 199	0
* Débiteurs Divers	2 563 591	788 856	774 084
<b>Note IV.13 <u>Liquidités et Equivalents de Liquidités :</u></b>	<b>2 902 099</b>	<b>2 470 508</b>	<b>2 654 342</b>
* Banques	669 703	29 348	140 569
* Caisse	95 861	9 582	16 287
* Blocage de Fonds	1 485	83 213	1 628
* Actions SOMOCER	199 082	290 978	231 507
* Actions SICAV FIDELITY	10 874	5 446	10 874
* STB Finance (Titres STB)	80 213	0	94 754
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000	90 000	90 000
* Intérêt Courus Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	15 807	10 485	13 107
* Intérêt Courus Billet Trésorerie AB CORPORATION	55 000	0	35 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000	500 000	500 000
* Chèques en Caisse	1 180 890	1 163 424	1 405 683
* Chèques à L'encaissement	0	155 333	94 865
* Effets à L'Encaissement	3 184	65 876	20 068
* Effets à L'Escompte	0	66 823	0

Conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA et STB FINANCE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués :

- à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.

- au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements côtés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

<i>Désignation</i>	<b>Au 31/12/2015</b>	<b>Acquisitions ou souscriptions</b>	<b>Cessions</b>	<b>Actualisation</b>	<b>Au 30/06/2016</b>
* SOMOCER	231 507			-32 425	199 082
* SICAV FIDELITY	10 874				10 874
* STB FINANCE (Titres STB)	94 755			-14 542	80 213
* Billet Trésorerie SOPPEC INVEST	90 000				90 000
* Billet Trésorerie AB CORPORATION	500 000				500 000
	<b>927 136</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-46 967</b>	<b>880 169</b>

**\* Actions détenues par « MAC SA »**

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur de marché</b>
SOMOCER	119 210	2,113	1,670
FIDELITY SICAV	50	104,808	104,556
FIDELITY SICAV	2	102,764	104,556
FIDELITY SICAV	52	104,401	104,556

**\* Actions détenues par « STB FINANCE »**

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur de marché</b>
STB	17 250	5,8	4,650

Le compte « blocage de fonds » est présenté au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités car il s'agit d'un chèque versé sans mention de date facilement convertible en liquidité par simple mention de date.

Les comptes « MAC actions SOMOCER », « STB FINANCE, Titres STB », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

<b>Note IV.14 <u>Capital Social:</u></b>	<b>8 640 000</b>	<b>7 200 000</b>	<b>7 200 000</b>
* Capital Social	8 640 000	7 200 000	7 200 000

Le capital social de notre société s'élève à 8 640 000 dinars divisé en 8 640 000 actions de valeur nominale 1 dinar entièrement libérées.

<b>Note IV.15 <u>Réserves :</u></b>	<b>760 835</b>	<b>460 987</b>	<b>460 987</b>
* Réserve Légale	760 835	460 987	460 987

<b>Note IV. 16 <u>Résultats Reportés :</u></b>	<b>4 257 121</b>	<b>2 982 598</b>	<b>2 982 598</b>
* Résultats Reportés	4 257 121	2 982 598	2 982 598

<b>Note IV. 17 <u>Autres Capitaux Propres :</u></b>	<b>70 017</b>	<b>80 789</b>	<b>75 403</b>
* Subventions d'Investissement	70 017	80 789	75 403

La société a encaissé au cours des exercices 2013 deux subventions d'investissements pour un montant de 58 685 et 49 034 dinars. Les subventions d'investissement sont rapportées aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives aux immobilisations acquises.

Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissements. Les conditions relatives à ces subventions d'investissements sont respectées par la société.

Nature des subventions d'investissements	Date Acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2015	Dotations aux amort.	Amort. cumulés	VCN au 30/06/2016
I.T.P	15/01/2013	6,67%	58 685	17 606	41 080	2 935	20 541	38 145
2ème Plan de mise à niveau	06/05/2013	6,67%	49 034	14 710	34 324	2 452	17 162	31 873
<b>Total</b>			<b>107 719</b>	<b>32 316</b>	<b>75 404</b>	<b>5 386</b>	<b>37 702</b>	<b>70 017</b>

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2016 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Capital	Réserves légales	Résultats reportés	Subvention d'inv.	Subvention d'inv. inscrite au résultat	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015	7 200 000	460 987	2 982 598	107 719	(32 316)	3 014 372	<b>13 733 360</b>
Affectation de résultat 2015	1 440 000	299 848	1 274 523	0		(3 014 372)	<b>0</b>
Résultat au 30/06/ 2016						1 576 994	<b>1 576 994</b>
Amortissements subventions					(5 386)		<b>(5 386)</b>
<b>Solde au 30/06/2016</b>	<b>8 640 000</b>	<b>760 835</b>	<b>4 257 121</b>	<b>107 719</b>	<b>(37 702)</b>	<b>1 576 994</b>	<b>15 304 968</b>

**Note IV. 18 Emprunts :**

	<b>29 784 288</b>	<b>22 202 778</b>	<b>23 907 019</b>
* Emprunt - BIAT	594 340	882 759	699 938
* Emprunt - BH	2 500 000	160 018	2 500 000
* Emprunt - STB	1 836 256	2 359 591	2 132 982
* Emprunt - BTK	3 477 135	4 124 584	3 805 489
* Emprunt - BFT	291 136	430 852	360 994
* Emprunt - BNA	1 811 458	2 000 000	1 930 208
* Emprunt - ATB	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt - BT	1 126 667	1 300 000	1 256 667
* Crédit Billet de Trésorerie ATD SICAR	10 000 000	7 000 000	7 000 000
* Emprunt - ATL Leasing	366 836	422 354	364 080
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	21 405	28 201	24 879
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	350 680	366 278	393 381
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	1 408 375	0	346 260
* Emprunt - Recette des Finances	0	128 142	92 142

**\* Tableau détaillé des emprunts :**

Emprunts	Solde au 31-12-2015			Mouvements de la période		Solde au 30-06-2016		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Acquisitions	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an
STB 400 MDT	142 857	57 143	85 714	0	28 572	114 285	28 571	85 714
STB 600 MDT	214 285	85 714	128 571	0	42 857	171 428	42 857	128 571
STB 2150 MDT	1 970 833	1 582 639	388 194	0	179 167	1 791 666	1 403 472	388 194
STB 143MDT	131 083	105 264	25 819	0	11 917	119 166	93 347	25 819
STB 189 MDT	173 250	139 125	34 125	0	15 750	157 500	123 375	34 125
STB 88 MDT	80 667	64 778	15 889	0	7 334	73 333	57 444	15 889
STB 48 MDT	44 000	35 333	8 667	0	4 000	40 000	31 333	8 667
STB 82 MDT	78 434	62 985	15 449	0	7 130	71 304	55 855	15 449
BH 1820 MDT	340 092	0	340 092	0	153 919	186 173	0	186 173
BH 2500 MDT	2 500 000	2 500 000	0	0	0	2 500 000	2 500 000	0
BIAT 950 MDT	203 941	15 174	188 767	0	92 592	111 349	0	111 349
BIAT 1100 MDT	900 992	684 764	216 228	0	129 582	771 410	594 340	177 070
BNA 1100 MDT	1 100 000	1 042 708	57 292	0	0	1 100 000	973 958	126 042
BT 800 MDT	800 000	773 333	26 667	0	0	800 000	693 333	106 667
BNA 400 MDT	400 000	387 500	12 500	0	0	400 000	362 500	37 500
BNA 300 MDT	300 000	300 000	0	0	0	300 000	281 250	18 750
BT 500 MDT	500 000	483 333	16 667	0	0	500 000	433 333	66 667
BNA 200 MDT	200 000	200 000	0	0	0	200 000	193 750	6 250
BTK 1200 MDT	633 356	433 364	199 992	0	83 330	550 026	333 368	216 658
BTK 1500 MDT	1 357 721	1 204 330	153 391	0	62 665	1 295 056	1 122 773	172 283
BTK 2700 MDT	2 443 898	2 167 794	276 104	0	112 795	2 331 103	2 020 993	310 110
ATB 3000 MDT	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	0
BFT 850 MDT	512 353	360 994	151 359	0	69 858	442 495	291 136	151 359
BFT 140 MDT	11 624	0	11 624	0	11 624	0	0	0
ATB 3000 MDT (2)	0	0	0	3 000 000		3 000 000	3 000 000	
<b>Total emprunts bancaires</b>	<b>18 039 386</b>	<b>15 686 275</b>	<b>2 353 111</b>	<b>6 000 000</b>	<b>4 013 092</b>	<b>20 026 294</b>	<b>17 636 990</b>	<b>2 389 306</b>
ATD SICAR	7 000 000	7 000 000	0	3 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0
Recette finances	164 142	92 142	72 000	0	164 142	0	0	0
Leasing	1 497 040	1 128 600	368 441	1 373 819	199 460	2 671 397	2 147 294	524 103
<b>Total</b>	<b>26 700 568</b>	<b>23 907 017</b>	<b>2 793 552</b>	<b>10 373 819</b>	<b>4 376 692</b>	<b>32 697 693</b>	<b>29 784 284</b>	<b>2 913 409</b>

**\* Tableau détaillé des emprunts leasing:**

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Echéance à -d'1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Total des paiements restants au 30/06/2016	Charges d'intérêts à payer	V. actualisée des paiements restants
2013	356 950	Matériel et outillage	49 913	10 531	0	10 531	238	10 769
2013	369 980	Matériel et outillage	22 025	5 667	0	5 667	171	5 838
2013	445 990	Matériel et outillage	38 398	10 936	0	10 936	458	11 394
2013	390 370	Matériel de transport	134 648	38 438	13 576	52 014	2 882	54 896
2013	397 050	Matériel de transport	31 037	8 881	3 141	12 022	686	12 708
2014	407 200	Matériel de transport	177 134	35 079	66 372	101 451	10 920	112 371
2014	434 540	Matériel et outillage	40 067	7 879	19 028	26 907	4 013	30 920
2014	413 520	Matériel et outillage	71 197	14 443	28 489	42 932	5 140	48 072
2014	428 550	Matériel et outillage	37 697	7 534	17 297	24 831	3 446	28 277
2014	484 580	Matériel de transport	37 219	9 788	9 845	19 633	1 520	21 153
2014	503 370	Matériel de transport	124 210	23 763	65 855	89 618	13 271	102 889
2014	446 830	Matériel et outillage	39 867	7 649	21 002	28 651	4 725	33 376
2014	446 820	Matériel et outillage	61 739	11 845	32 525	44 370	7 320	51 690
2014	446 140	Matériel de transport	47 197	9 084	24 689	33 773	5 209	38 982
2015	509 750	Matériel et outillage	30 000	5 461	18 502	23 963	5 121	29 084
2015	454 750	Matériel de transport	68 135	12 901	37 988	50 889	7 160	58 049
2015	506200008	Matériel et outillage	39 869	6 796	21 404	28 200	5 014	33 214
2015	517 920	Matériel de transport	43 699	8 010	26 764	34 774	5 865	40 639
2015	515 390	Matériel et outillage	26 260	4 757	16 273	21 030	4 712	25 742
2015	512 920	Matériel et outillage	44 845	8 275	26 801	35 076	6 967	42 043
2015	526 550	Matériel de transport	28 830	5 251	18 083	23 334	4 653	27 987
2015	529 360	Matériel et outillage	117 068	21 252	74 975	96 227	18 696	114 923
2015	478 850	Matériel et outillage	52 559	9 553	33 629	43 182	8 292	51 474
2015	504 610	Matériel de transport	80 063	13 956	58 543	72 499	12 945	85 444
2015	205 270	Matériel de transport	422 439	73 840	308 525	382 365	66 921	449 286
2016	567 600	Matériel et outillage	34 920	5 855	26 801	32 656	8 268	40 924
2016	478 830	Matériel de transport	52 900	9 137	40 186	49 323	10 364	59 687
2016	582 150	Matériel et outillage	46 000	7 645	37 151	44 796	10 967	55 763
2016	215 600	Construction	1 240 000	129 897	1 099 850	1 229 747	464 725	1 694 472
<b>Total</b>			<b>3 239 935</b>	<b>524 103</b>	<b>2 147 294</b>	<b>2 671 397</b>	<b>700 669</b>	<b>3 372 066</b>

**Note IV. 19: Fournisseurs et Comptes Rattachés :**

	<b>11 689 017</b>	<b>6 997 809</b>	<b>7 709 990</b>
* Fournisseurs	6 911 016	4 098 547	4 944 726
* Fournisseurs Effets à Payer	4 778 001	2 869 262	2 765 264
* Fournisseurs Effets Impayés	0	30 000	0

**Note IV. 20 : Autres Passifs Courants :**

	<b>1 343 350</b>	<b>1 701 387</b>	<b>1 659 048</b>
* Personnel, Rémunérations Dues	749 399	962 885	1 147 976
* Etat et Collectivités Publiques (Passif)	56 951	20 301	346 729
* Charges à Payer	537 000	718 200	164 344

**Note IV. 21 : Concours Bancaires et autres Passifs financiers**

	<b>9 861 707</b>	<b>7 030 703</b>	<b>7 878 003</b>
* Crédits de Financement Stocks	1 704 000	1 348 000	1 748 000
* Crédits de Financement Export	3 038 700	952 000	1 653 400
* MCNE STB	0	0	93 600
* Echéances à Moins d'un an / Dettes à long terme	2 913 410	2 481 616	2 675 718
* Crédit Recette de Finances	0	36 000	72 000

* Intérêts Courus	219 765	86 816	103 722
* Découvert Mobilisé BTK	0	550 000	450 000
* Découverts Bancaires	1 983 031	1 576 271	1 081 563
* Déblocage de Fonds	2 800	0	0
<b>Note V.1 : Revenus :</b>	<b>16 578 984</b>	<b>14 890 347</b>	<b>28 705 893</b>
* Chiffre d'Affaires Local	12 306 401	11 634 574	22 215 178
* Chiffre d'Affaires à L'Exportation	4 272 582	3 255 773	6 490 714
<b>Note V. 2 : Autres Produits d'Exploitation :</b>	<b>41 497</b>	<b>40 914</b>	<b>108 868</b>
* Produits des Autres Activités	36 111	35 528	98 096
* Quotes-parts des Subvention d'investissement	5 386	5 386	10 772
<b>Note V.3 : Variation des stocks des Produits Finis et des Encours :</b>	<b>(2 646 912)</b>	<b>275 008</b>	<b>(1 718 574)</b>
* Variation des Stocks des produits finis et des encours	(2 646 912)	275 008	(1 718 574)
<b>Note V. 4 : Achats d'approvisionnements et MP Consommés:</b>	<b>8 442 188</b>	<b>6 386 753</b>	<b>13 793 027</b>
* Achats de Matières Premières	6 951 004	3 594 068	6 302 607
* Achats Autres Fournitures Consommables	2 307 777	2 093 071	3 878 002
* Variations des Stocks de Matières et Fournitures	(2 743 729)	(793 196)	342 266
* Achats de Marchandises	42 995	52 214	120 023
* Achats non Stockés	1 884 141	1 440 596	3 150 129
<b>Note V. 5 : Charges de Personnel</b>	<b>4 350 591</b>	<b>3 463 075</b>	<b>7 358 833</b>
* Salaires et Autres Charges	3 688 154	2 864 947	6 100 724
* Charges Sociales Légales	662 437	598 129	1 258 109
<b>Note V. 6 : Dotations aux Amortissements et aux Provisions</b>	<b>1 536 099</b>	<b>895 036</b>	<b>1 572 888</b>
* Dotations aux Amortissements	1 536 099	745 036	1 572 888
* Dotations aux Provisions	0	150 000	0
<b>Note V. 7 : Autres Charges d'Exploitation :</b>	<b>1 638 720</b>	<b>1 528 565</b>	<b>3 381 707</b>
* Locations	88 591	84 863	170 074
* Entretien & Réparations	269 751	253 030	498 881
* Assurances	98 581	70 367	147 794
* Etudes, Recherches et Divers Services	165 475	289 738	507 559
* Publicités	37 455	100 590	340 952
* Dons	1 480	39 893	132 679
* Transports et Déplacements	366 270	266 235	606 608
* Réceptions	33 557	25 642	46 942
* Frais de Communication	34 357	59 505	119 863
* Commissions Bancaires	142 923	101 475	215 063
* Jetons de Présence	37 500	37 500	82 500

* Impôts et Taxes	116 781	110 900	237 636
* Charges Immobilisées	(22 000)	(133 362)	(198 420)
* Achats non Stockés	267 999	222 189	473 575
<b>Note V.8 <u>Charges Financières Nettes :</u></b>	<b>1 500 638</b>	<b>344 752</b>	<b>945 823</b>
* Intérêts des Emprunts	805 393	732 162	365 089
* Intérêts d'Escomptes Bancaires	186 980	101 208	198 887
* Pertes Liées à des Participations	46 967	0	64 769
* Intérêts sur Financement Devises BTK	0	0	6 447
* Intérêts Financement Export	56 196	18 091	64 976
* Intérêts Financement Stock	51 457	44 390	92 736
* Intérêts MCNE	41 296	3 531	8 858
* Echelles d'Intérêts	42 373	44 919	107 061
* Intérêts Billet de Trésorerie	253 450	167 251	0
* Intérêts Découvert Mobilisé BTK	0	16 947	31 302
* Intérêts des Obligations Cautionnées	2 259	2 735	3 627
* Intérêts FACTORING	12 941	6 427	11 583
* Pertes de Change	552 269	111 211	198 071
* Intérêts de Retard Impayés	17 435	41	28 227
* Gain de Change	(314 928)	(188 228)	(235 810)
* Transfert de Charges	(253 450)	(715 933)	0
<b>Note V. 9 <u>Produits des Placements :</u></b>	<b>22 732</b>	<b>3 385</b>	<b>47 055</b>
* Produits des billets de trésorerie	22 700	2 621	45 955
* Autres Produits	32	764	1 100
<b>Note V. 10 <u>Autres Gains Ordinaires :</u></b>	<b>105 451</b>	<b>7 847</b>	<b>10 744</b>
* Autres Gains	105 451	7 847	10 744
<b>Note V. 11 <u>Autres Pertes Ordinaires :</u></b>	<b>346</b>	<b>15 121</b>	<b>17 012</b>
* Autres Pertes Ordinaires	346	15 121	17 012
<b>Note V. 12 <u>Impôts sur les sociétés :</u></b>	<b>350 000</b>	<b>434 275</b>	<b>507 473</b>
* Impôts sur Les Sociétés	350 000	434 275	507 473
<b>Note VI.1 <u>Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisation Corp. et Incorp. :</u></b>	<b>(4 127 049)</b>	<b>(6 239 293)</b>	<b>(10 710 021)</b>
* Logiciels	0	(4 100)	(11 380)
* Terrains	0	(993 153)	(993 153)
* Constructions	0	0	(6 627 281)
* Constructions à statut juridique particulier	(1 327 835)	0	0
* Agencements & Aménagements	0	(19 099)	(29 770)
* Installations Techniques	(10 638)	0	(880 773)
* Matériel Industriel	(509 591)	(101 296)	(11 589 166)
* Matériel Industriel à Statut Juridique Particulier	(34 920)	(45 130)	(97 690)
* Outillages Industriels	(71 452)	(28 841)	(518 786)

* Matériel de Bureau	(32 002)	(59 797)	(115 698)
* Matériel de Transport	36 986	(448 142)	(957 024)
* Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	(98 899)	63 323	(400 967)
* Matériel Informatique	(35 825)	(18 870)	(56 650)
* Autres Immobilisations	(2 622)	(18 299)	(20 399)
* Equipements -Climatisation-	(5 809)	(12 574)	(15 604)
* Reclassement Constructions en Cours	(305 546)	(1 735 845)	3 754 453
* Installation Technique Matériel & Outillage en Cours	(1 473 742)	(2 617 699)	7 733 120
* Matériel de Transport en Cours	0	(114 754)	201 762
* Charges à Répartir	(255 153)	(105 015)	(105 015)
* Avance Versée / Immobilisation Corporelle	0	20 000	20 000

#### **Note VI.2 Décassements affectés à l'acquisition**

<b><u>d'Immobilisations Financières :</u></b>	<b>(61 006)</b>	<b>(47 440)</b>	<b>(161 878)</b>
* Titres de Participation	0	0	(9 000)
* Dépôts et Cautionnements	(475)	(550)	(1 050)
* Avance / Consommation Electricité	(10 015)	(15 311)	(26 225)
* Avance / Consommation Gaz	(23 882)	(31 579)	(74 922)
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	(26 633)	0	(50 681)

#### **Note VI.3 Encaissements provenant de la cession d'Immobilisations financières :**

* Fonds de Garantie UNIFACTOR	0	0	66 689
-------------------------------	---	---	--------

#### **Note VI.4 Encaissements provenant des Emprunts Bancaires :**

	<b>6 000 000</b>	<b>525 000</b>	<b>6 234 791</b>
* Emprunt STB	0	325 000	370 649
* Emprunt BNA	0	200 000	200 000
* Emprunt ATB	6 000 000	0	3 000 000
* Emprunt BH	0	0	2 500 000
* Emprunt Recette de Finances	0	0	164 142

#### **Note VI. 5 Encaissements des billets de trésorerie**

* Encaissements des Billets de Trésorerie	3 000 000	10 000 000	20 000 000
---	-----------	------------	------------

#### **Note VI. 6 Remboursements des billets de trésorerie**

* Remboursements des Billets de Trésorerie	0	(3 500 000)	(13 500 000)
--	---	-------------	--------------

#### **Note VI. 7 Encaissements provenant des emprunts Leasing**

	<b>1 373 819</b>	<b>398 706</b>	<b>953 768</b>
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	52 899	68 135	200 757
* Emprunt - ATL Leasing	80 921	290 703	290 703
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	1 239 999	0	422 439
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	0	39 869	39 869

<b>Note VI. 8 Remboursements des emprunts bancaires :</b>	<b>(4 038 055)</b>	<b>(802 533)</b>	<b>(7 175 330)</b>
* Emprunt - BIAT	(176 341)	(163 790)	(588 219)
* Emprunt - BH	(153 919)	(144 000)	(292 876)
* Emprunt - STB	(296 726)	(71 429)	(547 938)
* Emprunt - BTK	(258 789)	(296 369)	(1 248 373)
* Emprunt - BFT	(81 482)	(126 946)	(574 092)
* Emprunt ATB	(3 000 000)	0	(3 344 000)
* NAIB Euro Sfax	0	0	(57 915)
* Emprunt UIB	0	0	(350 000)
* Emprunt BNA	0	0	(210 000)
* Emprunt Recette de Finances	(164 142)	0	0
* Intérêts Courus	93 343	0	38 083
<b>Note VI. 9 Remboursements des emprunts Leasing :</b>	<b>(199 460)</b>	<b>(201 110)</b>	<b>(298 670)</b>
* Emprunt - ATTIJARI Leasing	(88 173)	(106 863)	(153 025)
* Emprunt - ATL Leasing	(63 386)	(67 273)	(108 748)
* Emprunt - AI WIFACK Leasing	(44 724)	(24 303)	(28 405)
* Emprunt - ZITOUNA IJARA	(3 176)	(2 672)	(8 492)
<b>Note VI. 10 Acquisitions des titres de placements :</b>	<b>0</b>	<b>206</b>	<b>(106 102)</b>
* MAC Actions FIDELITY	0	206	(6 052)
* STB Finance (Titres STB)	0	0	(100 050)
<b>Note VI. 11 Cessions des titres de placements :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>419</b>
* Cession Titres MAC Actions FIDELITY	0	0	419
<b>Note VI. 12 Blocages de Fonds et Financements :</b>	<b>(7 511 277)</b>	<b>(7 815 712)</b>	<b>(13 121 985)</b>
* Blocage de Fonds	(6 532 200)	(3 141 476)	(3 163 501)
* Crédits de Gestion	(979 077)	(4 674 236)	(9 958 485)
<b>Note VI. 13 Débloquages de Fonds et Financements :</b>	<b>8 311 919</b>	<b>8 193 042</b>	<b>17 068 517</b>
* Blocage de Fonds	982 019	3 061 421	3 165 032
* Crédits de Gestion	7 329 900	5 131 621	13 903 485
<b>Note VI. 14 Trésorerie à la clôture de l'exercice :</b>	<b>(1 217 467)</b>	<b>(1 537 341)</b>	<b>(924 707)</b>
* Banques	(1 313 329)	(1 546 923)	(940 994)
* Caisse	95 861	9 582	16 287

## **VII -Informations Sur Les Parties Liées :**

### **VII.1 Ventes – Clients :**

Les ventes TTC réalisées avec les sociétés du groupe au cours du premier semestre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
* Société SANITEC	316 834	0	36 781
* Société MOBILFLEX	235 220	158 784	487 318
* Société ABC	11 541	61 008	86 360
* Société SOMOSAN	0	4 621	4 621
	<b>563 595</b>	<b>224 412</b>	<b>615 080</b>

## VII.2 Achats - Fournisseurs :

Les achats TTC réalisés avec les sociétés du groupe au cours du premier semestre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>31/12/2015</b>
* Société SANITEC	289 991	0	227 007
* Société MOBILFLEX	465 177	79 365	483 444
* Société ABC	3 411	0	0
* Société SOTEMAIL	0	0	1 026
* Société AB CORPORATION	0	148 683	297 366
	<b>758 579</b>	<b>228 048</b>	<b>1 008 843</b>

## VII.3 Comptes courants et débiteurs créditeurs divers des parties liées :

La situation des comptes courants des sociétés ayant des liens directs ou par personne interposée avec la société SANIMED se résume au tableau ci-dessous :

<b>Partie liée</b>	<b>Débiteurs &amp; créditeurs divers</b>	
	<b>Débiteurs</b>	<b>Créditeurs</b>
SOPPEC INVEST	105 807	0
MOBILFLEX	30 000	0
AB-CORPORATION	2 820 294	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 956 101</b>	<b>0</b>

## VIII - Engagements Hors Bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises Liées	Associés	Observation
<b>VIII.1- Engagements donnés</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	341 004	341 004				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	33 386	33 386				Fond de garantie au profit de UNIFACTOR
b) Garanties réelles - Hypothèques						
	2 050 000	2 050 000	0	0	0	<b>BIAT:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	2 000 000	2 000 000	0	0	0	<b>UIB:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	1 820 452	1 820 452	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en 1 er rang et en paru passu avec la BIAT sur les TF: 24167, 24168, 24169
	2 500 000	2 500 000	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	3 350 000	3 350 000	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit de gestion:hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	2 700 000	2 700 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile et en paru passu avec ATB et BNA sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26255, 26530
	1 000 000	1 000 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, et de 1 er rang sur le TF 24171
	3 035 000	3 035 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26530 et de 1 er rang sur le TF 26255
	1 580 000	1 580 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24170
	850 000	850 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171
	5 400 000	5 400 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrat de crédits à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	1 950 000	1 950 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169
	1 075 000	1 075 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530

	<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et ATB sur le TF : 26255 et de 1 er rang sur le TF : 26531
	<b>1 634 000</b>	1 634 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169
	<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF : 26255
	<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à M.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 29204, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF: 26255
	<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255
	<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170
- Nantissements	<b>1 100 000</b>	1 100 000	0	0	0	<b>BIAT:</b> contrat de crédit à L.T : nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>UIB:</b> contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	<b>7 670 452</b>	7 670 452	0	0	0	<b>BH:</b> contrats de crédit à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	<b>6 735 000</b>	6 735 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrats de crédit à L.T et un crédit de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en paru passu avec ATB et BNA sur matériel à acquérir à hauteur de 2 700 000
	<b>2 430 000</b>	2 430 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 850 000
	<b>7 350 000</b>	7 350 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrats de crédits à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	<b>3 075 000</b>	3 075 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	<b>4 634 000</b>	4 634 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000
	<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à MT : nantissement en rang utile sur fonds de commerce.
	<b>2 600 000</b>	2 600 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000

c) effet escomptés et non échus	<b>4 918 517</b>	4 617 762		300 755		Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Unifactor	<b>399 783</b>	399 783				
<b>VIII.2- Engagements reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>0</b>					
-Aval	<b>0</b>					
-Autres garanties	<b>0</b>					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>0</b>					
- nantissements	<b>0</b>			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB corporation dans la capital de la société SOMOCER
c) effet escomptés et non échus	<b>0</b>					
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					
e) Abandon de créances	<b>0</b>					
<b>Total</b>	<b>0</b>					
<b>VIII.3- Engagements réciproque</b>						
* emprunt obtenu non encore encaissé	<b>0</b>					
* Crédit consenti non encore versé	<b>0</b>					
*opération de portage	<b>0</b>					
*crédit documentaire	<b>0</b>					
*commande d'immobilisation	<b>0</b>					
*commande de longue durée	<b>0</b>					
*contact avec le personnel	<b>0</b>					
<b>Total</b>	<b>0</b>					

#### VIII.4. Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
* Emprunt obligatoire	0	0	0
* Emprunt d'investissement	25 620 452		0
* Emprunt courant de gestion	6 338 660	33 787 881	0
* autres (Compte Courant +billet de trésorerie)	10 000 000	0	0

### VIII.5. Intérêts sur contrats Leasing non encore échus

Organisme Financier	Contrat n°	Montant	Intérêts non courus
ATL	356950	49 913	238
TUNISIE Leasing	369980	22 025	170
ATL	445990	38 398	458
ATL	390370	134 648	2 882
ATL	397050	31 037	686
ATTIJARI Leasing	407200	177 134	10 920
ATTIJARI Leasing	434540	40 067	4 013
ATL	413520	71 197	5 140
ATL	428550	37 697	3 446
ATL	484580	37 219	1 520
ATTIJARI Leasing	446820	61 739	7 320
ATTIJARI Leasing	446830	39 867	4 725
ATL	503370	124 210	13 271
ATTIJARI Leasing	446140	47 197	5 209
IJARA	1506200008	39 869	5 014
ATL	526550	28 830	4 653
ATL	529360	117 068	18 696
ATL	509750	30 000	5 121
ATTIJARI Leasing	454750	68 135	7 160
ATL	517920	43 699	5 865
ATL	515390	26 260	4 712
ATL	512920	44 845	6 967
ATTIJARI Leasing	478850	52 559	8 292
ATTIJARI Leasing	504610	80 063	12 945
EL WIFAK	205270	422 439	66 921
ATL	567600	34 920	8 268
ATTIJARI Leasing	478830	52 900	10 364
ATL	582150	46 000	10 967
EL WIFAK	215600	1 240 000	464 725
<b>Total</b>		<b>3 239 938</b>	<b>700 668</b>

### VIII.6. Intérêts sur crédit bancaires non encore échus

Organisme Financier	Montant	Intérêts non courus
BIAT	950 000	2 826
BIAT	1 100 000	121 803
BH	1 820 452	3 132
STB	2 700 000	445 787
STB	1 000 000	16 016
BFT	850 000	45 988
BTK	1 200 000	42 229
BTK	2 700 000	609 847
BTK	1 500 000	338 787
BNA	2 000 000	741 799
ATB	3 000 000	102 460
BT	1 300 000	291 603
BH	2 500 000	1 047 825
ATB	3 000 000	41 948
<b>Total</b>	<b>25 620 452</b>	<b>3 852 050</b>

## IX. Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination:

La classification des produits et des charges du premier semestre de l'exercice 2016 se fait conformément à la méthode autorisée.

Au cas où l'entreprise utilise cette méthode, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination et ce conformément au paragraphe 52 de la Norme Comptable Générale.

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination se résume comme suit :

Charge par nature	Montant	Charges par destination			
		Coût des ventes	Frais d'administration	Frais de distribution	Autres Charges
<b>Coefficient</b>		<b>79%</b>	<b>17%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>
Achats consommés	8 442 188	6 669 328	1 435 172	84 422	253 266
Autres charges d'exploitation	1 638 720	1 294 589	278 582	16 387	49 162
Frais de personnel	4 350 591	3 436 967	739 600	43 506	130 518
Impôts et taxes	350 000	276 500	59 500	3 500	10 500
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	1 536 099	1 213 518	261 137	15 361	46 083
Charges financières	1 500 638	1 185 504	255 108	15 006	45 019
<b>TOTAL</b>	<b>17 818 235</b>	<b>14 076 406</b>	<b>3 029 100</b>	<b>178 182</b>	<b>534 547</b>

## X- Les Immobilisations acquises en Leasing :

Contrat N°356950 : COMPRESSEUR VIS POUR ROLLAIR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	8 992	238	9 230
2017	1 539	0	1 539
<b>Total</b>	<b>10 531</b>	<b>238</b>	<b>10 769</b>

Contrat N° 369980 : RAMPE DE CHARGEMENT MOBILE 7 TONNES

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	3 735	156	3 891
2017	1 932	15	1 947
<b>Total</b>	<b>5 667</b>	<b>171</b>	<b>5 838</b>

Contrat N° 445990 : CHARIOT ELEVATEUR MARQUE CLARK

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	5 345	352	5 697
2017	5 591	106	5 697
<b>Total</b>	<b>10 936</b>	<b>458</b>	<b>11 394</b>

Contrat N° 390370 : PREMIUM LANDER

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	18 800	1 786	20 586
2017	33 214	1 096	34 310
<b>Total</b>	<b>52 014</b>	<b>2 882</b>	<b>54 896</b>

Contrat N° 397050 : CAMIONNETTE MITSUBISHI L200

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 340	425	4 765
2017	7 682	261	7 943
<b>Total</b>	<b>12 022</b>	<b>686</b>	<b>12 708</b>

Contrat N° 407200 : BMW

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	17 125	3 655	20 780
2017	36 779	5 167	41 946
2018	40 429	2 074	42 503
2019	7 118	24	7 142
<b>Total</b>	<b>101 451</b>	<b>10 920</b>	<b>112 371</b>

Contrat N° 434540 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	3 845	1 168	5 013
2017	8 262	1 766	10 028
2018	9 086	942	10 028
2019	5 714	137	5 851
<b>Total</b>	<b>26 907</b>	<b>4 013</b>	<b>30 920</b>

Contrat N° 413520 : CHARIOTS ELEVATEURS 2 CLARKS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	7 066	1 675	8 741
2017	15 082	2 399	17 481
2018	16 446	1 035	17 481
2019	4 338	31	4 369
<b>Total</b>	<b>42 932</b>	<b>5 140</b>	<b>48 072</b>

Contrat N° 428550 : CHARIOT ELEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	3 681	1 032	4 713
2017	7 886	1 540	9 426
2018	8 639	786	9 425
2019	4 625	88	4 713
<b>Total</b>	<b>24 831</b>	<b>3 446</b>	<b>28 277</b>

Contrat N° 484580 : PEUGEOT 301

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 775	690	5 465
2017	10 274	767	11 041
2018	4 584	63	4 647
<b>Total</b>	<b>19 633</b>	<b>1 520</b>	<b>21 153</b>

Contrat N° 446820 : COMPRESSEUR A VIS

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	5 779	1 974	7 753
2017	12 432	3 075	15 507
2018	13 693	1 814	15 507
2019	12 466	457	12 923
<b>Total</b>	<b>44 370</b>	<b>7 320</b>	<b>51 690</b>

Contrat N° 446830 : CHARIOT ELVEVATEUR

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	3 731	1 274	5 005
2017	8 028	1 985	10 013
2018	8 842	1 171	10 013
2019	8 050	295	8 345
<b>Total</b>	<b>28 651</b>	<b>4 725</b>	<b>33 376</b>

Contrat N° 503370 : PASSAT

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	11 579	3 571	15 150
2017	25 007	5 573	30 580
2018	27 694	3 296	30 990
2019	25 338	831	26 169
<b>Total</b>	<b>89 618</b>	<b>13 271</b>	<b>102 889</b>

Contrat N° 446140: SEMI REMORQUE BENNE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 439	1 408	5 847
2017	9 505	2 190	11 695
2018	10 406	1 288	11 694
2019	9 423	323	9 745
<b>Total</b>	<b>33 773</b>	<b>5 209</b>	<b>38 982</b>

Contrat IJARA LD 1506200008 CHARIOT ELEVATEUR DIESEL TRIPLEX :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	3 323	1 207	4 529
2017	7 107	1 951	9 058
2018	7 774	1 284	9 058
2019	8 503	555	9 058
2020	1 493	17	1 510
<b>Total</b>	<b>28 200</b>	<b>5 014</b>	<b>33 214</b>

Contrat N° 526550 VOLKSWAGEN CADDY :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	2 560	1 091	3 651
2017	5 521	1 780	7 301
2018	6 103	1 198	7 301
2019	6 747	554	7 301
2020	2 403	30	2 433
<b>Total</b>	<b>23 334</b>	<b>4 653</b>	<b>27 987</b>

Contrat N° 529360 CHARGEUSE PELLETEUSE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	10 371	4 299	14 670
2017	22 294	7 048	29 342
2018	24 532	4 810	29 342
2019	26 996	2 346	29 342
2020	12 034	193	12 227
<b>Total</b>	<b>96 227</b>	<b>18 696</b>	<b>114 923</b>

Contrat N°509750 UNITE D'OSMOSE:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	2 656	1 222	3 878
2017	5 769	1 987	7 756
2018	6 436	1 320	7 756
2019	7 181	575	7 756
2020	1 921	17	1 938
<b>Total</b>	<b>23 963</b>	<b>5 121</b>	<b>29 084</b>

Contrat N° 454750 PASSAT 1.4 TSI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	6 302	1 844	8 146
2017	13 511	2 917	16 428
2018	14 820	1 808	16 628
2019	16 256	591	16 847
<b>Total</b>	<b>50 889</b>	<b>7 160</b>	<b>58 049</b>

Contrat N° 517920 POLO SEDAN 1.6 TDI :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	3 903	1 404	5 307
2017	8 430	2 278	10 708
2018	9 339	1 508	10 847
2019	10 346	655	11 001
2020	2 756	20	2 776
<b>Total</b>	<b>34 774</b>	<b>5 865</b>	<b>40 639</b>

Contrat N° 515390 RAMPE DE CHARGEMENT 7 TONNES :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	2 309	1 122	3 431
2017	5 038	1 827	6 865
2018	5 649	1 216	6 865
2019	6 334	531	6 865
2020	1 700	16	1 716
<b>Total</b>	<b>21 030</b>	<b>4 712</b>	<b>25 742</b>

Contrat N° 512920 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 029	1 704	5 733
2017	8 718	2 748	11 466
2018	9 679	1 787	11 466
2019	10 746	720	11 466
2020	1 904	8	1 912
<b>Total</b>	<b>35 076</b>	<b>6 967</b>	<b>42 043</b>

Contrat N° 478850 COMPRESSEUR :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 664	1 908	6 572
2017	10 015	3 127	13 142
2018	11 010	2 132	13 142
2019	12 102	1 040	13 142
2020	5 391	85	5 476
<b>Total</b>	<b>43 182</b>	<b>8 292</b>	<b>51 474</b>

Contrat N° 504610 AUDI A3 :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	6 821	2 644	9 465
2017	14 604	4 465	19 069
2018	16 001	3 281	19 282
2019	17 532	1 983	19 515
2020	17 541	572	18 113
<b>Total</b>	<b>72 499</b>	<b>12 945</b>	<b>85 444</b>

Contrat N° 205270 PORCHE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	36 105	13 681	49 786
2017	77 199	23 091	100 290
2018	84 441	16 954	101 395
2019	92 362	10 241	102 603
2020	92 258	2 954	95 212
<b>Total</b>	<b>382 365</b>	<b>66 921</b>	<b>449 286</b>

Contrat N° 567600 SECHEUR D'AIR FRIGORIFIQUE :

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	2 851	1 614	4 465
2017	6 169	2 760	8 929
2018	6 848	2 080	8 928
2019	7 603	1 326	8 929
2020	8 441	488	8 929
2021	744	0	744
<b>Total</b>	<b>32 656</b>	<b>8 268</b>	<b>40 924</b>

Contrat N° 478830 TRACTEUR LAMBHOR:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	4 469	2 043	6 512
2017	9 547	3 476	13 023
2018	10 422	2 600	13 022
2019	11 378	1 644	13 022
2020	12 422	601	13 023
2021	1 085	0	1 085
<b>Total</b>	<b>49 323</b>	<b>10 364</b>	<b>59 687</b>

Contrat N° 582150 BALAYEUSE INDUSTRIEL:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	3 731	2 038	5 769
2017	8 021	3 516	11 537
2018	8 829	2 708	11 537
2019	9 718	1 819	11 537
2020	10 697	840	11 537
2021	3 800	46	3 846
<b>Total</b>	<b>44 796</b>	<b>10 967</b>	<b>55 763</b>

Contrat N° 215600 MAGASIN 3 ICEBERG:

Année	Principal	Intérêt	Mensualité
2016	63 333	59 160	122 493
2017	136 529	108 454	244 983
2018	150 825	94 159	244 984
2019	166 619	78 365	244 984
2020	184 066	60 918	244 984
2021	203 340	41 644	244 984
2022	224 632	20 352	244 984
2023	100 403	1 673	102 076
<b>Total</b>	<b>1 229 747</b>	<b>464 725</b>	<b>1 694 472</b>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 30/06/2016

<i>Désignations</i>	Valeur comptable brute				Amortissements				Valeur comptable nette 30-06- 2016
	<u>31/12/2015</u>	<u>Acquisition 2016</u>	<u>Cessions 2016</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2015</u>	<u>Dotation 2016</u>	<u>Cessions 2016</u>	<u>30/06/2016</u>	
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>	<b><u>146 783</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>146 783</u></b>	<b><u>122 637</u></b>	<b><u>7 428</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>130 065</u></b>	<b><u>16 718</u></b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Logiciels	145 242			145 242	121 276	7 338		128 614	16 628
Marques et brevets	1 540			1540	1361	90		1 451	90
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>	<b><u>49 207 648</u></b>	<b><u>2 131 458</u></b>	<b><u>(38 850)</u></b>	<b><u>51 300 256</u></b>	<b><u>17 088 989</u></b>	<b><u>1 416 093</u></b>	<b><u>38 850</u></b>	<b><u>18 466 232</u></b>	<b><u>32 834 024</u></b>
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains	3 497 022	0		3 497 022					3 497 022
Constructions	12 032 105	0		12 032 105	2 365 416	300 871		2 666 286	9 365 818
Agencements et aménagements	1 064 490	0		1 064 490	766 654	84 566		851 220	213 270
Constructions à statut juridique particulier	0	1 327 835		1 327 835	0	1 842		1 842	1 325 993
Installations techniques	2 421 148	10 638		2 431 786	1 293 010	63 487		1 356 497	1 075 289
Matériel industriel	23 375 465	509 591		23 885 057	9 578 038	629 731		10 207 769	13 677 287
Matériel industriels à statut juridique particulier	222 343	34 920		257 264	31 012	12 281		43 294	213 970
Outillage industriels	1 562 356	71 452		1 633 808	355 342	33 198		388 541	1 245 267
Matériel de bureaux	328 071	32 002		360 073	128 702	13 463		142 165	217 908
Matériel de transport	2 476 863	1 864	(38 850)	2 439 876	1 845 672	74 704	38 850	1 881 526	558 350
Matériel de transport à SJP	1 639 698	98 899		1 738 598	335 953	170 849		506 802	1 231 796
Matériel informatiques	236 455	35 825		272 279	168 271	20 180		188 451	83 828
Autres immobilisations	242 470	2 622		245 092	141 383	8 485		149 868	95 224
Equipements de climatisation	109 161	5 809		114 970	79 535	2 434		81 969	33 001
<b><i>Immobilisation en cours</i></b>	<b><u>1 645 077</u></b>	<b><u>1 779 287</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>3 424 364</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>0</u></b>	<b><u>3 424 364</u></b>
<b><i>Charges à répartir</i></b>	<b><u>522 929</u></b>	<b><u>255 153</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>778 082</u></b>	<b><u>340 891</u></b>	<b><u>112 579</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>453 470</u></b>	<b><u>324 612</u></b>
<b>Total</b>	<b>51 522 436</b>	<b>4 165 899</b>	<b>(38 850)</b>	<b>55 649 485</b>	<b>17 552 517</b>	<b>1 536 099</b>	<b>38 850</b>	<b>19 049 766</b>	<b>36 599 719</b>

**Schéma des soldes intermédiaires de gestion  
(exprimé en dinars)**

<i>PRODUITS</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>30/06/2015</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>CHARGES</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>30/06/2015</i>	<i>31/12/2015</i>	<i>SOLDE</i>	<i>30/06/2016</i>	<i>30/06/2015</i>	<i>31/12/2015</i>
Revenus	16 578 984	14 890 347	28 705 893	Déstockage de production							
Autres produits d'exploitation	41 497	40 914	108 868			275 008					
Production stockée	2 646 912	0	1 718 574								
<b>Total</b>	<b>19 267 392</b>	<b>14 931 261</b>	<b>30 533 335</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>275 008</b>	<b>0</b>	<b>Production</b>	<b>19 267 392</b>	<b>14 656 253</b>	<b>30 533 335</b>
Production	19 267 392	14 656 253	30 533 335	Achats consommés	8 442 188	6 386 753	13 793 027	Marge sur coût matière	10 825 205	8 269 500	16 740 308
Marge sur coût matière	10 825 205	8 269 500	16 740 308	Autres charges externes	1 521 939	1 417 665	3 144 070				
<b>Total</b>	<b>10 825 205</b>	<b>8 269 500</b>	<b>16 740 308</b>	<b>Total</b>	<b>1 521 939</b>	<b>1 417 665</b>	<b>3 144 070</b>	<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>9 303 266</b>	<b>6 851 835</b>	<b>13 596 238</b>
Valeur Ajoutée Brute	9 303 266	6 851 835	13 596 238	Impôts et taxes	116 781	110 900	237 636				
				Charge de personnel	4 350 591	3 463 075	7 358 833				
<b>Total</b>	<b>9 303 266</b>	<b>6 851 835</b>	<b>13 596 238</b>	<b>Total</b>	<b>4 467 372</b>	<b>3 573 976</b>	<b>7 596 469</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>4 835 894</b>	<b>3 277 859</b>	<b>5 999 769</b>
Excédent brut d'exploitation	4 835 894	3 277 859	5 999 769	Insuffisance brute d'exploitation							
Produits financiers	22 732	3 385	47 055	Charges financières	1 500 638	344 752	945 823				
Autres produits ordinaires	105 451	7 847	10 744	Autres charges ordinaires	346	15 121	17 012				
				Dotations aux amortissements et aux provisions	1 536 099	895 036	1 572 888				
				Impôt sur le résultat ordinaire	350 000	434 275	507 473				
<b>Total</b>	<b>4 964 077</b>	<b>3 289 090</b>	<b>6 057 567</b>	<b>Total</b>	<b>3 387 083</b>	<b>1 689 184</b>	<b>3 043 196</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>
Résultat des activités ordinaires	1 576 994	1 599 907	3 014 372								
Effet positif des modifications comptables				Effet négatif des modifications comptables							
<b>Total</b>	<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>

**4.6.1.5. Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016**



**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE**  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE**  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « SANIMED »**

**OBJET: RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016.**

**Messieurs, les actionnaires,**

- 01** En exécution du mandat de co-commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » couvrant la période allant du premier janvier au 30 juin 2016.
- 02** Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « SANIMED », comprenant le bilan au 30 juin 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 03** La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.
- 04** Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

- 05** La société a capitalisé au titre du premier semestre de l'année 2016 un montant global de 865 598 dinars correspondant à des charges d'emprunts pour un montant de 253 450, des productions de plateaux et de matrices pour un montant de 356 995 dinars et des frais de participation aux foires pour un montant de 255 153 dinars.
- 06** La société « SANIMED » détient une participation de 575 000 dinars dans le capital de la société « SOMOSAN ». Au cours de ses dernières années, cette société a connu des difficultés d'exploitation dues principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières.

Notons qu'un plan de restructuration, prévoyant notamment le rééchelonnement des dettes bancaires de la société « SOMOSAN » et la compression de ses charges d'exploitation, est en cours d'élaboration. En plus, le gouvernement Tunisien a annoncé de son côté son support à la société « SOMOSAN » à travers le Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au gaz naturel.

En date du 22 Février 2016, la société a eu l'accord auprès de la STEG pour le raccordement au gaz naturel avec un délai de 10 mois à partir de la date de paiement des frais de branchement, et en date du 22 Mars 2016, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

Sur la base de ces éléments, la direction de la société « SANIMED » juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres « SOMOSAN ».

- 07** Dans la lettre d'affirmation datée du 01<sup>er</sup> février 2016, la non constatation de provision pour dépréciation sur la participation de la société « SANIMED » dans le capital de la société « MOBILFLEX » est justifiée par la plus value dégagée lors de l'évaluation du patrimoine de la société « MOBILFLEX » à savoir les équipements industriels. L'estimation de cette plus value figurant au niveau du rapport d'expertise élaboré par un bureau d'étude et d'expertise s'élève à 287 508 dinars.

En sus de la plus value latente sur les immobilisations corporelles, les perspectives d'avenir sont prometteuses. En effet, la société a dégagé un résultat net au 30 juin 2016 de 230 478 dinars contre 32 154 dinars au 30 juin 2015.

- 08 Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des remarques développées dans les paragraphes (5) (6) et (7), nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « SANIMED » arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fait à Sfax le 27 Août 2016

**KBH AUDIT & CONSEIL**

**Nizar BARKIA**



**CRG AUDIT**

**Chiraz DRIRA**



#### **4.6.1.6. Notes explicatives du rapport des commissaires aux comptes**

##### **1. Note relative à la situation actuelle de la société SOMOSAN**

En ce qui concerne la société SOMOSAN, il est à noter que la société est en arrêt depuis presque une année. Cet arrêt est dû à l'attente du raccordement de la société SOMOSAN au réseau du gaz de la STEG. En effet, après deux années de démarrage, la société s'est retrouvée dans une impasse pour pouvoir faire face à ces engagements et pour continuer sa production. Après de nombreuses relances, et suite au conseil ministériel tenu en date du 15 Mai 2015, la société a eu la promesse de l'état pour accélérer le raccordement du gaz naturel ce qui va permettre à la société la reprise de sa production.

En date du 22 Février 2016, la société a eu l'accord auprès de la STEG pour le raccordement au gaz naturel avec un délai de 10 mois à partir de la date de paiement des frais de branchement, et en date du 22 Mars 2016, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement.

Au 30 juin 2016, la procédure de déblocage des fonds nécessaires pour le règlement des frais de branchement par le pôle de compétitivité de Gafsa est en cours d'exécution.

##### **2. Note relative à la production immobilisée**

Le coût de production des plateaux et des matrices a été capitalisé au cours du premier semestre de l'exercice 2016 du fait que ces biens procurent des avantages économiques futurs à la société et leurs coûts ont été mesurés de façon fiable et ce en application des dispositions du paragraphe 7 de la NCT 05 relative aux immobilisations corporelles.

Ces biens ont été enregistrés au niveau des rubriques suivantes :

- Matériel Industriel : 253 380 dinars.
- Installations techniques matériel et outillage en cours : 103 615 dinars.

##### **3. Note relative aux charges à répartir**

Les frais de participation aux foires totalisant 255 153 dinars ont été capitalisés au cours du premier semestre de l'exercice 2016 du fait qu'ils sont engagés dans le cadre d'une action de publicité pouvant impacter la rentabilité attendue des exercices ultérieurs et ce conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 10 relative aux charges reportées.

Ces frais ont été enregistrés au niveau de la rubrique charge à répartir.

##### **4. Note relative aux charges d'emprunt immobilisées**

En application des dispositions de la NCT 13, les charges d'emprunt qui sont directement imputables à l'acquisition, la construction ou la production d'un bien, pouvant donner lieu à immobilisation, correspondent aux charges d'emprunt qui auraient pu être évitées si les dépenses relatives au bien n'avaient pas été faites.

En plus, et dans la mesure où les fonds empruntés spécifiquement en vue de l'obtention d'un bien pouvant donner lieu à immobilisation des charges d'emprunt, le montant des charges d'emprunt à immobiliser doit être égal aux charges d'emprunt réelles, encourues sur cet emprunt au cours de ce semestre.

Dans ce contexte, la société a capitalisé au cours du premier semestre de l'exercice 2016 un montant de 253 450 dinars au titre des charges d'emprunt. Ce montant est relatif aux intérêts des billets de trésorerie au nom de l'ATD SICAR.

Les biens immobilisés concernés par la capitalisation des charges d'emprunt sont « les installations techniques matériel et outillage en cours ».

Ces biens ont nécessité une longue période de préparation avant d'être utilisés et ce conformément au paragraphe 03 de la NCT 13 relative au charges d'emprunts.

#### **4.6.1.7. Notes complémentaires, explicatives et rectificatives relatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2016**

##### **I. NOTES COMPLEMENTAIRES**

###### **1. Note relative aux principes et méthodes comptables**

Conformément au paragraphe 09 de la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires, les principes et les méthodes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2016 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2015.

###### **2. Note relative aux événements postérieurs à la date d'arrêté des états financiers**

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires et qui est lié à des conditions existants à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

###### **3. Note portant sur les règles de classification et d'évaluation des placements à long terme (titres de participation)**

Les placements à long terme sont, selon le paragraphe 04 de la NCT 7 relative aux placements, des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

A la date de clôture, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage déterminée conformément aux dispositions des paragraphes 13 et 14 de la NCT 7 relative aux placements. Les moins-values par rapport au coût d'acquisition font l'objet de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

#### 4. Note portant sur la détermination du résultat par action

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Nombre moyen pondéré d'actions	8 640 000	7 200 000*	7 200 000*
Résultat net	1 576 994	1 599 907	3 014 372
<b>Résultat par action</b>	<b>0,183</b>	<b>0,222</b>	<b>0,419</b>

\* Ce montant tient compte de l'effet de la réduction de la valeur nominale de l'action décidée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13/05/2016

## II. NOTES EXPLICATIVES

### 1. Note relative au calcul du taux de marge

La variation du taux de marge au 30/06/2016 par rapport au 30/06/2015 se présente comme suit :

	30/06/2016	30/06/2015
Revenus (A)	16 578 984	14 890 347
Variation des stocks de produits finis et des encours (B)	(2 646 912)	275 008
Production (C) = (A) – (B)	19 225 896	14 615 339
Achats d'approvisionnements consommés (y compris la variation des stocks des matières et fournitures) (D)	8 442 188	6 386 753
Calcul de la marge (E) = (C) – (D)	10 783 708	8 228 586
Calcul du taux de la marge (F) = (E)/(D)	127,73 %	128,84 %

### 2. Note relative à l'état des flux de trésorerie au 30/06/2016 et au 30/06/2015

- La justification de variation de la rubrique « créances » au 30/06/2016 est la suivante :

Désignation	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Clients et comptes rattachés	10 251 523 dinars	7 673 429 dinars	- 2 578 094 dinars
Chèques en caisse	1 180 890 dinars	1 405 683 dinars	224 793 dinars
Chèques à l'encaissement	0 dinars	94 865 dinars	94 865 dinars
Effets à l'encaissement	3 184 dinars	20 068 dinars	16 884 dinars
<b>TOTAL</b>			<b>- 2 241 552 dinars</b>

- La justification de variation de la rubrique « créances » au 30/06/2015 est la suivante :

Désignation	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Clients et comptes rattachés	7 790 243 dinars	5 526 727 dinars	- 2 263 516 dinars
Chèques en caisse	1 163 424 dinars	583 882 dinars	- 579 542 dinars
Chèques à l'encaissement	155 333 dinars	362 627 dinars	207 294 dinars
Effets à l'encaissement	65 876 dinars	36 206 dinars	- 29 670 dinars
Effets à l'escompte	66 823 dinars	0 dinars	- 66 823 dinars
<b>TOTAL</b>			<b>- 2 732 257 dinars</b>

- La justification de variation de la rubrique « autres actifs » au 30/06/2015 est la suivante :

Désignation	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Autres actifs courants	1 204 447 dinars	2 308 384 dinars	1 103 937 dinars
<b>TOTAL</b>			<b>1 103 937 dinars</b>

- La justification de variation de la rubrique « fournisseurs et autres dettes » au 30/06/2015 est la suivante :

Désignation	Solde au 30/06/2015	Solde au 31/12/2014	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	6 997 809 dinars	8 195 029 dinars	- 1 197 221 dinars
Autres passifs courants	1 701 387 dinars	1 522 521 dinars	178 866 dinars
<b>TOTAL</b>			<b>- 1 018 354 dinars</b>

### III. NOTES RECTIFICATIVES

#### 1. Note relative à l'état des flux de trésorerie au 30/06/2016

##### Etat des flux de trésorerie rectifié arrêté au 30 juin 2016 (exprimé en dinar tunisien)

Désignation	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
<b>Résultat net</b>		<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>
Ajustements pour :				
Amortissements et provisions		1 536 099	895 036	1 572 888
Variations des :				
Stocks		(5 390 641)	(518 188)	(1 376 308)
Créances		(2 241 552)	(2 732 257)	(2 684 604)
Autres actifs		(2 188 611)	1 103 937	1 198 995
Fournisseurs et autres dettes		3 663 328	(1 018 354)	(348 511)
Quote-part subvention d'investissement		(5 386)	(5 386)	(10 772)
Transfert de charges			30 741	30 741
Actualisation des placements		46 967		64 765
Plus value de cession d'immobilisations		(38 850)		
Acquisitions des titres de placement	VI.10		(207)	(106 102)
Cessions des titres de placement	VI.11			419
Blocages de fonds et financements	VI.12	(7 511 277)	(7 596 012)	(13 121 985)
Déblocages de fonds et financements	VI.13	8 311 919	7 973 342	17 068 517
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>(2 241 010)</b>	<b>(267 441)</b>	<b>5 302 414</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants	VI.1	(4 127 049)	(6 239 293)	(10 710 021)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	VI.2	(61 006)	(47 440)	(161 878)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	VI.3			66 689
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissements</b>		<b>(4 188 054)</b>	<b>(6 286 733)</b>	<b>(10 805 210)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissements provenant des emprunts bancaires	VI.4	6 000 000	689 142	6 234 791
Encaissements des billets de trésorerie	VI.5	3 000 000	10 000 000	20 000 000
Remboursements des billets de trésorerie	VI.6		(3 500 000)	(13 500 000)
Encaissements provenant des emprunts leasing	VI.7	1 373 819	398 706	953 768
Remboursements des emprunts bancaires	VI.8	(4 038 055)	(783 978)	(7 175 330)
Remboursements des emprunts leasing	VI.9	(199 460)	(150 568)	(298 670)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>6 136 304</b>	<b>6 653 303</b>	<b>6 214 559</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(292 760)</b>	<b>99 128</b>	<b>711 763</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>(924 707)</b>	<b>(1 636 470)</b>	<b>(1 636 470)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	VI.14	<b>(1 217 467)</b>	<b>(1 537 341)</b>	<b>(924 707)</b>

## 2. Note relative à la rubrique « Remboursement des emprunts bancaires » et à la rubrique « Encaissement des billets de trésorerie »

Emprunts	Solde au 31-12-2015			Mouvements de la période		Solde au 30-06-2016		
	Total début de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an	Encaissements	Règlements échéances	Total fin de la période	Echéance à + 1 an	Echéance à - 1 an
STB 400 MDT	142 857	57 143	85 714	0	28 572	114 285	28 571	85 714
STB 600 MDT	214 285	85 714	128 571	0	42 857	171 428	42 857	128 571
STB 2150 MDT	1 970 833	1 582 639	388 194	0	179 167	1 791 666	1 403 472	388 194
STB 143MDT	131 083	105 264	25 819	0	11 917	119 166	93 347	25 819
STB 189 MDT	173 250	139 125	34 125	0	15 750	157 500	123 375	34 125
STB 88 MDT	80 667	64 778	15 889	0	7 334	73 333	57 444	15 889
STB 48 MDT	44 000	35 333	8 667	0	4 000	40 000	31 333	8 667
STB 82 MDT	78 434	62 985	15 449	0	7 130	71 304	55 855	15 449
BH 1820 MDT	340 092	0	340 092	0	153 919	186 173	0	186 173
BH 2500 MDT	2 500 000	2 500 000	0	0	0	2 500 000	2 500 000	0
BIAT 950 MDT	203 941	15 174	188 767	0	92 592	111 349	0	111 349
BIAT 1100 MDT	855 158	684 764	170 394	0	83 748	771 410	594 340	177 070
BNA 1100 MDT	1 100 000	1 042 708	57 292	0	0	1 100 000	973 958	126 042
BT 800 MDT	800 000	773 333	26 667	0	0	800 000	693 333	106 667
BNA 400 MDT	400 000	387 500	12 500	0	0	400 000	362 500	37 500
BNA 300 MDT	300 000	300 000	0	0	0	300 000	281 250	18 750
BT 500 MDT	500 000	483 333	16 667	0	0	500 000	433 333	66 667
BNA 200 MDT	200 000	200 000	0	0	0	200 000	193 750	6 250
BTK 1200 MDT	633 356	433 364	199 992	0	83 330	550 026	333 368	216 658
BTK 1500 MDT	1 357 721	1 204 330	153 391	0	62 665	1 295 056	1 122 773	172 283
BTK 2700 MDT	2 443 898	2 167 794	276 104	0	112 795	2 331 103	2 020 993	310 110
ATB 3000 MDT	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	0
BFT 850 MDT	512 353	360 994	151 359	0	69 858	442 495	291 136	151 359
BFT 140 MDT	11 624	0	11 624	0	11 624	0	0	0
ATB 3000 MDT (2)	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0
<b>Total emprunts bancaires</b>	<b>17 993 552</b>	<b>15 686 275</b>	<b>2 307 277</b>	<b>6 000 000</b>	<b>3 967 258</b>	<b>20 026 294</b>	<b>17 636 988</b>	<b>2 389 306</b>
ATD SICAR	7 000 000	7 000 000	0	3 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0
Recette finances	164 142	92 142	72 000	0	164 142	0	0	0
Leasing	1 497 040	1 128 600	368 441	1 373 819	199 460	2 671 397	2 147 294	524 103
<b>Total</b>	<b>26 654 734</b>	<b>23 907 017</b>	<b>2 747 718</b>	<b>10 373 819</b>	<b>4 330 860</b>	<b>32 697 691</b>	<b>29 784 282</b>	<b>2 913 409</b>

- La justification de l'écart entre la rubrique « remboursement des emprunts bancaires » figurant au niveau de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2016 et le total des règlements des emprunts bancaires figurant au « tableau détaillé des emprunts » est la suivante :

Désignation	Montant
Total des règlements des emprunts bancaires	3 967 256 dinars
Total des règlements emprunt recette de finances	164 142 dinars
Variation des intérêts courus et non échus	- 93 343 dinars
<b>Total</b>	<b>4 038 055 dinars</b>

- Le montant figurant au niveau de la colonne « acquisitions ATD SICAR » correspond à un encaissement des billets de trésorerie au nom de l'ATD SICAR. Le terme « acquisitions » a été remplacé par le terme « encaissements » au niveau du tableau ci-dessus.

### 3. Note relative à la note IV.5 « Immobilisations financières »

	<u>30/06/2016</u>	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2015</u>
<b>Note IV.5 Immobilisations Financières :</b>	<b>3 101 516</b>	<b>2 992 761</b>	<b>3 040 510</b>
* Titres de Participation	2 664 550	2 655 550	2 664 550
* Dépôts et Cautionnements	2 045	1 070	1 570
* Avance / Consommation Electricité	105 176	84 245	95 160
* Avance / Consommation Gaz	267 226	200 001	243 344
* Avance / Consommation SONEDE	2 500	2 500	2 500
* Fonds de Garantie UNIFACTOR	60 020	49 395	33 386

### 4. Note relative à la note IV.13 « Liquidités et équivalents de liquidités »

Conformément aux dispositions du paragraphe 04 de la NCT 7 relative aux placements, les actions détenues par MAC SA et STB FINANCE ainsi que les billets de trésorerie au nom de la société SOPPEC INVEST et AB CORPORATION constituent des placements à court terme du fait que la société n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an.

Notons que le fait de les détenir pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause ses classements si l'intention n'a pas changé.

Lors de leurs acquisitions, les placements sont comptabilisés à leur coût Conformément aux dispositions du paragraphe 5 de la NCT 7 relative aux placements.

A la date de clôture les placements à court terme sont évalués :

- à la valeur du marché qui correspond au cours en bourse moyen pondéré du mois de décembre pour les titres cotés en bourse.
- au coût d'acquisition pour les billets de trésorerie.

Les plus ou moins- value dégagée des placements cotés très liquide sont portés en résultat. Les moins-values des autres placements font l'objet de provisions.

Les comptes « MAC actions SOMOCER », « STB FINANCE, Titres STB », « billets de trésorerie SOPPEC INVEST », « billets de trésorerie AB CORPORATION », « intérêts courus billets de trésorerie

SOPPEC INVEST » et « intérêts courus billets de trésorerie AB CORPORATION » sont présentés au niveau de la rubrique liquidités et équivalents de liquidités dans la mesure où ils correspondent à des placements à court terme très liquide facilement convertibles en un montant connu de liquidités.

#### 4.6.2. Engagements financiers au 30/06/2016

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Observation
<b>1- Engagements donnés</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>341 004</b>	341 004				Caution en faveur de la STEG et de la SONEDE
-Aval						
-Autres garanties	<b>33 386</b>	33 386				Fond de garantie au profit de UNIFACTOR
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>2 050 000</b>	2 050 000	0	0	0	<b>BIAT:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>UIB:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
	<b>1 820 452</b>	1 820 452	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en 1 er rang et en paru passu avec la BIAT sur les TF: 24167, 24168, 24169
	<b>2 500 000</b>	2 500 000	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit à L.T: hypothèque en rang utile sur les TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	<b>3 350 000</b>	3 350 000	0	0	0	<b>BH:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les TF:24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530 et en 1 er rang sur le TF 28 530
	<b>2 700 000</b>	2 700 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile et en paru passu avec ATB et BNA sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26255, 26530
	<b>1 000 000</b>	1 000 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, et de 1 er rang sur le TF 24171

<b>3 035 000</b>	3 035 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 24171, 26530 et de 1 er rang sur le TF 26255
<b>1 580 000</b>	1 580 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24170
<b>850 000</b>	850 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, 24171
<b>5 400 000</b>	5 400 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrat de crédits à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169
<b>1 950 000</b>	1 950 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrat de crédit de gestion: hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169
<b>1 075 000</b>	1 075 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170, 26255, 26530
<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et ATB sur le TF : 26255 et de 1 er rang sur le TF : 26531
<b>1 634 000</b>	1 634 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169
<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à L.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 24169, 24170, et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF : 26255
<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à M.T : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des titres fonciers (T.F) 24167, 24168, 29204 et de 1 er rang et en paru passu avec STB et BNA sur le TF : 26255
<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169,

						24170, 26255
	<b>1 300 000</b>	1 300 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit de gestion : hypothèque en rang utile sur les terrains objet des TF: 24167, 24168, 24169, 24170
- Nantissements	<b>1 100 000</b>	1 100 000	0	0	0	<b>BIAT:</b> contrat de crédit à L.T : nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	<b>2 000 000</b>	2 000 000	0	0	0	<b>UIB:</b> contrat de crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	<b>7 670 452</b>	7 670 452	0	0	0	<b>BH:</b> contrats de crédit à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce
	<b>6 735 000</b>	6 735 000	0	0	0	<b>STB:</b> contrats de crédit à L.T et un crédit de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en paru passu avec ATB et BNA sur matériel à acquérir à hauteur de 2 700 000
	<b>2 430 000</b>	2 430 000	0	0	0	<b>BFT:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 850 000
	<b>7 350 000</b>	7 350 000	0	0	0	<b>BTK:</b> contrats de crédits à L.T et crédits de gestion: nantissement en rang utile sur fonds de commerce et en 1 er rang sur four tunnel à hauteur de 2 700 000
	<b>3 075 000</b>	3 075 000	0	0	0	<b>BNA:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 075 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec ATB et STB à hauteur de 2 000 000
	<b>4 634 000</b>	4 634 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en rang utile sur matériel à acquérir à hauteur de 1 634 000 et en paru passu sur matériels à acquérir avec BNA et STB à hauteur de 3 000 000

	<b>3 000 000</b>	3 000 000	0	0	0	<b>ATB:</b> contrat de crédit à MT: nantissement en rang utile sur fonds de commerce.
	<b>2 600 000</b>	2 600 000	0	0	0	<b>BT:</b> contrat de crédit à LT et crédits de gestion : nantissement en rang utile sur fonds de commerce, en 1er rang sur matériel à acquérir à hauteur de 1 300 000
c) effet escomptés et non échus	<b>4 918 517</b>	4 617 762		300 755		Les effets escomptés et non échus relatifs aux parties liées concernent les sociétés du groupe
Unifactor	<b>399 783</b>	399 783				
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					
e) Abandon de créances	<b>0</b>					
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>87 831 594</b>	<b>87 530 839</b>	<b>0</b>	<b>300 755</b>	<b>0</b>	
<b>2- Engagements reçus</b>						
a) Garanties personnelles						
-cautionnement	<b>0</b>					
-Aval	<b>0</b>					
-Autres garanties	<b>0</b>					
b) Garanties réelles						
- Hypothèques	<b>0</b>					
- nantissements	<b>1 100 000</b>			1 100 000		Nantissement de 550 000 actions détenues par la société AB copration dans le capital de la société SOMOCER
c) effet escomptés et non échus	<b>0</b>					
d) créances à l'exportation mobilisées	<b>0</b>					
e) Abandon de créances	<b>0</b>					
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>1 100 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 100 000</b>	<b>0</b>	
<b>3- Engagements réciproques</b>						
* Emprunt obtenu non encore encaissé	<b>0</b>					
* Crédit consenti non encore versé	<b>0</b>					
*opération de portage	<b>0</b>					
*crédit documentaire	<b>0</b>					
*commande d'immobilisation	<b>0</b>					
*commande de longue durée	<b>0</b>					
*contact avec le personnel	<b>0</b>					
<b>Total des engagements réciproques</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

#### 4.6.3. Tableau des mouvements des capitaux propres au 30/06/2016

(En DT)

Désignation	Capital	Réserves légales	Subvention d'investissements	Résultats reportés	Réserve spéciale pour réinvestissement exonéré	Résultat de l'exercice	Total
<b>solde au 31/12/2015 avant affectation 2015</b>	<b>7 200 000</b>	<b>460 987</b>	<b>75 403</b>	<b>2 982 598</b>	<b>0</b>	<b>3 014 372</b>	<b>13 733 359</b>
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO 13/05/2016)		299 848	0	1 274 523	1 440 000	-3 014 372	0
Augmentation du capital (selon l'AGE du 13/05/2016)	1 440 000				-1 440 000		0
subventions d'investissements inscrites en résultat 2015			-5 386				-5 386
Résultat au 30/06/ 2016						1 576 994	1 576 994
<b>Solde au 30/06/2016</b>	<b>8 640 000</b>	<b>760 835</b>	<b>70 017</b>	<b>4 257 121</b>	<b>0</b>	<b>1 576 994</b>	<b>15 304 968</b>

#### 4.6.4. Schéma des soldes intermédiaires de gestion comparés au 30 juin 2016

(En DT)

PRODUITS	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	CHARGES	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	SOLDE	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus	16 578 984	14 890 347	28 705 893								
Autres produits d'exploitation	41 497	40 914	108 868	Déstockage de production		275 008					
Production stockée	2 646 912	0	1 718 574								
<b>Total</b>	<b>19 267 392</b>	<b>14 931 261</b>	<b>30 533 335</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>275 008</b>	<b>0</b>	<b>Production</b>	<b>19 267 392</b>	<b>14 656 253</b>	<b>30 533 335</b>
Production	19 267 392	14 656 253	30 533 335	Achats consommés	8 442 188	6 386 753	13 793 027	Marge sur coût matière	10 825 205	8 269 500	16 740 308
Marge sur coût matière	10 825 205	8 269 500	16 740 308	Autres charges externes	1 521 939	1 417 665	3 144 070				
<b>Total</b>	<b>10 825 205</b>	<b>8 269 500</b>	<b>16 740 308</b>	<b>Total</b>	<b>1 521 939</b>	<b>1 417 665</b>	<b>3 144 070</b>	<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>9 303 266</b>	<b>6 851 835</b>	<b>13 596 238</b>
Valeur Ajoutée Brute	9 303 266	6 851 835	13 596 238	Impôts et taxes	116 781	110 900	237 636				
				Charge de personnel	4 350 591	3 463 075	7 358 833				
<b>Total</b>	<b>9 303 266</b>	<b>6 851 835</b>	<b>13 596 238</b>	<b>Total</b>	<b>4 467 372</b>	<b>3 573 976</b>	<b>7 596 469</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>4 835 894</b>	<b>3 277 859</b>	<b>5 999 769</b>
Excédent brut d'exploitation	4 835 894	3 277 859	5 999 769	Insuffisance brute d'exploitation							
Produits financiers	22 732	3 385	47 055	Charges financières	1 500 638	344 752	945 823				
Autres produits ordinaires	105 451	7 847	10 744	Autres charges ordinaires	346	15 121	17 012				
				Dotations aux amortissement et aux provisions	1 536 099	895 036	1 572 888				
				Impôt sur le résultat ordinaire	350 000	434 275	507 473				
<b>Total</b>	<b>4 964 077</b>	<b>3 289 090</b>	<b>6 057 567</b>	<b>Total</b>	<b>3 387 083</b>	<b>1 689 184</b>	<b>3 043 196</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>
Résultat des activités ordinaires	1 576 994	1 599 907	3 014 372								
Effet positif des modifications comptables				Effet négatif des modifications comptables							
<b>Total</b>	<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>1 576 994</b>	<b>1 599 907</b>	<b>3 014 372</b>

#### 4.6.5. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

	30/06/2016	30/06/2015	2015
Capital social (en DT)	8 640 000	7 200 000	7 200 000
Nombre d'actions	8 640 000	72 000	72 000
Valeur nominale (en DT)	1*	100	100
Résultat d'exploitation (en DT)	3 299 795	2 382 823	4 426 881
Résultat d'exploitation par action (en DT)	0,382	33,1	61,5
Résultat avant impôt (en DT)	1 926 994	2 034 182	3 521 845
Résultat avant impôt par action (en DT)	0,223	28,3	48,9
Résultat net (en DT)	1 576 994	1 599 907	3 014 372
Résultat net par action (en DT)	0,183	22,2	41,9
Résultat net / Capital social (en%)	18,3%	22,2%	41,9%

\* L'AGE du 13/05/2016 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à 1 DT.

#### 4.6.6. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT	30/06/2016	30/06/2015	2015
Résultat net	1 576 994	1 599 907	3 014 372
(+) Dotation aux amortissements et aux provisions	1 536 099	895 036	1 572 888
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>3 113 093</b>	<b>2 494 943</b>	<b>4 587 260</b>

#### 4.6.7. Evolution de la structure financière

##### 4.6.7.1. Fonds de roulement

En DT		30/06/2016	30/06/2015	2015
Capitaux propres avant affectation	(1)	15 304 968	12 324 281	13 733 360
Passifs non courants	(2)	29 784 288	22 202 778	23 907 019
<b>Capitaux permanents (1)+(2)</b>	<b>(3) =(1) + (2)</b>	<b>45 089 256</b>	<b>34 527 059</b>	<b>37 640 379</b>
Actifs non courants	(4)	39 001 235	32 619 805	36 310 429
<b>Fonds de roulement</b>	<b>(3) - (4)</b>	<b>6 088 021</b>	<b>1 907 254</b>	<b>1 329 950</b>

#### 4.6.7.2. Besoin en fonds de roulement

En DT		30/06/2016	30/06/2015	2015
Stock	1	14 099 607	7 760 846	8 708 966
Clients et comptes rattachés*	2	9 906 705	7 652 808	7 665 154
Autres Actifs courants**	3	4 210 218	2 184 569	2 046 016
Placement et autres actifs financiers	4	0	0	0
<b>Actifs circulants</b>	<b>(5) = (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>28 216 530</b>	<b>17 598 223</b>	<b>18 420 136</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	6	11 689 017	6 997 809	7 709 990
Autres passifs courants	7	1 343 350	1 701 387	1 659 048
Autres passifs financiers***	8	7 878 676	5 454 432	6 796 440
<b>Passifs circulants</b>	<b>(9)=(6)+(7)+(8)</b>	<b>20 911 043</b>	<b>14 153 628</b>	<b>16 165 478</b>
<b>Besoin en Fonds de roulement</b>	<b>(5)-(9)</b>	<b>7 305 487</b>	<b>3 444 595</b>	<b>2 254 658</b>

\*Clients et comptes rattachés + chèque en caisse+chèque à l'encaissement+ Effets à l'encaissement+ Effets à l'escompte-provisions

\*\*Autres actifs courants+Actions SOMOCER+Actions SICAV FIDELITY+STB Finance+Billets de trésorerie+Intérêts courus+blocage de fonds

\*\*\*Concours bancaires et autres passifs financiers -découverts bancaires

#### 4.6.7.3. Trésorerie nette

En DT		30/06/2016	30/06/2015	2015
Liquidités et équivalents de liquidités*		765 564	38 930	156 856
<b>Trésorerie active</b>	<b>(1)</b>	<b>765 564</b>	<b>38 930</b>	<b>156 856</b>
Concours bancaires**		1 983 031	1 576 271	1 081 563
<b>Trésorerie passive</b>	<b>(2)</b>	<b>1 983 031</b>	<b>1 576 271</b>	<b>1 081 563</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(1)-(2)</b>	<b>-1 217 467</b>	<b>-1 537 341</b>	<b>-924 707</b>

\*Banques+Caisse

\*\*Découvert bancaire

#### 4.6.8. Indicateurs de gestion

En DT		30/06/2016	30/06/2015	2015
Actifs non courants		39 001 235	32 619 805	36 310 429
Actifs courants		28 982 095	17 637 153	18 576 992
Stocks		14 099 607	7 760 846	8 708 966
Clients et comptes rattachés		8 722 631	6 201 352	6 144 538
Liquidités et équivalents de liquidités		2 902 099	2 470 508	2 654 342
Total bilan		67 983 329	50 256 958	54 887 421
Capitaux propres avant résultat		13 727 974	10 724 374	10 718 988
Capitaux propres avant affectation		15 304 968	12 324 281	13 733 360
Passifs non courants		29 784 288	22 202 778	23 907 019
Passifs courants		22 894 074	15 729 899	17 247 042
Fournisseurs et comptes rattachés		11 689 017	6 997 809	7 709 990
Capitaux permanents		45 089 256	34 527 059	37 640 379
Total Passifs		52 678 361	37 932 677	41 154 061
Chiffre d'affaires		16 578 984	14 890 347	28 705 893
Total produits d'exploitation		16 620 480	14 931 261	28 814 761
Production (1)		19 267 393	14 656 253	30 533 335
Achats consommés (2)		8 442 188	6 386 753	13 793 027
Marge/coût matière (1)-(2)		10 825 204	8 269 500	16 740 308
Charges de personnel		4 350 591	3 463 075	7 358 833
Résultat d'exploitation		3 299 795	2 382 823	4 426 881
Résultat net		1 576 994	1 599 907	3 014 372

(1) Production = Revenus + Autres produits d'exploitation +/- Variation de stocks de produits finis

#### 4.6.9. Ratios financiers

<b>Ratios de structure</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>2015</b>
Actifs non courants / Total bilan	57,4%	64,9%	66,2%
Stocks / Total Bilan	20,7%	15,4%	15,9%
Actif courant / Total bilan	42,6%	35,1%	33,8%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	20,2%	21,3%	19,5%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	22,5%	24,5%	25,0%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	51,4%	55,5%	57,4%
Passifs non courants / Total bilan	43,8%	44,2%	43,6%
Passifs courants / Total bilan	33,7%	31,3%	31,4%
Passifs / Total bilan	77,5%	75,5%	75,0%
Capitaux permanents / Total Bilan	66,3%	68,7%	68,6%
<b>Ratios de gestion</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>2015</b>
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	26,2%	23,2%	25,5%
Résultat d'exploitation / Total produits d'exploitation	19,9%	16%	15,4%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	108,6%	121,2%	209,8%
<b>Ratios de Solvabilité</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>2015</b>
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	33,9%	35,7%	36,5%
<b>Ratios de liquidité</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>2015</b>
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	126,6%	112,1%	107,7%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	65,0%	62,8%	57,2%
Ratio de liquidité immédiate: Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	12,7%	15,7%	15,4%
<b>Ratios de rentabilité</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>2015</b>
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	11,5%	14,9%	28,1%
ROA: Résultat net / Total bilan	2,3%	3,2%	5,5%
Résultat net / Capitaux permanents	3,5%	4,6%	8,0%
Marge sur coût matière / Total production	56,2%	56,4%	54,8%
Résultat net/ Total produits d'exploitation	9,5%	10,7%	10,5%
<b>Autres ratios</b>	<b>30/06/2016</b>	<b>30/06/2015</b>	<b>2015</b>
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)*	422	334	171
Délais de recouvrement clients (en jours)**	161	127	65

\* fournisseurs et comptes rattachés x 360j / (achats consommés\*1,18)

\*\*clients et comptes rattachés x 360j / (chiffre d'affaires\*1,18)

**5.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

**5.1.1. Membres des organes d'administration de la société SANIMED**

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat <sup>(1)</sup>	Adresse
M. Anas ABDENNADHER	Lui-même	Président	2015-2017	Tunis
M. Lotfi ABDENNADHER	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
Société AB-Corporation	Mr Abdelmajid Aoudni <sup>(2)</sup>	Membre	2015-2017	Tunis
Société ATD SICAR	Mr Seif Eddine Béjaoui <sup>(3)</sup>	Membre	2015-2017	Tunis
Société AGRIMED	Mr.Yassine Lâamouri <sup>(4)</sup>	Membre	2015-2017	Tunis

(1) Mandats renouvelés par l'AGO du 30/06/2015

(2) M. Abdelmajid Aoudni est représentant permanent de la société Ab Corporation à compter du 15/07/2015

(3) M. Seif Eddine Béjaoui est représentant permanent de la société ATD SICAR à compter du 01/07/2015

(4) M. Yassine Lâamouri est représentant permanent de la société AGRIMED à compter du 15/07/2015

Il y a lieu de signaler la sortie de l'administrateur « International SICAR », dont le mandat a été renouvelé par l'AGO du 30/06/2015 et ce, suite à la cession de la totalité de ses actions dans le cadre de la convention de portage du 09/08/2007.

**5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société SANIMED**

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Mouldi Belhaj	Directeur Général	25/10/2011*	Sfax
M. Sami Hbaieb	Directeur Général Adjoint	25/10/2011	Sfax

\* Nomination décidée par le Conseil d'Administration du 25/10/2011 puis renouvelée par le Conseil d'Administration du 23/10/2014 pour une durée de 3 ans à partir du 25/10/2014

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la société.

**5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction**

Membre	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M. Anas ABDENNADHER	Néant
M. Lotfi ABDENNADHER	Néant
M. Abdelmajid Aoudni	Directeur Général de La société AB Corporation
M. Seif Eddine Béjaoui	Directeur Général de la société ATD SICAR
M. Yassine Lâamouri	Directeur à la société AGRIMED
M. Mouldi Belhaj (Directeur Général)	Néant
M. Sami Hbaieb (Directeur Général Adjoint)	Néant

**5.1.4. Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés**

Membre	Qualité	Sociétés
M. Lotfi ABDENNADHER	Président du conseil	SOMOCER, SOTEMAIL, SOMOSAN, AB Corporation, AGRIMED
M. Abdelmajid Aoudni	Membre du Conseil	AGRIMED - SOMOCER- SOTEMAIL
M. Seif Eddine Béjaoui	Membre du Conseil	SOMOSAN-SOTEMAIL
M. Yassine Lâamouri	Membre du Conseil	SOMOCER
M. Anas ABDENNADHER	Membre du Conseil	AB Corporation

### 5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du conseil d'administration dans les sociétés qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Société Ab Corporation	Mr Abdelmajid Aoudni	Directeur Général
Société ATD SICAR	Mr Seif Eddine Béjaoui	Directeur Général
Société AGRIMED	M.Yassine Lâamouri	Directeur

## 5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2015

### 5.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2015

Organes	Rémunérations Nettes 2015	Avantages en nature	Jetons de présence
Directeur Général	8 000 dinars par mois sur 13 mensualités, soit au total 104 000 dinars et un variable fixé par le conseil d'administration selon la réalisation des objectifs	Voiture de fonction, frais de carburant limités à 500 dinars par mois, frais de communication téléphonique	
Directeur Général Adjoint	6 000 dinars par mois sur la base de 13 mensualités, soit au total 78 000 dinars et un variable fixé par le conseil d'administration selon la réalisation des objectifs	Voiture de fonction, frais de carburant limités à 500 dinars par mois, frais de communication téléphonique limités à 300 dinars par mois	
Membres du conseil d'administration		Prise en charge de frais de voyage du nouveau président du conseil d'administration M. Anas ABDENNADHER pour un montant de 24 969 dinars et de l'ancien président du conseil d'administration M. Lotfi ABDENNADHER de 25 545 dinars	75 000 dinars

### 5.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2015

Courant 2015, SANIMED a souscrit à un billet de trésorerie émis par la société AB Corporation pour un montant total de 500 mDT.

## 5.3. CONTROLE

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CRG audit représenté par Madame Drira Chiraz <sup>(1)</sup>	42, Avenue Habib Bourguiba C5-5 Bab-Bhar 3000 Sfax Tél : +216 74 297 709 Fax : +216 74 297 729 E-mail : <a href="mailto:crg.audit@gnet.tn">crg.audit@gnet.tn</a>	2014-2016 <sup>(1)</sup>
Cabinet KBH AUDIT & CONSEIL représenté par Monsieur Nizar Barkia	Rue Abou Alhassan Lakhmi, Immeuble la Perla II, B53 Sfax Tél : +216 74 401 252 Fax : +216 74 401 253 E-mail : <a href="mailto:info@kbh-tunisia.com">info@kbh-tunisia.com</a>	2015-2017 <sup>(2)</sup>

(1) Nomination décidée par l'AGO du 10/12/2011 et renouvelée par l'AGO du 26/06/2014

(2) Nomination décidée par l'AGO du 30/06/2015

**5.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL**

Néant

## CHAPITRE 6. RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

#### 6.1.1. Evolution récente des activités de SANIMED

(En DT)

Libellé	3 <sup>ème</sup> Trimestre			Cumul au 30 septembre			Cumul 2015
	En dinars	2016	2015	Variation en %	2016	2015	
<b>1- Chiffre d'Affaires</b>	<b>8 409 467</b>	<b>6 882 435</b>	<b>22%</b>	<b>24 988 450</b>	<b>21 549 377</b>	<b>16%</b>	<b>28 705 893</b>
CA Local	6 212 223	5 314 197	17%	18 518 624	16 725 366	11%	22 215 178
CA Export	2 197 244	1 568 238	40%	6 469 826	4 824 011	34%	6 490 714
<b>2- Production</b>	<b>6 441 652</b>	<b>5 093 002</b>	<b>26%</b>	<b>19 122 838</b>	<b>15 240 395</b>	<b>25%</b>	<b>21 440 780*</b>
<b>3- Investissements</b>	<b>231 588</b>	<b>2 531 407</b>	<b>-91%</b>	<b>4 103 484</b>	<b>7 897 771</b>	<b>-48%</b>	<b>10 605 006</b>
<b>4- Engagements bancaires</b>				<b>44 433 974</b>	<b>33 026 165</b>	<b>35%</b>	<b>35 474 340</b>
Dettes à Moyen et Long terme				29 253 967	20 617 099	42%	23 907 019
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)				15 180 007	12 409 066	22%	11 567 321

#### 6.1.2. Orientations stratégiques / Stratégie de développement

La société SANIMED s'est engagée depuis 2002 dans un programme de développement qui lui a permis de se positionner comme étant un acteur majeur dans le secteur des articles sanitaires en Tunisie, occupant ainsi la 2<sup>ème</sup> place sur le marché local avec 40,7% de part de marché en termes de chiffre d'affaires. A l'international, SANIMED a pu acquérir une place privilégiée sur des marchés exigeants tels que ceux de l'Europe.

En 2012, une réflexion a été engagée par le management de la société pour définir un nouveau plan de développement en vue d'être au diapason de l'évolution du secteur de l'industrie des articles sanitaires aussi bien sur le marché local qu'à l'export.

En 2013, SANIMED a entamé la réalisation de son plan d'investissement d'environ 30 millions de dinars pour l'agrandissement et le développement de son usine. Cette dernière disposera de nouvelles chaînes de production qui compteront des équipements pour la préparation de la pâte, le coulage, le séchage, l'émaillage robotisé, la cuisson.

Les nouveaux équipements permettront à SANIMED de:

- Monter en niveau de gamme et élargir son offre produits suite à l'introduction de nouvelles technologies pour la production d'articles sanitaires;
- Assurer une meilleure qualité du produits;
- Augmenter sa capacité annuelle de production d'articles sanitaires qui passera de 630 000 à 1 000 000 pièces;

- Se positionner sur de nouveaux segments de marché et consolider sa position sur ses marchés actuels.

En janvier 2016, tous les investissements projetés ont été réalisés et les équipements industriels sont entrés en production.

SANIMED dispose suite à ces extensions d'une usine et d'un outil industriel de haute technologie en ligne avec les standards internationaux en matière d'industrie des articles sanitaires.

Avec ce nouvel outil industriel, SANIMED projette l'élargissement de sa gamme de produits et le perfectionnement de la qualité pour répondre aux tendances et à la demande de ses marchés aussi bien en local qu'à l'export.

En local, elle proposera une offre et un mix produits les mieux adaptés à la demande du marché compte tenu des principales orientations du secteur de l'habitat de la construction en Tunisie. Aussi, SANIMED fera face, à travers son mix produits et les modèles fabriqués et commercialisés aux importations de produits similaires.

A l'exportation, SANIMED bénéficie, suite aux investissements réalisés, d'un avantage concurrentiel notoire puisqu'elle sera en mesure de proposer une offre Produits de qualité répondant aux standards internationaux avec des prix compétitifs. En effet, il y a lieu de constater ces dernières années, dans le contexte de la mondialisation de l'économie, un mouvement de délocalisation de l'industrie des articles sanitaires des pays développés à la recherche d'une compression des coûts des facteurs de production.

De ce fait, d'importantes opportunités d'exportation s'offrent à SANIMED de part sa maîtrise technologique du processus de production d'une part, et des avantages de compétitivité relatifs aux coûts de production, dont la main d'œuvre spécialisée, l'énergie....

Par ailleurs, SANIMED a tenu compte dans sa stratégie de développement, des menaces qui peuvent venir de pays comme l'Egypte, la Turquie et le Maroc et qui ont des coûts de production comparable à ceux de la Tunisie.

Aussi, lors de l'élaboration de ses prévisions sur la période 2016-2020, SANIMED a fait le choix de faire évoluer progressivement sa production qui passera de 725 876 pièces de produits finis en 2016 à 915 918 en 2020. Ce choix a été dicté essentiellement par un objectif de performances commerciales, soit produire pour vendre et non pour stocker, puisque SANIMED sera en mesure de mieux adapter son offre Produits à ses marchés et à l'évolution de l'environnement local et international.

### 6.1.3. Analyse des performances réalisées au 30/09/2016 par rapport aux prévisions de l'exercice 2016

(En DT)

Montant en DT	30/09/2016	2016e	% de réalisation
Revenus	24 988 450	36 453 248	69%
<i>CA Local</i>	18 518 624	26 203 208	71%
<i>CA Export</i>	6 469 826	10 250 040	63%
Production	19 122 838	27 821 285	69%
Investissement	4 103 484	900 000	456%

Comme l'indique le tableau ci-dessus, SANIMED demeure en ligne avec ses prévisions. En effet les revenus de la société au 30/09/2016 s'établissent à près de 24 988 450 DT, soit 69% de l'objectif prévu pour 2016. Les revenus en Local totalisent 18 518 624 DT, soit 71% de l'objectif prévu. Les revenus à l'Export s'élèvent à 6 469 826 DT, soit 63% de l'objectif prévu pour 2016.

## 6.2. PERSPECTIVES D'AVENIR

Les états financiers prévisionnels de la société SANIMED ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période (2016-2020), ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 13/05/2016 et examinés par les Commissaires aux Comptes.

***La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.***

***L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.***

***La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.***

### 6.2.1. Investissements récents ou en cours de réalisation

Les investissements matériels réalisés par SANIMED au titre de l'exercice 2015 portent essentiellement sur l'acquisition d'équipements industriels et sur des travaux d'aménagement et d'agencement pour le bouclage du programme d'investissement.

Les investissements immatériels en cours au titre de l'exercice 2016 portent sur la mise en place d'un système de suivi de la traçabilité du produit à travers le process de fabrication.

Les investissements matériels concernent essentiellement les travaux de maintenance des installations industrielles.

Ils sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation/année	(En mDT)	
	2015	2016P
Investissements immatériels	11	200
Investissements matériels	10 594	700
<b>Total investissements</b>	<b>10 605</b>	<b>900</b>

### 6.2.2. Investissements Futurs

Afin d'entretenir ses installations industrielles, la société SANIMED envisage d'entreprendre des travaux de maintenance préventive, indispensables pour leur durée de vie et leur bon fonctionnement, ce qui impacte directement les coûts de production.

Ces investissements, prévus au cours de la période prévisionnelle, seront financés en totalité par les fonds propres. Ils sont récapitulés dans le tableau suivant :

Désignation/année	(En mDT)			
	2017	2018	2019	2020
Investissements matériels de maintien	800	900	1 000	1 000
Investissements immatériels	0	0	0	0
<b>Total investissements</b>	<b>800</b>	<b>900</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

### 6.3. PRINCIPALES HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES

#### 6.3.1. Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel

##### a/ Les revenus

Sur la période prévisionnelle 2016-2020, les ventes des produits SANIMED ont été estimées sur la base des hypothèses suivantes :

- Une production équivalente, en 2016, à 73% de la capacité technique installée et qui évolue progressivement pour atteindre les 92% en 2020. Par mesure de prudence, le management de la société a fait le choix d'augmenter progressivement les quantités produites durant la période prévisionnelle, et ce, dans le but de pouvoir suivre l'évolution de ses marchés et d'adapter son offre produits à la demande.

En pièces	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Capacité de production	630 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Production	615 149	727 876	791 205	830 765	872 303	915 918
%Production/capacité technique	98%	73%	79%	83%	87%	92%

- Une évolution des quantités produites détaillée dans le tableau ci-dessous, avec une progression de 18% en 2016, de 9% en 2017 et de 5% entre 2018 et 2020. Ces quantités ont été définies en fonction de la production historique par famille de produits tout en tenant compte des tendances de l'évolution du marché.

En pièces	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Quantité de produits finis	615 149	725 876	791 205	830 765	872 303	915 918
Croissance		13,7%	18,0%	9,0%	5,0%	5,0%

- Les quantités vendues représentent 99% de la production au cours de la période 2016-2020. Ainsi, les stocks de produits finis seront augmentés chaque année de la période prévisionnelle, de 1% de la production de l'année.
- Le nombre de jours par an de production effective est de 280 jours.

##### Hypothèses d'évolution des quantités vendues :

- La répartition des ventes par famille de produits et par marché est synthétisée dans les tableaux suivant (en quantité) :

En pièces	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
<b>Local</b>	<b>485 618</b>	<b>535 689</b>	<b>552 620</b>	<b>563 802</b>	<b>574 720</b>	<b>586 228</b>
Receveurs de douche	78 560	102 806	104 226	101 213	97 638	93 452
Eviers de cuisine	59 265	70 477	76 820	72 436	67 422	62 633
Séries Sanitaires	316 215	320 242	325 565	341 843	358 936	376 882
Autres (lave mains vasques bols et consoles)	27 197	37 126	40 467	42 490	44 615	46 845
Ventes marchandises (abattant WC et siphon)	4 381	5 038	5 542	5 819	6 110	6 416
<b>Export</b>	<b>135 189</b>	<b>195 287</b>	<b>244 267</b>	<b>272 930</b>	<b>303 848</b>	<b>336 269</b>
Receveurs de douche	99 025	129 351	148 826	164 491	181 352	199 487
Eviers de cuisine	13 376	35 931	39 165	49 347	60 451	71 634
Séries Sanitaires	9 366	14 372	39 165	41 123	43 179	45 338
Autres (lave mains vasques bols et consoles)	7 056	8 312	9 060	9 513	9 988	10 488
Ventes marchandises (abattant WC et siphon)	6 366	7 321	8 053	8 456	8 878	9 322
<b>Total</b>	<b>620 807</b>	<b>730 976</b>	<b>796 888</b>	<b>836 732</b>	<b>878 569</b>	<b>922 497</b>
<b>Croissance</b>		<b>23%</b>	<b>18%</b>	<b>9%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>

### Hypothèses d'évolution des prix de vente :

Les prix de vente relatifs à l'ensemble des produits de la gamme SANIMED ont été estimés comme suit :

- Les prix de vente moyens appliqués sur le marché Local au titre de l'exercice 2015 pour l'ensemble des produits SANIMED, nets de remises, d'escomptes de règlement et de bonification pour fidélisation des clients ;
- Les prix de vente moyen net, appliqués sur le marché Export au titre de l'exercice 2015, pour l'ensemble des produits SANIMED.
- Les prix de vente moyens nets de remises, d'escomptes de règlement et de bonification pour fidélisation des clients, pour les nouveaux produits SANIMED. Ces prix de vente ont été déterminés en fonction du prix de revient, de la marge commerciale et par référence aux prix des produits similaires fabriqués sur le marché local et importés.

Les prix de vente au cours de la période prévisionnelle ont été estimés comme suit :

### **Prix de vente prévisionnels de la société (exprimé en DT)**

Prix de vente Local	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Receveur	52,99	55,1	57,3	59,6	62,0	64,5
Evier	111,05	115,5	120,1	124,9	129,9	135,1
Série sanitaire	33,38	34,7	36,1	37,5	39,0	40,6
Autres	30,50	31,7	33,0	34,3	35,7	37,1
Vente marchandises	19,95	20,7	21,6	22,4	23,3	24,3
Prix de vente Export						
Receveur	49,0	49,5	50,5	51,5	52,5	53,5
Evier	88,3	89,2	91,0	92,8	94,7	96,5
Série sanitaire	30,3	30,6	31,2	31,9	32,5	33,2
Autres	12,5	12,6	12,9	13,1	13,4	13,7
Vente marchandises	13,6	13,8	14,0	14,3	14,6	14,9

- L'augmentation des prix de vente en Local a été déterminée en tenant compte des augmentations historiques des prix appliqués par SANIMED et de la réaction du marché.

### Hypothèses d'évolution du chiffre d'affaires en valeur :

Ainsi, le chiffre d'affaires global prévisionnel de SANIMED peut être présenté comme suit :

#### **Revenus prévisionnels de la société**

En (mDT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Chiffres d'affaires Local	22 215	26 203	28 408	29 504	30 561	31 685
<b>Croissance</b>	<b>16%</b>	<b>18%</b>	<b>8%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>
Chiffres d'affaires Export	6 491	10 250	12 527	14 603	16 910	19 384
<b>Croissance</b>	<b>33%</b>	<b>58%</b>	<b>22%</b>	<b>17%</b>	<b>16%</b>	<b>15%</b>
Total des ventes	28 706	36 453	40 934	44 106	47 471	51 069
<b>Croissance</b>	<b>20%</b>	<b>27%</b>	<b>12%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>
Local en % des revenus	77%	72%	69%	67%	64%	62%
Export en % des revenus	23%	28%	31%	33%	36%	38%

- Ainsi, les revenus prévisionnels enregistreront une augmentation significative de (+27%) en 2016 par rapport à 2015, et ce, suite à l'entrée en activité des nouveaux équipements industriels dans le cadre du projet de développement de SANIMED.

- La part des Revenus provenant des ventes sur le marché local passe de 72% des revenus totaux en 2016 à 62% en 2020.

Cela relève de la stratégie à l'exportation qu'adoptera SANIMED sur la période prévisionnelle, prévoyant une consolidation des marchés existants, tels que la France, l'Algérie, l'Italie et un positionnement sur de nouveaux marchés porteurs, tels que la zone Eurasie et certains pays d'Afrique. Les améliorations technologiques et les efforts en Recherches & Développement engagés par SANIMED ainsi que son engagement Qualité, lui permettront d'offrir à ses clients de nouveaux produits avec une qualité aux standards internationaux à des prix compétitifs.

Aussi, une forte synergie sera développée entre les sociétés du groupe Abdennadher pour consolider leur position sur les marchés à l'exportation.

### **b/ Les Achats consommés**

#### Hypothèses d'évolution prévisionnelles des achats de matières premières :

- Les principales matières premières se rattachant directement à la production des produits finis sont les argiles, les chamottes et les kaolins. SANIMED s'approvisionne également en plâtre, colorant et divers autres produits consommables.
- La société s'approvisionne essentiellement auprès des fournisseurs étrangers (la Turquie, l'Espagne, l'Angleterre, et le Portugal).

Les achats consommés prévisionnels relatifs aux différentes familles de produits qui seront fabriquées ont été estimés sur la base des hypothèses suivantes :

- La consommation des matières premières a été estimée au prorata des consommations enregistrées au titre de l'exercice 2015 et compte tenu de la production à réaliser sur la période prévisionnelle.
- Les augmentations de prix des achats de matières premières sont fixées en tenant compte des coûts d'achats historiques, à ce niveau il est important de mentionner que les achats de matières premières importées sur la période du business plan, effectuées généralement en euro tiennent compte de la dévaluation du dinar et son impact sur la hausse des prix des importations. Ces dispositions sont adoptées par mesure de prudence par le management malgré le fait que certains fournisseurs historiques de la société soient disposés à baisser leurs prix vu l'effet d'économie d'échelle.
- Ainsi les achats de matières consommés peuvent-être présentés comme suit dans le tableau suivant (exprimé en en mDT)

En (mDT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Achats matières consommés	10 643	12 366	13 725	14 912	16 127	17 442
<b>Croissance</b>	<b>21%</b>	<b>16%</b>	<b>11%</b>	<b>9%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>
<b>En % des revenus</b>	<b>37%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>	<b>34%</b>

#### Hypothèses d'évolution prévisionnelles des autres achats consommés :

- Les autres achats consommés englobent les achats de gaz et d'électricité auprès de la société tunisienne d'électricité et de gaz.
- Les données prévisionnelles relatives aux autres achats consommés ont été estimées sur la base des hypothèses suivantes :
  - Le coût de l'énergie a été estimé à 5,121 DT par pièce produite en 2016, et ce, en se rapportant au coût de l'année de référence (exercice 2015).

- Une augmentation annuelle du coût de l'énergie de 5% au cours de la période prévisionnelle.

Sur la période prévisionnelle, le volume de la consommation énergétique a été déterminé au prorata du volume de la production, et ce, malgré le fait que les équipements de cuisson nouvellement acquis sont dotés d'une technologie assurant une optimisation de la consommation d'énergie et par conséquent une baisse des coûts de production. Il s'agit d'une mesure de prudence du management pour faire face à une éventuelle augmentation des prix de l'énergie en Tunisie.

Ainsi les autres achats consommés peuvent-être présentés comme suit dans le tableau suivant (exprimé en mDT)

En(mDT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Electricité	1 175	1 386	1 586	1 749	1 928	2 126
Gaz	1 976	2 331	2 668	2 942	3 243	3 575
Total Coût Autres Achats Non Stockés	3 150	3 717	4 254	4 690	5 171	5 701
<b>Croissance</b>	<b>23%</b>	<b>18%</b>	<b>14%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>
% par rapport au chiffre d'affaires	<b>11%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>	<b>11%</b>	<b>11%</b>	<b>11%</b>

- Ainsi le total des achats consommés peut-être présenté comme suit dans le tableau suivant (exprimé en mDT)

En(mDT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Achat d'approvisionnements consommés	13 793	16 083	17 979	19 602	21 298	23 143
Croissance	21%	17%	12%	9%	9%	9%
En % des revenus*	48%	44%	44%	44%	45%	45%

\*Achat d'approvisionnements consommés / Revenus

Les achats d'approvisionnement consommés sont en moyenne de 45% des revenus sur la période prévisionnelle.

### c/ La marge brute

Le taux de la marge brute est en moyenne de 56% au cours de la période prévisionnelle.

En (mDT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Produits d'exploitation	28 815	36 453	40 934	44 106	47 471	51 069
Achat d'approvisionnements consommés	13 793	16 083	17 979	19 602	21 298	23 143
Variation des stocks et des encours	1 719	271	296	317	339	363
<b>Marge Brute</b>	<b>16 740</b>	<b>20 641</b>	<b>23 252</b>	<b>24 821</b>	<b>26 512</b>	<b>28 289</b>
<b>Taux de marge brute (%)*</b>	<b>55%</b>	<b>56%</b>	<b>56%</b>	<b>56%</b>	<b>55%</b>	<b>55%</b>

\* Taux de marge brute= Marge brute / (Produits d'exploitation- Variation des stocks et des encours)

### d/ Les charges de personnel

- Tenant compte des nouvelles technologies et de l'automatisation suite aux investissements réalisés, l'évolution de la charge de personnel sur la période du business plan a été estimée sur la base des hypothèses suivantes :
  - Recrutement de 10 employés au cours de la période prévisionnelle.
  - Une évolution annuelle du salaire moyen de 6% au cours de la période prévisionnelle.

Ainsi l'évolution prévisionnelle des charges peut-être présentée comme suit (exprimé en DT) :

Désignation	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Effectif	501	501	511	511	511	511
Nouveaux recrutements	0	10	0	0	0	0
Salaire moyen <b>ancien</b>	12 220	12 953	13 730	14 554	15 427	16 353
Masse salariale	6 122 157	6 619 017	7 016 158	7 437 127	7 883 355	8 356 356
Coefficient Charges Sociales	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Charges sociales personnel	1 236 676	1 337 041	1 417 264	1 502 300	1 592 438	1 687 984
<b>Masse salariales nettes</b>	<b>7 358 833</b>	<b>7 956 058</b>	<b>8 433 422</b>	<b>8 939 427</b>	<b>9 475 793</b>	<b>10 044 340</b>
<b>Croissance</b>	<b>11%</b>	<b>8%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>	<b>6%</b>
<b>En % des revenus</b>	<b>26%</b>	<b>22%</b>	<b>21%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>	<b>20%</b>

### e/ Les autres charges d'exploitation

- Les autres charges d'exploitation englobent essentiellement les frais de transport, les frais d'entretien et de réparation, les primes d'assurance, les honoraires, les frais de publicité et de marketing, les commissions bancaires ainsi que le carburant et les autres consommables.
- Ces dépenses ont été estimées sur la base des réalisations des années précédentes moyennant un taux appliqué en pourcentage du chiffre d'affaires à l'exception des rubriques suivantes :
  - Les Entretien et Réparations étant établis à 1,66% du chiffre d'affaires en 2015, ont été ramenés à 0,8% du chiffre d'affaires au cours de la période prévisionnelle puisqu'il y a déjà eu la rénovation de plusieurs équipements et que de nouveaux équipements ont été acquis.
  - Il en est de même pour les honoraires qui sont de 1,25% du chiffre d'affaires en 2015, et ont été ramenés à 1% du chiffre d'affaires au cours de la période prévisionnelle puisque la majeure partie de l'assistance technique a déjà été effectuée.
  - Le pourcentage de la Communication et Publicité a été ramené de 1,19% du chiffre d'affaires en 2015 à 1% au cours de la période prévisionnelle.
  - Le pourcentage des Missions, Voyages et Déplacements a été ramené de 1,16% du chiffre d'affaires en 2015 à 1% au cours de la période prévisionnelle, du fait que les travaux d'extension, qui ont nécessité des déplacements fréquents des équipes SANIMED, ont été clôturés.

### **Evolution prévisionnelle des autres charges d'exploitation**

En (DT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Transport sur ventes Export	238 978	303 475	340 781	367 187	395 198	425 156
Transport sur ventes Locales	74 223	94 255	105 842	114 043	122 743	132 047
Transport sur Achats	7 428	9 433	10 592	11 413	12 284	13 215
Entretien et réparations	477 940	291 626	327 476	352 850	379 768	408 556
Locations	166 180	211 030	236 972	255 334	274 813	295 645
Commissions sur ventes	56 941	72 309	81 198	87 489	94 163	101 301
Honoraires	358 927	364 532	409 344	441 063	474 710	510 695
Assurances	144 812	183 895	206 501	222 502	239 476	257 629
Jetons de présence	82 500	104 766	117 645	126 760	136 430	146 772
Communication & Publicité	340 952	364 532	409 344	441 063	474 710	510 695
Missions et réceptions	332 922	364 532	409 344	441 063	474 710	510 695
Frais de télécommunication	119 863	152 212	170 924	184 168	198 218	213 243
Dons & subventions	132 679	168 487	189 200	203 860	219 411	236 044
Impôts et taxes	237 636	301 771	338 868	365 125	392 979	422 769
Carburant et autres consommables	313 340	397 906	446 821	481 443	518 171	557 450
Eau	35 497	45 077	50 619	54 541	58 701	63 151

Commissions bancaires	141 299	179 434	201 491	217 104	233 666	251 379
Achats non stockés pièces de rechange	4 002	5 082	5 707	6 149	6 618	7 120
Achats non stockés petits outillages	31 378	39 846	44 744	48 212	51 889	55 823
Achats non stockés matières et fournitures	84 209	106 936	120 082	129 386	139 257	149 813
<b>Total Autres Charges d'exploitation</b>	<b>3 381 707</b>	<b>3 761 138</b>	<b>4 223 495</b>	<b>4 550 756</b>	<b>4 897 915</b>	<b>5 269 198</b>
<b>Croissance</b>	<b>8%</b>	<b>11%</b>	<b>12%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>	<b>8%</b>
% par rapport au chiffre d'affaires	<b>12%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>	<b>10%</b>

#### **f/ Les dotations aux amortissements et aux provisions**

- Les dotations aux amortissements et aux provisions prévisionnelles ont été estimées sur la base du tableau d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de l'exercice 2015.
- Les dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients ont été estimées à 0,25% du chiffre d'affaires au cours de la période prévisionnelle.
- Les dotations aux provisions pour dépréciation des stocks ont été estimées à 0,25% du chiffre d'affaires au cours de la période prévisionnelle.
- Les résorptions des subventions d'investissement rapportées aux résultats prévisionnels ont été calculées sur la base d'une durée de 10 ans au titre des anciennes subventions (subventions déjà encaissées par la société) et au titre des nouvelles subventions à encaisser en 2016.
- A cet égard, la rubrique des dotations aux amortissements et aux provisions peut-être synthétisée comme suit :

<b>En(DT)</b>	<b>2015R</b>	<b>2016P</b>	<b>2017P</b>	<b>2018P</b>	<b>2019P</b>	<b>2020P</b>
Amortissements	1 340 715	2 895 907	2 900 531	2 903 078	2 818 584	2 728 403
Provisions pour dépréciation		182 266	204 672	220 531	237 355	255 347
Résorptions charges à répartir	232 172	91 019	91 019			
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>1 572 888</b>	<b>3 169 192</b>	<b>3 196 222</b>	<b>3 123 610</b>	<b>3 055 939</b>	<b>2 983 750</b>
<b>Croissance</b>		<b>101%</b>	<b>1%</b>	<b>-2%</b>	<b>-2%</b>	<b>-2%</b>
% par rapport au chiffre d'affaires	5%	9%	8%	7%	6%	6%

#### **g/ Les charges financières nettes**

- Les charges financières prévisionnelles ont été estimées sur la base des échéanciers de remboursement des emprunts conformément au schéma de financement.
- Les frais financiers de fonctionnement ont été estimés à 1,5% du chiffre d'affaires global sur toute la période prévisionnelle.
- Ainsi les charges financières peuvent-être présentées comme suit :

<b>En(DT)</b>	<b>2015R</b>	<b>2016P</b>	<b>2017P</b>	<b>2018P</b>	<b>2019P</b>	<b>2020P</b>
Frais financiers de Fonctionnement nets	618 472	546 799	614 017	661 594	712 065	766 042
Paie ment intérêts CMLT	265 676	1 295 149	1 120 028	934 294	749 423	577 779
Leasing	99 413	111 016	79 158	49 767	21 977	3 912
Perte et gain de change	-37 738	0	0	0	0	0
<b>Total des charges financières</b>	<b>945 823</b>	<b>1 952 964</b>	<b>1 813 203</b>	<b>1 645 655</b>	<b>1 483 464</b>	<b>1 347 733</b>
<b>Croissance</b>	<b>55%</b>	<b>106%</b>	<b>-7%</b>	<b>-9%</b>	<b>-10%</b>	<b>-9%</b>
% par rapport au chiffre d'affaires	<b>3%</b>	<b>5%</b>	<b>4%</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>

## h/ Evolution prévisionnelle de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés de SANIMED sur la période du business plan est calculé sur la base des paramètres suivants :

- Le pourcentage du chiffre d'affaires à l'export défini sur la période 2016-2020
- Le taux de l'impôt sur les sociétés ramené à 20% suite à l'ouverture au public de plus de 30% du capital social de SANIMED et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Ainsi, la rubrique impôt sur les sociétés se récapitule comme suit :

En(DT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Impôts sur les sociétés	507 473	663 827	956 520	1 105 292	1 259 045	1 410 610

## i/ La marge nette

Le taux de la marge nette passe de 11% en 2015 à 14% en 2020 suite à la baisse relative du poids des dotations aux amortissements et des charges financières.

En(DT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Résultat net	3 014 372	3 198 288	4 690 049	5 517 490	6 400 403	7 294 519
Taux de marge nette (%)	11%	9%	11%	13%	13%	14%

### **6.3.2. Hypothèses du Bilan prévisionnel**

#### **a/ Investissements**

- Un budget d'investissement immatériel a été estimé à 200 000 DT portant sur la mise en place d'un système de suivi du produit à travers le processus de fabrication.
- Les amortissements cumulés prévisionnels ont été compilés par référence aux prévisions des dotations aux amortissements. Ces dotations ont été calculées sur la base d'un taux d'amortissement de 33,33% conformément aux normes comptables en vigueur.
- Afin d'entretenir ses installations industrielles, la société SANIMED envisage d'entreprendre certains travaux de maintenance préventive, indispensables pour leur durée de vie et leur bon fonctionnement, ce qui impacte directement les coûts de production.

Ces investissements, prévus au cours de la période prévisionnelle, seront financés en totalité par les fonds propres.

- Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles ont été compilés par référence à la charge annuelle d'amortissement. Cette charge a été calculée sur la base des taux d'amortissements appliqués par la société.

Ainsi les investissements à réaliser au cours de la période prévisionnelle peuvent-être récapitulés ainsi :

En (mDT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P
Investissements matériels de maintien	700	800	900	1 000	1 000
Investissements immatériels	200	0	0	0	0
<b>Total investissements</b>	<b>900</b>	<b>800</b>	<b>900</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

## b/ Evolution du BFR

En (mDT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Stocks	8 709	9 038	9 561	10 054	10 584	11 154
Clients et comptes rattachés	7 665*	7 272	8 507	9 455	10 485	11 586
Autres Actifs courants	2 046**	551	619	667	717	772
Fournisseurs et comptes rattachés	7 710	9 791	10 994	11 846	12 750	13 717
Autres passifs courants	1 659	2 126	2 388	2 573	2 769	2 979
Autres passifs financiers	6 796***	2 706	2 828	2 612	2 279	1 811
<b>B.F.R en (mDT)</b>	<b>2 255</b>	<b>2 238</b>	<b>2 477</b>	<b>3 146</b>	<b>3 987</b>	<b>5 005</b>
<b>B.F.R en jours de chiffre d'affaires</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>36</b>

\*Clients et comptes rattachés + chèque en caisse+chèque à l'encaissement+Effets à l'encaissement+ Effets à l'escompte-provisions

\*\*Autres actifs courants+MAC Actions SOMOCER+STB Finance+Billets de trésorerie +Intérêts courus

\*\*\*Concours bancaires et autres passifs financiers -découverts bancaires

Suite à la baisse du délai moyen de rotation des stocks et du délai moyen de paiement clients, le besoin en fonds de roulement est en moyenne de 28 jours du chiffre d'affaires hors taxes sur la période prévisionnelle.

## c/ Politique de dividendes

Une politique de distribution des dividendes de 30% du résultat de l'exercice 2016 et 50% du résultat de l'exercice 2017 au 2019.

(En DT)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat Net	3 014 372	3 198 288	4 690 049	5 517 490	6 400 403	7 294 519
Dividendes	0	0		2 345 025	2 758 745	3 200 202
% Pay out	0%	0%	30%	50%	50%	50%

## d/ Evolution prévisionnelle des capitaux propres :

Les capitaux propres de la société ont été compilés sur la base des hypothèses suivantes :

- Une levée de fonds de 17 145 600 DT au titre de l'opération d'introduction en bourse projetée en 2016 et répartie comme suit : Augmentation du capital social en nominal: 3 760 000 DT, Prime d'émission : 13 385 600 DT.
- Une politique de distribution des dividendes de 30% du résultat de l'exercice 2016 et 50% du résultat de l'exercice 2017 à 2019
- L'encaissement des subventions d'investissement de 500 mTND en 2016 avec une résorption annuelle de ces subventions calculée au taux de 10%.

En (DT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
<b>Capitaux Propres</b>	<b>13 733 360</b>	<b>34 516 476</b>	<b>38 186 267</b>	<b>41 297 961</b>	<b>44 878 847</b>	<b>48 912 393</b>
Capital social*	7 200 000	12 400 000	12 400 000	12 400 000	12 400 000	12 400 000
Réserves légales	460 987	760 836	1 133 606	1 240 000	1 240 000	1 240 000
Prime d'émission		13 385 600	13 385 600	13 385 600	13 385 600	13 385 600
Résultats reportés	2 982 598	4 257 122	6 123 153	8 361 783	11 120 529	14 320 730
Autres capitaux propres	75 403	514 631	453 859	393 087	332 315	271 543
Résultat de l'exercice	3 014 372	3 198 288	4 690 049	5 517 490	6 400 403	7 294 519

\*Le montant du capital social en 2016 inclut l'augmentation par incorporation de réserves pour un montant de 1,440 MDT décidée par l'AGE du 13 mai 2016 ainsi que l'augmentation prévue suite à l'OPF en cours.

### e/ Evolution prévisionnelle des stocks :

La valeur des stocks sur la période prévisionnelle a été compilée sur la base des hypothèses suivantes :

- La valorisation des stocks de produits finis par référence à l'estimation des quantités de produits finis à la fin de la période et du coût de production unitaire ;
- Les stocks de matières premières représentent 13 jours du chiffre d'affaires hors taxes ;
- Les stocks de moules représentent 5 jours du chiffre d'affaires hors taxes ;
- Les stocks de matières consommables et emballages représentent 11 jours du chiffre d'affaires hors taxes ;
- Les stocks de marchandises représentent 3 jours du chiffre d'affaires hors taxes.

Une baisse des délais moyens de rotations des stocks passant de 110 jours du chiffre d'affaires hors taxes à fin 2015 à 91 jours du chiffre d'affaires hors taxes sur l'année 2016. L'optimisation de la gestion des stocks est parmi les priorités de la société SANIMED qui a déjà mis en place des actions nécessaires pour y parvenir.

En(DT)	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Stock de produits finis et encours	5 729 409	6 000 256	6 296 667	6 613 977	6 952 999	7 315 502
En jours de chiffre d'affaires	72	59	55	54	53	52
Stock matières premières	1 175 732	1 316 367	1 415 118	1 536 616	1 670 479	1 816 768
En jours de chiffre d'affaires	15	13	12	13	13	13
Stock moules	562 125	500 627	562 113	607 925	657 471	711 055
En jours de chiffre d'affaires	7	5	5	5	5	5
Stock des matières consommables et emballages	1 062 608	1 113 849	1 250 775	1 347 692	1 450 502	1 560 457
En jours de chiffre d'affaires	13	11	11	11	11	11
Stock de marchandises	234 925	253 977	285 199	307 298	330 740	355 812
En jours de chiffre d'affaires	3	3	3	3	3	3
<b>Total</b>	<b>8 764 799</b>	<b>9 185 077</b>	<b>9 809 871</b>	<b>10 413 507</b>	<b>11 062 191</b>	<b>11 759 593</b>
<b>Total stock en jours de chiffre d'affaires</b>	<b>110</b>	<b>91</b>	<b>86</b>	<b>85</b>	<b>84</b>	<b>83</b>

### f/ Evolution prévisionnelle des créances clients :

La valeur brute des créances clients a été compilée sur la base des hypothèses suivantes:

- Les créances au titre des ventes effectuées aux clients locaux présentent un délai de paiement moyen de 63 Jours de chiffre d'affaires ;
- Les créances au titre des ventes effectuées aux clients export présentent un délai de paiement moyen de 150 jours de chiffre d'affaires ;

La provision sur créances clients a été estimée sur la base d'un taux de 0,25% des ventes totales.

<b>En(DT)</b>	<b>2015R</b>	<b>2016P</b>	<b>2017P</b>	<b>2018P</b>	<b>2019P</b>	<b>2020P</b>
Clients locaux	3 918 149	4 621 528	5 010 364	5 203 654	5 390 101	5 588 419
En jours chiffres d'affaires	63	63	63	63	63	63
Clients étrangers	3 755 280	4 270 850	5 219 420	6 084 391	7 045 877	8 076 745
En jours chiffres d'affaires	208	150	150	150	150	150
<b>Clients et comptes rattachés bruts</b>	<b>7 673 429</b>	<b>8 892 378</b>	<b>10 229 784</b>	<b>11 288 045</b>	<b>12 435 978</b>	<b>13 665 164</b>
En jours chiffres d'affaires	96	88	90	92	94	96
Provisions pour dépréciation	-1 528 891	-1 620 024	-1 722 360	-1 832 626	-1 951 303	-2 078 977
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>6 144 538</b>	<b>7 272 354</b>	<b>8 507 424</b>	<b>9 455 419</b>	<b>10 484 674</b>	<b>11 586 187</b>

## 6.4. ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

### 6.4.1. Bilans prévisionnels

(En DT)

Actifs	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
<b>Actifs Non Courants Net</b>	<b>36 310 429</b>	<b>34 251 048</b>	<b>32 117 216</b>	<b>30 160 996</b>	<b>28 394 073</b>	<b>26 722 627</b>
Immobilisations incorporelles	146 783	346 783	346 783	346 783	346 783	346 783
Amortissements des immobilisations incorporelles	-122 637	-204 864	-278 602	-346 783	-346 783	-346 783
Immobilisations corporelles	50 852 724	51 552 724	52 352 724	53 252 724	54 252 724	55 252 724
Amortissements des immobilisations corporelles	-17 088 989	-19 902 669	-22 729 462	-25 564 359	-28 382 943	-31 111 346
Immobilisations financières	3 040 510	3 068 055	3 125 773	3 172 631	3 224 292	3 281 249
Provisions	-700 000	-700 000	-700 000	-700 000	-700 000	-700 000
Autres actifs non courants	182 038	91 019	0	0	0	0
<b>Actifs Courants</b>	<b>18 576 992</b>	<b>29 089 705</b>	<b>33 651 893</b>	<b>36 928 765</b>	<b>40 764 754</b>	<b>45 366 858</b>
Stocks	8 764 799	9 185 077	9 809 871	10 413 507	11 062 191	11 759 593
Provisions	-55 833	-146 966	-249 302	-359 568	-478 245	-605 919
Clients et comptes rattachés	7 673 429	8 892 378	10 229 784	11 288 045	12 435 978	13 665 164
Provisions	-1 528 891	-1 620 024	-1 722 360	-1 832 626	-1 951 303	-2 078 977
Autres actifs courants	1 069 147	550 912	618 635	666 571	717 421	771 804
Liquidités et équivalents de liquidités	2 654 342	12 228 327	14 965 265	16 752 836	18 978 713	21 855 193
<b>Total Actifs</b>	<b>54 887 421</b>	<b>63 340 753</b>	<b>65 769 109</b>	<b>67 089 761</b>	<b>69 158 827</b>	<b>72 089 485</b>
Passifs	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
<b>Capitaux Propres</b>	<b>13 733 360</b>	<b>34 516 476</b>	<b>38 186 267</b>	<b>41 297 961</b>	<b>44 878 847</b>	<b>48 912 393</b>
Capital social	7 200 000	12 400 000	12 400 000	12 400 000	12 400 000	12 400 000
Réserves légales	460 987	760 836	1 133 606	1 240 000	1 240 000	1 240 000
Prime d'émission		13 385 600	13 385 600	13 385 600	13 385 600	13 385 600
Résultats reportés	2 982 598	4 257 122	6 123 153	8 361 783	11 120 529	14 320 730
Autres capitaux propres	75 403	514 631	453 859	393 087	332 315	271 543
Résultat de l'exercice	3 014 372	3 198 288	4 690 049	5 517 490	6 400 403	7 294 519
<b>Passifs Non Courants</b>	<b>23 907 019</b>	<b>14 200 597</b>	<b>11 372 618</b>	<b>8 760 818</b>	<b>6 481 509</b>	<b>4 670 427</b>
Emprunts	23 907 019	14 200 597	11 372 618	8 760 818	6 481 509	4 670 427
<b>Passifs Courants</b>	<b>17 247 041</b>	<b>14 623 680</b>	<b>16 210 224</b>	<b>17 030 982</b>	<b>17 798 471</b>	<b>18 506 665</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	7 709 990	9 790 818	10 994 403	11 846 315	12 750 022	13 716 530
Autres passifs courants	1 659 048	2 126 439	2 387 843	2 572 867	2 769 140	2 979 053
Concours bancaires et autres passifs financiers	7 878 003	2 706 422	2 827 978	2 611 800	2 279 309	1 811 082
<b>Total des capitaux propres et des Passifs</b>	<b>54 887 421</b>	<b>63 340 753</b>	<b>65 769 109</b>	<b>67 089 761</b>	<b>69 158 827</b>	<b>72 089 485</b>

## 6.4.2. Etats de résultat prévisionnels

(En DT)

Etat de résultat prévisionnel	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Revenus	28 705 893	36 453 248	40 934 443	44 106 290	47 470 977	51 069 486
Autres produits d'exploitation	108 868					
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>28 814 761</b>	<b>36 453 248</b>	<b>40 934 443</b>	<b>44 106 290</b>	<b>47 470 977</b>	<b>51 069 486</b>
Variation des stocks *	1 718 574	270 848	296 411	317 310	339 023	362 503
<b>Production</b>	<b>30 533 335</b>	<b>36 724 096</b>	<b>41 230 853</b>	<b>44 423 599</b>	<b>47 809 999</b>	<b>51 431 988</b>
Achats d'approvisionnement consommés	13 793 027	16 083 401	17 978 715	19 602 141	21 298 212	23 142 610
<b>Marge brute</b>	<b>16 740 308</b>	<b>20 640 695</b>	<b>23 252 138</b>	<b>24 821 459</b>	<b>26 511 787</b>	<b>28 289 379</b>
Autres charges d'exploitation	3 381 707	3 761 138	4 223 495	4 550 756	4 897 915	5 269 198
Charges de personnel	7 358 833	7 956 058	8 433 422	8 939 427	9 475 793	10 044 340
<b>EBE</b>	<b>5 999 768</b>	<b>8 923 499</b>	<b>10 595 222</b>	<b>11 331 276</b>	<b>12 138 080</b>	<b>12 975 840</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 572 888	3 169 192	3 196 222	3 123 610	3 055 939	2 983 750
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 426 880</b>	<b>5 754 307</b>	<b>7 399 000</b>	<b>8 207 666</b>	<b>9 082 140</b>	<b>9 992 090</b>
Produits financiers						
Charges financières nettes	945 823	1 952 964	1 813 203	1 645 655	1 483 464	1 347 733
Produits des placements	47 055					
Autres gains ordinaires	10 744	60 772	60 772	60 772	60 772	60 772
Autres pertes ordinaires	17 012					
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>3 521 845</b>	<b>3 862 115</b>	<b>5 646 569</b>	<b>6 622 782</b>	<b>7 659 448</b>	<b>8 705 129</b>
Impôt sur les bénéfices	507 473	663 827	956 520	1 105 292	1 259 045	1 410 610
<b>RESULTAT NET</b>	<b>3 014 372</b>	<b>3 198 288</b>	<b>4 690 049</b>	<b>5 517 490</b>	<b>6 400 403</b>	<b>7 294 519</b>

\*La variation positive des stocks représente un stockage sur toute la période prévisionnelle.

### 6.4.3. Etats des flux de trésorerie prévisionnels

(En DT)

Etat de flux de trésorerie prévisionnel SANIMED	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>						
Résultat net	3 014 372	3 198 288	4 690 049	5 517 490	6 400 403	7 294 519
Ajustements pour:						
Amortissement et provisions	1 572 888	3 169 191	3 196 222	3 123 610	3 055 939	2 983 750
Reprise sur provisions						
Effets des modifications comptables						
Variation des						
stocks	-1 376 308	-420 278	-624 794	-603 636	-648 684	-697 402
Clients et comptes rattachés	-2 684 604	1 278 537	-1 337 406	-1 058 261	-1 147 933	-1 229 186
Autres actifs	1 198 995	518 235	-67 724	-47 936	-50 850	-54 384
Fournisseurs et autres dettes	-348 511	2 548 220	1 464 988	1 036 937	1 099 980	1 176 421
Quote part subvention d'investissement	-10 772	-60 772	-60 772	-60 772	-60 772	-60 772
Transfert de charges	30 741					
Actualisation des placements	64 765					
Placement titres	-106 102					
Cession des titres de placement	419					
Blocage de fonds	-13 121 985	-8 368 118	-4 850 377	-5 226 214	-5 624 900	-6 051 292
Débloccage de fonds et financement	17 068 517	4 319 395	4 850 377	5 226 214	5 624 900	6 051 292
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à ) l'exploitation</b>	<b>5 302 414</b>	<b>6 182 697</b>	<b>7 260 564</b>	<b>7 907 433</b>	<b>8 648 083</b>	<b>9 412 947</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>						
Décaissement provenant acqui immob corpo et incopro	-10 710 021	-900 000	-800 000	-900 000	-1 000 000	-1 000 000
Décaissement provenant des autres actifs non courants		0				
Encaissement provenant cession immob corpo et incopro	0	0	0	0	0	0
Décaissement affectés à l' acqui immob financières	-161 878	5 841	-57 718	-46 858	-51 661	-56 956
Encaissement provenant cession immob financières	66 689	-33 386				
Variation frais préliminaires						
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>-10 805 210</b>	<b>-927 545</b>	<b>-857 718</b>	<b>-946 858</b>	<b>-1 051 661</b>	<b>-1 056 956</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>						
Encaissements provenant d'augmentation de capital		17 145 600				
Encaissement subvention		500 000				
Encaissements provenant des emprunts bancaires	6 234 791					
Encaissements billet de trésorerie et crédit relais	20 000 000	3 000 000				
Remboursements billet de trésorerie	-13 500 000	-10 000 000				
Encaissements provenant des emprunts leasing	953 768					
Remboursements des emprunts	-7 175 330	-2 379 278	-2 345 003	-2 492 374	-2 319 626	-2 139 906
Remboursements des emprunts leasing	-298 670	-368 440	-361 419	-335 604	-292 174	-139 403
Distribution des dividendes		0	-959 486	-2 345 025	-2 758 745	-3 200 202
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement</b>	<b>6 214 559</b>	<b>7 897 882</b>	<b>-3 665 909</b>	<b>-5 173 003</b>	<b>-5 370 545</b>	<b>-5 479 511</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>711 764</b>	<b>13 153 034</b>	<b>2 736 937</b>	<b>1 787 572</b>	<b>2 225 877</b>	<b>2 876 480</b>
<b>Trésorerie début d'exercice</b>	<b>-1 636 470</b>	<b>-924 707</b>	<b>12 228 327</b>	<b>14 965 265</b>	<b>16 752 836</b>	<b>18 978 713</b>
<b>Trésorerie fin d'exercice</b>	<b>-924 707</b>	<b>12 228 327</b>	<b>14 965 265</b>	<b>16 752 836</b>	<b>18 978 713</b>	<b>21 855 193</b>
<b>Trésorerie Bilan</b>	<b>-924 707</b>	<b>12 228 327</b>	<b>14 965 265</b>	<b>16 752 836</b>	<b>18 978 713</b>	<b>21 855 193</b>

#### 6.4.4. Indicateurs de gestion

Indicateurs de gestion	(En DT)					
	2015R	2016P	2017P	2018P	2019P	2020P
Actifs non courants	36 310 429	34 251 048	32 117 216	30 160 996	28 394 073	26 722 627
Actifs courants	18 576 992	29 089 705	33 651 893	36 928 765	40 764 754	45 366 858
Stocks	8 708 966	9 038 111	9 560 569	10 053 939	10 583 946	11 153 674
Clients et comptes rattachés	6 144 538	7 272 354	8 507 424	9 455 419	10 484 674	11 586 187
Liquidités et équivalents de liquidités	2 654 342	12 228 327	14 965 265	16 752 836	18 978 713	21 855 193
Total bilan	54 887 421	63 340 753	65 769 109	67 089 761	69 158 827	72 089 485
Capitaux propres avant résultat	10 718 988	31 318 188	33 496 218	35 780 470	38 478 444	41 617 873
Capitaux propres avant affectation	13 733 360	34 516 476	38 186 267	41 297 961	44 878 847	48 912 393
Passifs non courants	23 907 019	14 200 597	11 372 618	8 760 818	6 481 509	4 670 427
Passifs courants	17 247 041	14 623 680	16 210 224	17 030 982	17 798 471	18 506 665
Fournisseurs et comptes rattachés	7 709 990	9 790 818	10 994 403	11 846 315	12 750 022	13 716 530
Capitaux permanents	37 640 379	48 717 073	49 558 885	50 058 779	51 360 356	53 582 820
Total Passifs	41 154 060	28 824 277	27 582 842	25 791 801	24 279 980	23 177 092
Chiffre d'affaires	28 705 893	36 453 248	40 934 443	44 106 290	47 470 977	51 069 486
Total produits d'exploitation	28 814 761	36 453 248	40 934 443	44 106 290	47 470 977	51 069 486
Production (1)	30 533 335	36 724 096	41 230 853	44 423 599	47 809 999	51 431 988
Achats consommés (2)	13 793 027	16 083 401	17 978 715	19 602 141	21 298 212	23 142 610
Marge/coût matière (1)-(2)	16 740 308	20 640 695	23 252 138	24 821 459	26 511 787	28 289 379
Charges de personnel	7 358 833	7 956 058	8 433 422	8 939 427	9 475 793	10 044 340
Résultat d'exploitation	4 426 880	5 754 307	7 399 000	8 207 666	9 082 140	9 992 090
Résultat net	3 014 372	3 198 288	4 690 049	5 517 490	6 400 403	7 294 519

<sup>(1)</sup> Production = Revenus+Autres produits d'exploitation ± Variation de stocks des produits finis

### 6.4.5. Ratios financiers prévisionnels

<b>Ratios de structure</b>	<b>2015R</b>	<b>2016P</b>	<b>2017P</b>	<b>2018P</b>	<b>2019P</b>	<b>2020P</b>
Actifs non courants / Total bilan	66,2%	54,1%	48,8%	45,0%	41,1%	37,1%
Stocks / Total Bilan	15,9%	14,3%	14,5%	15,0%	15,3%	15,5%
Actif courant / Total bilan	33,8%	45,9%	51,2%	55,0%	58,9%	62,9%
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	19,5%	49,4%	50,9%	53,3%	55,6%	57,7%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	25,0%	54,5%	58,1%	61,6%	64,9%	67,8%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	57,4%	243,1%	335,8%	471,4%	692,4%	1047,3%
Passifs non courants / Total bilan	43,6%	22,4%	17,3%	13,1%	9,4%	6,5%
Passifs courants / Total bilan	31,4%	23,1%	24,6%	25,4%	25,7%	25,7%
Passifs / Total bilan	75,0%	45,5%	41,9%	38,4%	35,1%	32,2%
Capitaux permanents / Total Bilan	68,6%	76,9%	75,4%	74,6%	74,3%	74,3%
<b>Ratios de gestion</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Charges de personnel / Total produits d'exploitation	25,5%	21,8%	20,6%	20,3%	20,0%	19,7%
Résultat d'exploitation / Total produits d'exploitation	15,4%	15,8%	18,1%	18,6%	19,1%	19,6%
Total produits d'exploitation / Capitaux propres avant affectation	209,8%	105,6%	107,2%	106,8%	105,8%	104,4%
<b>Ratios de Solvabilité</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	36,5%	70,9%	77,1%	82,5%	87,4%	91,3%
<b>Ratios de liquidité</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Ratio de liquidité générale: Actifs courants / Passifs courants	107,7%	198,9%	207,6%	216,8%	229,0%	245,1%
Ratio de liquidité réduite: (Actifs courant- Stocks) / Passifs courants	57,2%	137,1%	148,6%	157,8%	169,6%	184,9%
Ratio de liquidité immédiate: Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs Courants	15,4%	83,6%	92,3%	98,4%	106,6%	118,1%
<b>Ratios de rentabilité</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
ROE: Résultat net / Capitaux propres avant résultat	28,1%	10,2%	14,0%	15,4%	16,6%	17,5%
ROA: Résultat net / Total bilan	5,5%	5,0%	7,1%	8,2%	9,3%	10,1%
Résultat net / Capitaux permanents	8,0%	6,6%	9,5%	11,0%	12,5%	13,6%
Marge sur coût matière / Total production	54,8%	56,2%	56,4%	55,9%	55,5%	55,0%
Résultat net/ Total produits d'exploitation	10,5%	8,8%	11,5%	12,5%	13,5%	14,3%
<b>Autres ratios</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Délais de règlement des fournisseurs (en jours)*	171	186	187	184	183	181
Délais de recouvrement clients (en jours)**	65	61	63	65	67	69

\* fournisseurs et comptes rattachés x 360j / achats consommés TTC

\*\*clients et comptes rattachés x 360j / chiffre d'affaires TTC

### 6.4.6. Marge brute d'autofinancement

	(En DT)					
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>2015R</b>	<b>2016P</b>	<b>2017P</b>	<b>2018P</b>	<b>2019P</b>	<b>2020P</b>
Résultat net	3 014 372	3 198 288	4 690 049	5 517 490	6 400 403	7 294 519
(+) Dotation aux amortissements et aux provisions	1 572 888	3 169 192	3 196 222	3 123 610	3 055 939	2 983 750
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>4 587 260</b>	<b>6 367 480</b>	<b>7 886 272</b>	<b>8 641 100</b>	<b>9 456 342</b>	<b>10 278 269</b>

## 6.4.7. Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers prévisionnels de SANIMED 2016-2020

**CRG**  
*Audit*

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de  
Tunisie

**KBH**  
AUDIT & CONSEIL

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables  
de Tunisie

### AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA SOCIETE « SANIMED » POUR LA PERIODE ALLANT DE 2016 A 2020

Messieurs les actionnaires de la  
société « SANIMED »  
Route de Gremda Sfax  
- Tunisie -

En notre qualité de commissaires aux comptes, nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société « SANIMED » pour la période allant de 2016 à 2020 dans le cadre du projet d'introduction de ladite société au marché alternatif de la bourse des valeurs mobilières de Tunis, et ce conformément au règlement général de la bourse des valeurs mobilières de Tunis, nous avons l'honneur de vous présenter notre avis sur les dites informations prévisionnelles.

Les projections font apparaître les indicateurs suivants :

En (mDT)	2016	2017	2018	2019	2020
Revenus	36 453	40 934	44 106	47 471	51 069
Résultat net	3 198	4 690	5 517	6 400	7 295
Liquidités et équivalents de liquidités	12 228	14 965	16 753	18 979	21 855

Nous avons procédé à l'examen des données prévisionnelles arrêtées par votre conseil d'administration du 13 Mai 2016, pour la période allant de 2016 à 2020 préparées par référence aux normes comptables tunisiennes et ce dans le cadre du projet d'introduction de la société au marché alternatif de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. En conséquence, ces informations financières prévisionnelles ne peuvent être utilisées à des fins autres que celles indiquées ci avant. Les prévisions et les hypothèses sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles en vigueur en matière de vérification d'informations prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses les plus plausibles retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations financières prévisionnelles ne sont pas déraisonnables, de vérifier que les informations prévisionnelles sont préparées de manière satisfaisante sur la base des hypothèses retenues et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques de la société par référence aux normes comptables tunisiennes.

Ces informations prévisionnelles ont été effectuées en prenant en considération des hypothèses de travail approuvées par le conseil d'administration de la société.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, ces prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établies conformément aux normes généralement admises.

Nous rappelons que les projections ont été préparées sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut être pas. En conséquence, les réalisations peuvent néanmoins différer des projections de manière significative, dès lors que tous les événements ne se produiront pas toujours comme prévu.

Sfax le 08 juin 2016

CRG Audit  
Chiraz DRIRA



K.B.H Audit et Conseil  
Nizar BARKIA

